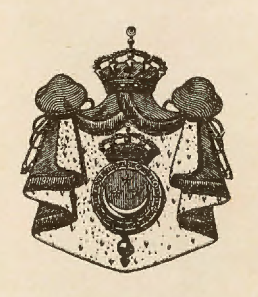
MCII →

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

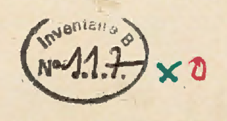
ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

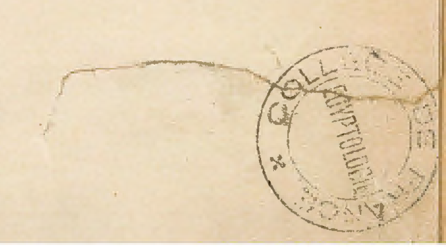
TOME XXVII



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXVII





ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

UNE
TOMBE D'ÉPOQUE SAÏTE À HÉLIOPOLIS

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Le 20 octobre 1925, le *ghaffir* de service sur le site de l'antique Héliopolis nous informait qu'une tombe venait d'être trouvée au village de Matarieh dans une propriété privée. Le lendemain, je fus invité à me rendre sur les lieux pour voir de quoi il s'agissait. Dès ce premier et rapide examen, je constatai que le hasard venait de nous mettre en présence d'une petite chapelle de la XXVI[e] dynastie soigneusement construite et finement décorée de textes funéraires gravés avec beaucoup de soin. Il fut donc décidé que le Service des Antiquités prendrait en mains la continuation de la fouille et, après entente avec le propriétaire du terrain, notre inspecteur de Tanta, Hakim eff. Abouseif, qui faisait alors l'intérim du district de Guizeh, se mit à l'œuvre le 22.

Le 25 octobre, les travaux de déblaiement étant déjà presque terminés, je fis une nouvelle visite sur les lieux. Ce qui avait été découvert était, en réalité, une sorte de «rue de tombeaux», car trois tombes, juxtaposées, orientées vers le sud, dont le sol était à environ deux mètres au-dessous du niveau actuel des terres, étaient visibles (fig. 1). Mais seule la tombe du milieu, qui avait été mise la première au jour, offrait un intérêt par sa décoration et les objets qui y avaient été recueillis, tandis que les deux autres aux parois absolument nues s'étaient révélées vides (à l'exception de quelques perles).

La largeur totale des trois tombes juxtaposées atteignait 5 m. 60 d'est en ouest (fig. 2). Elles n'étaient pas exactement alignées l'une par rapport à l'autre, la tombe centrale débordant de 0 m. 45 vers le nord par rapport à la tombe la plus à l'est, et la tombe la plus à l'ouest débordant à son tour dans la même direction de 1 m. 20 par rapport à la tombe centrale.



Fig. 1. — Les trois tombes juxtaposées.

Laissant de côté les deux tombes non décorées qui encadraient celle que je vais décrire, je dirai simplement qu'elles avaient toutes les deux, comme leur voisine, leur plafond voûté et mesuraient, à l'extérieur, l'une 2 m. 65 de longueur nord-sud sur 1 m. 38 de largeur est-ouest, l'autre 3 m. 90 de longueur nord-sud sur 2 m. 50 de largeur est-ouest, à l'intérieur 1 m. 80 de longueur sur à peine 1 mètre de largeur. Les eaux d'infiltration avaient eu raison de tout leur contenu, y compris les sarcophages en bois, dont il ne fut retrouvé qu'un des clous de bronze ayant assuré la fermeture de l'un d'eux.

J'en viens maintenant à la description de la tombe centrale.

La chambre funéraire décorée qui a été transportée et reconstruite au

Musée[1] mesure, à l'extérieur, 2 m. 85 de longueur sur 1 m. 50 de largeur, et à l'intérieur 2 m. 20 de longueur sur 1 m. 05 de largeur. Sa hauteur sous plafond cintré était de 1 m. 30, c'est-à-dire qu'il était impossible de s'y tenir debout : pour remédier à cet inconvénient, nous avons assis la construction, au Musée, sur une banquette en ciment de 0 m. 75

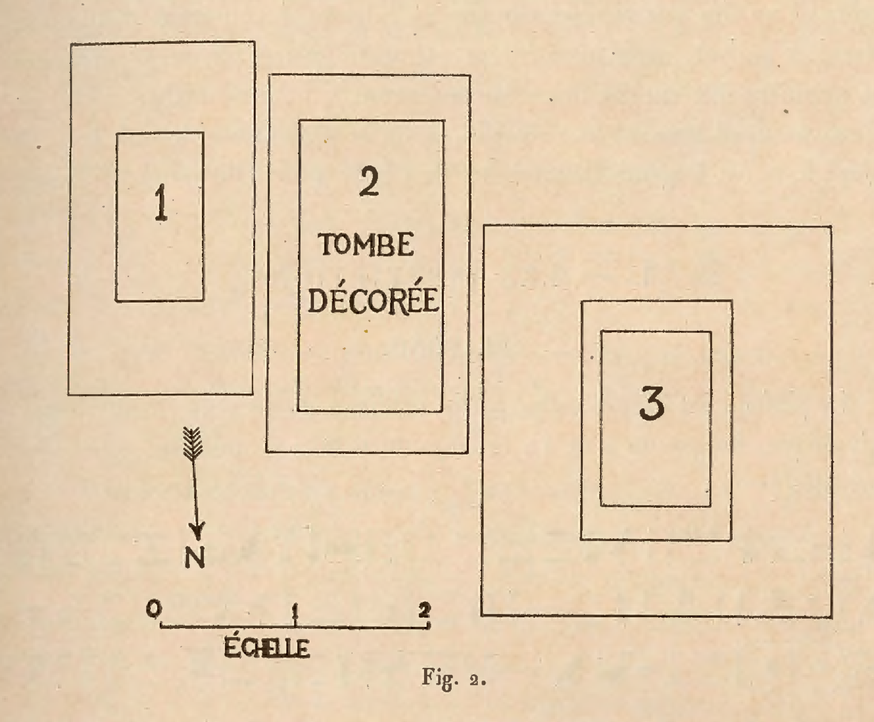


Fig. 2.

de hauteur, de sorte que son plafond a été exhaussé à 2 m. 05 au-dessus du sol.

Elle était orientée sensiblement nord-sud et avait son entrée du côté sud. Sur la face sud les deux assises supérieures ont seules été décorées, et ce sont aussi les deux seules qui aient été remises en place au Musée, les deux blocs inférieurs, non décorés, n'ayant pu être utilisés à cause de la nécessité de permettre l'accès à l'intérieur de la chambre.

La chambre comportait donc, sur chacune de ses parois, quatre assises superposées (à raison d'un bloc par assise pour les parois d'entrée et du

[1] *Journal d'entrée*, n° 50246.

fond [sud et nord] et de deux blocs par assise pour les parois latérales [est et ouest]). Les deux assises supérieures des longs côtés étaient incurvées de façon à former un commencement de voûte, laquelle était fermée par deux blocs juxtaposés également cintrés et formant plafond.

Enfin les parois comportaient chacune une niche, dans laquelle se trouvait un des quatre vases canopes en calcaire, à couvercle mobile. Ces derniers avaient, malheureusement, été déjà déplacés lorsque je vins pour la première fois sur les lieux, de sorte que je ne pus vérifier si chacun d'eux occupait bien sa place rituelle, savoir le génie Amset le sud, le génie Ḥapi le nord, le génie Douamoutef l'est et le génie Qbeḥsennouf l'ouest.

I. — LES INSCRIPTIONS.

PLAFOND.

Le plafond est décoré en sa partie médiane d'une seule bande hiéroglyphique, longue de 2 m. 12 et large de 0 m. 07, dont les signes sont orientés (•→) :

[hieroglyphs]

«*Offrande que donne le roi à Anubis sur sa montagne, résidant dans les bandelettes, seigneur de la terre auguste, pour qu'il accorde une bonne sépulture dans la montagne stable* [*et*] *grande d'On en qualité d'*amakhou *par-devant le grand dieu, au juste en vertu, excellent en mérite, louangé de son dieu quotidiennement, père divin, Ouaḥ-àb-Ré, porteur* (?), *fils de Nakht-Ḥor, né de Ṯes-Bastit-perou, juste de voix, maître d'*amakhou *par-devant tous les dieux.*»

Nous avons là la formule habituelle adressée à Anubis, dieu des morts, et destinée à assurer au défunt une vie paisible dans sa tombe. On peut remarquer la variante de l'expression servant à désigner la nécropole : la montagne d'Héliopolis est appelée ici [hieroglyphs] «*la montagne stable* (c'est-à-dire éternelle) *et grande d'On*».

Les titres officiels du défunt sont précédés de quelques mots élogieux vantant ses qualités morales; il est qualifié de [hieroglyphs] *ouaz qad* «*florissant en vertu*» et de [hieroglyphs] (à lire [hieroglyphs]) *nfr bàat* «*excellent en mérite*». Ces épithètes louangeuses ne sont pas nouvelles, et l'on en peut citer d'autres exemples, tirés surtout de textes des basses époques, entre autres celles-ci que je dois à l'obligeance de M. G. Lefebvre :

a) [hieroglyphs] (sarcophage d'Oun-nofir au Caire = Piehl, *Inscr. hiérogl.*, I, pl. 37, l. 4 et p. 45, qui a traduit *vert de taille*, semblant attribuer une signification physique à cette expression éminemment morale);

b) [hieroglyphs] (stèle de Nofir-ronpet au Caire = Piehl, *op. cit.*, III, pl. 91, l. 8 et p. 57 : «*ayant d'excellentes qualités*») et [hieroglyphs] (Blackden-Fraser, *Hieratic graffiti from Hat-Nub*, I, 9);

c) Les deux épithètes se rencontrent réunies, comme dans la tombe d'Héliopolis, au tombeau de Petosiris : [hieroglyphs] (Lefebvre, *Tombeau de Petosiris*, n° 89, l. 6).

Les deux titres officiels du défunt, [hieroglyphs] *iot nṯr* «*père divin*» et [hieroglyphs] *ṯst* «*porteur*» sont, suivant un usage assez courant, séparés l'un de l'autre par le nom propre [hieroglyphs] *Ouaḥ-àb-Ré*. Ce dernier, extrêmement fréquent à l'époque saïte, fut mis en honneur par les pharaons Psamtik Ier et Apriès de la XXVIe dynastie.

Le père de notre individu s'appelait *Nakht-Ḥor* et sa mère portait le nom de *Ṯes-Bastit-perou* qui peut nous faire penser qu'elle était originaire du nome Bubastite, contigu à celui d'Héliopolis.

Les deux titres portés par Ouaḥ-àb-Ré paraissent avoir été d'importance assez médiocre, et cette médiocrité nous explique que la sépulture de cet individu ait été creusée dans la partie pauvre de la nécropole d'Héliopolis, assez loin de l'enceinte de la ville, tandis que les grands personnages, par exemple les grands prêtres, ont été ensevelis sous les murs mêmes de la ville.

Le premier titre [hieroglyphs] «*père divin*» est fort connu, et il n'y a pas lieu d'y insister. Le second titre [hieroglyphs], écrit souvent [hieroglyphs] et [hieroglyphs] (de la racine [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], *soulever, porter*), est assez rare, du moins employé ainsi au sens absolu, sans être accompagné du nom d'une

divinité, par exemple le dieu *Râ*, qui était précisément le dieu-soleil adoré à Héliopolis. Le titre *outs Râ*, var. et , a été relevé, pour l'époque grecque dans l'*Aegyptisches Wörterbuch* de Berlin (I, p. 384), tandis que le titre *outs* seul ne figure pas dans ce même Dictionnaire. Il existe pourtant à la ligne 7 de la stèle du vizir *Ousir* (collection du comte de Saint-Ferriol à Uriage, n° 10 : cf. A. Duringe, *Sphinx*, VI, p. 28; Sethe, *Urk. 18. Dyn.*, p. 1031; A. Moret, *Revue égyptol.*, nouv. série, I, p. 11 et pl. II) dans la phrase « *j'ai exercé l'office de prêtre-purificateur* [*et*] *porteur* »[1].

Je pense que les deux mots et désignaient ici deux fonctions sacerdotales différentes, qui pouvaient se trouver réunies entre les mains d'un seul individu, mais n'étaient pas forcément liées l'une à l'autre. Et les deux titres portés par notre Ouaḥ-âb-Ré, « *père divin* » et « *porteur* (?) », me paraissent confirmer cette distinction, d'autant plus que, comme nous l'avons déjà observé, ils sont souvent séparés l'un de l'autre par le nom même du personnage et que sur les vases canopes, nous le verrons plus loin, le titre *outs* est tout simplement omis comme s'il n'était qu'un titre accessoire, sans grande importance.

Quelle fonction recouvrait maintenant, au juste, le tire *outs* « *souleveur, éleveur, porteur* »? S'agissait-il du prêtre qui élevait et portait sur le pavois la statue divine lors des processions autour du temple ou dans la ville? Pareille interprétation semble tout à fait plausible, si l'on se réfère à un passage de la stèle du vizir Ousir à Uriage déjà mentionnée. A la ligne 5, en effet, nous lisons ces deux phrases « *j'ai épaulé Amon dans sa fête, j'ai porté Min sur son estrade* » (traduction Moret, *loc. cit.*, p. 10), ou plutôt « *j'ai porté Amon sur mon épaule lors de sa fête, j'ai porté Min vers son estrade* ». N'est-ce pas là le meilleur commentaire que nous puissions souhaiter du titre « *porteur* »?

D'autre part, une statue de Senmout au Musée du Caire, n° 579 (Borchardt, *Catal. gén., Statuen und Statuetten*, II, p. 130; Sethe, *Urk. 18. Dyn.*, p. 413-414) contient (l. 40-41) un passage analogue : « *il*

[1] Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. G. Lefebvre.

[Senmout] *porte sur l'épaule Hathor régente de Thèbes, Maut maîtresse d'Achrou, il la fait apparaître, il exalte sa beauté par-dessus la tête de la vivante, la saine et la forte, la reine de Haute et de Basse-Égypte Maâkaré, vivante à jamais* ». D'où il paraît résulter que l'architecte Senmout, sans être revêtu d'aucune charge sacerdotale, se vante d'avoir été admis à l'honneur de porter l'image d'Hathor-Mout aux fêtes de cette déesse.

De même notre Ouaḥ-âb-Ré joignait peut-être à sa fonction de « *père divin* » celle de porteur de la statue du dieu solaire Atoum-Ré lors des fêtes de ce dieu dans Héliopolis.

PAROI DE GAUCHE (EST)[1].

Cette paroi comporte une bande horizontale large de 0 m. 075, courant sur toute sa longueur; elle commence à l'angle sud-est et se continue sur la moitié gauche (Est) de la paroi du fond (←) :

paroi du fond

Nous avons là une version des chapitres 225-226 des *Textes des Pyramides*, suivis du chapitre 228 :

« *Réciter. Un serpent est enlacé par un serpent. Est enlacé le petit du* khabou *sorti du nome. Terre, dévore ce qui sort de toi! Serpent, dors, péris! Tombe, serviteur de la neuvaine divine, dans l'eau! Ver, retourne-toi car Ré te voit. — Tombe une face contre une face* [*un visage a vu un visage*] . . . . *sort un* . . . . *verdoyant* (c'est-à-dire *frais*) *pour dévorer celui qui lui fit* sb (?). »

[1] Les mots *gauche* et *droite* s'entendent ici de la gauche et de la droite du défunt tel qu'il reposait dans sa chambre funéraire, et non de la gauche et de la droite du visiteur pénétrant dans cette chambre. — Les mots *est, ouest, nord, sud* correspondent à l'orientation *originelle* de la chambre, et non à celle qui lui a été donnée lors de sa reconstruction sous le portique du Musée.

La lacune qui occupe l'extrémité de la paroi Est est facile à combler.

Au-dessus de cette bande horizontale sont disposées, sur toute la largeur de la paroi (2 m. 21), trente-quatre colonnes verticales hautes de 0 m. 36 et larges d'environ 0 m. 065 chacune (←) :

Ce long texte se décompose en diverses sections, commençant respectivement par la formule habituelle *ḏd mdw* «*réciter*».

C'est d'abord (l. 1-11) le chapitre 67 du *Livre des Morts*, ou «*chapitre pour l'ouverture de la tombe et pour la sortie pendant le jour*», augmenté (l. 11-20) d'un supplément presque aussi long que le texte même du chapitre.

Deux autres sections occupent ensuite respectivement les lignes 20-25, puis les lignes 25-29.

Enfin, aux lignes 29-34 nous avons une version du chapitre 76 du *Livre des Morts*, ou «*chapitre de prendre toutes les formes qu'il plaît*».

PAROI DE DROITE (OUEST).

La disposition des textes est la même que sur la paroi est, mais avec orientation inverse.

La longue bande horizontale commence à l'angle sud-ouest et se continue sur la moitié droite (Ouest) de la paroi du fond (→) :

paroi du fond

Cette bande reproduit les chapitres 225 et 226 des *Textes des Pyramides*, déjà lus sur la bande symétrique de la paroi Est. Ces chapitres sont suivis du chapitre 227 des mêmes textes, au lieu du chapitre 228 qui lui fait face sur la paroi opposée. Je ne traduis ici que les débris du chapitre 227, renvoyant pour les chapitres 225 et 226 à la description de la paroi est.

«*Réciter.* [*Celui qui coupe la tête*], *grand taureau, serpent,* [*si l'on te dit*] *scorpion, si l'on te dit : «renverse-toi! recule-toi!», je te le dis.*»

Au-dessus de cette bande sont tracées trente-quatre colonnes verticales, symétriques de celles de la paroi Est. La pierre a, malheureusement, été

rongée sur une assez grande surface, de sorte que les premières colonnes sont, ou complètement illisibles, ou fortement mutilées (•→) :

De toute la première moitié de ce texte il n'y a pas grand'chose à tirer, car c'est seulement à partir de la ligne 20 que les colonnes sont complètes. Une section commence à la ligne 27 et va jusqu'à la fin; mais on ne saurait voir si les lignes 1-27 étaient toutes consacrées à une seule et même section ou si quelque subdivision ne se cache pas dans une des

nombreuses lacunes des lignes 1-19. La dernière section, lignes 27-34, reproduit le chapitre 60 du *Livre des Morts.*

PAROI DU FOND (NORD).

Cette paroi est décorée de façon identique aux deux parois latérales précédemment décrites (fig. 3).

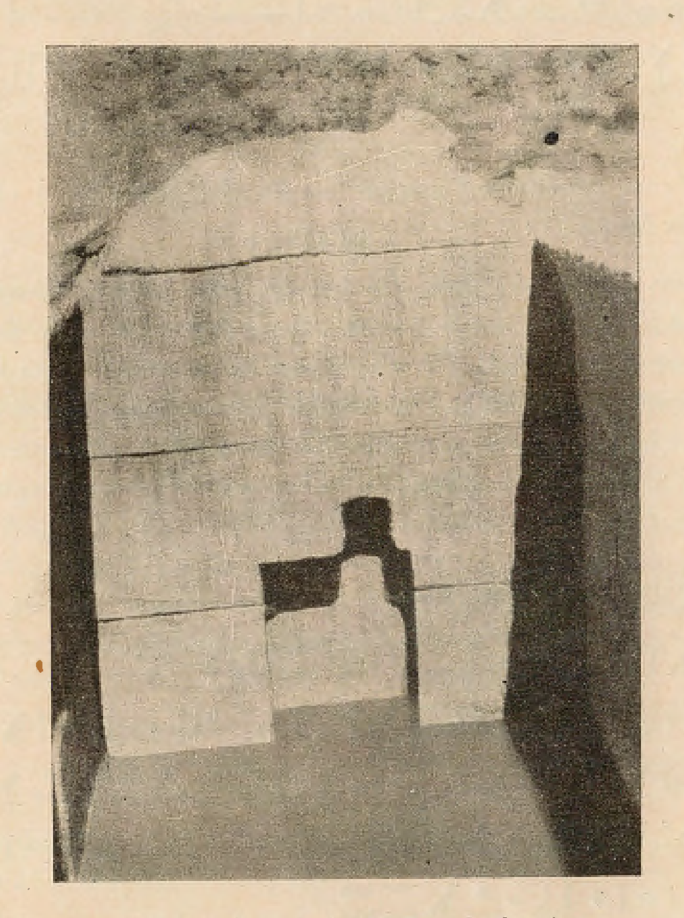


Fig. 3. — Paroi du fond de la tombe décorée.

Au-dessus de la bande horizontale comprenant deux moitiés se tournant le dos et constituant respectivement le prolongement de la bande de la paroi de gauche et de la bande de la paroi de droite, sont disposées, sur

o m. 90 de largeur et o m. 36 de hauteur, quatorze colonnes verticales, en deux groupes affrontés de chacun sept colonnes.

Moitié de gauche (Est) (⟶) :

Ces lignes reproduisent une version des chapitres 1627 à 1629 des *Textes des Pyramides* :

«*Réciter. Osiris, père divin, Ouaḥ-âb-Ré, prêtre porteur, debout! Donne ton bras à Horus; il fait que tu es debout. Gabou t'a frotté la bouche. La grande ennéade divine t'a vengé* (?). *Elle a placé pour toi ton ennemi*[1] *sous toi* [*pour qu'*]*il t'apporte en offrandes* (?). *Elle a empêché que sa salive jaillisse sur toi. Nout a empêché* (?)[2]. . . . . *son* [*fils*] *en toi. Elle te sauvegarde, elle t'embrasse, elle te relève* (?), *car tu es grand* (c'est-à-dire *le plus grand*) *parmi ses enfants, ô ce père divin, Ouaḥ-âb-Ré, prêtre porteur!* »

Moitié de droite (Ouest) (⟵) :

[1] Les Pyramides donnent ici *Seth*, au lieu de *ton ennemi*.

[2] Les Pyramides portent à cet endroit «*Nout est tombée sur son fils en toi; elle te protège*».

Nous avons là les chapitres 134-135 des *Textes des Pyramides* :

«*Réciter. O Osiris, père divin, Ouaḥ-âb-Ré, prêtre porteur, tu n'es pas venu mort, tu es venu vivant. Assieds-toi sur le trône d'Osiris, ton sceptre en main puisque* (?) *tu commandes aux vivants, la poignée de ton sceptre en main puisque* (?) *tu commandes à ceux dont les sièges sont cachés. Tes bras*[1] *sont comme* [*ceux d'*]*Âtoum, tes épaules sont comme* [*celles d'*]*Âtoum, ton ventre est comme* [*celui d'*]*Âtoum, ton dos est comme* [*celui d'*]*Âtoum, ton séant est comme* [*celui d'*]*Âtoum, tes jambes sont comme* [*celles d'*]*Âtoum, ton visage est comme* [*celui d'*]*Anubis. Tu as parcouru les régions d'Horus, tu as parcouru les régions de Seth, ô ce père divin, Ouaḥ-âb-Ré, prêtre porteur. Horus seigneur de* Ta che (= le Fayoum?)[2]. »

PAROI SUD.

Cette paroi n'est décorée que sur les deux assises supérieures et la surface en est entièrement occupée par la pancarte, comprenant trois rangées chacune de vingt mots (larg. : o m. 92; haut. : o m. 30).

La liste et son titre «*Présenter les offrandes à ton double, père divin Ouaḥ-ab-Ré, porteur, né de* [*Tes*]*-Bastit-perou*» sont orientés ⟵; mais les nécessités typographiques obligent à la publier comme ci-dessous, p. 14.

La plus grande partie de ces mots sont bien connus; quelques-uns seulement sont de lecture douteuse ou d'identification encore incertaine, leur orthographe s'écartant assez sensiblement de ce qu'elle était sur les listes d'offrandes de l'Ancien Empire qui ont servi de modèle.

Selon l'ordre suivi de façon à peu près constante dans ces listes, on a commencé par les huiles et parfums; viennent ensuite les poudres, onguents et fards, puis les substances alimentaires (céréales, pains et gâteaux, viandes et volailles, fruits et légumes, boissons et remèdes), le bois nécessaire à la cuisson des mets, etc.

[1] Les Pyramides donnent le singulier *ton bras*.

[2] Ou peut-être *Horus seigneur de la terre* (—), *des eaux* (▬) *et du désert* (▲▲▲).

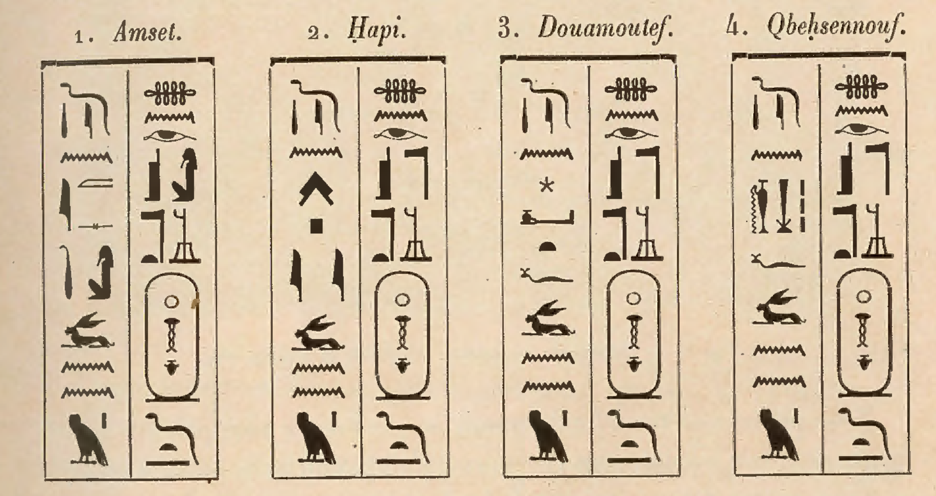
II. — LES OBJETS TROUVÉS DANS LA TOMBE.

Comme il a déjà été dit, du sarcophage de bois il n'a rien été retrouvé, sauf deux des clous en bronze qui servaient à fixer l'une à l'autre ses deux parties.

De la momie ont subsisté seulement les vingt feuilles d'or qui recouvraient les extrémités des doigts des mains et des pieds.

Les vases canopes [1], de hauteur inégale (0 m. 28, 0 m. 32, 0 m. 32 et 0 m. 30) et de largeur également irrégulière (0 m. 11, 0 m. 14, 0 m. 11 et 0 m. 17), sont décorés chacun de deux colonnes verticales d'hiéroglyphes gravés dans le sens ←• et surmontées d'un ciel ⌐¬ :

1. *Amset.* 2. *Ḥapi.* 3. *Douamoutef.* 4. *Qbeḥsennouf.*



Les statuettes funéraires, en terre peinte en bleu pâle, sont toutes du même type et de la même hauteur (0 m. 08); toutes paraissent avoir porté au dos une ligne verticale d'hiéroglyphes gravés, ainsi conçue : (←•) …; mais cette inscription ne s'est conservée que sur environ une vingtaine des statuettes. Fort peu d'entre elles également ont été trouvées entières, car l'humidité prolongée dans laquelle elles ont

(1) *Journal d'entrée* du Musée, nos 50209-50212. Les autres objets trouvés dans la tombe sont inscrits sous les nos 50213 à 50245.

séjourné a rendu la terre extrêmement friable. On voit que, faute de place probablement, le signe 𓊹 a été omis ici dans la titulature du défunt, qui se réduit à *iot nṯr* «père divin».

Les petits objets, retrouvés en assez grand nombre et dont la figure 4 reproduit les plus curieux, sont les suivants :

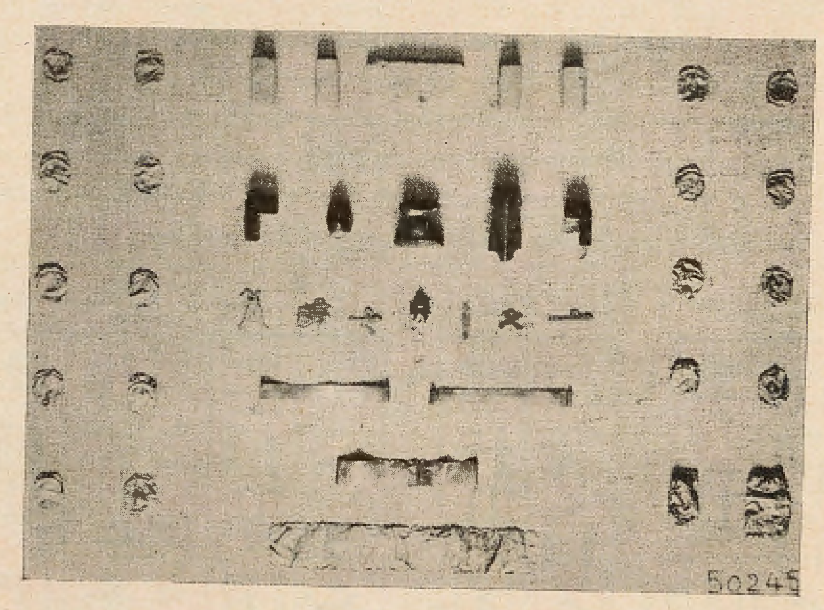


Fig. 4. — Dépôts de fondation, amulettes et feuilles d'or.

Trois petites assiettes à fond arrondi ▬, en faïence bleu pâle (de la même couleur que les statuettes funéraires) (haut. o m. 018, diam. o m. 07);

Cinq autres petites assiettes à fond plat en terre cuite rouge (haut. o m. 02, diamètre variant de o m. 052 à o m. 058);

Six vases allongés en terre cuite rouge (haut. o m. 047 à o m. 055, diam. o m. 03 à o m. 038);

Quinze gobelets ▼ en faïence bleu pâle (décolorée) (haut. o m. 028, diam. o m. 036);

Un vase en albâtre, avec anses (haut. o m. 048); un autre vase en albâtre, avec anses (haut. o m. 05);

Trois vases ⚱ en albâtre (haut. o m. 025, o m. 03 et o m. 032), le plus grand paraissant avoir eu un couvercle en albâtre à tête d'animal

(cynocéphale) et l'un des deux autres un couvercle à tête d'oiseau (faucon?);

Deux vases (?) en cristal de roche de forme ● (haut. o m. 02 et o m. 015);

Un scarabée en hématite, plat en dessous et sans inscription (long. o m. 01);

Un scarabée en faïence bleue, les pattes repliées en dessous du corps et percé d'une bélière (long. o m. 019);

Un chevet en hématite (haut. o m. 015, larg. o m. 017);

Deux équerres de maçon ┏ (amulettes ou dépôts de fondation) (haut. o m. 014 et o m. 013);

Quatre briquettes en albâtre (dépôts de fondation) (haut. o m. 018, larg. o m. 007, épaiss. o m. 004);

Une plaque demi-circulaire en albâtre (dépôt de fondation) (diam. o m. 034, épaiss. o m. 002);

Une amulette 𓊽 en schiste(?) verdâtre (haut. o m. 024);

Une amulette 𓋹 en faïence verte, percée dans sa partie supérieure d'une bélière (haut. o m. 017);

Une amulette 𓎬 en faïence verte (haut. o m. 019);

Deux amulettes représentant un dieu à tête d'animal, debout et adossé à un pilier, et portant à leur sommet une bélière (haut. o m. 03 et o m. 028);

Une amulette en faïence bleue représentant un dieu assis (haut. o m. 012);

Cinq amulettes en forme d'yeux *ouzat* 𓂀, dont trois en faïence bleue, une en verre opaque rouge et une en cornaline (larg. o m. 012, o m. 010, o m. 008, o m. 008 et o m. 006).

Enfin un certain nombre d'objets en or :

1° Une feuille rectangulaire (o m. 095 × o m. 016) (fig. 4, en bas);

2° Trois bandes rectangulaires repliées à chacune de leurs extrémités (o m. 05 × o m. 009, o m. 048 × o m. 006 et o m. 046 × o m. 006);

3° Vingt feuilles arrondies paraissant avoir recouvert les ongles des mains et des pieds de la momie (fig. 4, à gauche et à droite);

4° Une amulette en forme de cœur 𓄣 (haut. o m. 009);

6° Six amulettes diverses (fig. 4, l. 3 en partant du haut).

Parmi ces amulettes, quelques-unes peuvent être identifiées avec celles qui figurent sur la liste dressée par M. H. Schäfer [1] et sur la liste beaucoup plus complète du papyrus Mac Gregor publiée en 1908 par M. Capart [2]. C'est ainsi que le 𓋹 *zba* correspond au n° 23 (p. 17) de la liste Capart, l'œil 𓂀 au n° 52 (p. 19) : 𓆓 𓏏 𓂝, le serpent avec queue allongée et muni d'une bélière au n° 72 (p. 20), le cœur ou vase cordiforme 𓄣 au n° 39 (p. 18).

Ces amulettes, dont la série devait être originairement beaucoup plus abondante que les trop rares spécimens recueillis au cours de la fouille, étaient destinées, à la basse époque, ainsi que l'a montré M. H. Schäfer [3], à remplacer les figures qui, plus anciennement, étaient peintes d'abord sur les parois de la chambre du sarcophage, plus tard sur les cercueils mêmes [4].

H. Gauthier.

---

(1) *Die Entstehung einiger Mumienamulette* (*Ä. Z.*, XLIII, p. 66-70).

(2) *Une liste d'amulettes* (*Ä. Z.*, XLV, p. 14-21, avec 2 planches).

(3) *Loc. cit.*

(4) Cf. Lacau, *Catal. gén. du Musée du Caire, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, pl. XXX-LIV.

STÈLE DE L'AN V DE MÉNEPTAH

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

Des quatre documents connus [1] qui célèbrent la victoire remportée par Méneptah sur les Libyens et leurs alliés, en l'an V de son règne, un seul était resté jusqu'à ce jour inaccessible, — l'inscription dont Maspero avait, en 1883, publié le texte d'après un simple estampage. La stèle, sur laquelle est gravée cette inscription, vient enfin d'entrer au Musée du Caire, après des aventures que je rapporterai brièvement.

Maspero s'était contenté de dire que la stèle avait été trouvée dans le Delta. Breasted, supposant qu'elle provenait des ruines de Benha, lui donna, dans ses *Ancient Records*, le nom de « stèle d'Athribis » [2]. En réalité, d'après le témoignage de nos archives, ce monument fut trouvé, en juin 1882, à Kom el Ahmar, dépendance du village de Choubra Zangui, à 5 kilomètres à l'est de Menouf, chef-lieu de la province de Menoufia [3]. La stèle resta sur place pendant une dizaine d'années, et l'on ne songea à la transporter au Musée du Caire qu'en 1892. On l'embarqua donc sur le canal Bagouriya, mais la barque chavira, le 12 août 1892, à quelque distance de son point de départ, au coude que fait le canal devant le village de Sirs el Layâna. La stèle resta trente-cinq ans au fond du canal, d'où elle émergeait aux basses eaux. Enfin, une équipe d'ouvriers, sous la conduite du reïs Sayed Khalil, retira la pierre du canal, en janvier 1927, et l'amena par chemin de fer au Musée du Caire, où elle est désormais exposée, après avoir été enregistrée sous le n° 50568.

---

(1) Cf. Breasted, *Ancient Records*, III, p. 238-264.

(2) *Ibidem*, p. 253. Breasted ajoutait — en 1906 — que la stèle était « now in Cairo », ce qui était alors tout à fait inexact.

(3) Précisons que le Kom el Ahmar en question est situé à 18 kilomètres à l'ouest de Benha (Athribis), et à 10 kilomètres au sud de Chibin el Kom.

C'est un beau monolithe de granit rose, cintré à sa partie supérieure, haut de 3 m. 50 et épais en son milieu de 0 m. 90. Ayant été fendu en deux dans le sens de la hauteur, il est réduit à une largeur de 1 mètre; intact, il pouvait mesurer 1 m. 65 de large. Des inscriptions couvrent les deux faces, vingt lignes horizontales au recto, vingt et une lignes au verso; de part et d'autre, un tableau occupe le cintre, que borde le disque solaire aux ailes éployées. Enfin, sur la tranche qui subsiste, celle de droite, est gravée une double légende, en deux colonnes verticales.

Les grands textes ont été, comme je l'ai dit, publiés[1] *d'après un estampage* par Maspero[2], qui se rendait compte lui-même qu'une copie faite dans ces conditions ne pouvait être que provisoire. Grâces lui soient rendues néanmoins de n'avoir pas hésité à la publier telle quelle, car la stèle a quelque peu souffert au cours de ses déplacements mouvementés, et bon nombre de signes (particulièrement sur l'arête gauche du recto) ont disparu depuis 1882. Ces signes qu'avait vus Maspero, je les ai, dans la présente édition, placés entre crochets et soulignés [   ], et, dans ma traduction, je les ai considérés comme appartenant véritablement à l'inscription : le rétablissement de mots qui ne se lisent plus aujourd'hui sur la pierre, mais qui s'y lisaient jadis, quand celle-ci était intacte, n'a en aucune manière le caractère d'une restitution conjecturale.

J'ai jugé inutile, sauf rares exceptions, de relever dans mon commentaire les points sur lesquels ma collation de l'inscription ne concorde pas avec les lectures du premier éditeur. J'ai mentionné, à plusieurs reprises, le grand texte gravé par Méneptah sur le mur est de la cour qui précède le VII[e] pylône, à Karnak, et dont la présente inscription est une rédaction abrégée : je l'ai cité d'après l'édition d'E. de Rougé[3]. J'ai fait aussi quelques allusions à la *Stèle d'Israël*, en me reportant à l'édition du *Catalogue général* du Musée du Caire[4]. En traduisant le texte, j'ai eu sous les yeux l'interprétation partielle qu'en a donnée Breasted, dans ses *Ancient Records*[5].

---

(1) Sauf les lignes 17-20 du recto et les lignes 20-21 du verso.

(2) *Aegypt. Zeitschrift*, 1883, p. 65-67.

(3) De Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, p. 179-198.

(4) Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, n° 34025 (verso).

(5) *Ancient Records*, III, § 596-601.

*
* *

Le cintre de la stèle est décoré, sur chaque face, de deux scènes symétriques, gravées dos à dos, où l'on voit le roi, debout, devant une divinité également debout.

Au recto, les divinités sont : à droite Amon-Rê, à gauche (très probablement) Ptah. Amon est coiffé du mortier et des plumes droites; il porte le sceptre de la main gauche et présente de la main droite le glaive (*ḫpš*) au roi qui traîne derrière lui enchaînés six prisonniers. Légendes : au-dessus d'Amon (←•). Au-dessus du roi (•→) ses cartouches, suivis de . — La scène de gauche est incomplète : seul subsiste (en partie) le dieu Ptah, coiffé des deux plumes d'autruche reposant sur le disque et les cornes : la légende a disparu.

Au verso, les dieux sont : à droite Atoum, coiffé du *pshent*, à gauche Harakhte, qui tient en main le glaive. Le roi, coiffé de la couronne bleue (*ḫprš*) et brandissant lui-même le glaive, présente à Harakhte un prisonnier agenouillé qu'il tient par les cheveux. Légendes : au-dessus d'Harakhte (•→). Au-dessus du roi (←•) ses cartouches. — De la scène de droite, seul Atoum subsiste, avec sa légende (←•).

INSCRIPTIONS DU RECTO ET DU VERSO.

RECTO (←•). Voir pl. I.

1 [sic]
2
3
4
5
6
7

La lacune finale ___ de chaque ligne correspond à la partie de la stèle qui a disparu et représente environ les deux cinquièmes de l'inscription originale.

Ligne 1, final, incomplet. — Ligne 2, . Le «coin de terre» ne reproduit pas exactement le déterminatif, qui est moins pointu et plus horizontal (de même aux lignes 4, 7, 8). — On notera, d'autre part, qu'ici et aux lignes 6, 12, 18, les noms des peuples étrangers ne sont pas accompagnés du déterminatif , mais d'un signe que reproduit à peu près (même signe, l. 7). — Ligne 5, final, incomplet. — Ligne 9, final, incomplet. — Ligne 15, , signes très serrés et d'ailleurs très effacés. — Ligne 16, est le dernier groupe de cette ligne dont la lecture soit certaine. — Ligne 18, après le groupe il ne reste que des traces de signes fort douteux. — Lignes 18-20, le nombre des groupes disparus correspond approximativement au nombre des grisés .

VERSO (←). Voir pl. II.

La lacune initiale ___ de chaque ligne correspond à la partie de la stèle qui a disparu et représente environ les deux cinquièmes de l'inscription originale.

Ligne 4, initial, douteux; le signe qui suit, très net, se compose d'une haste verticale finissant par une fourche arrondie (comme celle qui termine le sceptre *wꜣś*). — Ligne 6, initial et sont incomplets, mais pratiquement sûrs : restituer ici le mot [ ] (liste, dénombrement). — Ligne 7, à la fin, la lecture *sic* paraît plus sûre que . — Ligne 10, [ ] , on voit la partie supérieure du signe . — Ligne 13, après la copie de Maspero donne , lecture certainement erronée, car elle ne tient pas compte de qui est sûr : on doit avoir ici, non pas *ḥꜣśt*, mais *ḥꜣśtjw*; il convient donc de rétablir dans la lacune au-dessus de , et par derrière ce signe les trois traits (pas de place pour les déterminatifs habituels, qui d'ailleurs sont parfois omis : cf. par exemple *Admonitions*, 1, 9). — Ligne 16, il ne manque aucun signe à la fin de la ligne : n'est pas accompagné du signe du pluriel. — Ligne 17, le mot du début est complet dans Maspero. — Ligne 19, le déterminatif de paraît être le vase mais n'est pas absolument sûr. — Lignes 19 et 20, encore quelques traces de signes, mais pratiquement inutilisables.

TRADUCTION.

RECTO.

1 An 5, troisième mois de la troisième saison, troisième jour, sous la Majesté de l'*Horus*, taureau puissant, qui se réjouit de la vérité, le roi du Sud et du Nord [. . . . .][1]

2 *les deux maîtresses*, qui exerce (sa) puissance contre le pays des Temhou, roi qui repousse [ses] ennemis [. . . . .]

3 terrassés (*a*) par la crainte qu'il inspire, le roi du Sud et du Nord Bani-rê–Meri-amon, fils de Rê, Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat [. . . . .]

4 [s]es victoires. On parle (*b*) de ses prouesses au pays des Ma[shaouash] [. . . . .]

5 Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat, doué de vie; qui fait que l'Égypte s'abandonne au sommeil (*c*) jusqu'au matin, alors qu'il prend [. . . . .]

6 la terreur, chaque jour, à cause de la crainte qu'il inspire; faisant que les Libyens soient sous la puissance de la terreur qu'il inspire, le roi du Sud et du Nord [. . . . .]

---

[1] [. . . . .] correspondant à du texte indique la partie disparue de la stèle.

7 transformant leurs camps en lieux désertiques (*d*); prenant [. . . . .]

8 toute herbe qui sort de leurs champs. Il n'y a plus un champ qui soit fertile, pour faire vivre [. . . . .]

9 les citernes (*e*), suffoquant comme gens assoiffés, à la manière d'un taureau puissant qui combat sur la frontière (?) [. . . . .]

10 Rê lui-même a proféré des malédictions contre les hommes (*f*), depuis qu'ils ont transgressé [. . . . .]

11 d'une seule bouche. Ils appartiennent au glaive qui est dans la main de Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat, le fils sorti de mon corps, mon [. . . . .]

12 Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat, doué de vie. Les tribus des Libyens sont répandues (*g*) sur les digues, comme des souris [. . . . .]

13 se saisissant d'eux comme des oiseaux de proie : on n'en trouve point qui leur échappe (*h*). La place de [. . . . .]

14 comme Sekhmet. Ses flèches ne manquent pas le but dans le corps de ses ennemis. Quiconque reste (*sp nb*) parmi eux [. . . . .]

15 ils vivent d'herbes, comme les bestiaux. Or, c'est (*i*) le maître des dieux, chef de Thèbes, qui [. . . . .]

16 son fils qu'il aime, se réjouissant en son nom — . . . . [. . . . .]

17 fils de Rê, Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat. Voici que fit (?) Amon-Rê, maître des trônes du Double Pays, [résidant dans] Karnak — [. . . . .]

18 massacrer (?) les peuplades du désert . . . . . . — — — — [. . . . .]

19 Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat — — — — — — — [. . . . .]

20 il se — là — — — — — — — [. . . . .]

(*a*) *pḫd*, le même mot dans la *Stèle d'Israël*, l. 26.

(*b*) Cf. *Stèle d'Israël*, l. 21 : « on parle des victoires que Méneptah a remportées parmi les Tehennou ».

(*c*) Littéralement : « donnant l'Égypte à son (*st*) sommeil ». Pour l'idée,

comparer inscr. de *Karnak*, l. 5 : «il fait que les peuples soient libres de soucis et dorment (pendant que sa terreur se répand)».

(*d*) Cf. inscr. de *Karnak*, l. 4 : .

(*e*) Noter les déterminatifs du mot *ḫnmt*, dont qui indique qu'il s'agit de citernes construites en maçonnerie. La lacune empêche de préciser le sens exact de la phrase, mais il convient de rappeler que dans la *Stèle d'Israël*, l. 23, il est question de citernes que les victoires de Méneptah ont permis de rouvrir (sans doute pour l'usage des Égyptiens qui «suffoquaient, assoiffés»).

(*f*) orthographe curieuse, qu'il est difficile d'expliquer *en l'absence d'un suffixe* : on sait que, dans le néo-égyptien, la finale *t* des noms féminins, affaiblie ou disparue dans la prononciation, peut être répétée devant les suffixes sous la forme (Erman, *Neuaeg. Gramm.*, § 15). Il en va de même des collectifs à terminaison féminine : «leurs biens» (*Pap. Harris*, 75, 5), «tous ses hommes» (*Pap. Sallier*, IV, 13, 4). Mais dans la présente inscription n'est pas suivi d'un suffixe, et demeure donc énigmatique. (On remarquera d'ailleurs qu'au verso, l. 2, on a l'orthographe , sans intercalation de entre le nom et le suffixe.)

(*g*) *ḥ꜡nr*, le même verbe et la même image dans l'inscription de *Karnak*, l. 74 : «tu as fait qu'ils soient comme des sauterelles car toute route est parsemée de leurs [corps]».

(*h*) L'emploi de *wḫj* aux lignes 13 et 14 est remarquable. Ce verbe peut, comme on sait, signifier soit «échapper à (*m*)», soit «échouer, manquer le but». Or, à la ligne 13, *wḫj* est employé dans la première de ces acceptions : *bw gm(w) wḫj im·sn* «point n'est trouvé qui leur échappe (aux oiseaux de proie)», et il est déterminé par la jambe pliée et les deux jambes marchant . A la ligne 14, il s'applique à des flèches qui «ne manquent pas le but», et il a, dans ce cas, comme déterminatifs, l'«oiseau du mal» et le bras armé .

(*i*) qui précède est sans doute pour (mettant en relief le sujet qui suit).

VERSO.

1 [.........] [1] Oup-to (*a*), le roi du Sud et du Nord Ba-ni-rê–Meri-amon, fils de Rê, Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat, lion au regard perçant, plein de fureur

2 [.........] ... au sujet de ses (*śt*) gens. Les Neuf-Arcs sont devant lui comme des femmes de harem (*b*), le roi du Sud et du Nord, Ba-ni-rê–Meri-amon, fils de Rê, Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat, couronné

3 [.........] se plaisant à voir les victoires, (consistant) en ce qu'apporte son vaillant glaive; faisant que ses courtisans les voient

4 [.........] ... comme des prisonniers (*c*); les deux rives sont derrière eux applaudissant; l'Égypte est en fête (*d*)

5 [.........] les Mashaouash anéantis pour l'éternité par la force du courageux guerrier, le taureau puissant qui dompte les Neuf-Arcs

6 [.........] Dénombrement (*śḥw*) des prisonniers qu'a apportés le vaillant glaive de Pharaon, vie, santé, force, parmi les ennemis de Libye

7 [.........] qui (étaient) dans la partie (*e*) ouest (du Delta), qu'ont donnés Amon-Rê roi des dieux, Atoum seigneur des deux pays de On, Harakhte, Ptah-au-sud-de-son-mur seigneur de Memphis, et Soutekh

8 [......... au roi] Ba-ni[-rê–Meri-amon], fils de Rê, Meri-ni-ptah–Hotep-hi-maat; et des (*f*) massacrés, qui furent transformés en monceaux de cadavres (*g*), entre le château (*pr-mꜣ*) de

9 [Meri-ni-ptah (*h*).........], qui est dans Per-ire, et la montagne de Oup-to (*i*). Liste de ces gens :

Enfants du misérable chef ennemi des Libyens

10 [.........] 6 hommes.

Enfants des chefs, frères du misérable chef ennemi de Libye, massacrés, amenés comme (?) le

11 [.........] des familles (?) (*j*) de Libye, massacrés, dont les phallus ont été apportés, 6200 hommes (*k*).

12 [.........] ... des familles de Libye, massacrés, dont les phallus ont été apportés, [—] hommes.

---

[1] [.........] correspondant à du texte indique la partie disparue de la stèle.

13 [..........] ... 200 hommes.

Akouaysh (*l*), les gens des pays (*ḫ3sṯjw*) de la mer, qu'avait amenés le misérable chef

14 [..........et dont furent apportées] les mains, 1213 hommes (*m*).

Shakelash, 200 hommes.

Tourash, 722 hommes (*n*).

15 [..........] — — — — 10 [+*x* hommes].

Total, Libyens et Shardanes massacrés [—] hommes.

16 [..........] — — — — — 32 hommes.

Femmes du misérable chef de Libye, [—] femmes (*o*).

17 [..........] — — — — — ennemis de Libye, différentes têtes (?) (*p*), 9200.

18 [..........] — — — — 8224.

Arcs — — 1000 [+*x*] (*q*).

19 [..........] — — — — vase *qebet*, 1 (*r*); vases *tebou* (*s*) en or, 20 [+*x*] — — — —

20 [..........] — — — Maza (?) — — — — — —

21 [..........] — — 1590 (*t*) ... — — — — —

(*a*) La montagne de Oup-to : cf. ci-après, l. 9 et note (*i*).

(*b*) *ḫnrt*, rien de plus méprisant que cette épithète qui assimile des guerriers à de faibles femmes.

(*c*) Je ne connais pas par ailleurs le mot qui paraît bien être un dérivé, sinon une forme développée, du verbe *šnḥ* (lier).

(*d*) Cf. *Stèle d'Israël*, l. 21 : «une grande joie est née en Égypte, des acclamations viennent des villes de Tomeri».

(*e*) Le même mot *rwd* dans l'inscription de *Karnak*, l. 30. Cf. aussi *Pap. Harris*, 77, 1. Ce mot ne s'emploie qu'en parlant du Delta, dont les deux parties sont appelées *rwd* de l'Est et *rwd* de l'Ouest (cf. Breasted, *Ancient Records*, p. 238, note *a*).

(*f*) C'est-à-dire : et dénombrement des massacrés.

(*g*) au lieu de (monceaux de cadavres). Le graveur a mal lu le texte hiératique qu'il transcrivait et a confondu et . Pour l'expression *irj m iwn*, voir, par exemple, *Pap. Harris*, 77, 3.

(*h*) Cf. inscr. de *Karnak*, l. 49 : etc.

(*i*) Expression géographique qu'on traduit parfois «Cornes de la terre», mais dont le sens paraît être plutôt «Commencement de la terre» ou «Ouverture de la terre». Elle désigne le plus souvent l'extrême frontière méridionale de l'Égypte, l'Éthiopie, mais elle peut désigner aussi n'importe laquelle des frontières de l'Égypte : ici, elle s'applique évidemment à la frontière ouest du Delta. Cf. Gardiner, *Journal Egypt. Archæol.*, V, 1918, p. 135; Gauthier, *Dict. des noms géogr.*, I, p. 194.

(*j*) Le fait que le signe subsiste devant rend très vraisemblable l'hypothèse de Breasted (*Ancient Records*, III, p. 255, note *e*) que le mot initial devait être «famille» (). Cf. ligne 12, où le mot se rencontre.

(*k*) L'inscription de *Karnak*, l. 51, porte 6359 hommes.

(*l*) Cf. inscr. de *Karnak*, l. 52. Il s'agit sans doute des *Achéens*.

(*m*) est sûr, et je crois voir en outre la partie supérieure des trois traits, chiffre des unités. Ne tenant pas compte du signe du pluriel qui suit (cf. l. 16), le nombre serait donc 1213, non pas 2201 (Maspero).

(*n*) L'inscription de *Karnak*, l. 53, au lieu de ces deux derniers nombres, a respectivement 222 et 742.

(*o*) L'inscription de *Karnak*, l. 57, donne ici 12 femmes.

(*p*) Le texte est parfaitement sûr. Il est difficile de comprendre au sens de «nez» (*fnd*) : «nez divers» ne présente pas grand sens. La mutilation du nez était plutôt une pénalité civile; aux vaincus de la guerre morts sur le champ de bataille, on coupait les mains, les oreilles, le phallus, mais non pas, que je sache, le nez. Je suppose donc que est une erreur du graveur pour «tête». S'agit-il de têtes de bétail? Le nombre me paraît bien être 9200, non pas 9300 (le signe n'est répété que deux fois et la ligne est complète).

(*q*) La copie de Maspero donne 2000, mais on ne voit plus sur la stèle, aujourd'hui, qu'une seule fois le signe [hiéroglyphe].

(*r*) [hiéroglyphes] très probablement pour [hiéroglyphes], nom d'un vase (*ḳbt* et *ḳbw*) qu'on trouve souvent associé, comme ici, à l'autre espèce de vase appelée *ṯbw* (cf. Gardiner, dans *Theban Ostraca,* Toronto 1913, p. 9).

(*s*) Les vases *ṯbw* figurent aussi dans l'inscription de *Karnak,* l. 61 : mais là ils sont en argent, non en or.

(*t*) 1590, ou davantage, le nombre des unités de mille pouvant être plus élevé (ce dont la lacune ne nous permet pas de nous rendre compte).

LÉGENDES SUR LA TRANCHE DE DROITE.

Elles sont disposées en deux colonnes gravées parallèlement :

1 (→) [hiéroglyphes]

2 (←) [hiéroglyphes]

Chacune des légendes devait se terminer par le participe *mrj* : «aimé d'Atoum, seigneur des deux pays de On» et «aimé de Ptah-Tatenen».

G. Lefebvre.

A

GREEK EPITAPH FROM SAQQARAH

(Peek, Grab-Epigr. (1955) 1843; gr. Grabgedichte (1960) 427)

BY

C. C. EDGAR. (cf. pl. à la fin du vol.)

Mr. Firth has kindly allowed me to publish here a metrical epitaph of some little interest, which he found at Saqqarah during his excavations in the neighbourhood of the pyramid of Teta. The tomb, of which no other traces were identified, belonged to a certain Heras, a citizen of Memphis and, according to the poet, a very eminent one. We learn from the text that it had been surmounted by a lion carved in stone, — one of the motley monuments that in later times met the eye of the pilgrim ascending the dromos of the great Serapeum. The use of the lion as a funeral emblem was not uncommon in Greek lands; see the references given by Collignon in *Strena Helbigiana,* p. 41. And if we cannot claim originality for the representation, still more decidedly is the epitaph itself a copy of an old poetical theme. It takes the well-known form of a dialogue between the funeral monument, in this case the stone lion, and the passer-by. The writer was no doubt acquainted with the epitaph of Antipater Sidonius (*Anth.,* VII, 426), which begins : *εἰπέ, λέον, φθιμένοιο τίνος τάφον ἀμφιβέβηκας*; indeed his two last lines are a still clearer echo of an ending employed by the same poet (*Anth.,* VII, 164) :

ἔλθοι ἐς ὀλβίστην πολιὴν τρίχα. — καὶ σύν, ὁδῖτα,
οὔριον ἰθύνοι πάντα Τύχη *βίοτον.*

But he treats the theme in a more prosaic manner than the old epigrammatist. The opening is almost comical, — the astonishment of the traveller at hearing a stone lion speak and his desire for an explanation. The lines that follow are packed with vague epithets which tell us nothing

definite about Heras, though presumably the funeral emblem was intended to indicate that he possessed the courage and vigour of the king of beasts. In the last four lines the traveller breaks off his conversation with the lion and addresses the spirit of the dead man.

As will be seen from the photograph, the inscription is of the Roman period, but I am unable to date it closely. The author's punctuation has been carefully followed by the stone-cutter. A double dot like a colon : marks the division between each two speeches in the dialogue, while a medial dot serves the purpose of our comma and indicates a pause in the middle of a sentence. There is also a paragraphus below each line in which a new speech begins. Diacritical dots are used to indicate not only a diæresis, but also an initial ι or υ (see ὑποχθονίου in l. 4). The verses are ruled by engraved lines, some of which are not exactly parallel, and two vertical lines mark the beginning of the hexameters and pentameters respectively.

> σῖῆθι φίλον παρὰ τύμβον ὁδοιπόρε. — τίς με κελεύει; —
> φρουρὸς ἐγώ σε λέων. — αὐτὸς ὁ λαΐνεος; —
> αὐτός. — φωνήεις πόθεν ἔπλεο; — δαίμονος αὐδῆι
> ἀνδρὸς ὑποχθονίου. — τίς γὰρ ὅδ' ἐσῖὶν ἀνὴρ
> ἀθανάτοισι θεοῖσι τετιμένος ὥσῖε δύνασθαι
> καὶ φωνὴν τεύχειν ὧδε λίθωι βροτέην; —
> Ἡρᾶς Μεμφίτης οὗτος, φίλε, κύδιμος ἥρως,
> ὁ σθεναρός, πολλοῖς ἔξοχος, εὐρυβίης,
> γνώριμος ἐνδαπίοισι καὶ ἀνδράσι τηλεδαποῖσιν
> εἵνεκ' ἐϋφροσύνης, εἵνεκεν ἀγλαΐης,
> ὠκύμορος, τὸν ἔκλαυσε πόλις, τὸν ἔθαψαν ἑταῖροι·
> ἦ γὰρ ἔην πάτρης ἄνθος ἐϋσῖεφάνου. —
> δακρύω μὰ σέ, δαῖμον, ἐπεὶ κλύον ὅσσ' ἀγορεύει
> θὴρ ὅδε. — μὴ πηοῖς, ὦ ξένε, δακρυχέοις. —
> ἔλθοι ἐς αἰῶνα κλυτὸν οὔνομα. — καὶ σὲ φυλάξει
> δαίμων καὶ σώσει πάντα Τύχη βίοτον.

C. C. Edgar.

LES ANIMAUX
CONSACRÉS
À LA DIVINITÉ DE L'ANCIENNE LYCOPOLIS

PAR

M. CLAUDE GAILLARD

DIRECTEUR DU MUSÉUM DE LYON.

Les deux crânes de canidés momifiés, dont M. P. Lacau, Directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte, a bien voulu me confier l'examen, étaient accompagnés des indications suivantes :

« Ces crânes semblent appartenir à des animaux consacrés à *Oupouaouat*, qui est le dieu-loup de l'ancienne Lycopolis. Ils ont été trouvés à Assiout, en 1922, dans la tombe connue sous le nom de tombe de l'Abattoir (el-Salakhana). »

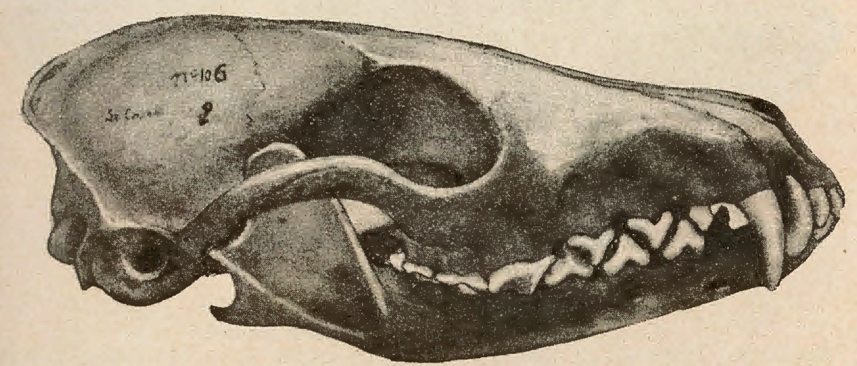


Fig. 1. — *Vulpes ægyptiaca*. Renard des environs du Caire. Crâne n° 106. 3/4 grandeur naturelle (Muséum de Lyon).

L'identification de ces crânes offre un grand intérêt égyptologique, puisqu'elle doit faire savoir si les animaux consacrés à la divinité d'Assiout, l'ancienne Lycopolis, étaient des loups, des renards, des chiens ou des chacals.

La présente notice a donc pour objet de déterminer l'espèce zoologique à laquelle appartiennent ces deux crânes.



Fig. 2. — Canidé momifié de la tombe d'Assiout.
Crâne n° 1, vu de profil. 2/3 grandeur naturelle.

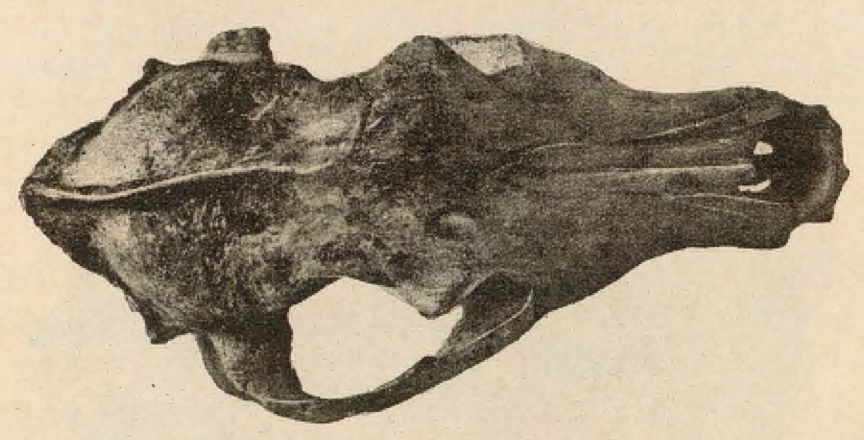


Fig. 3. — Canidé momifié de la tombe d'Assiout.
Crâne n° 1, vu par-dessus. 2/3 grandeur naturelle.

L'étude de la faune momifiée de l'ancienne Égypte [1], entreprise il y a quelques années au Muséum de Lyon, a permis de réunir dans cet établissement de très nombreux squelettes et crânes d'animaux de l'antique

[1] L. Lortet et C. Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte* (dans *Archives du Muséum de Lyon,* séries 1 à 5. Lyon, 1905 à 1909).

Égypte. Grâce à ces précieux documents de comparaison, il est possible d'identifier la plupart des restes osseux découverts dans les monuments pharaoniques.



Fig. 4. — Canidé momifié de la tombe d'Assiout.
Crâne n° 2, vu de profil. 2/3 grandeur naturelle.

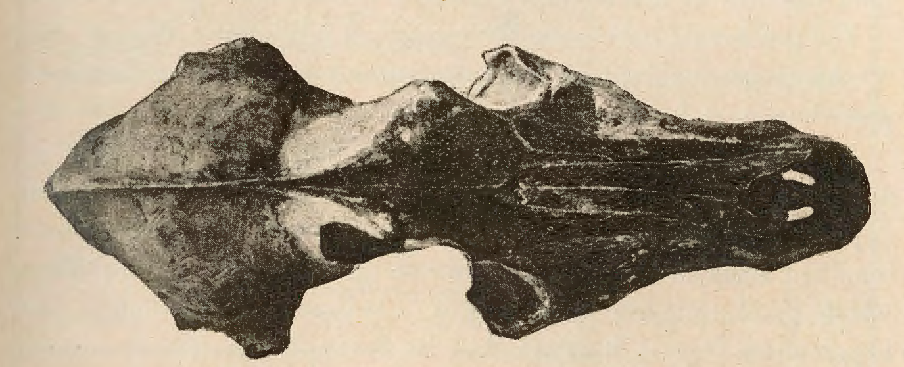


Fig. 5. — Canidé momifié de la tombe d'Assiout.
Crâne n° 2, vu par-dessus. 2/3 grandeur naturelle.

Dans cette note nous examinerons brièvement la forme et les dimensions des deux crânes, puis nous indiquerons les rapports et les différences qu'ils présentent respectivement avec des têtes osseuses de renards, de loups, de chiens et de chacals.

Nous devons noter tout d'abord que le groupe des renards se distingue facilement du groupe des chiens, des chacals et des loups. Chez ceux-ci, la ligne supérieure du front fait avec le museau un angle plus ou moins

grand, tandis que chez les renards (fig. 1), la ligne du museau se continue dans un même plan avec celle du front.

Les crânes découverts à Assiout ayant tous les deux un front saillant, comme le montrent les photographies ci-jointes, ne se rapportent point à des renards. L'exposé de leurs particularités morphologiques va nous indiquer s'ils appartiennent à des loups, des chiens ou des chacals.

Ces deux têtes osseuses de canidés ne sont pas en très bon état de conservation : elles sont l'une et l'autre privées de leur mâchoire inférieure.

Le crâne marqué n° 1 est le mieux conservé. Il possède sa double rangée dentaire, excepté la canine gauche, deux incisives et les deux prémolaires antérieures qui ne sont représentées que par leurs alvéoles. L'arcade zygomatique gauche est entièrement brisée, mais la droite est intacte. Ce crâne, vu de profil, a le front fortement saillant (fig. 2). La longueur de la face, mesurée de la suture fronto-nasale aux alvéoles des incisives, est un peu plus courte, 90 millimètres, que la longueur du crâne, prise du bord supérieur du trou occipital à la suture fronto-nasale, 95 millimètres.

Vue par-dessus, cette même tête osseuse est relativement allongée (fig. 3); néanmoins son front est très large, surtout au niveau des apophyses postorbitaires et dans la région interorbitaire.

Le second crâne est bien différent de celui qui précède. Le crâne n° 2, au lieu d'être de couleur jaune brunâtre comme le n° 1, est gris noirâtre et paraît avoir subi l'action du feu. En outre, il est très détérioré : la dentition fait complètement défaut, de même que les arcades zygomatiques. Vue de profil, cette tête osseuse (fig. 4) a le front moins proéminent que la précédente (fig. 2). Pourtant, dans les deux spécimens, les dimensions relatives de la face et de la capsule céphalique offrent les mêmes proportions : la longueur de la boîte cranienne est toujours un peu plus grande que la longueur de la région faciale.

Vu par-dessus, le crâne n° 2 est long comme le crâne n° 1, mais son front, mesuré entre les orbites, est beaucoup plus étroit (fig. 5). Par l'étroitesse et la faible saillie du front, la tête osseuse n° 2 appartient au groupe des chacals. Elle est bien différente du crâne n° 1 dont les particularités morphologiques se rapportent à celles du groupe des chiens.

Dans le tableau suivant sont indiquées les principales dimensions des deux crânes de canidés trouvés à Assiout, comparativement avec les men-

surations de trois crânes se rapportant : 1° au chien errant (*canis familiaris*) de l'ancienne Égypte; 2° à un chacal momifié (*canis lupaster*) d'Assiout; 3° à un loup (*canis lupus*) de la faune actuelle de France. Ces trois crânes font partie de la collection du Muséum de Lyon.

	CRÂNES DE CANIDÉS DE LA TOMBE D'ASSIOUT.		CRÂNES DE CANIDÉS DU MUSÉUM DE LYON.		
	CRÂNE N° 1.	CRÂNE N° 2.	CHIEN ERRANT (1) *CANIS FAMILIARIS* ASSIOUT, N° 102.	CHACAL (2) *CANIS LUPASTER* ASSIOUT, N° 100.	LOUP (3) *CANIS LUPUS* FRANCE, N° 69.
	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.
Longueur basilaire de la tête osseuse, du bord inférieur du trou occipital, au bord alvéolaire des incisives	157	152	156	149	210
Longueur du crâne, du bord supérieur du trou occipital, à la suture fronto-nasale	95	89	97	86	121
Longueur de la face, de la suture fronto-nasale au bord alvéolaire des incisives médianes	90	83	92	85	127
Hauteur du crâne, du basisphénoïde à la partie supérieure du crâne sur la crête sagittale	54	52	53	49	72
Plus grande longueur des os du nez	68	61	67	63	89
Plus grande largeur des os du nez	16	15	14	15	23
Diamètre bi-auriculaire sur les orifices auriculaires	56	57	56	55	68
Diamètre bi-orbitaire, sur les apophyses postorbitaires	57	41	52	42	71
Diamètre interorbitaire minimum	40	30	37	30	52
Diamètre bizygomatique maximum	100	»	98	90	139
Longueur de la voûte palatine	82	81	81	78	109
Largeur de la voûte palatine, entre la carnassière et la première tuberculeuse	48	46	46	48	63
Longueur totale des molaires supérieures	60	60	65	63	83
Longueur des deux tuberculeuses supérieures	18	19	19	20	23
Longueur de la carnassière supérieure	16	17	17	17,5	24
Largeur de la carnassière supérieure	9	9	9	9	11

(1) Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 5e série (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. X, p. 286, fig. 206 et 207, Lyon, 1909).

(2) Lortet et Gaillard, *loc. cit.*, 5e série (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. X, p. 271, fig. 196 et 197, Lyon, 1909).

(3) Lortet et Gaillard, *loc. cit.*, 1re série (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. VIII, p. 16, Lyon, 1903).

Les mensurations du tableau précédent sont très démonstratives. D'une part, elles indiquent nettement à quelles races de chiens et de chacals appartiennent les deux crânes trouvés à Assiout. D'autre part, elles font apparaître les différences craniologiques importantes, qui séparent le loup de tous les canidés sauvages ou domestiques de la vallée du Nil.

Le loup ne diffère pas seulement des chiens et des chacals par sa grande taille ou sa physionomie extérieure; il s'en distingue surtout par sa dentition et par les proportions de sa tête osseuse.

Dans le crâne de loup, la longueur de la face est notablement plus grande, 127 millimètres, que la capsule céphalique, 121 millimètres, tandis que chez les chiens, les chacals, de même que chez les renards, la proportion est toujours inverse : la boîte cranienne est toujours plus grande que la région faciale. En outre, la dentition du loup est bien distincte également : chez celui-ci la carnassière supérieure est un peu plus développée, 24 millimètres, que les deux tuberculeuses réunies, 23 millimètres, alors que chez les chacals, les chiens et les renards, les deux tuberculeuses sont, au contraire, toujours plus grandes que la carnassière.

D'après ces diverses proportions, le loup accuse un régime très carnivore. Il apparaît comme un type archaïque bien différent des canidés de la vallée du Nil. Parmi ceux-ci les chiens, les chacals et les renards forment un groupe assez homogène, dans lequel les chacals paraissent intermédiaires entre les renards et les chiens.

L'examen comparatif de notre tableau de mensurations montre que les deux crânes d'Assiout n'ont aucune ressemblance avec le crâne de loup. Voici à quelles races de chiens et de chacals ils se rapportent.

Le crâne n° 1, par l'ensemble de ses caractères morphologiques, la proéminence et la forte largeur de son front, est identique à celui du chien errant à robe noire, n° 102, dont le squelette entier, extrait d'une momie, a été étudié au Muséum de Lyon [1].

Par ses principales dimensions, et notamment par l'étroitesse de son frontal, le crâne n° 2 est semblable à celui de *canis lupaster,* le chacal

[1] Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte,* 5e série (dans *Archives du Muséum de Lyon,* t. X, p. 286, fig. 206 et 207, Lyon, 1909).

dont la tête osseuse, n° 100, a été trouvée à Assiout et décrite parmi les documents relatifs à la faune momifiée de l'ancienne Égypte.

Les renseignements fournis par les mensurations de ces diverses têtes osseuses, sont confirmés en grande partie par l'examen de leurs photographies.

Nous reproduisons, figure 6, la vue de profil du crâne de chien errant à pelage noir, dont les dimensions sont indiquées sous le n° 102 du tableau précédent. Comme on le voit en comparant la figure 6 à la figure 2,

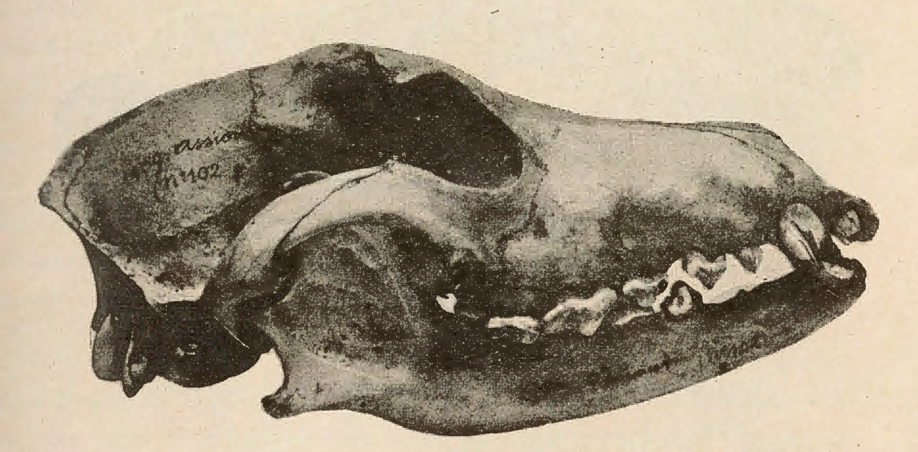


Fig. 6. — *Canis familiaris.* Chien errant. Assiout.
Crâne momifié n° 102. 2/3 grandeur naturelle (Muséum de Lyon).

ce sont les mêmes proportions et les mêmes formes de la capsule céphalique, de la face et de la dentition. D'après l'ensemble de ses particularités craniennes, la tête osseuse n° 1 appartient donc, comme celle du n° 102, à *canis familiaris,* le chien errant de l'Égypte, la race reconnue le plus fréquemment parmi les animaux momifiés provenant d'Assiout.

En ce qui concerne le deuxième crâne de canidé trouvé dans la tombe d'Assiout, la comparaison de sa photographie (fig. 4) avec celle de *canis lupaster* (fig. 7) fait apparaître, entre les deux documents, une différence importante dans la structure de l'os frontal. En effet, tandis que chez *canis lupaster* (fig. 7), le front faiblement saillant rappelle un peu celui du renard d'Égypte (fig. 1), le crâne n° 2 de la tombe d'Assiout (fig. 4) se rapproche plutôt de celui de *canis familiaris.*

Ainsi, ce deuxième crâne, par son front étroit, par les diverses proportions de la capsule céphalique et des os de la face, est semblable à celui de *canis lupaster;* mais par la saillie relativement forte de son front, il accuse une parenté avec le chien errant d'Égypte, dont il a d'ailleurs les mêmes dimensions. Ce crâne représente donc un individu issu très probablement du croisement de *canis lupaster,* le petit chacal égyptien, avec

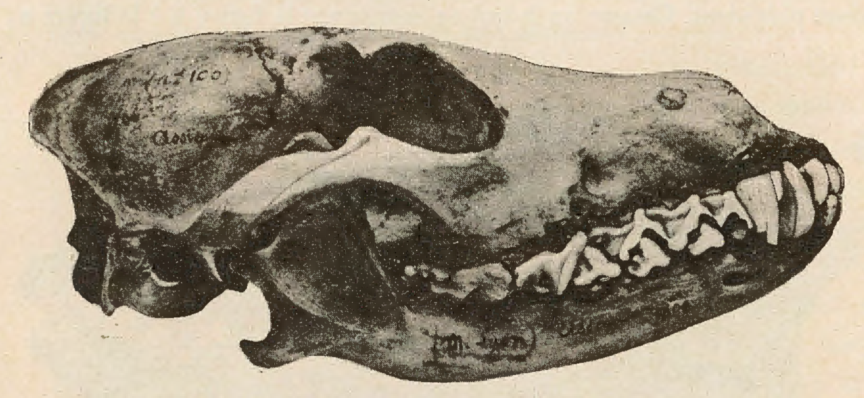


Fig. 7. — *Canis lupaster.* Assiout.
Crâne momifié n° 100. 2/3 grandeur naturelle (Muséum de Lyon).

canis familiaris, le chien errant ou demi-sauvage de l'Égypte. Ce crâne appartient à la race reconnue par Hilzheimer [1] sous le nom de *canis lupaster domesticus.*

On sait que des croisements entre diverses espèces de chacals et le chien indigène, errant ou demi-sauvage, de l'Égypte, ont été fréquemment signalés par les naturalistes. Si, dans notre étude sur *la faune momifiée de l'antique Égypte,* nous n'avons pas cru pouvoir distinguer des races domestiques issues du croisement des chacals égyptiens, *canis lupaster, canis sacer* et *canis dœderleini,* avec le chien errant de l'Égypte, c'est parce que de nombreux documents nous ont montré qu'il existe également des formes intermédiaires entre ces différentes races.

Lorsque l'étude des canidés, au lieu d'être limitée à l'examen des crânes,

[1] Hilzheimer, *Beitrag zur Kenntniss der nordafrikanischen Shakale,* etc. (dans *Zoologica,* Heft 53, XX. Band, p. 94, taf. IX et X, fig. 19, Stuttgart, 1908).

est étendue au squelette entier, on a très souvent à constater, sur le même individu, l'influence combinée des diverses espèces de chacals qui vivent en bordure de la vallée du Nil.

En résumé, les deux crânes recueillis par le Service des Antiquités de l'Égypte, dans un ancien tombeau d'Assiout, n'ont aucun rapport ni avec les renards, ni avec les loups; ils se rapportent, l'un à *canis familiaris,* le chien errant indigène ou demi-sauvage de l'Égypte, l'autre à *canis lupaster domesticus,* c'est-à-dire au croisement du petit chacal égyptien, *canis lupaster,* avec le chien errant de l'Égypte.

Les caractères physiques de ces deux races de canidés sont les suivants :

1° Chien errant en Égypte. — Type de taille plus faible que le chien marron de Constantinople. Sa tête est allongée, forte par rapport au corps. Son crâne présente un angle orbitaire faible qui rapproche cette race des chacals. Les oreilles sont droites et pointues, plutôt courtes. La queue est pendante, longue et touffue. Son poil est le plus souvent court et raide, hérissé, roux plus ou moins foncé, quelques rares individus sont noirs.

2° Canis lupaster. — Ce petit chacal a la même taille environ que le chien errant. Sa couleur générale est gris jaunâtre. Les oreilles, droites et pointues, sont plus longues que celles du chien errant de l'Égypte. Sa queue courte et touffue, porte une tache rousse à une faible distance de la base. Les membres, la poitrine et le ventre sont de couleur isabelle. Les particularités physiques de *canis lupaster domesticus* sont des plus variables : elles rappellent plus ou moins, tantôt celles du chien errant, tantôt celles du chacal, *canis lupaster* typique.

Quelques égyptologues feront observer que les auteurs classiques n'ont jamais rangé le chacal parmi les animaux sacrés. Mais il semble évident que, par analogie avec ce qu'ils savaient des animaux de l'Europe, les anciens donnaient le nom de loup aux canidés qui n'étaient ni des renards, ni des chiens.

Les auteurs classiques confondaient probablement sous le nom de « loups d'Égypte » non seulement le petit chacal, *canis lupaster,* qui n'est pas plus grand que le chien errant, mais aussi *canis sacer* et *canis dœderleini,* dont la taille, sans être aussi forte que celle du loup d'Europe, est cependant plus élevée que celle du chien commun de l'Égypte.

Les anciens ont donné le nom de Cynopolis (la ville du chien) à la ville où l'on adorait Anubis, et celui de Lycopolis (la ville du loup) à la ville où l'on adorait Oupouaouat, dieu analogue à Anubis, mais plus ancien. Cynopolis est aujourd'hui Sheikh-Fadl, Lycopolis est Assiout, et dans ces deux localités on a trouvé, en très grand nombre, des momies se rapportant à *canis familiaris*, le chien errant de l'Égypte.

Selon les égyptologues [1], l'animal d'Anubis est généralement représenté accroupi, celui d'Oupouaouat est ordinairement figuré debout. Le premier, d'après Ed. Meyer [2], serait un chien, le second serait un loup. En réalité, les Égyptiens semblent, au moins à l'époque classique, avoir donné la même forme et la même couleur aux deux animaux. Debout ou accroupi, dessiné ou sculpté, l'animal d'Anubis ou d'Oupouaouat est toujours entièrement peint de couleur noire.

Si nous constatons qu'en Égypte il n'existe aucun loup à proprement parler, aucun chacal noir, aucun renard noir, et que le chien errant n'y est noir que très exceptionnellement, si nous remarquons enfin que les deux crânes trouvés à Assiout par le Service des Antiquités, de même que les nombreux canidés momifiés étudiés au Muséum de Lyon, se rapportent à peu près exclusivement à des chiens de la race errante et à des individus issus du croisement de cette race avec le petit chacal de l'Égypte, on est conduit à penser que les animaux sacrés d'Oupouaouat, la divinité de l'ancienne Lycopolis, étaient choisis parmi les chiens errants ou demi-sauvages dont la robe, la physionomie générale, la gracilité des membres, le port des oreilles, présentaient le plus de ressemblance avec les canidés sauvages et la figure conventionnelle de la divinité.

Cl. Gaillard.

Lyon, le 24 décembre 1926.

[1] V. Loret, *Préface à la faune momifiée de l'ancienne Égypte*, par L. Lortet et C. Gaillard, 1re série, p. v (dans *Archives du Muséum de Lyon*, t. X, Lyon, 1905).

[2] Ed. Meyer, *Die Entwickelung der Kulte von Abydos und die sogenannten Schakalsgötter* (dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache und Altertumskunde*, t. XLI, 1904, p. 97-107).

RAPPORT SUR UNE FOUILLE

FAITE DU 14 AU 20 FÉVRIER 1927

DANS LA NÉCROPOLE DE HÉOU

PAR

M. JEAN CAPART

DIRECTEUR DE LA FONDATION ÉGYPTOLOGIQUE REINE ÉLISABETH.

Depuis plusieurs années, un notable de Héou déclarait connaître l'emplacement d'un tombeau près du *deir* copte. Des témoignages concordants démontraient que des fouilleurs clandestins avaient mis au jour un escalier, et certains même affirmaient qu'il y avait des figures et des inscriptions. La chose méritait vérification. Grâce à l'obligeance du Service des Antiquités, qui voulut bien mettre à notre disposition un de ses inspecteurs, Hakim effendi Abou Seif, le problème posé par ces renseignements indigènes a été rapidement résolu.

Dès le début de la fouille, on a retrouvé, en effet, l'escalier qui conduisait à l'entrée d'une galerie creusée dans le *gebel*, entièrement remplie de sable. L'escalier faisait partie d'une petite construction de pierres, presque complètement détruite par les habitants de la région voisine. Il ne reste qu'une partie des fondations et un seul morceau de mur dont le soubassement est sculpté en relief.

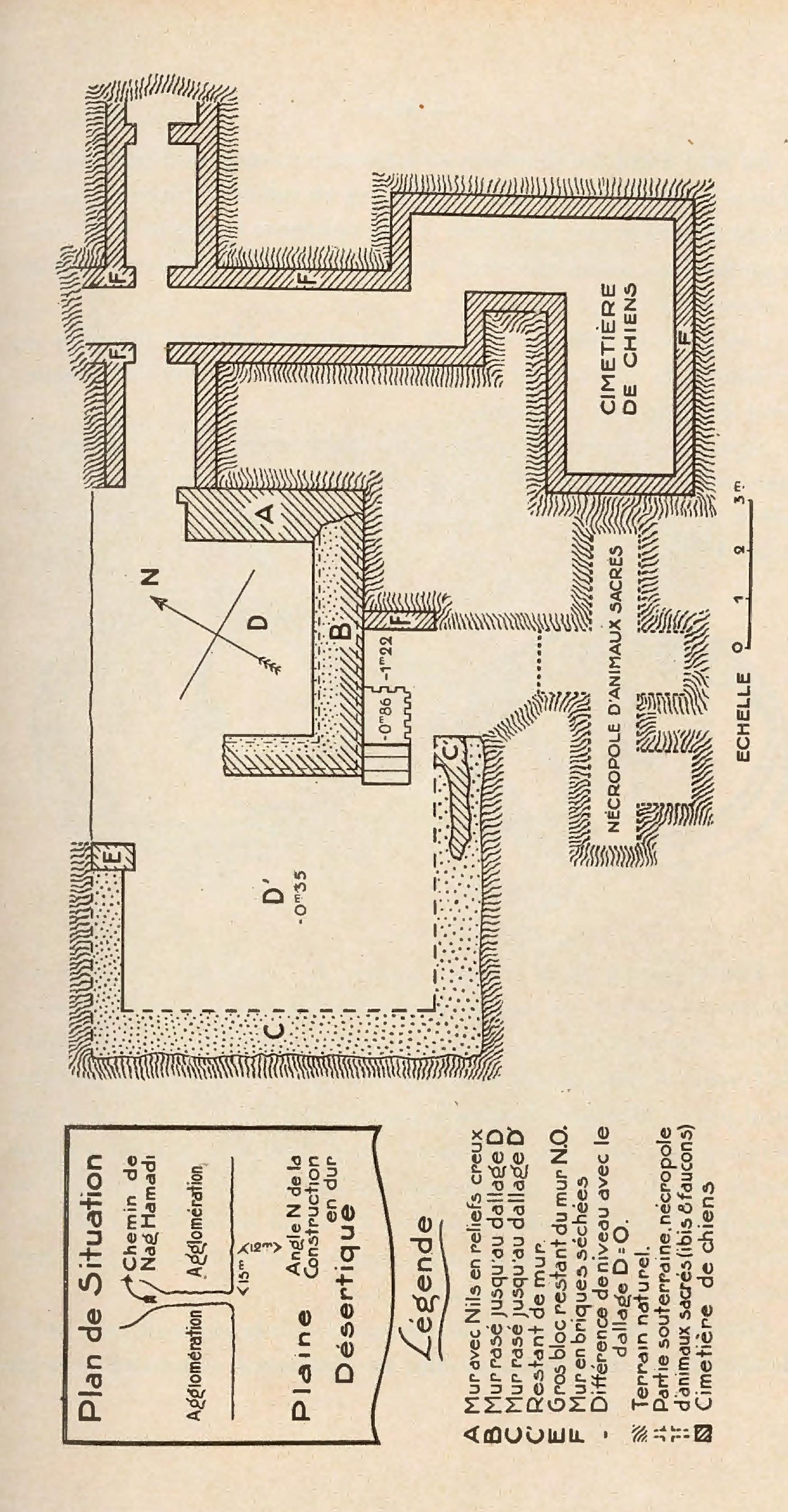
Le style des figures indique l'époque romaine. On voit encore une théorie de dix-huit Nils versant le contenu d'un vase à libations. Dans chaque intervalle entre les personnages se trouve un grand bouquet monté, fiché en terre. L'assise de pierre sur laquelle étaient sculptées les têtes a disparu. Ce type de décoration est suffisamment connu aux soubassements de sanctuaires de basse époque pour qu'il ne soit pas nécessaire de préciser davantage.

Au cours du déblaiement, les ouvriers ont ramassé quelques fragments d'inscriptions, restes de blocs dépecés et brûlés dans un four à chaux qui existe encore à quelques mètres de là, sur la montagne. La plupart des fragments portent quelques hiéroglyphes, bribes de formules d'offrandes, sans intérêt. Sur trois d'entre eux, au contraire, le nom de la divinité adorée dans le petit temple est nettement exprimé. Il s'agit de « l'Osiris l'Ibis, juste de voix » . Les hiéroglyphes, creusés dans la pierre, sont peints en bleu.

Un fragment, qui n'est plus qu'un éclat extrêmement fragile, a conservé heureusement la partie centrale d'une scène religieuse composée de deux panneaux symétriques. A gauche, et regardant vers la gauche, un Osiris momifié, à tête d'ibis, représente exactement la divinité invoquée dans les inscriptions. Devant lui, les offrandes sont amoncelées sur des tables. A droite, et regardant vers la droite, un dieu à tête d'ibis apparaît, accompagné d'une déesse. On peut croire qu'il s'agit du dieu Thot et de son épouse.

Ainsi donc, ces menus fragments suffisaient pour identifier nettement la construction mise au jour. On pouvait en déduire aussi que le souterrain, dont l'entrée venait d'être déblayée, avait servi de catacombe pour les ibis. En effet, très rapidement, le nettoyage du sol de la galerie montra que les pillards qui avaient saccagé la nécropole avaient négligé deux petites chambres contenant encore, sur plusieurs rangées de hauteur, les vases servant de cercueil aux momies d'oiseaux.

Chacune des cavités ouvertes, l'une à droite et l'autre à gauche, contenait environ cent vingt vases du type habituel à la basse époque, la plupart encore fermés par leur couvercle scellé. A l'intérieur se trouvaient une ou plusieurs momies. Les premières étaient des ibis, d'autres sans aucun doute des rapaces, embaumés de manière à figurer un minuscule corps humain surmonté d'une tête de faucon. Malheureusement, le niveau où les vases avaient été déposés semble avoir été atteint par les eaux d'infiltration. Les poteries montrent des efflorescences de salpêtre; les bandelettes sont devenues pour la plupart d'une fragilité telle qu'elles tombent en poussière au plus léger attouchement. Quelques momies présentent la disposition caractéristique des emmaillotements de l'époque romaine où les bandelettes de couleurs diverses forment des décors en damiers.



Au fond d'une des chambres on a trouvé un monceau d'ossements de chiens. Quelques petites tables d'offrandes en calcaire, d'aspect grossier, étaient dispersées dans les déblais et de nombreuses lampes en terre cuite, la plupart sans aucun ornement, avaient été abandonnées entre les vases à momies.

Une porte du temple de pierre s'ouvrait vers l'Est sur une série de couloirs et de chambres en briques séchées, dans lesquelles étaient également des squelettes de chiens.

Signalons encore la trouvaille d'un fragment en pierre donnant un morceau de frise composée de trois *khakerou* flanqués d'un grand sceptre *sekhem* et d'un Anubis couché que l'inscription qualifie de *sekhem* des deux pays : [hiéroglyphes].

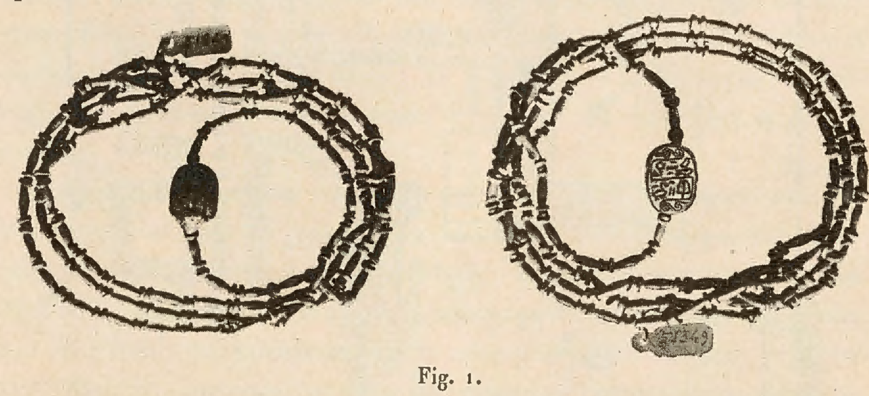


Fig. 1.

Tout le plateau qui se trouve à l'arrière de l'édifice déblayé est creusé de grandes galeries sur lesquelles s'ouvrent à droite et à gauche de nombreuses chambres. Il est impossible, dans l'état actuel, de se rendre compte de l'extension que peuvent avoir ces souterrains dont le sol est littéralement jonché de débris de vases à momies. Nul doute qu'il y ait là une immense catacombe d'animaux sacrés, dont l'entrée se trouvait au petit temple. Pendant l'été, les habitants des environs y viennent dormir au frais. A en croire les traditions locales, il y aurait encore là bien des trésors cachés. Si nous ne les avons pas trouvés, c'est évidemment parce que nous n'avons pas cherché à la bonne place!

Quelques sondages ont été faits également dans la nécropole pour tenter de voir quelles chances pouvait offrir un déblaiement systématique, après

les fouilles déjà anciennes de Flinders Petrie. A l'orifice d'un puits, les ouvriers ont trouvé un collier en perles de terre émaillée avec sceau en forme de grenouille portant sur le plat l'inscription suivante : [hiéroglyphes] encadrée d'un motif en spirale (*Journal d'entrée*, n° 51349). Je ne connais pas la signification du titre (voir p. 46, fig. 1).



Fig. 2.

Dans une chambre, au fond du puits, se trouvaient quelques menus fragments d'un cercueil rectangulaire en bois recouvert de stuc, avec les

inscriptions habituelles en lignes horizontales et verticales. Un petit morceau montre que le cercueil avait une corniche de *khakerou* rouges et bleus. On a relevé également quelques morceaux d'une barque funéraire qui contenait l'image de la momie couchée sous un baldaquin, un débris insignifiant d'une petite maison d'âme, dont faisaient partie sans doute quelques personnages en terre cuite de style grossier (deux d'entre eux sont conservés au Caire : *Journal d'entrée*, n[os] 51347 et 51348), ainsi qu'une représentation sommaire de vases et de gâteaux (voir p. 47, fig. 2).

Nous nous trouvons donc là en terrain de Moyen Empire, mais les pillards ont laissé peu de chose à glaner après eux.

J. Capart.

CORRECTION
À ANNALES, T. XXVI, P. 152

PAR

M. NOËL AIMÉ-GIRON.

La préoccupation de retrouver dans le texte grec de la stèle de Ptolémée fils de Panas, des indications topographiques m'avait tout à fait égaré sur le sens des mots *καὶ ἐπὶ τῶν προσόδων τοῦ Τεντυρίτου*, des lignes 4-5.

Il faut naturellement considérer ces mots comme se rapportant au sujet de la phrase et traduire en conséquence : *Ptolémée fils de Panas, le stratège et intendant des revenus* [1] *du nome Tentyrite.* Cette correction n'affecte en rien, d'ailleurs, les conclusions relatives à la situation des terrains voués par le dédicant.

Noël A.-Giron.

Le Caire, 2 mars 1927.

[1] Sur ce titre, déjà porté par le stratège sous les Ptolémées, voir H. Maspero, *Les Finances de l'Égypte sous les Lagides*, p. 208 et seq.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE
SUR LES
FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1926-1927
DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE
DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Pendant cette troisième campagne de fouilles, les travaux dont j'ai eu à assumer la direction et la surveillance restèrent concentrés dans la région du Mastabat el Faraoun. Après la terminaison du déblaiement de la pyramide de la reine Oudjebten, laissé en suspens l'année dernière, le gros effort fut porté sur le temple funéraire de Pépi II, tandis qu'une petite équipe continuait l'exploration des tombeaux de particuliers. M. J. Ph. Lauer a bien voulu m'apporter son concours pour les relevés architecturaux.

TOMBEAUX DE LA VI[E] DYNASTIE.

L'objectif principal des fouilles de cette année étant l'étude du temple funéraire de Pépi II, entièrement caché sous des monceaux de déchets provenant de l'exploitation de la pyramide, il était nécessaire d'assurer un déversoir suffisant pour cette énorme masse de déblais et par conséquent de sonder à fond la dépression qui se trouve au Nord de la pyramide. Cette opération amena la découverte d'une série de tombeaux contemporains de la sépulture royale.

D'autre part, un petit chantier eut pendant toute la saison la tâche d'explorer les environs immédiats du Mastabat el Faraoun pour en découvrir la nécropole contemporaine et trouver ainsi, si possible, une confirmation de l'hypothèse attribuant à Shepseskaf le tombeau royal. De nombreuses tombes furent mises au jour, mais elles appartiennent toutes à la fin de la VIe dynastie; aussi avons-nous maintenant, et bien qu'une petite partie seulement de la nécropole ait été fouillée, une belle série de documents nouveaux et très variés sur les coutumes funéraires de cette époque encore peu connue.

Un type monumental fréquent dans cette nécropole est celui de la tombe collective où trouvent place une série d'individus qui n'appartiennent certainement pas aux mêmes classes sociales, puisque les caveaux sont très différents les uns des autres, les uns profonds, avec chambres en pierre souvent décorées, les autres, à chambrettes en briques, à peine au-dessous du niveau du sol, et entre ces deux extrêmes, tous les degrés intermédiaires.

La place importante, dans ces mastabas collectifs, est réservée généralement à deux sépultures placées côte à côte et appartenant à un homme et à une femme, sans doute des époux autour desquels sont groupés, chacun dans un caveau isolé, leurs enfants, leurs clients et leurs domestiques. Malheureusement tout a été violé et pillé avec grand soin, le mobilier funéraire a presque entièrement disparu, de sorte que nous n'avons pour ainsi dire aucun renseignement sur les tombes secondaires, tandis que pour les principales, nous en sommes réduits aux brèves formules courantes qui décorent la porte et encadrent les parois, donnant le nom et les titres du défunt, mais aucun renseignement supplémentaire, même sur sa parenté.

Le principe d'après lequel sont construites toutes les chambres funéraires, les plus simples comme les plus soignées, est particulier à la contrée et bien approprié à la nature du sous-sol. J'en avais déjà trouvé de nombreux exemples durant mes deux premières campagnes. Ce système consiste en une grande excavation plus ou moins profonde, dans laquelle sont construits, au Sud une chambre rectangulaire en briques couverte en voûte, au Nord un puits également en briques qui s'élève jusqu'au niveau du sol et parfois jusqu'à la terrasse du mastaba.

Plus la tombe est riche, plus la chambre et le puits s'agrandissent et s'enfoncent sous terre, mais toujours en restant dans des limites modestes. Certains grands personnages se contentaient souvent de garnir de pierre l'ouverture de la chambre du côté du puits, tandis que d'autres tapissaient tout le caveau de dalles de calcaire couvertes de représentations gravées au ciseau et peintes. Dans ce dernier cas, celui des «tombes en four» décrites par Maspero [1], la voûte de briques subsiste au-dessus du plafond de pierre, comme voûte de décharge, et donne à ces tombes, dont la profondeur dépasse rarement 4 à 6 mètres au-dessous du sol, leur aspect très caractéristique.

Seuls deux ou trois parmi les plus soignés de ces caveaux possèdent un sarcophage en pierre, une grande cuve en calcaire placée en contre-bas, dont le couvercle sert de dallage à la chambre. Dans la plupart des cas on se contentait de coucher le mort dans un cercueil rectangulaire en bois, déposé sur le dallage.

Dans ces chambres en pierre, trois des parois sont généralement décorées, tandis que la quatrième, du côté du puits, fait complètement défaut, laissant ainsi le caveau grand ouvert. Sur les tranches des dalles des parois et du plafond, des inscriptions en gros caractères sont disposées comme sur les montants et le linteau d'une véritable porte. Lors de l'ensevelissement, cette ouverture était fermée par un mur de briques avant le remplissage du puits.

La décoration murale est toujours la même dans ses grandes lignes et ne diffère pas de celle des monuments analogues déjà connus, mais on trouve de nombreuses divergences dans les détails et dans l'exécution. Sur la paroi Est, une stèle-façade peinte au milieu du panneau sépare le classique monceau de victuailles et de vases d'une pancarte très complète. En face, une autre stèle semblable, avec sa décoration multicolore, coupe en deux le tableau du mobilier funéraire où sont disposés côte à côte, sur de petites tables, les essences et parfums, les bijoux, les vases, les vêtements et les étoffes. La paroi du fond, au Sud, est toujours consacrée à la représentation des greniers, accompagnée de tas de fruits et de grains. Dans plusieurs tombeaux, les noms des objets accompagnent les figurations.

---

[1] *Trois années de fouilles*, p. 195.

Le culte funéraire occupe dans ces tombes une place tout à fait secondaire. Il n'y a aucune chambre dans la masse même des superstructures de ces mastabas, mais seulement quelques locaux très modestes ménagés en dehors, contre la face est, ou parfois sur l'édifice lui-même; ce sont des chambrettes en briques, badigeonnées à la chaux, aux murs si minces qu'ils ne peuvent avoir supporté aucune toiture solide, des bâtisses destinées plutôt à un usage temporaire qu'à un emploi devant en principe se prolonger indéfiniment.

Sur la paroi Ouest de ces chambres, de simples niches peu profondes remplacent les stèles, au-dessus de petites tables d'offrandes très grossières, remplacées parfois par des pierres plates, devant lesquelles peuvent être disposés de petits bassins façonnés en terre crue, pour l'écoulement des liquides d'offrande. Ce dispositif peut se répéter autant de fois qu'il se trouve de sépultures importantes dans un des grands tombeaux collectifs.

Une chose bien caractéristique de ces ensembles est l'absence de toute inscription dans les superstructures, sauf dans quelques cas isolés où paraissent de petites stèles. Le nom du défunt n'est visible nulle part dans les parties accessibles du tombeau, et comme le nom est une des conditions essentielles à la perpétuation du culte funéraire, il faut croire qu'ici les cérémonies de ce genre ne devaient être célébrées qu'au moment des funérailles. Cette hypothèse expliquerait également l'insuffisance des locaux cultuels.

Cet abandon presque complet du culte funéraire suivant de près l'adoption d'une nouvelle coutume, la décoration des caveaux funéraires, est l'indice d'une transformation complète dans les idées relatives à la vie future, suivant un système qui prévaudra pendant toute la période héracléopolitaine, et qui est particulièrement bien approprié à une époque de déchéance politique, de troubles et de misère. Cette transformation doit avoir été très rapide, car les personnages qui se faisaient construire ici ces sépultures à peu de frais, occupaient à la cour de hautes situations, correspondant à celles des seigneurs qui cent ans auparavant élevaient les somptueux tombeaux situés près de la pyramide de Téti. Ce n'est que plus tard, quand le calme politique amènera en Égypte une nouvelle prospérité, qu'on reviendra peu à peu aux anciens dogmes funéraires pour les combiner avec les nouveaux.

A côté de ces grands tombeaux collectifs, la nécropole en renferme un certain nombre d'individuels, qui sont en général groupés dans les espaces laissés libres entre les gros mastabas. Dans ces monuments, la partie souterraine est semblable à celle des tombes qui viennent d'être signalées : un puits donnant accès à une petite chambre voûtée, en briques, ou à un



caveau en pierre. Parmi ceux-ci, le tombeau d'un fonctionnaire nommé *Shy* [hiéroglyphes], en très bon état de conservation et d'une fraîcheur de coloris remarquable, peut être considéré comme le plus bel exemple connu jusqu'ici de la «tombe en four» (pl. I).

Les superstructures, dont nous possédons plusieurs spécimens bien conservés, sont ici d'un type très spécial : un massif rectangulaire en

briques crues, cintré dans le haut, et pourvu sur la face Est d'une ou deux niches peu profondes s'élevant au-dessus de petites tables d'offrandes grossières, le tout couvert d'un enduit blanc.

Ce genre de mastaba est la reproduction, à une grande échelle, des stèles-maisons découvertes au cours de la saison précédente dans les dépendances de la pyramide d'Oudjebten. C'est l'image de la maison du défunt sous sa forme la plus simple, une cabane en briques comme celles que l'on construit encore couramment dans les villages nubiens; il est possible que ce modèle ait aussi été en usage dans la région memphite pour les gens du peuple sous la VIe dynastie, mais il se peut également que le profil du Mastabat el Faraoun ait influé sur la forme des tombeaux construits plus tard dans son voisinage immédiat.

TEMPLE FUNÉRAIRE DE PÉPI II.

En avril 1926, des sondages exécutés dans un monticule assez étendu qui se trouve au bas de l'avenue descendant de la pyramide de Pépi II, à une distance d'au moins 200 mètres au-dessus des cultures, avait amené la découverte du portique inférieur. A cause de la proximité immédiate du village, cet édifice a été si bien exploité et bouleversé qu'il ne sera guère possible d'en relever le plan ni même de se rendre compte de sa disposition générale, qui paraît assez différente de celle des monuments analogues découverts jusqu'ici.

Il reste peu de chose de la décoration murale de ces lieux : quelques fragments de bas-reliefs représentant des files de prisonniers étrangers, et le roi sous la forme d'un sphinx piétinant ses adversaires. Cette dernière scène ornait probablement les murailles du bas de l'avenue.

Les deux talus parallèles qui descendent de la pyramide sont si apparents qu'ils semblent recouvrir une avenue royale en bon état de conservation. Les fouilles pratiquées cette année dans sa partie supérieure ont montré qu'en réalité cette avenue n'existe plus; les dallages comme les murailles ont été arrachés, et ce ne sont plus que les terres accumulées au cours des siècles derrière les deux murs de pierre aujourd'hui disparus qui marquent le tracé de l'ancien chemin couvert.

Les fragments de bas-reliefs trouvés dans le haut de l'avenue nous montrent que sa décoration intérieure comportait des processions de porteurs d'offrandes, sous la conduite des nomes personnifiés.

Le temple même est heureusement en beaucoup meilleur état que l'allée couverte, et si les chercheurs de matériaux ont par places démoli les murs jusque dans leurs fondements, ils en ont, en général, laissé plusieurs assises sur pied et ont même abandonné un grand nombre de reliefs qu'ils avaient commencé à jeter bas, ce qui nous permettra de reconstituer les scènes les plus intéressantes et de rebâtir de grands pans de murailles. Partout le plan est parfaitement lisible jusque dans ses détails, et l'on peut dès maintenant se faire une idée très nette de l'ensemble du monument, bien qu'un peu plus de la moitié seulement en ait été déblayée cette année (pl. II).

Ce plan, qui est presque identique à celui du temple funéraire de Téti, nous montre qu'à la fin de la VIe dynastie on était arrivé à une régularisation rationnelle du sanctuaire royal, qui sous la dynastie précédente était sujet à une interprétation beaucoup plus fantaisiste, où l'on tenait compte de la nature du terrain et sans doute aussi de certains besoins spéciaux.

La division du temple en deux parties apparaît très nettement, grâce à cette disposition méthodique : en avant, les grands locaux, destinés sans doute aux cérémonies plus ou moins publiques, et au fond les appartements intimes où se célébrait le culte funéraire proprement dit. Chacun des deux groupes est flanqué d'une série de magasins qui forment comme une ceinture autour des lieux de culte.

La grande cour et son vestibule constituent la partie publique du temple. Le vestibule, vaste pièce ornée de bas-reliefs peints, scènes d'hommage au roi, dont il reste assez peu de chose, devait partir de la porte au haut de l'avenue, mais cette région, qui n'est pas encore tout à fait déblayée, paraît avoir été complètement bouleversée, comme l'avenue elle-même. Cette pièce est serrée entre deux massifs de maçonnerie très épais qui la séparent des magasins, et communiquait avec la cour par une grande porte en granit, qui n'a laissé que des traces.

Dix-huit gros piliers carrés formaient le péristyle de la grande cour. Leurs bases de granit sont encore encastrées dans le dallage, mais les

supports eux-mêmes ont disparu, sauf celui d'un des angles qui a pu être redressé à sa place primitive; c'est un bloc de conglomérat du Gebel Ahmar portant sur deux de ses faces l'image du roi embrassé par une divinité, thème qui plus tard deviendra classique pour la décoration des piliers (pl. III).

Sur une partie de leur pourtour, les murs de la cour ont encore une certaine hauteur, cependant nous ne savons pas s'ils étaient décorés; beaucoup de fragments de reliefs ont été découverts dans cette pièce, mais une partie de ceux-ci provient, sans aucun doute, d'autres locaux du temple.

Immédiatement au delà de la cour, le temple est coupé en deux dans toute sa largeur par un grand couloir qui sert à établir une séparation bien nette entre les appartements sacrés et les locaux publics, et aussi à donner accès aux grands magasins, qui remplissent tout l'espace entre la cour et son vestibule, et les murs extérieurs du temple.

Dans chacune des ailes du couloir, une grosse porte en granit s'ouvre à l'Est sur deux pièces très longues et étroites, garnies de banquettes de pierre où venaient s'entasser les revenus du temple. Partant de la même porte, un couloir parallèle à ces locaux dessert un autre groupe de magasins situés tout à fait à l'Est, dont les pièces, beaucoup plus petites et disposées sur deux étages avec escalier d'accès, étaient sans doute destinées aux réserves plutôt qu'aux denrées courantes.

Seuls les magasins du Sud ont été dégagés cette année, mais divers indices déjà apparents nous apprennent que la disposition de l'aile Nord devait être symétrique.

Le couloir transversal était décoré d'un bout à l'autre de bas-reliefs d'une exécution remarquable, mais qui malheureusement sont coupés presque partout à la hauteur des chevilles des personnages. Sur ces tableaux le roi paraît souvent en présence de diverses divinités, mais on y voit aussi de grandes scènes figurant l'hommage des peuples vaincus, et qui seraient pour nous des documents de toute première importance, s'ils n'étaient pas si mutilés. J'ai pu cependant reconstituer en partie, avec les morceaux tombés, deux des panneaux; la scène du Libyen terrassé, suivi de sa femme et de ses fils qui implorent la clémence du roi, se retrouve déjà sous la V[e] dynastie, mais il n'en est pas de même du tableau où l'on voit un grand mât dressé et soutenu par des cordes le long desquelles grimpent

des personnages appartenant à une peuplade non encore identifiée, probablement aussi libyenne, caractérisée par la plume d'autruche sur la tête et un costume collant, strié de façon particulière (pl. IV). Ce rite du mât de cocagne fut plus tard rattaché au culte de Min, mais il y a tout lieu de croire qu'il remonte à une coutume religieuse ou à un mode de réjouissance des indigènes d'une certaine tribu, et que c'est à ce titre qu'il figure ici.

Les appartements sacrés sont surélevés d'un mètre environ par rapport à la partie antérieure du temple; on y accède par une seule porte placée dans l'axe du monument et précédée d'un petit escalier, porte qui s'ouvre sur la salle aux cinq niches. Cette pièce, où se pratiquait sans doute le culte des statues royales, devait avoir des parois en granit ou en une autre matière plus précieuse que le calcaire, car elles ont été arrachées jusqu'au dallage, mais la disposition de la pièce est très claire : on voit encore l'amorce des murs de séparation des niches, leurs seuils de granit placés au-dessus du niveau du dallage, et un bloc de granit formant double chambranle qui a pu être remonté entre deux des portes des niches. L'une de celles-ci possède encore le socle sur lequel se dressait la statue royale.

Le sanctuaire est placé exactement derrière cette pièce, mais il n'existe pas de passage direct de l'une à l'autre, il faut faire un détour par deux salles situées du côté Sud, suivant le système en usage dans toutes les chapelles des pyramides. La première de ces pièces, le vestibule, était décorée de bas-reliefs d'une facture excellente; dans la scène de chasse, qui est assez réduite comme dimensions, on voit encore un groupe d'animaux du désert, le plus bel exemplaire peut-être de ce tableau classique, un de ceux que les artistes égyptiens traitent avec le plus de liberté et de fantaisie. Ce vestibule sert aussi de communication avec les magasins situés au Sud de cette partie du temple et dépendant ainsi directement du sanctuaire.

Une porte de granit, sur les énormes montants de laquelle on lit le protocole royal, mène du vestibule dans l'antichambre, pièce dallée d'albâtre et dont le plafond était autrefois soutenu par une colonne cannelée à huit pans. Cette salle, la mieux conservée de tout le temple, possède encore une bonne partie des bas-reliefs de trois de ses parois; beaucoup de blocs de cette décoration se trouvaient épars dans les décombres et ont pu être remontés à leur place primitive.

Le registre inférieur de ces trois parois est consacré à la procession des hauts fonctionnaires qui viennent présenter leur hommage au roi en s'inclinant l'un après l'autre devant lui; tous sont accompagnés de légendes donnant leurs titres et leurs noms, parfois avec des corrections dues sans doute à des décès ou à des mutations. Nous avons là comme un rôle des courtisans, complété par les théories de porteurs d'offrandes qui sont figurés dans d'autres salles et qui sont également tous de grands dignitaires.

Sur les registres supérieurs se déroulent des scènes de boucherie qui n'ont de remarquable que leur belle exécution, puis des files de divinités se dirigeant vers le roi, comme les courtisans d'en dessous.

Par une nouvelle porte aux montants de granit, on pénètre dans le sanctuaire, pièce longue dont le fond n'a pas encore été dégagé. Trop large pour avoir un plafond plat comme les autres salles, il était couvert en fausse voûte avec des dalles posées en encorbellement et évidées en dessous, en cintre surbaissé. La destruction de ce toit et d'une grande partie des parois n'est probablement pas très ancienne, et a dû être suivie d'un ensevelissement immédiat, car nulle part ailleurs dans le temple les couleurs ne sont conservées aussi fraîches et aussi vives que sur les bas-reliefs de cette salle, tant sur les quelques blocs encore en place que sur les nombreux fragments épars sur le sol.

Cette décoration est bien celle qu'on est en droit d'attendre dans un local de ce genre : sur le mur Est, face à la stèle, des scènes de boucherie; sur les parois latérales, des files de porteurs se dirigeant vers la table d'offrandes, chargés, comme de coutume, des produits alimentaires les plus variés. Au-dessus s'étalait le tas d'offrandes, figuré avec une profusion et un luxe de détails peu communs, et la pancarte, également très développée, en double exemplaire.

Les pièces de petite dimension, qui servaient de dégagements au Nord du sanctuaire, ne sont pas encore suffisamment déblayées pour qu'on puisse se rendre compte de leur destination; leur importance devait être d'ailleurs secondaire, puisque comme les magasins, elles n'ont aucune décoration murale.

Le temple proprement dit se rétrécit légèrement, à la hauteur des appartements intimes. La grosse muraille qui délimite sa partie anté-

rieure fait à la hauteur du couloir transversal un coude à angle droit et constitue dès lors un mur d'enceinte à double face, qui doit faire le tour de la pyramide, de manière à ménager autour d'elle un grand espace libre. Une petite partie seulement de cette cour a été fouillée, dans la région Sud-Est, à l'endroit où se trouvent, ici comme dans presque tous les ensembles funéraires royaux des V[e] et VI[e] dynasties, les petites pyramides qu'on est convenu d'appeler pyramides de reines. Les constatations faites sur le nouveau monument de ce type que nous avons ici obligeront sans doute les archéologues à renoncer à cette dénomination qui ne repose que sur des apparences.

La petite pyramide qui vient d'être découverte se présente de la même façon que celles de Sahoura et de Neouserra à Abousir et de Téti à Saqqarah, mais dans d'excellentes conditions d'observation, toute la partie inférieure de la construction étant très bien conservée.

Le dallage, qui est presque intact, ne garde aucune trace de bâtisse sur la face Est, où devrait se trouver la chapelle, et il ne pouvait y avoir de stèle contre le revêtement de la pyramide. La descenderie, trop étroite pour y introduire autre chose qu'un très petit cercueil, aboutit à mi-hauteur d'une chambre qui, avec ses parois à peine dégrossies, l'absence de dallage et le manque de place pour l'installation d'un sarcophage, semble être plutôt un puits inachevé qu'un caveau funéraire. Or Oudjebten, la femme de Pépi, est ensevelie à peu de distance de là, en dehors de l'enceinte royale; il en est de même à Saqqarah pour Apouït, femme de Téti, et dans ces deux cas il s'agit nettement de tombeaux avec tout le développement que comporte le culte funéraire, chapelle, stèle et caveau souterrain. Si les petites pyramides dans l'enceinte étaient vraiment des pyramides de reines, il faudrait admettre que les reines auxquelles elles sont consacrées ont précédé les autres sur le trône et alors le roi aurait eu tout le temps, pendant la fin de son règne, de terminer au moins le caveau funéraire, ce qui n'a pas eu lieu.

Quant à l'argument que la reine n'avait pas besoin d'une chapelle funéraire, son culte devant être célébré dans le temple royal, il est en contradiction avec tout ce que nous savons des coutumes funéraires égyptiennes, qui exigent au moins une stèle à proximité immédiate de tout tombeau important. En outre, il faudrait que la reine figurât à côté de son

époux dans les tableaux du temple, notamment dans ceux qui sont en rapport avec les offrandes; or sur tous les reliefs retrouvés jusqu'ici, tant dans le monument de Pépi que dans les autres, le roi est représenté seul bénéficiaire du culte.

Ces considérations m'amènent à croire que les petites pyramides — du moins celles de la Ve et de la VIe dynastie — ne sont pas des sépultures et qu'il faut chercher ailleurs l'explication de ces monuments auxquels est réservée, à côté des tombeaux royaux, une place spéciale, toujours la même, et qui par conséquent doit avoir aussi sa signification. On pourrait songer à y voir un symbole solaire, un *benben*, mais cela n'expliquerait pas la chambre-puits placée au centre de l'édifice. Je dois me borner ici à poser le problème en le débarrassant des idées préconçues et en espérant que les travaux futurs l'éclairciront.

Sur tous les points du terrain fouillé, depuis le bas de l'avenue jusqu'à la petite pyramide, j'ai trouvé une quantité de fragments de statues de prisonniers étrangers dont l'emplacement précis ne peut être déterminé. Ces personnages de grandeur presque normale sont agenouillés, les coudes serrés contre le corps par une forte corde liée derrière le dos. Le costume, qui est le même pour tous, consiste en un simple pagne à l'égyptienne, mais les têtes, d'une facture très énergique et vivante, sont toutes différentes les unes des autres; on sent que le sculpteur a voulu, non pas peut-être faire des portraits, mais créer les types caractéristiques des tribus qu'il avait à représenter. Si elles n'étaient pas presque toutes si mutilées, ces têtes pourraient constituer un chapitre nouveau dans l'histoire de l'art égyptien; au point de vue ethnographique, il n'y manque que les noms pour en faire des documents de premier ordre.

Une curieuse petite statuette d'albâtre, d'un type tout nouveau, a été découverte dans les déblais de l'antichambre du sanctuaire. Elle représente le roi Pépi II enfant, complètement nu, coiffé du serre-tête sur lequel serpente l'uræus, accroupi par terre et tenant un doigt sur sa bouche. Il y a ici assimilation du roi avec Harpocrate, bien que l'inscription ne le dise pas de manière formelle (pl. V).

J'ai trouvé dans le temple toute une série de statuettes de particuliers; les unes, en bois, sont en mauvais état de conservation et leur style n'est

pas assez caractéristique pour qu'on puisse déterminer avec certitude si elles sont contemporaines de la pyramide ou un peu postérieures. Celles en pierre appartiennent sans aucun doute au Moyen Empire, d'après leur facture et les noms des individus; ces personnages, hommes ou femmes, se réclament de Pépi II, soit qu'ils occupent une fonction dans son sacerdoce, soit qu'ils le considèrent comme un dieu et comme l'intermédiaire par lequel doit passer la formule d'offrande funéraire. Nous avons ainsi la preuve que le culte funéraire du roi se prolongea au moins jusqu'à la première période thébaine.

Nous possédons d'ailleurs un indice plus évident encore de ce fait, dans une stèle de la XIIe dynastie, dont les morceaux proviennent de la cour du temple. Ce monument contient un long texte, le classique appel aux passants en faveur d'un prêtre de la pyramide de Pépi II, nommé Nefer-her; mais le plus intéressant est que ce personnage avait donné à ses nombreux fils les noms de plusieurs des rois ensevelis dans la même nécropole, Neferkara d'abord, puis Merira, Merenra, Snefrou, Amenemhat II; ce dernier nom date la stèle de façon précise; une malencontreuse lacune nous prive de quatre noms, qui peut-être nous auraient renseignés sur les propriétaires des pyramides encore non identifiées du voisinage. Cette coutume de faire revivre ainsi les vieux noms royaux est spéciale à cette région et nous était déjà connue par un bas-relief trouvé dans la chapelle du Mastabat el Faraoun, qui nous avait donné de précieuses indications sur le culte de Shepseskaf.

Au Nouvel Empire, le temple n'était pas encore enseveli : des graffiti tracés à hauteur d'homme sur les parois du sanctuaire ne laissent aucun doute à cet égard. Cette période ne nous a d'ailleurs livré que très peu de monuments : des ostraca, deux petites stèles, un beau miroir au manche orné de figures de femmes nues, et un amoncellement de momies jetées dans un des magasins après le pillage des tombeaux avec des restes du mobilier funéraire. Aucun document postérieur à l'époque ramesside n'a été trouvé dans les ruines du temple.

G. Jéquier.

UN FRAGMENT

DE LITURGIE MAGIQUE COPTE

SUR OSTRAKON

PAR L. SAINT-PAUL GIRARD.

Ce texte de 41 lignes écrites à l'encre noire sur la surface concave d'un grand losange irrégulier de poterie rouge (haut. 0 m. 40, larg. 0 m. 24) provient de Mazoura, province de Béni-Souef, où il a été découvert par le Service des Antiquités.

Exposé actuellement au Musée égyptien du Caire (*Journal d'entrée*, n° 49547), il offre à la sagacité du lecteur les graphies les plus fantaisistes d'un Copte qui écrit en sahidique mais dont la langue subit l'influence du dialecte fayoumique voisin.

Il débute par des acclamations liturgiques, dont le premier mot est *χαῖρε*, adressées à différents anges. Suivent des adjurations aux mêmes anges par les *σφραγίς* qui protègent le corps d'Adam, que le Père revivifiera par l'intercession du Christ. Une épiclèse appelle le souffle de vie sur un récipient d'eau.

Nouvelle adjuration aux anges par les trois cris que le Fils jeta du haut de la croix.

Les acclamations reprennent : à David ancêtre du Christ, qui chante dans la Jérusalem céleste devant l'autel de joie, à l'ange Harmosiel qui chante devant le Père, à qui font écho, par le *Trisagion*, les gardiens de la cité céleste et les habitants des mondes.

Salutations au Soleil, «*aux douze petits enfants* qui protègent son corps», aspersion des rayons solaires avec l'eau consacrée, pour éviter la sécheresse des moissons, consécration d'une coupe.

La cérémonie se termine par le *salut* (*χαῖρε*) aux quatre vents, aux quatre points cardinaux, au ciel et à la terre, par une acclamation trinitaire et par l'Amen.

Tel est le dessin liturgique de la cérémonie rapportée par notre ostrakon.

Les spécialistes qu'un tel document intéresse trouveront dans ce bref rapport : 1° le texte original dans son incorrection (je séparerai les mots pour la clarté); 2° une transcription, corrigeant les graphies incorrectes et résolvant les abréviations; 3° quelques notes, détachées d'un commentaire qui n'aurait pas sa place ici et indispensables seulement pour préparer et justifier la traduction.

La bibliographie des textes magiques coptes est connue des spécialistes. D'une façon générale on voudra bien se reporter à Lexa, *La magie dans l'Égypte ancienne*, t. 2, p. 159-160, à Worrell, *The Coptic manuscripts in the Freer Collection*, p. 381, note 4.

TEXTE.

⳨ ⲕϩⲉⲣⲉ : ⲏ̅ⲗ : ϥⲁ̅ⲑⲟⲩⲣⲓ̈ⲏ̅ⲗ : ⲡⲉⲧⲓ̈ϭ
ⲟⲙ : ⲉⲃⲧⲓ̈ ⲡϩⲟⲛⲏ ⲛⲉⲛⲁⲕⲉⲗⲱⲥ :
ⲕϩⲉⲣⲉ ⲁⲧⲱⲛⲉ : ⲕϩⲉⲣⲉ ⲉⲗⲱⲓ̈ : ⲕϩⲉⲣⲉ :
ⲁ^{ⲣ}ⲃⲁⲥⲁⲕⲥ : ⲕϩⲉⲣⲉ : ⲓ̈ⲱ̅ⲑⲁ̅ⲏⲗ : ⲕϩⲉⲣⲉ :
ⲙⲓ̈ⲥⲧⲣⲁ̅ⲏⲗ · ⲡⲉⲙⲧⲁⲃⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲱ ⲡⲓ̈ⲱ̅ⲧ
ϩⲛⲧϭⲟⲙ : ⲛⲓ̈ⲁ̅ⲱ̅ : ϫⲱ̅ⲕ · ⲧⲓ̈ⲱⲣⲕ : ⲉⲣⲟⲧⲛ :
ⲧⲛϫⲁⲣⲡⲉ : ⲛⲥⲡⲣⲁⲕⲓ̈ⲥ : ⲉⲧⲟⲩⲉϩ ⲉϫⲙⲡⲥⲱ
ⲙⲉ ⲛⲁⲧⲁⲙ : ⲧⲓ̈ⲧⲁⲣⲕⲟ ⲙⲱⲧⲛ : ⲧⲙⲉϩⲥⲛⲧⲉ :
ⲉⲧϩⲓ̈ϫⲛⲙⲉⲗⲱⲥ ⲛⲁⲧⲁⲙ : ⲧⲓⲧⲁⲣⲕⲱ ⲙⲱⲧⲛ
ⲧⲙⲉϩϣⲱⲙⲧⲉ ⲛⲥⲡⲣⲁⲕⲓ̈ⲥ : ⲉⲧⲱⲃⲉ ⲉⲧϭⲱⲧ :
ⲛϩⲏⲧⲃ̣ : ⲛ̣ⲁⲧⲁⲙ : ⲉⲃⲛⲏϫ ⲉϥⲟⲗ ⲉϥⲱ ⲛⲕⲁϩ :
ϣⲁⲧⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ϣⲧⲱⲣⲉ ⲙⲱⲃ · ϩⲛⲉⲓϭⲓ̈ϫ ⲙⲡⲉⲃⲓ̈
sic ⲡⲱ̅ⲧ : ⲁ ⲡⲓ̈ⲱⲧ ⲧⲁϩⲱⲃ ⲉⲣⲁⲧⲃ : ⲁⲃⲛⲓ̈ⲃⲉ ϩⲟⲩⲛ ⲉ
ⲡⲉⲃϩⲱ : ⲁⲃⲙⲁϩⲃ ⲛⲓ̈ⲃⲉ ⲛ̅ⲱⲛⲁ̅ϩ : ⲧⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ̈
ⲡⲉⲕⲛⲓ̈ⲃⲉ ⲛⲱⲛⲁϩ : ⲉϫⲏⲡⲓⲧⲉⲥ : ϩⲁⲙⲏ̣̅ⲛ ϩⲁⲙⲏ̅ⲛ ϩⲁⲙⲏ̅ⲛ·
ⲥⲟ̅ⲩⲥⲁ ⲥⲟ̅ⲩⲥⲁ ⲥⲟ̅ⲩⲥⲁ : ⲧⲓ̈ⲱⲣⲕ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲙⲡϣⲱⲙⲉⲧ ⲛϩⲣⲟⲟⲩ
ⲛⲧⲁ
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲧⲱⲕⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ϫⲉⲛⲙⲡⲉⲥⲧⲁ̅ⲩⲣⲱⲥ · ϫⲉ ⲉⲗⲱⲓ̈ ⲉⲗⲱⲓ̈
ⲁ

ϩ̣ⲁ̣ⲗⲉⲃⲁⲕⲥ : ⲁⲧⲱⲛⲏ : ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ· ϫⲟⲩ ⲁⲕⲁⲁⲧ
ⲛⲥⲱⲕ : ϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ ϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ ϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ : ⲕϩⲉⲣⲉ ⲛ̣ⲧ̅ⲁ̅ⲩ̅ⲓ̅ⲇ ⲡⲉ ⲡⲓⲱⲧ
ⲡⲉⲕⲭ̅ⲥ̅ : ⲡⲉⲧⲡⲥⲁⲗⲉ ϩⲛⲧⲉⲕⲗⲏⲥⲁ ⲛⲉϣⲣⲡⲙⲓ̈ⲥ̣ⲉ : ⲛⲧⲡⲉ : ⲭⲉⲣⲁ :
ⲧ̅ⲁ̅ⲩ̅ⲓ̅ⲇ ⲑⲉ̅ⲁ̅ : ⲡⲁⲧⲓ̈ϭⲓⲧⲑⲁⲣⲁϣⲏ ⲧⲙⲉⲙⲏⲧ ⲛⲕ̅ⲁ̅ⲧ sic : ⲉⲃⲡⲥⲁⲗⲉ :
ⲡϩⲟⲩⲛ ⲙⲡ(ⲕ̣[ⲁ̣ⲧ̣ⲁ̣ⲡ̣ⲉ̣]ⲧ̣ⲉ̣ⲥ̣ⲙ̣ⲁ̣ : ⲡ̣)ⲡⲉⲧⲑⲉⲥⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲱⲛ
ⲡⲣⲁϣⲉ : ⲭⲉⲣⲁ ϩⲱⲣⲙⲟⲥⲓ̈ⲏ̅ⲗ : ⲡⲉⲧⲥ̅ⲁⲗⲉ (sic) ⲡϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁ
ⲡⲉⲧⲁⲥⲙⲁ ⲙⲡⲓ̈ⲱⲧ : ⲉⲩⲱϩⲉⲙ ⲥⲱⲃ ⲧϭⲓ ⲛⲏⲧϫⲛⲙⲡⲏⲗⲉ :
ⲙⲉⲛⲉⲧϩⲓ̈ϫⲛⲉⲡⲏⲣⲕⲟⲥ : : ⲛϣⲁⲩⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲱ ϭⲓ ⲡⲁ̣·ⲉ̣
ⲛⲉⲧⲡϩⲟⲩⲛ ⲡⲙⲉⲧⲥⲛⲱⲩⲥ ⲕⲱⲥⲙⲱⲥ ⲡⲉⲩⲛⲟⲃ ⲛⲥⲉⲩⲱ
ϩⲉⲙ ⲥⲱⲃ ϫⲉ ϩⲁⲕⲓ̈ⲟⲥ ϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ · ⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲣ ϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ : ϩⲁⲙⲏⲛ
ϩⲁⲙⲏⲛ : ϩⲁⲙ̅ⲏ̅ⲛ̅ : ⲕⲉⲣⲁ ⲁⲣ̣ⲉ̣ⲃⲣⲁⲓ̈ⲥ : ⲉⲡ̅ⲡⲉ (sic) ⲙⲏ ⲙⲡⲕⲁϩ.
ⲧⲉⲧⲙⲥⲙⲟⲩ : ⲕ̅ⲟ̅ⲕ̅ ⲭⲉⲣⲉ ⲡⲣⲏ ⲭⲉⲣⲉ : ⲓ̈̅ⲃ̅ ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲁⲗⲟⲩ
ⲉⲧⲥⲕⲉⲡⲁⲥⲉ ⲙⲟⲃ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲡⲣⲏ : ⲭⲉⲣⲉ ⲓ̈̅ⲃ̅ ⲡϩⲓ̈ⲁⲗ̣ⲉ̣
ⲉⲧⲙⲉϩ ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲙⲟⲩϩ ⲛⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲁⲩⲛⲟⲩϫⲉ ϩⲟⲩⲛ
ⲛⲁⲕⲧⲓ̈ⲛ ⲧⲙ ⲡⲣⲏ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲣⲱⲕϩ ⲛⲉⲕⲁⲡⲱⲥ (sic) :
ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲟⲩϩ ⲛⲉⲧϭⲓϫ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲉⲓ̈
ⲁⲡⲱⲧ : ⲕ̅ⲱ̅ⲕ̅ ⲭⲉⲣⲉ ⲡⲉⲃⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲩ ⲧ̅ⲡⲉ·
ⲭⲉⲣⲉ : ⲡⲉⲃⲧⲟⲟⲩ ⲗⲁⲕϩ ⲧⲓ̈ⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲉ
ⲭⲉⲣⲉ : ⲧⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲧ̅ⲡⲉ : ⲭⲉⲣⲉ :
ⲡⲕⲁϩ ⲧⲉⲕⲗⲏⲣⲱⲛⲱⲙⲓ̈ⲁ :
ⲭⲉⲣⲉ : ⲡϣⲱⲙ ⲛⲛϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ
ⲡⲓⲱⲧ ⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲣ ϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ
ϩⲁⲕⲓ̈ⲱⲥ ⲙⲡⲛⲉ̅ⲙⲁ ϩⲁⲅⲓⲱⲥ
ϩⲁⲙⲏⲛ :

TRANSCRIPTION.

⳨ Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲏⲗ Ⲃⲁⲑⲟⲩⲣⲓ̈ⲏⲗ ⲡⲉⲧϯ
ϭⲟⲙ ⲉϥ[ⲁⲛ]ϯⲫⲱⲛⲉⲓ̈ ⲛ̄ⲛ̄ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ.
Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ Ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ̈ · ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ Ⲉⲗⲱⲓ̈ · ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ
Ⲁⲃⲣⲁⲝⲁⲥ · ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ Ⲓⲱⲑⲁⲏⲗ · ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ
Ⲙⲓ̈ⲍⲣⲁⲏⲗ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲱⲧ
ϩⲛ̄ ⲧϭⲟⲙ ⲛ̄Ⲓ̈ⲁⲱ. Ⲕⲱⲕ. ϯⲱⲣ̄ⲕ̄ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄

ⲛ̄ⲧϣⲁⲣⲡⲉ ⲛ̄ⲥⲫⲣⲁⲅⲓ̈ⲥ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲉϫⲙ̄ ⲡⲥⲱ-
ⲙⲁ ⲛ̄Ⲁⲇⲁⲙ. ϯⲧⲁⲣⲕⲟ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲙⲉϩⲥⲛ̄ⲧⲉ
[ⲛ̄ⲥⲫⲣⲁⲅⲓ̈ⲥ] ⲉⲧϩⲓ̈ϫⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲉⲗⲟⲥ ⲛ̄Ⲁⲇⲁⲙ. ϯⲧⲁⲣⲕⲟ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄
ⲛ̄ⲧⲙⲉϩϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲫⲣⲁⲅⲓ̈ⲥ ⲉⲧⲧⲟⲟⲃⲉ ⲉⲛⲉϭⲗⲱⲧ
[ⲙⲛ̄]ⲡϩⲏⲧ ⲛ̄Ⲁⲇⲁⲙ ⲉϥⲛⲏϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲟ ⲛ̄ⲕⲁϩ
ϣⲁⲧⲉ Ⲓ̈ⲏⲥⲟⲩⲥ ⲡⲉⲭⲣⲓ̈ⲥⲧⲟⲥ ϣ[ⲡ]ⲧⲱⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲛ̄ ⲛ̄ϭⲓϫ
ⲙ̄ⲡⲉϥⲓ̈ⲱⲧ. Ⲁⲡⲓ̈ⲱⲧ ⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ̄ ⲁϥⲛⲓ̈ϥⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ-
ⲡⲉϥϩⲟ ⲁϥⲙⲁϩϥ̄ ⲛ̄ⲛⲓ̈ϥⲉ ⲛ̄ⲱⲛϩ. Ⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ̈
ⲧⲉⲕⲛⲓ̈ϥⲉ ⲛ̄ⲱⲛϩ ⲉϫⲙ̄[ⲡⲓ̈]ⲡⲓ̈ⲑⲟⲥ. Ϩⲁⲙⲏⲛ ϩⲁⲙⲏⲛ ϩⲁⲙⲏⲛ.
ⲥⲟⲩⲥⲁ ⲥⲟⲩⲥⲁ ⲥⲟⲩⲥⲁ. ϯⲱⲣ̄ⲕ̄ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲡϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̄ϩⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁ-
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲧⲟⲕⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ϫⲙ̄ⲡⲉⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ϫⲉ · ⲉⲗⲱⲓ̈ ⲉⲗⲱⲓ̈ ⲉ-
ⲗⲉⲙⲁ ⲥⲁⲃⲁⲕⲧⲁⲛⲓ̈ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲩ ⲁ[ⲕ]ⲕⲁⲁⲧ
ⲛ̄ⲥⲱⲕ. Ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ. Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ Ⲇⲁⲩⲓ̈ⲇ, [ⲛ̄ⲧⲟϥ] ⲡⲉ ⲡⲓ̈ⲱⲧ
[ⲙ̄]ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲧⲯⲁⲗⲗⲉ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲣ̄ⲡ̄ⲙ̄ⲙⲓ̈ⲥⲉ ⲛ̄ⲧⲡⲉ. Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ
Ⲇⲁⲩⲓ̈ⲇ ⲑⲉⲟⲡⲁ[ⲧⲱⲣ] [ⲡⲁ]ⲧⲓⲕⲓⲑⲁⲣⲁ [ⲛ̄]ⲣⲁϣⲉ ⲧⲁⲙⲏⲧ ⲛ̄ⲕⲁⲡ ⲉϥⲯⲁⲗⲗⲉ
ϩⲙ̄ ⲡϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡ(ⲕ[ⲁⲧⲁⲡⲉ]ⲧⲁⲥⲙⲁ ⲙ̄ⲡ)ⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ
ⲛ̄ⲣⲁϣⲉ. Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ Ϩⲁⲣⲙⲟⲥⲓ̈ⲏⲗ ⲡⲉⲧⲯⲁⲗⲗⲉ [ϩⲙ̄] ⲡϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲕⲁ-
ⲧⲁⲡⲉⲧⲁⲥⲙⲁ ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲱⲧ ⲉⲩⲱϩⲙ̄ ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲧⲉϫⲛ̄ⲙ̄ⲡⲩⲗⲏ
ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧϩⲓ̈ϫⲛ̄ⲙ̄ⲡⲩⲣⲅⲟⲥ · ⲛ̄ϣⲁⲩⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲣⲟ[ⲟⲩ] [ⲛ̄]ϭⲓ [ⲛⲉ]ⲫⲩⲗⲏ
ⲛⲉⲧ[ϩⲙ̄] ⲡϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲙⲉⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ [ⲛ̄]ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲩⲛⲟϥ ⲛ̄ⲥⲉⲩ
ⲱϩⲙ̄ [ⲛ̄]ⲥⲱϥ ϫⲉ. ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ [ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ]. Ⲉⲓ̈ⲥ ⲡ[ⲁⲧ]ⲏⲣ ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ϩⲁⲙⲏⲛ
ϩⲁⲙⲏⲛ ϩⲁⲙⲏⲛ. Ⲭⲁⲓⲣⲉ Ⲁⲃ[··]ⲗⲓ̈ⲥ [ϩⲛ̄]ⲧⲡⲉ ⲙⲛ̄ [ϩ]ⲙ̄ⲡⲕⲁϩ.
Ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲙⲟⲩ. Ⲕⲟ̅ⲕ. Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲡⲣⲏ · ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲓ̈̅ⲃ̅ ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲁⲗⲟⲩ
ⲉⲧⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲙ̄ⲡⲣⲏ. Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲓ̈̅ⲃ̅ ⲙ̄ⲫⲓ̈ⲁⲗⲏ
ⲉⲧⲙⲏϩ [ⲙ]ⲙⲟⲟⲩ. Ⲁⲩⲙⲟⲩϩ ⲛ̄ⲛⲉⲩϭⲓ̈ϫ ⲁⲩⲛⲟⲩϫ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲛ̄ⲁⲕⲧⲓ̈ⲛ ⲙ̄ⲡⲣⲏ ϫⲉ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲣⲱⲕϩ̄ ⲛ̄ⲛ̄ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ
ⲛ̄ⲧⲥⲱϣⲉ. Ⲙⲟⲩϩ ⲛ̄ⲛⲉⲕϭⲓϫ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲉⲓ̈
ⲁⲡⲟⲧ. Ⲕⲱ̅ⲕ. Ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲡⲉ́ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲏⲩ ⲛ̄ⲧⲡⲉ.

ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲗⲁⲕϩ ⲛ̄ⲧⲟⲓ̈ⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ.
ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲧⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲓ̈ⲁ ⲛ̄ⲧⲡⲉ. ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ
ⲡⲕⲁϩ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓ̈ⲁ.
ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲡϭⲱⲙ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ
[ⲙ̄]ⲡⲓ̈ⲱⲧ. ⲉⲓ̈ⲥ ⲡ[ⲁⲧ]ⲏⲣ ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ.
[ⲉⲓ̈ⲥ ⲩⲓ̈ⲟⲥ] ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ. ⲉⲛ ⲡⲛⲉⲩⲙⲁ ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ.
ϩⲁⲙⲏⲛ.

Ligne 1. — ⲃⲁⲑⲟⲩⲣⲓ̈ⲏⲗ, nom d'ange = *Hébreu*, Beçouri-êl, par Dieu, mon rocher, cf. Schwab, *Vocab. de l'Angélologie, s. v.*

Ligne 2. — Sans correction on aurait «qui donne la voix aux anges». Est-ce un sens possible?

Ligne 3. — La graphie ⲁⲧⲱⲛⲉ est à rapprocher de ⲁⲧⲱⲛⲁⲓ, Crum, *Catal. of the Coptic Mss. in B. M.*, p. 254ᵃ, l. 17, n° 524 et de Abone, *Oxyr. Pap.*, 2, 1060.

Ligne 4. — Dans ⲁⲣⲃⲁⲥⲁⲝⲥ le ⲣ, d'abord oublié après ⲃ, a été inséré par erreur entre ⲁ et ⲃ. Abraxas est invoqué dans *Kopt. Urk. z. Berlin*, 1, n° 22, comme l'ange assis sur l'arbre du Paradis : ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲁⲃⲣⲁⲝⲁⲝ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓϫⲙ̄ ⲡϣⲏⲛ ⲙ̄ⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ (*sic*).

Ligne 5. — Mizraël est l'ange de la Domination, cf. Schwab, *Vocab. de l'Angélologie, s. v.*

Ligne 6. — ⲭⲱ̄ⲕ̄, si c'est un nom de divinité, on peut le rapprocher de *Tebt. Pap.* 2, n° 275 : Ἀκάματε κόκ κούκ κογλ, où il est invoqué pour sauver une femme de la fièvre; peut-être est-ce l'abréviation d'une rubrique que je n'entends pas.

Lignes 7-11. — Sur la σφραγίς, cf. Dölger, *Sphragis;* la σφραγίς qui protège un membre du corps des saints est invoquée dans les conjurations, cf. Crum, *Coptic Mss. in the Rylands Library*, n° 103 : ϩⲙ̄ ⲡⲣⲁⲛ ⲉⲧⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ϩⲓϫⲙ̄ ⲡϩⲏⲧ ⲉⲙⲁⲣⲓⲁ ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ «au nom du sceau qui est sur le cœur de la vierge Marie».

Dans l'*Apocalypse de Moïse* (Tischendorf, p. 22) Dieu promet à Adam de le ressusciter et scelle son tombeau d'un sceau triangulaire : *ἐποίησεν ὁ Θεὸς σφραγῖδα τριγωνον καὶ ἐσφράγισε τὸ μνημεῖον.*

Ligne 10. — Le dernier mot est à lire ϭⲗⲱⲧ «rein». *Les reins et les cœurs*, alliance de mots fréquents dans la Bible : *Ps.*, 25, 2; *Apoc.*, 2, 23, etc.

Ligne 12. — Sur ϣⲧⲱⲣⲉ (ϣⲡⲧⲱⲣⲉ), voir Sethe-Partsch, *Demot. Bürgenschaftsurkunden*, p. 38 et 401.

Lignes 14-15. — Quelque bizarre que cela paraisse, le mot ⲡⲓⲧⲉⲥ est une déformation copte de *πίθος*, tonneau ou grande cruche qui en tient lieu. Cf. Budge, *St. Michel*, 41, 13 : ⲁⲩϫⲓⲙⲓ ⲛ̄ⲍ ⲙⲃⲓⲧⲏⲥ ⲉⲩⲙⲉϩ ⲛ̄ⲛⲉϩ, *ils trouvèrent sept grandes cruches* (*πίθος*) *remplies d'huile.*

Ligne 16. — Que signifie ⲥⲟⲩⲥⲁ (*ter*)? Il semble remplacer ici *ταχύ, vite!*, que répètent les textes magiques. Un texte copte du British Museum (Crum, n° 520, 15) donne : ⲧⲁⲭⲏ, ⲧⲁⲭⲏ, ⲥⲟⲩⲣⲁ.

Ligne 20. — ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲣ̄ⲡ ⲙ̄ⲙⲓ̈ⲥⲉ = *Héb.* 12, 23 : *ἐκκλησία πρωτοτόκων.* David chante dans l'Église des Premiers-nés, qui est ici la Jérusalem céleste des Apocalypses. Dans un fragment des *Révélations de Barthélemy* (qu'on avait cru faire partie d'une *Apocalypse copte de Moïse-Adam*, et qui a été traduit par Ad. Harnack et Carl Schmidt), David est préposé au calice de l'Église des Premiers-nés (*Sitz. d. Akad. z. Berlin*, 1891, 2, 1046). Sur ce texte, voir : Dulaurier, *Fragment des Révélations apocryphes de saint Barthélemy;* Lacau, *Fragments d'apocryphes coptes*, p. 41; Budge, *Coptic Apocrypha, The Book of the Resurrection of J. C. by Bartholomew*, p. 1-48; von Lemm, *Kleine koptische Studien*, n° L.

Ligne 21. — On verra comment j'ai rétabli dans la transcription cette ligne défigurée par le copiste. Après ⲑⲉ̄ⲗ̄, pour ⲑⲉ̄ⲟ̄, il doit y avoir haplographie de ⲡⲁⲧ... : et ce qui suit peut se corriger en ⲑⲉⲟⲡⲁⲧ(ⲱⲣ), (*θεοπάτωρ*) ⲡⲁ-ⲧⲓ̈-ⲕⲓⲑⲁⲣⲁ ⲛ̄ⲣⲁϣⲉ ⲧⲁ-ⲙⲏⲧ ⲛ̄ⲕⲁⲡ, *David, l'ancêtre de Dieu, à la cithare de joie décacorde.* Θεοπάτωρ est une épithète de David; dans l'hymnologie byzantine : Δαυὶδ Θεόπατορ σὺν τῇ κινύρα.... σαρκούμενον Λόγον..... ὑμνῆσον, *ô David, ancêtre de Dieu, chante sur le kinnor le Verbe incarné* (*Ménées*, décembre, dimanche après la Noël, à l'office de l'ὄρθρος). Le *kinnor* est précisément la cithare à dix cordes, Budge, *St. Michel*, 16, 11-12 : *David*, ⲉⲕⲕⲓ̈ⲙ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲕⲩⲑⲁⲣⲁ ⲑⲁⲡⲓ̈ⲓ̈ⲛ̄ⲕⲁⲡ; *Psaumes*, 32, 2; 91, 3 : ⲟⲩⲯⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲏⲧ ⲛ̄ⲕⲁⲡ.

Le même office dans la liturgie céleste est attribué à David dans l'*Apocalypse de Paul* (Tischendorf, p. 55-56).

Ligne 22. — Le scribe avait écrit d'abord ⲡϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲡⲉⲧⲉⲥⲙⲁ : ⲡ. C'est la phrase que nous avons plus loin, lignes 23-24. Son œil avait sauté d'un ⲡϩⲟⲩⲛ à l'autre. Il s'est aperçu à ce moment de son erreur et il a effacé d'un trait et en mouillant les lettres ⲕ[ⲁⲧⲁⲡⲉ]ⲧⲉⲥⲙⲁ : ⲡ que j'ai marquées d'un point au-dessous. Il a ensuite repris son texte normal.

Ligne 23. — ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ϩⲱⲣⲙⲟⲥⲓ̈ⲏⲗ : il est fait mention de cet ange dans une hymne du *Livre de la Résurrection de Jésus-Christ par Barthélemy l'Apôtre* cité plus haut note de la ligne 20, Budge, *Coptic Apocrypha*, 23, 10-11 : ϩⲁⲣⲙⲟⲥⲓⲏⲗ [ⲡⲁⲧ]ⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ, *Harmosiël, l'ange à la trompette.* Il est appelé ϩⲁⲣⲙⲟⲩⲥⲏⲣ ⲡⲁⲧⲉⲓ̈ ⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ⲙ̄ⲡ̄ⲛ̄ⲗ̄ dans une autre version de ce même texte, voir von Lemm (cité plus haut, note de la ligne 20), p. 459, col. 2. On reprochait aussi aux Priscillianistes, hérétiques de la fin du ɪvᵉ et du commencement du vᵉ siècle, dont on disait les doctrines empruntées du gnosticisme de Marc de Memphis, d'en faire une divinité. Cf. les textes dans Harnack et Schmidt, *loc. laud.* On remarquera le rang supérieur d'Harmosiël dans la liturgie de la Jérusalem céleste. David chante devant l'autel du sacrifice; Harmosiël, devant le Père; il partage avec l'ange Mizraël (l. 5) le privilège de contempler le Père à découvert et sans voile.

Lignes 24 et 27. — La graphie barbare ⲥⲱⲃ, que j'ai corrigée en ⲛ̄ⲥⲱϥ, pourrait aussi s'interpréter ⲛ̄ⲥⲟⲡ, d'après l'*Apocalypse de Paul*, p. 55 : *καὶ πάντες ὁμοθυμαδὸν ὑπήκουον αὐτῷ.*

Ligne 27. — ⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲣ est pour *εἰς πατήρ*. Cf. *Triadon*, 374, 4 : ⲡ̄ⲉ̄ⲣ̄ ⲏⲙⲱⲛ pour *πατὴρ ἡμῶν.*

Lignes 39-40. — Le scribe a omis la mention du Fils dans la formule trinitaire. On peut la rétablir d'après *Kopt. Urk. z. Berlin*, 1, n° 8 : ⲉⲓⲥ ⲡⲁⲧⲏⲣ ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ϩⲁⲙⲏⲛ, ⲉⲓⲥ ϩⲏⲟⲩ (*υἱός*) ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ, ⲉⲓⲥ ⲡⲛⲉⲩⲙⲁ ⲛ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ.

TRADUCTION.

Salut, Êl, Bathuriel, le confortateur, dont la voix répond aux anges.

Salut, Adonaï; salut, Eloï; salut, Abraxas; salut, Iothaël; salut, Mizraël, qui as vu la face du Père dans la puissance de Iao.

Kok(?).

Je vous adjure par le premier sceau posé sur le corps d'Adam; je vous conjure par le second sceau sur les membres d'Adam; je vous conjure par le troisième sceau, scellant le cœur et les reins d'Adam qui gît en poussière jusqu'à ce que Jésus-Christ se porte garant pour lui entre les mains de son Père.

Le Père l'a relevé, il a soufflé sur sa face, il l'a rempli d'un souffle de vie.

Envoie-moi ton souffle de vie sur ce récipient (ϖίθος).

Amen, amen, amen, çouça, çouça, çouça.

Je vous adjure par les trois cris que le Fils a poussés du haut de la croix : Eli! Eli! lamma sabachthani? ce qui signifie : Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné? Saint, saint, saint.

Salut à David, l'ancêtre du Christ, qui chantes dans l'Église céleste des premiers-nés.

Salut, David, ancêtre de Dieu, à la cithare de joie décacorde, qui chantes dans le sanctuaire de l'autel de joie.

Salut, Harmosiël, qui chantes derrière le rideau qui voile le Père.

Ceux qui sont sur les portes et les tours font écho à sa voix; les tribus des douze mondes l'entendent et dans leur joie répètent après lui : Saint, saint, saint. Un seul Père saint! Amen, amen, amen!

Salut, Ab[. .]aïs(?), au ciel et sur la terre.

Vous bénissez(?). Kok(?).

Salut, Soleil; salut, ô douze petits enfants qui protégez (?) le corps du soleil.

Salut, ô douze phiales remplies d'eau. Ils ont rempli leurs mains, ils ont aspergé les rayons du soleil, afin qu'ils ne brûlent pas la moisson des campagnes.

Emplis tes mains, bénis cette coupe. Kok.

Salut, ô quatre vents du ciel; salut, ô quatre angles de la terre; salut, armée du ciel; salut, terre de l'héritage; salut, jardin des saints du Père.

Un seul Père saint! Un seul Fils saint! un seul Esprit saint! Amen.

L. Saint-Paul Girard.

THE NECKLACE OF QUEEN AAHHOTEP IN THE CAIRO MUSEUM OF ANTIQUITIES

BY

A. LUCAS.

By the courtesy of the curators of the Museum the writer has recently had an opportunity of examining this necklace and as his conclusions differ somewhat from those of von Bissing [1] and of Vernier [2], both of whom have published descriptions of the necklace, it is thought that it might be of interest to place the results on record.

The necklace is made up of three sections, namely, a row of 25 small rosettes, a row of 23 long pendants and a row of 25 circular pendants with one similar separate one not strung with the rest.

Each rosette and pendant consists of a gold casing containing inlay and the great interest of the necklace lies in the nature of the materials forming the inlay, which may now be described.

ROSETTES.

Each rosette consists of 12 panels, 6 red and 6 blue, with a small circular piece of blue or green inlay at the centre of the rosette.

The red panels are carnelian in every case. This is in agreement with both von Bissing and Vernier.

---

[1] F. W. von Bissing, *Ein thebanischer Grabfund*, Berlin, 1900, p. 17, pls. VIII, VIII A, IX.

[2] É. Vernier, *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Bijoux et Orfèvreries*, p. 222-223, pl. LII.

The blue panels vary in shade, but are always of a dark lapis lazuli colour and never of a light turquoise colour, although von Bissing describes them as being alternately dark blue and light blue. In a large proportion of cases these blue panels consist of lapis lazuli. About this there is no doubt whatever and many of them show the tiny yellow spangles of iron pyrites that are so characteristic of lapis lazuli. Others of the blue panels are very vitreous-looking and where the edges are broken the fractures are conchoidal. These are possibly also lapis lazuli having a more polished surface than the rest, but there is not the same certainty about them as about the others and they may be glass. Von Bissing describes them all as enamel and Vernier calls them all lapis lazuli.

The small circular centres, of which only 12 remain, are in some instances of the typical turquoise blue colour and in other instances green, but the material is turquoise in every case. Von Bissing calls it enamel or glass paste and Vernier terms it amazonite.

LONG PENDANTS.

The inlay is of two colours, red and blue.

The red inlay is carnelian. This agrees with both von Bissing and Vernier.

The blue inlay, which only remains in 18 cases out of 25, is in a very disintegrated condition, the surface being pitted all over and in one case the colour has faded entirely and the material is now black and white in patches. This inlay is certainly not a natural stone and in the writer's opinion it consists of an artificial material with a vitreous glaze. Von Bissing calls it glass paste and Vernier describes it as lapis lazuli.

CIRCULAR PENDANTS.

Von Bissing calls the inlaid material pearl and Vernier says that it is too decomposed for its nature to be determined, but that it may be pearl. If pearl, it is the only example that is known in Egypt before Ptolemaic times and hence it becomes of importance to know if possible of what it consists.

The inlays vary somewhat in size, but are all of the same shape, which is that of a dome at the top and apparently flat at the base, the latter however being hidden by a gold plate. The height of the dome is not so great as appears at first sight, since the gold backing is not flush with the circular mount, but is set well inside.

Most of the inlays are either cracked or broken, in the latter case the tops of the domes being missing. The structure of the material as seen at the broken places, although in one instance that of an onion with thin concentric layers that may be peeled off, is generally not of this nature and the pieces missing are deep irregular-shaped fragments and not merely surface layers. Many of the inlays have a large dark centre (i. e. at the top of the dome), which is not merely a surface discoloration but extends inwards. The appearance on the whole is suggestive of pearls except for the black centre, though the colour and lustre are not exactly those of the ordinary white pearl. In several instances the surface shows small patches with slight iridescence while all are more or less iridescent when viewed with a microscope.

Three of the broken inlays were very carefully tested with a tiny drop of very dilute hydrochloric acid applied on the pointed end of a wooden match stick, the reaction being viewed with a lens and the drop of acid being immediately absorbed with blotting paper and washed off with repeated applications of distilled water, which was soaked up with blotting paper. In two instances the acid was applied to the outside surface of the material and there was no effervescence, but in the third case where the acid was applied to a broken interior surface there was a slight effervescence. The chemical test therefore is not very decisive.

In the writer's opinion the inlays are certainly not normal pearls, but are what are termed button pearls, which have been cut away from the shells and are therefore a kind of pearl.

A. Lucas.

AN

ARCHITECT'S PROJECT FROM THEBES

BY

R. ENGELBACH.

Though the papyrus was the medium on which all important documents were written and plans drawn [1], the limestone flake played no small part in the work of the scribe, the artist and the architect. It had many manifest advantages; it could be obtained in flakes of considerable size with a smooth white surface, it was cheap and durable, and incomparably superior to the papyrus if it had to be used outdoors in the wind. Hence, at the Valley of the Kings and in many other parts, the workmen's accounts were kept on limestone flakes, and the artists who were engaged on the scenes in the royal tombs, when they wished to try a new reed-pen or the consistency of their ink, or to study the effect of a group of figures for a scene, made use of the same material. Work in the Valley during the last twenty years has brought to light many hundreds of artists' sketches, some showing artistic merit of a very high order, others being comic and a few grossly indelicate. Flakes on which architects have drawn plans are, however, rare, which is not surprising, since for such work a large flat surface is required. It was only when an architect wished to furnish his foreman with a dimensioned *aide-mémoire* or when the job was so trivial that the foreman on the spot could be entrusted with the task of working out the details himself, that the limestone flake was used. To the former

(1) Two architectural drawings on papyrus are known; a plan on papyrus, of what is probably the tomb of Ramesses IV is preserved in Turin (Carter and Gardiner, *Journal of Egyptian Archæology,* IV, pp. 130-158 and front and side elevations, to scale, of a portable shrine, on papyrus 'ruled' in red squares, of the XVIIIth dynasty from Ghorâb (Petrie, *Weights and Measures*, pl. LIV).

category belong the fine flake, now in the Cairo Museum [1], on which is a plan of the tomb of Ramesses IX, and one from Saqqâra, of the IIIrd dynasty, on which the shape of a curve is defined by co-ordinates [2], and to the latter a landscape-gardener's project for a grove of trees in front of the XIth dynasty temple at El-Deir El-Bahari [3] and a hitherto unpublished ostrakon (shown on the Plate) which has recently come to light in the Cairo Museum during the preliminary cataloguing of the many hundred ostraka found in the Valley of the Kings in 1905, and which forms the subject of the present article.

The flake measures 10 by 7½ inches (0.25 × 0.19 metres), and on it is the plan of a rectangular chamber, most probably one of the auxiliary chambers of a royal tomb, having four pillars to support the roof. At the end is a door, laid out flat on the plan in the customary Egyptian manner, but without any details. The drawing is in red, the sides [4] and the centre-line having been made by touching the surface of the flake with a taut string dipped in pigment [5], while the remainder is freehand. Superfluous lines have been scratched out with a limestone chip. At first sight it appears as if the right hand columns were first drawn square-sectioned instead of to their actual proportion of about 2 to 1½, but this is not the case; all that the draughtsman has done is to scratch out the ends of the horizontal lines which projected beyond the area of the columns.

The spaces between the walls and the columns and between the columns themselves are indicated by little 'ticks' marked on the right and bottom sides of the drawing; thus on the right wall the space between the wall

(1) From the Valley of the Kings. See Daressy, *Ostraca* (*Catalogue général du Musée du Caire*), pl. XXXII, no. 25184.

(2) See Gunn, *Annales du Service*, XXVI, pp. 197-202. The curve itself is only a rough scrawl, and it is certain that it must have been copied from a correctly proportioned original, since otherwise the dimensions given on the ostrakon could not have been obtained.

(3) See Winlock, *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art, New York*, 1921-22, p. 27.

(4) The bottom line is much thicker than the others, and may possibly have been drawn freehand.

(5) This method was very commonly used, and corresponded to our ruling. An excellent specimen of an ochre-string, tying up a bundle of pigment-brushes, is preserved in the Cairo Museum. See Davies, *Five Theban Tombs*, pl. XVII.

and the lower column is 4, almost certainly representing 4 cubits (nearly 7 feet), and the length of the side of the column is 2 cubits. The intercolumnar space is also 4 cubits [1]. The top right-hand corner of the ostrakon has been broken off and the ticks indicating the space between the column and the top, or front wall, have disappeared, but there seems little doubt that this was to be 4 cubits also. The break has also carried away part of a note in hieratic which must have read, 'Length : cubits 18', but all now remaining is the figure '8'. This has been scratched out, presumably since the sum of the ticks along the side amounts to $4 + 2 + 4 + 2 + 4 = 16$ cubits.

The spacing for the breadth has also been indicated by the same system as that used for the length, but the ticks have been erased, and the most that can be ascertained is that the side of the column was marked as 2 cubits and the spacing between the right wall and the column and between the columns as 3 or more cubits. Below the right corner there is a note in hieratic reading, 'Breadth : cubits 15'.

It is not without interest to attempt to reconstruct what passed in the mind of the old foreman when he was at work on this plan, though to be certain is, of course, hardly possible. It seems that his instructions were to get out the plan of a chamber 18 cubits by 16 (about 30 ft. by 26 ft.), and to have a clear space of 4 cubits about each column [2]. Taking his string dipped in the pigment, he 'ruled' a centre-line and the four walls of the proposed chamber by eye [3], and when the lines dried he scratched out what was not required. It seems that he first turned his attention to the width of the chamber, and, assuming pillars of 2 cubits side, he found that he could by no means arrive at a breadth of 15. A solution then appears to have struck him, which was to make the width of the columns $1\frac{1}{2}$ cubits, thus getting a breadth of $4 + 1\frac{1}{2} + 4 + 1\frac{1}{2} + 4 = 15$. He therefore erased his experimental ticks and examined the question of the length. Here his difficulty was not so easily overcome. He could get a length of 16, but to obtain 18 meant that his columns had to be 3 by $1\frac{1}{2}$ in section — an unheard-of proportion. He therefore erased the number 18, sketched in his columns to the approximate section of 2 by $1\frac{1}{2}$, and then, we may imagine, went off to find out whether a 16 by 15 chamber would do, or whether he might change the spacing.

R. Engelbach.

(1) Many of the ticks are too faint to be visible in the photograph.

(2) That this was also stipulated is likely, since with latitude in the spacing he could have obtained a chamber with square-sectioned columns of 2 cubits side of the correct overall dimensions with the following spacing : length : $4 + 2 + 6 + 2 + 4$; breadth : $3 + 2 + 5 + 2 + 3$.

(3) The actual proportions he drew are about 22 to 15.

EL HIBAH AND ESH SHURAFA

AND

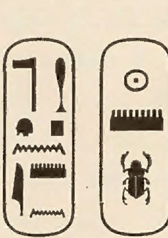
THEIR CONNECTION WITH HERAKLEOPOLIS

AND CUSÆ

BY

G. A. WAINWRIGHT.

In the course of an inspection in February 1924 I was shewn several pieces of crude mud bricks, which were reported as having come from a site on the east bank of the Nile a little to the north of Minia, and known as Nazlet esh Shurafa. These were stamped with a pair of names, which could be made out as "The High Priest of Amun" "Menkheperre'". The stamp was about 15 cms. long.



Shaaban Effendi has already recorded[1] the fact that bricks bearing these titles come from a place to the north of Minia, and on the east bank, which he calls Kom esh Sheikh Mubarak. Now, it transpires that this is only the name of the ruined site itself alongside of the modern village of Nazlet esh Shurafa. Shaaban Effendi's bricks, therefore, come from the same site as my own. Those delivered to me were well made with plenty of *tibn,* which was very evenly distributed throughout the substance of the brick, and was not, as sometimes, to be found on the surface only. The *tibn* was apparently a mixture of straw and grass stalks. The breadth and thickness were 21 × 14 cms. respectively. The length could not be measured, for in no case was the brick complete. They were thus of quite a

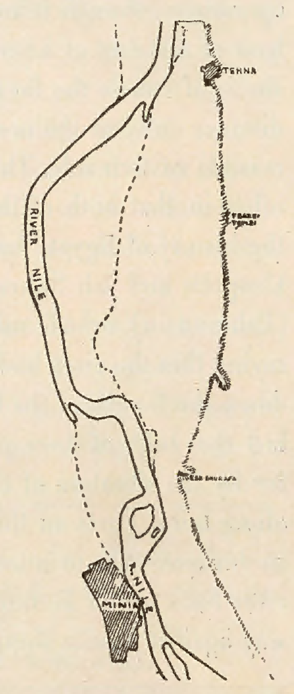
(1) Mohammed eff. Chaban, *Annales du Service,* VIII, p. 223, no. IV.

different size from those from el Hibah, bought by Spiegelberg, which measured 37 × 17 × 7 cms.[1] and moreover are said to be burnt, though this must surely be accidental.

There was no flat base at the bottom of the framings surrounding the names, which were, therefore, not enclosed in cartouches, but only in ovals. Gauthier is, therefore, no doubt right when he notes the probability that this would have been so, and criticizes the cartouches given them by Shaaban Effendi in his publication[2].

Now, Nazlet esh Shurafa is a most out-of-the-way place, for it is on the little known eastern bank, is very small and moreover has no sculptures. Thus, offering, as it does, no attractions to the visitor, and being recorded only in this one short memorandum of Shaaban Effendi's, the presence there of a small town (and of a fort also?) seems to have been overlooked. So, as soon as possible, I took the opportunity offered by an inspection at Tehna to pass by it on my return to Minia, and thus managed to pay it a hurried visit.

As shewn in the accompanying map it lies up the slopes of a tongue of desert on the south side of a *wady* opening into the face of the cliffs, and so is very similar in situation to the town of Tehna a few miles away to the north on the same eastern bank. In fact these little *wadys* are quite a feature of this part of the desert cliff. Unfortunately the lower houses of the little town have been dug right away to the ground level by the *sebbakhin,* so that in the lower part nothing remains but rock and piles of potsherds, broken bricks, stones, etc. Higher up the hillside destruction has not gone so far, and systematic digging would at least give



District of Minia, esh Shurafa, the Fraser Tombs, and Tehna.

(1) Spiegelberg, *Ä. Z.,* LIII, p. 4 and note 1.

(2) Gauthier, *Livre des Rois,* III, 268, note 2.

a plan, if nothing else. The most interesting point, however, is the wall of crude mud brick, which runs round the head of the *wady* and along the crest of the ridge. It stands to a great height still today, and is remarkable for its thinness, being not the least like the usual Ancient Egyptian walls which are of great thickness. It hardly seems possible that it could have been intended as a wall of defence, but rather as a boundary wall delimiting a certain space. It is probably one of those walls, which have given rise in Middle Egypt to the stories of the Gisr el ʿAguz [1].

There is thus at Nazlet esh Shurafa a second site on the eastern bank of the Nile in Middle Egypt, at which Menkheperreʿ undertook building operations, though it may not have been a new foundation of his for the base of a statue of Khaemwast is also reported from there [2]. The other site is of course the far larger and more important one of el Hibah some distance away to the north opposite Fashn, and also situated on the inaccessible eastern side. These two places shew a further resemblance to each other in that both of them are near cities which are important ones in the history of Egypt, for el Hibah is 20 miles (32 kilom.) south of Herakleopolis and esh Shurafa is 23 miles (37 kilom.) north of Hermopolis (Eshmunein) or 46 miles (73 kilom.) north of Cusæ. It goes without saying that the river had always been the means of communication up and down the length of the land, until the coming of the railway, and so the fact that both of these places are on the east bank is probably accounted for by the situation of the Nile, which hugs the eastern desert closely all along here. Forts on this side would thus be actually in the desert and so innaccessible to attackers [3], and yet at the same time being on the river bank would be favourably situated for commanding the great waterway against hostile shipping [4].

---

(1) MURRAY'S *Handbook for Egypt*, 1896, cols. 665, 666, 689, 709, 712.

(2) MOHAMMED EFF. CHABAN, *Annales du Service*, VIII, p. 223, no. IV.

(3) As indeed the Copts have found, who have retired to their monastery of Deir Gebel eṭ Ṭeir opposite Samalut, only a little north of esh Shurafa. This monastery is also known as Deir el Bakrah and Deir el ʿAdra.

(4) Did the presence of these two fortresses of esh Shurafa and Teuzoi, then in enemy hands, provide the key to Piankhy's strategy? Journeying up and down the country it had long ago been impressed upon me that Piankhy's attack

There is a presumption, therefore, that the southern ruler must have been strengthening himself against some northern danger. Among other offices Menkheperreʿ held that of «Commander in chief of the Army», and spent some of his time in the north, whence he came hurrying to Thebes [1]. It is, therefore, only natural to suppose that he was personally superintending the building of his two towns at Nazlet esh Shurafa and el Hibah. Among other names [2] the city at el Hibah was called [hieroglyphs] *Teuzoi*, which means «Their Wall» [3], and no doubt refers to the two founders, Menkheperreʿ and Istemkheb, whose names are found on its bricks. That Teuzoi was an important place at this time is attested by the fact that it was here — not Thebes — that Wenamon's papyrus was found [4]. This is apparently his official report, and its finding shews that either the archives were kept at Teuzoi, or else, if he had retained the account of his doings himself, that a high official such as Hrihor's envoy lived and was buried there. It long continued to be important, for several kings of the next dynasty embellished its temple [5]. It opened its gates to the northerner Tefnakhte, and was probably recaptured by Piankhy under the name of Tetehen [6].

Moreover, Teuzoi was very definitely a city connected with the south and not the north. For example, in the XXIst dynasty Harpenese's correspondence is all with people upstream to the south and none with people to the north. Thus his correspondent says, «I am coming downstream

---

was made along the Bahr Yusef and not by the natural way of the Nile, and I see that Schäfer has also appreciated this fact. (BREASTED, *Ancient Records*, IV, § 831, note *f.*) Although it must have been difficult to transport troops along so comparatively narrow a channel, yet by so doing Piankhy would have taken the enemy in the rear, and would also have avoided sailing under the walls of the two forts commanding the river.

(1) BRUGSCH, *Reise nach der Grossen Oase el Khargeh*, Taf. XXII, l. 6.

(2) These are *ihw* «The Camp», and *Tehnet* «The Rock or Crag», which latter it probably shared with Akoris (modern Tehna) a little to the south.

(3) GRIFFITH, *Catalogue of the Demotic Papyri in the John Rylands Library*, III, pp. 37, 38. W. SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, LIII, p. 2.

(4) GOLÉNISCHEFF, *Rec. de trav.*, XXI, p. 74.

(5) PETRIE, *History*, III, pp. 233, 240.

(6) SCHÄFER, *Urkunden der älteren Äthiopenkönige*, p. 5, l. 4; p. 15, l. 27.

(i. e. north) to Tehnet (el Hibah)» [1]. Again, Harpenese in el Hibah is to give something to a servant «in order that he may bring it to him very quickly to the south» [2]. Once more, a huntsman is sent downstream north to Harpenese in el Hibah, and he is to send him back again to the south, when his work is finished [3]. Though unfaithful to Piankhy, yet at a later period it had resumed its southern connections. For in the XXVI[th] dynasty and Persian times people come from Thebes to settle at Teuzoi; go southwards again; travel up to Thebes to visit their relatives; have dealings with Pemze (Oxyrhynchus); flee from vengeance southwards to the nomes of Kynopolis, Oxyrhynchus and Hermopolis; and so on [4]. They do not go northwards except to appeal to Pharaoh or the Governor who happened to reside in Memphis [5]. The other town they visit is Herakleopolis, but this is necessary, as it is the capital of their nome [6]. Much the same may be said of Herakleopolis itself, whence Peteêsi took his women and children up to Thebes, and where lived the Masters of the Shipping, who inspected all the Upper Country as far as Syene [7].

Thus, Teuzoi, which was built by the Theban rulers, and apparently

(1) Spiegelberg, *Ä. Z.*, LIII, p. 6, l. 12.

(2) Idem, *op. cit.*, LIII, p. 10, l. 7.

(3) Idem, *op. cit.*, LIII, p. 11, l. 5; p. 12, l. 9. Seeing there was so much correspondence dealing with the little details of life, it seems probable that the writer was not very far away to the south. It may well be, therefore, that he was engaged in the building of esh Shurafa.

(4) Griffith, *Catalogue of the Demotic Papyri, in the John Rylands Library*, III, pp. 65, 81, 84, 87, 88, 89. These people are priests of Amun, and therefore, perhaps in rather a special position, but all the same it is southwards that the criminals flee also. Among the numerous episodes, in fact the whole tenour of the document, that remind the reader of modern Egypt, it is delightful to see that the modern gibe of «Saidi» *Southerner*, was employed then as it is today of anyone who lives south of the speaker. Thus Memphis disparages Teuzoi by calling its inhabitants «These southerners» (p. 100), and Teuzoi calls the Theban Haruoz «This outcast (?) of a southerner» (p. 86). This habit is no doubt due to fear, as the southerner is by far the finer man, so, when the northerners are safely in the majority, they like to vent their jealousy in opprobrium and ridicule.

(5) Griffith, *op. cit*, pp. 68, 70, 86, 97.

(6) Idem, *op. cit.*, pp. 66, 70, 87, etc. Cf. p. 88.

(7) Idem, *op. cit.*, pp. 79, 84, 85.

under their personal supervision, which was given a form of the Theban Amun as tutelary deity, and was inhabited by high Theban officials such as Wenamon, was clearly a very important place. Moreover this important place belonged very definitely to the south, and not to the north.

A fortress of this size and importance with an outlier further up the river does not grow up by mere chance, but must have been built in a spot very carefully chosen for some good reason. It can only be supposed to have been built against a possible foe in the north. The times generally were unquiet. Not so very many years ago Libyans and Meshwesh had been raiding and occupying certain parts of Thebes, preventing work being carried on, and killing the inhabitants. Coming further north, somewhere indeed between the future fortress of Teuzoi and esh Shurafa, the city of Hartai had been raided and its people enslaved, perhaps by Nubians; a war is mentioned, probably the foregoing; the high priest Amenhotpe had had to be suppressed [1]. Two or three generations later the building of Teuzoi was in progress, and its builder, Menkheperreʿ had to hurry back to Thebes in connection with some people, who had been banished and the question of their recall [2]. Several of the high priests were also «Commanders in chief of the Army» [3]. Teuzoi was actually built by one of these Commanders in chief, Menkheperreʿ, and apparently under his personal supervision, for as it was the north from which he was recalled to Thebes, it was probably his own fortress of Teuzoi that he was at.

That there was very definite danger to be apprehended at Teuzoi during the XXI[st] dynasty is clear from several passages in the correspondence of Harpenese, who was residing here at that time. Thus, watchmen are to be set on the walls; there are soldiers present; no one is to be allowed in the fields, whether soldiers or huntsmen [4]. In the same letter there is

(1) Peet, *Journal of Egyptian Archæology*, 1926, pp. 254 to 258.

(2) Brugsch, *Reise nach der Grossen Oase el Khargeh*, Taf. XXII, ll. 6, 11; Breasted, *Ancient Records*, IV, §§ 652, 655.

(3) Breasted, *op. cit.*, V, p. 53. They are Hrihor, Menkheperreʿ and Painezem.

(4) Spiegelberg, *Ä. Z.*, LIII, p. 8. Spiegelberg translates *s̲ḥtyw* as «weavers», but agrees that the other possible rendering of «huntsmen, trappers» may very likely be better.

also a question about horses. At this time it is scarcely to be supposed that horses were used for anything but chariots, which implies a military organization, with the possible, but unlikely, exception of state ceremonial.

From what foe in the north was this danger to come? It might naturally have been anticipated that it would have been the Tanite line of Pharaohs of the XXIst dynasty. But there is no indication whatever of rivalry or enmity between them and the high priests, but on the contrary many of friendship. Thus, Wenamon shews Hrihor under Ramesses XIIth as being on the best of terms with Nesibanebdaddu at Tanis. Later on Nesibanebdaddu was recognized throughout the Upper Country[1], as was Siamon later again in the dynasty[2]. The two houses intermarried and were related[3] and from time to time, but only very occasionally, the high priests assumed the royal titles and dignities. This may well have been during periods of chaos in the north, when the then high priest may have had a better title than anyone else. At the same time it is naturally to be supposed, that the real authority in the south, such as it was, must have been wielded by the high priest. If there should have been any doubt, it would have been set at rest by Sheshonq's appeal to him, and not the northern king, in his difficulty concerning the tomb at Abydos[4]. Thus, it is hardly likely that there would have been any question of encroachment by the northern dynasts on the preserves of the high priests in the south.

There is always a possibility of Beduin raids from the eastern desert and it may be that the presence of the various walls collectively called the Gisr el ʿAguz already referred to were intended against such a danger. However, it is difficult to see what protection from attack on this side would be provided by such a wall as that at esh Shurafa. Moreover, this

(1) At Gebelein for example to the south of Thebes. Daressy, *Rec. de trav.*, X, p. 135.

(2) At Thebes for example. Breasted, *Ancient Records*, IV, §§ 666, 667.

(3) At least in the case of Painezem and Makereʿ. Maspero, *Les Momies royales de Deir el Bahari* (*Mémoires Miss. Arch. fr. au Caire*, t. I, pp. 692, 693, 694).

(4) Mariette, *Abydos*, II, pls. 36, 37. Breasted, *Ancient Records*, IV, §§ 675–687.

place is neither on a high road from the desert, nor if that were the direction whence danger was anticipated, would it be of any use in supporting its more powerful neighbour at el Hibah. Neither is el Hibah itself situated at the end of one of the desert roads, though it is true that there is an important one some miles away to the north of it, that from the monastery of S. Anthony, which comes out at Bayad en Nusara opposite Beni Suef, and nearer to it on the south at Qararah opposite Maghaghah there is the vast *wady* opening into the desert, whence Beduin might descend. But it could hardly be supposed that el Hibah either could, or would have been intended to, guard either of these. It is the river that it was concerned with, not the desert.

The Assyrian menace was still in the distant future.

There remains only one other of which we know, and that is nearer both in time and space. This is the danger provided by the events, which were taking place at Herakleopolis only 20 miles (32 kilom.) away to the north of el Hibah on the other side of the Nile.

History had already shewn that Herakleopolis and its neighbourhood formed one of the dominating factors in Egypt. In the heroic age Set himself, a prototype of the Upper Egyptian kings, had been born at *Śśśw*, and when he and Horus were separated after their fight, he was sent back by Qeb at first to rule the South from this city[1]. This place is believed to have been in the Fayyum[2] and so close to Herakleopolis and not far from Oxyrhynchus, of which Set was the local god. [hieroglyphs] *King of the Two Lands* was the title of Her-she-f, the local god of Herakleopolis[3]. In the IX-Xth dynasties the rulers of Herakleopolis had actually seized the throne. The high priest of Herakleopolis held the title of [hieroglyphs][4] otherwise the *King of Upper Egypt*. The Pharaonic name of the city was [hieroglyphs] *The Children of the King of Upper Egypt*. [hieroglyphs] *The House of the Reed* (the symbol

(1) Erman, *Ein Denkmal memphitischer Theologie*, in the *Sitzungsb. K. Preuss. Ak. Wiss.* 1911, p. 931.

(2) Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 752 *ff.*

(3) See for example Petrie and Brunton, *Sedment*, II, pl. LI, no. 1 and often in these volumes and in Petrie, *Ehnasya*.

(4) Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1377. I have to thank Prof. Newberry, who long ago called my attention to the apparent connection between Herakleopolis and the king of Upper Egypt.

of the king of Upper Egypt) was the name of a city of the XVIII[th] nome [(1)]. The same city was evidently represented by the well-known name *The House of the Crown of Upper Egypt*, as both are found in the one tomb of Pedu-Amun near Sharunah. This place is only 9 1/2 miles (15 kilom.) south of el Hibah [(2)]. From this city sprang the successful general Horemheb, who in due time aspired to, and reached, the dignity of Pharaoh [(3)]. The coat of arms of the nome next south of the Herakleopolite was . One of these sceptres was the sacred object of the city of *Grg-bꜣw-f* [(4)]. This place was in or near the Fayyum, hence close to Herakleopolis and Oxyrhynchus. It was also the sacred object of Set [(5)], a prototype, as has already been mentioned, of the Upper Egyptian king. Yet again a single one of these sceptres, garnished with a feather and streamers, , formed the coat of arms of Thebes, the southern capital. Some 180 years or so before the fortifying of Teuzoi (el Hibah) was undertaken the Libyan invasion in Merenptah's reign had occurred and there is reason to think that Herakleopolis and its neighbourhood figured in it [(6)]. Moreover,

(1) What is probably intended for this same sign occurs several times on the blocks of masonry of the III[rd] dynasty construction at Zawiyet el Aryan. (Barsanti, *Annales du Service des Antiquités*, XII, p. 60, 61, 62, figs. 11, 12, 13). As the inscriptions are painted on in red they are no doubt quarry marks.

(2) Daressy, *Rec. de trav.*, XVI, pp. 44, 45. Cf. Brodrick and Morton, *P.S.B.A.*, XXI, p. 33. For much information on this site, see Kees, *Ä. Z.*, LVIII, pp. 97 *ff.* The temples of both the White and the Red Crowns are mentioned; at Asyut for example, though they do not in this case form the names of towns. (Griffith, *Inscr. of Siût and Dêr Rîfeh*, pl. I, l. 24).

(3) He ascribes his ascent of the throne to Horus , and calls himself his son. He, therefore, in some special way belonged to this district, and the probability is that it was his ancestral home. Brugsch, *Thesaurus*, V, p. 1076, ll. 12, 14.

(4) Sethe, *Die Pyramidentexte*, § 1762 *a*.

(5) A gigantic specimen in blue glaze was found in the temple of Set at Nubt (Ballas). (Petrie and Quibell, *Naqada and Ballas*, p. 65.68). That at *Grg-bꜣw-f* was no doubt similar.

(6) The Libyans were conquered by Merenptah at a place called Perire (*Pꜣ-iri-šps*) and are stated by Ramesses III to have been occupying a place called Ḳerben (Qarobana), also. With the exception of that offered by the Golénischeff Glossary there is no evidence whatever as to the position of these places. Now Golénischeff (*Ä. Z.*, XL, p. 102) shews that in his papyrus a name *Iri-šps* is given just before Herakleopolis, and another, *...robana*, comes just after it. As his list of names works steadily from south to north the only evidence at present forthcoming puts these places to the south and north respectively of Herakleopolis. Golénischeff's conclusions have been contested by Breasted (*Anc. Records*, III, § 570, note *a*), but the following evidence militates against the latter's and in favour of the former's view, for it tends to shew that the Libyans would have entered Egypt near Herakleopolis rather than in the Delta as is usually supposed.

This evidence is that the Libyans are said to have been in possession of *Tꜣ-yḥ* and the Hills of the Oasis, which there seems no reason to doubt are the oases of Farafrah and Baḥriyah respectively. Farafrah is some distance to the south, being about opposite Asyut. It is significant that Farafrah is said to be named in the Edfu texts as belonging to Oxyrhynchus (Brugsch, *Reise Gr. Oase el Khargeh*, p. 65). This would shew that it was reached in antiquity via Baḥriyah, as this oasis lies between the two places. Hence, anyone moving on Egypt from Farafrah would be directed north east towards the district of Bahnasa, Herakleopolis and the Fayyum. Baḥriyah itself is north east of Farafrah, south west of the Fayyum, and about opposite Oxyrhynchus (Bahnasa). In the VII[th] century A. D. it was reached from that city, for of all the Upper Egyptian rulers it was al Boṭlous, king of Bahnasa, who sent to the Oasis for help against the Arab invaders (É. Galtier, *Foutouḥ al Bahnasâ*, p. 58). Today it is equally reached from the same city, and so is often called «The Oasis of Bahnasa» (Oxyrhynchus). Now, Oxyrhynchus was the capital of the next nome south of Herakleopolis. After having named *Tꜣ-yḥ* and the Hills of the Oasis Merenptah says that the Libyans were at Perire, where he met them in battle. As is only too often the case these statements may be made to mean many things, but a meaning that seems to be almost self-evident is that the Libyans had occupied all the coigns of vantage in the Western Desert as far north as Perire, just south of Herakleopolis, and that this was the place at which their advance touched Egypt.

At the northern end of this district and also in such close proximity to Egypt as to form part of it lay the largest and richest of all the oases — the Fayyum — with the important city of Herakleopolis near its junction with the Nile Valley.

For the inherent probability of the Libyans entering Egypt in this neighbourhood it is only necessary to glance at the map of the great east to west caravan routes of the Sahara. None of these have anything to do with the coast or the Delta. The chief ones are far to the south, with Dakhlah as an important focus. Of the smaller one on the north, which comes from Siwah, both the branches converge on the Fayyum (P. Bor-

although conquered, the Libyans had by no means been driven out of Egypt [(1)].

Now, in the XXI[st] dynasty, as has already been shewn, the times were indeed unquiet, and Herakleopolis was not unconnected with at least one phase of the general disturbance. For, at this very time a movement was beginning, which culminated in the seizure of the throne by Sheshonq, who made himself the first king of the XXII[nd] dynasty. This he succeeded in doing only some three or four generations or so after the beginning of the building of Teuzoi (el Hibah) by the high priests of Thebes. Now, Sheshonq's family was originally Libyan, for his ancestor was a certain Buyuwawa «The Libyan»[(1)], and this man was the seventh generation back before Sheshonq I[(2)]. Further, this man had settled at Herakleopolis pro-

CHARDT, *Petermanns Mittheilungen*, 1924, pl. 15, p. 219-223.)

The Herakleopolitan neighbourhood is, therefore, a very natural place for the entry into Egypt of a people already in possession of the Oasis country. In Merenptah's time Memphis, Heliopolis and the Heliopolitan canal were all in danger from these enemies lying near Herakleopolis. This is, therefore, comparable to the state of this same tract of land in the first dynasty, when the then enemy, Menes, pushed north from his original boundary advancing his new fortress of Memphis itself into his newly won territory and controlling the water supply by a dyke somewhere north of Herakleopolis.

That there is good reason for thinking the name «The Hills of the Oasis» applies to Bahriyah is shewn by the description of the physical conditions there, given by BALL and BEADNELL, *Baharia Oasis*, Cairo, 1903, p. 40. They say, «The most striking feature in the topography of Baharia Oasis is the large number of hills within the area. These hills impede the view, so that from very few points on the low ground can any extended outlook be obtained, and they give to Baharia an appearance entirely different from that which characterizes the other Egyptian oases».

(1) *of preced. page.* Only some thirty years or so later Ramesses III had to fight them again in his v[th] and xi[th] years (BREASTED, *Anc. Records,* IV, 37, 94, 405). Some two generations or so later again they are found troubling Thebes, as was remarked on p. 81.

(1) Moreover, one at least of the family names, Osorkon, proves to be Libyan, for it is found as Urskn in a Numidian-Punic bilingual inscription from Thugga (G. MÖLLER, *Sitzb. Preuss. Ak. Wiss., Phil.-hist. Klasse,* 1921, p. 304).

(2) Unfortunately even this record is not above reproach and it is possible to argue that Buyuwawa lived only one generation before Sheshonq I. (See PETRIE, *History of Egypt,* t. III, p. 229-231). But if this were so, then Teuzoi would have been built long before the danger had manifested itself in Herakleopolis; a state of affairs which would hardly be likely.

bably before the fortification of Teuzoi had been begun, and his descendants had attained high positions there, until at last one of them, Sheshonq, added yet another name to the list of Pharaohs who were connected with Herakleopolis and its neighbourhood[(1)]. Even after this crowning of Herakleopolitan effort the city continued to be troublesome all through the dynasty to which it had given birth. Under Osorkon II the prophets of Her-she-f were as much reckoned one of the political forces of the land as were the high priests of Amun[(2)], and at last in the thirty ninth year of Sheshonq III Herakleopolis made its peace with the high priests of Thebes after fifty years of strife[(3)].

Hence, Menkheperreᶜ and Istemkheb were fully justified in turning their attention to Herakleopolis, and it seems difficult to doubt that it was actually to curb the activities of this city that Teuzoi (el Hibah) and esh Shurafa were built.

But in this case why should Teuzoi (el Hibah) have been put so far from Herakleopolis? The reason of course is that it was built solely for defensive purposes, and that no attempt was being made to influence affairs within that city itself, but only to prevent hostile shipping sailing

(1) An old idea has had a certain currency, that Amenmesses and Siptah of the XIX[th] dynasty were connected with el Hibah. (EISENLOHR, *Trans. S. B. A.,* I, p. 377-378). This is founded on the occurrence of the town name *ꜣḫ-byt* in connection with both of them. But these occurrences must surely refer to the legend of the childhood of Horus at Khemmis, rather than to anything at el Hibah. At present there appears to be no evidence either that el Hibah was in existence so early as the XIX[th] dynasty, or that the name *ꜣḫ-byt* was ever applied to this city, so there is no hieroglyphic original from which to derive the modern word el Hibah. Indeed it is probably of purely Arabic origin, and connected with the word *ḥyb,* the name of a substance found in the desert and largely used by the natives today for making good quality plaster for their houses. Yet again, that one of the royal builders of Teuzoi (el Hibah) was called Istemkheb is only a coincidence, for her name also must refer to the legend about Isis in Khemmis in the Delta. The names of the two XIX[th] dynasty rulers cannot, therefore, be added to the list of those, who have sprung from the neighbourhood of Herakleopolis.

(2) DARESSY, *Rec. de trav.,* XVIII, p. 49, ll. 8.9.

(3) DARESSY, *Rec. de trav.,* XXXV, p. 138 ff; *Annales du Service des Antiquités,* XXI, p. 140.

southwards into the Upper Country. It has already been shewn that the eastern bank was a very suitable place whence the traffic on the river might be controlled. Hence, it was on this bank that the high priests selected sites for the necessary fortresses to the south of Herakleopolis, and to the north of Hermopolis (Eshmunein), hoping thereby to apply the lessons of history and to divert the growing danger from their homelands. History shews that in a way they accomplished their design, for, when the Libyans established themselves on the throne, it was at Bubastis in the Delta, that they made their capital, and not at Thebes to the south of el Hibah and esh Shurafa, though no doubt aspirations in Syria played their part also in the decision. However, either communications were too easy, or the organization of the country was too close to save the south from coming under their authority, for though the XXII[nd] dynasty may have been forced to rule from Bubastis in the Delta, yet it also held Thebes.

Teuzoi, therefore, probably originated as a curb on the turbulence of Herakleopolis. The scene shifts, however, and the state of affairs is altered. After Herakleopolis had been a danger to the south and after a Herakleopolitan had succeeded in gaining the throne, the city returned to its fealty and became a mainstay of the southern power. For, in the XXIII[rd] dynasty it is not only attached to Piankhy but is devotedly loyal, and defends itself stoutly against the northern attacks. Sad to relate, Teuzoi, on the contrary, of which better things might have been expected, betrayed its trust on this occasion and opened its gates to the invader.

Now, it stands to reason that the existence of these two great neighbouring strongholds, not far from the immemorial boundary between the southern and northern halves of the country, must have exerted some influence on the political balance. As a matter of fact, there may be some evidence that this boundary withdrew itself more closely under their protection during the troublous times of the XXV[th] dynasty and after, when civil war and foreign invasion were rampant.

As the place names shew, the tract of country between Herakleopolis and the apex of the Delta was rather an uncertain quantity : a sort of No-man's land between Upper and Lower Egypt. Thus we find *Ity-Tȝwy*

"He who seizes the Two Lands" (Lisht), *Mḫȝ-Tȝwy "The Balance of the Two Lands"* (Memphis), *ʿnḫ-Tȝwy "The Life of the Two Lands"* (Memphis)[1], *Ḥr-ʿḥȝ "He who is at war"* or sim[2]. Much later in history when the Upper Country under the leadership of Bahnasa came out to withstand the Arab masters of the Delta, it was at Dahshur, just south of Memphis, that the two armies met, and the rout continued to Gerzah and Meydum[3]. Later on the record of the campaign contains the interesting statement that the Arabs «. . . . . marchèrent jusqu'à l'entrée de la province de Bahnasâ, qui est Meidoum et Garzah et leurs environs[4] ». As far back as the end of the predynastic and beginning of the protodynastic age we are presented with a suggestion of a similar state of affairs, for at Gerzah some 4 miles (6 kilom.) north of Meydum, as the crow flies, there occurs the most northerly cemetery yet known of the predynastic age. It was of the middle of the later part of this period, with about S. D. 60 as its central point. It is significant, that at another place, Tarkhan, which is only about 8 miles (13 kilom.) further north again, there was found the vast cemetery of the earliest protodynastic age[5]. Here then we seem to get

---

(1) There is also the city [hieroglyphs], which is described as «une place dans le voisinage (?) de Memphis» (Brugsch, *Dict. Géogr.*, p. 668). It would be interesting to know the situation of the city [hieroglyphs] which appears to be not otherwise known. Perhaps it also was in this district, as it is Memphis the writer sighs for — not Thebes. (Maspero, *Du genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique*, pp. 20, 22). Indeed it is possible that both of these names may be connected with Herakleopolis itself, for Her-she-f at this city bore the title of [hieroglyphs] and it was at Herakleopolis itself that Shu smote or broke ([hieroglyphs]) the Two Lands (*Papyrus of Ani*, pl. 10, ll. 128. 129).

(2) Sethe, *Pyramidentexte*, § 1350. This town is supposed to be Bablun (Old Cairo). Brugsch, *Dict. géogr.*, pp. 625 *ff.*

(3) É. Galtier, *Foutouḥ al Bahnasâ*, pp. 59, 71, 85, 174. The name Gerzah, it appears, is written Gezrah, but this is nothing more than the careless placing of the dot which has come upon the *r* instead of the *z*, i. e. جزرة for جرزة.

(4) É. Galtier, *Foutouḥ al Bahnasâ*, p. 117.

(5) No single object of the predynastic civilization was found at Tarkhan and this is of considerable importance. It is true that the lower end of the cemetery was inaccessible owing to its being covered by the cultivation, hence there *may* have been originally some graves of that class. But on the other hand it seems impossible, that if there had been pre-

the cultures as it were facing each other in the No-man's land between Upper and Lower Egypt. Even to this very day this district still forms a frontier, for the division between the modern provinces of Beni-Suef and Gizah passes between these same two villages of Meydum and Gerzah. Again, a tradition lasted into classical times that Menes built a dyke for the regulating of the water supply for his newly-conquered country in Lower Egypt. This he did somewhere to the south of Memphis, which would put the dyke right in the heart of this territory, which belonged geographically to Upper Egypt but politically to Lower Egypt. As a matter of fact it is no doubt that at Qosheishah, just south of the border at Meydum and Gerzah, hence within his original territory and so under his better control [1].

A strange discrepancy with regard to the position of the frontier occurs simultaneously at each end of this tract, and serves to emphasize the uncertainty attaching to the limits of the debatable land. This is to be found about the XXV[th] dynasty, and, if merely religious as it may be, would look as if rival factions at the two ends were then trying to magnify themselves by drawing the famous boundary at their respective cities of

dynastic graves there, that no single trace of any should have been found among the hundreds opened, which without exception belonged to the one age. Similarly at Gerzah we found not one example of anything of the protodynastic age. Here it is certain that there never had been any present, as the whole cemetery lay well away from the cultivation, so that we were able to dig it out completely.

[1] Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, 1890, p. 395, or else Sethe, *Untersuchungen*, III, p 123. This dyke, by the railway from Wasta to the Fayyum, may be ancient, and is at any rate not modern, for it is shewn on the Napoleonic map (*Descr. de l'Égypte. Cartes*, feuille 18). Moreover there is around it quite a group of ancient places, for it touches the desert at Abwit, and passes less than a mile (1 kilom.) away from the village of Kom Abu Rady, and less than 2 1/2 miles (4 kilom.) away from Anfast, all of which are ancient sites inspected by the Antiquities gaffir. Perhaps it is worth noting that this dyke is only some 7 miles (11 kilom.) away from the old boundary of the time of the Arab conquest, and the same line which today constitutes the division between the provinces of Beni-Suef and Gizah. As weighing against this identification, it must be admitted, however, that Herodotus (II, 99) and Diodorus Siculus (I, 50) conceive of the dyke as being in the immediate neighbourhood of the city and not some 37 miles (59 kilom.) away to the south.

Herakleopolis and Memphis. It may, however, be more than that and imply that in these difficult times neither Herakleopolis nor Memphis cared to be embroiled with the affairs of this country and repudiated responsibility for anything much beyond their own walls, though this perhaps is hardly likely. The Memphite point of view is given in a XXV[th] dynasty copy of a religious text, which places the frontier at Turah on the east bank and rather to the north of Memphis. It says, «Horus and Set stood in a certain place, when they pacified the Two Lands in *ʿyn*; that is the boundary of the Two Lands [1]». Although a quantity of evidence has just been brought to shew that the political line could scarcely have been drawn there, this idea perhaps gained a certain local currency in Memphite religious circles owing to all that had traditionally taken place in the immediate neighbourhood, that is to say at *Ḫr-ʿḥ̣ʒ* and Heliopolis [2]. Similarly at the other end of this territory there are a number of religious inscriptions of the same period, which apparently seek to bring the boundary considerably further south than it should normally be. These were found at Abusir el Meleq and Illahun only a few miles away, and they speak of this place as being in Lower Egypt, although it is only 11 miles (18 kilom.) north of Herakleopolis, and, therefore, well south of the nominal boundary. The inscriptions come from a number of coffins from these places, and on each of them the burial is said to have taken place in "Abydos of Lower Egypt" [3]. Examination of their dates

[1] Erman, *Ein Denkmal memphitischer Theologie*, in the *Sitzungsberichte K. Preuss. Ak. Wiss.*, 1911, p. 931.

[2] Today Upper Egypt has expanded far beyond its original limits, for it includes Mudiriet Gizah, which on the western side reaches far to the north of Cairo, though on the east it stops short at the outlying suburbs of the city; in other words only a few miles north of Turah, where the Memphite priests drew the boundary in the XXV[th] dynasty. Cairo itself may thus be said to be the modern point of demarcation between Upper and Lower Egypt; the very fulcrum itself of the «Balance of the Two Lands», just as the priests had made Memphis in the late Pharaonic times.

[3] Sethe, *Ä. Z.*, XLIV, p. 28. If the expression will really bear so precise a determination. Abusir apparently did not cease to belong to the Herakleopolitan nome for Scharff quotes a statement from the early Roman times which speaks of it as «The village Busiris of the Herakleopolitan nome above Memphis». (*Das Vorgeschichtliche Gräberfeld von Abusir el Meleq*, p. 1).

brings out the interesting fact, that probably everyone of them belongs to the period running from the XXV/XXX[th] dynasties [1]. How entirely out of keeping this is with the normal state of affairs is shewn by the fact already quoted (see note 3), that while Abusir el Meleq is said to be of Lower Egypt, it was actually in the Herakleopolitan Nome [2], which had of old been reckoned to Upper Egypt, and of which it was not the most northerly. For from the time of the Old Kingdom at least we know that the nome of Aphroditopolis had been reckoned to Upper Egypt, and Lower Egypt, therefore, did not begin until the Memphite nome was reached [3]. The city of Aphroditopolis is some 22 miles (35 kilom.) away to the north of Herakleopolis on the eastern bank, where it is represented by the modern village of Atfiḥ. On the western bank the Herakleopolite was not the most northerly nome, but there was yet another beyond it; the XXI[st], that of "*The Lower Tree*", the extent of which is at present unknown [4]. Hence,

[1] This is so of Petrie's two coffins, the one from Illahun and the other from Abusir (*Kahun, Gurob and Hawara*, pl. XXVI. *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. XXVIII), and Rubensohn (*Ä. Z.*, XLI, pp. 1-21) appears to have found nothing earlier than the late New Kingdom (Abb. 13, 14) with the exception of one scarab (p. 18). Such Pharaonic coffins as are shewn are all of those types well known at that archæologically somewhat uncertain period round about the XXV[th] dynasty. Therefore, it is probable that the many inscribed coffins, which name "Abydos of Lower Egypt" (p. 1) are similarly of this date. Also there is nothing to prevent the Berlin table of offerings, no. 17038 (*Ä. Z.*, XLIV, p. 29), from being of this same late date.

[2] As indeed its geographical position must have placed it. For references to the literature establishing the fact, see Scharff, *op. cit.*, p. 1.

[3] Sethe, *Urkunden*, I, p. 105, l. 33. What are no doubt the same limits are named in the XXVI[th] dynasty or Persian period, when "Ptorês was in the charge of Peteêsi ... from the southern guardhouse of Memfi unto Suan." Griffith, *Rylands Pap.*, III, p. 78.

[4] Petrie, *Deshasheh*, pl. XXIX, second line, where the *Upper* Tree nome is mentioned. There must, therefore, have been a *Lower* already at this time: the V[th] dynasty, if not indeed in the IV[th]. In the IV[th] dynasty a nome is mentioned, which though damaged is almost certainly the *Upper* Tree nome once more (Sethe, *Urk.*, I, p. 17, no. 8. For the damage see L., *D.*, II, 15 *a*). In the VIII[th] dynasty both are mentioned (Moret, *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, 1914, p. 567), as also the Aphroditopolite. This latter had formed the most northerly nome of the Upper country at least since the VI[th] dynasty

the nominal boundary must have been somewhere to the north of the modern Atfiḥ, and so no doubt near the oft-mentioned Gerzah, where the Nile valley becomes very narrow. Most unfortunately there is no indication as to where the "*southern guardhouse of Memfi*" [1] lay, beyond the fact that it must have been north of Herakleopolis. It no doubt secured the frontier, just as did those at the southern limit of the Hermopolite nome in Strabo's time (see p. 95).

So much for Teuzoi (el Hibah) and its position. The position of esh Shurafa bears a certain resemblance to that of Teuzoi, for as previously pointed out, just as the one is 20 miles (32 kilom.) south of Herakleopolis, so the other is 23 miles (37 kilom.) north of Hermopolis, or 46 miles (73 kilom.) north of Cusæ. So, if Teuzoi was to serve as a check on Herakleopolis towards the south, then esh Shurafa was to act as a breastwork for Hermopolis and Cusæ towards the north. It is this fact about esh Shurafa, which gives the clue to the situation. This is that the system of fortification had nothing to do with the well-known frontier near Gerzah and Aphroditopolis, nor again was it vaguely intended to protect the south in general, but it was on the contrary purposely designed for the defence of another very definite frontier, though this is not so well-known to Egyptologists as the other [2]. This frontier lay in the neighbourhood of Hermopolis and Cusæ, and although not recognized by the official nome lists of Pharaonic days, it was by those drawn up at the Ptolemaic reorganization of the country, for it was a practical and administrative division. Little is seen of it until the comparatively late times of the Hyksos, after which its presence may be continually deduced. As will be seen, however there is good reason for thinking that it had been in existence before the VI[th] dynasty.

(Insc. of Weni: Sethe, *Urkunden*, I, p. 105, l. 33).

[1] See p. 92, n. 3.

[2] Steindorff, *Die Ägyptischen Gaue*, in the *Abh. Phil.-hist. Klasse K. Sachs. Gesells.*, 1909, pp. 893 *ff.* Newberry, *P.S.B.A.*, 1913, pp. 120 *ff.* For studies of the nomes in general, see Griffith, *The Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, II, pp. 25 *ff*, and *Cat. Demotic Papyri in the John Rylands Library*, III, p. 89, note 1.

Thus, when the Hyksos king is holding Hermopolis (Eshmunein) and has advanced to Cusæ, Kamose, the Theban king, begins to take action, *while that city is still his* [1]. That Cusæ fell, however, before the Northerners is clear from Hatshepsut's statement that she restored the ruin they caused there. That they proceeded no further south than this is also evident from the fact that these are the most southerly restorations she mentions [2].

Newberry points out that in the XVIII[th] dynasty the government was reorganized under Thothmes III. The administration of the country was then divided between two viziers, and the dividing line between them was drawn at the northern boundary of the Asyut nome, for this was the last over which Rekhmireʿ had authority as southern vizier [3]. Cusæ would thus be the first outside his jurisdiction, and the boundary would have come at the junction of this nome with that of Asyut.

In the XXIII[rd] dynasty Yewelot, high priest of Amun at Thebes, names Asyut as his boundary in just the same way as Rekhmireʿ had done [4].

In the XXIII[rd] dynasty again the most southerly city, that submitted to the northern ruler, Tefnakhte, was Hermopolis (Eshmunein), much as Cusæ, 23 miles further south, had been the most southerly city we know to have submitted to the Hyksos in times gone by. Up to the time that Hermopolis (Eshmunein) went over to the enemy Piankhy had ignored the reports of the loss of cities. When, however, news of this occurrence was brought, he immediately bestirred himself [5], took active measures, and sent an army with urgent instructions to capture the Hermopolite nome. It would seem, therefore, that when the trouble had reached Hermopolis, it had somehow begun to get more serious, just as had been the case in Kamose's time. The reason would no doubt be that it had then approached the ancient frontier of that territory that Thebes looked upon as more especially her own.

(1) Gardiner, *The Defeat of the Hyksos by Kamose*, in the *Journal of Egyptian Archæology*, III, pp. 98, 103, ll. 4, 5, 6,

(2) Golénischeff, *Rec. de trav.*, VI, plate facing, p. 20, ll. 15-21, 36 *ff.* Breasted, *Ancient Records*, II, §§ 300 *ff.*

(3) Newberry, *The Life of Rekhmara*, pp. 17, 18.

(4) Legrain, *Ä. Z.*, XXXV, p. 14, l. 2.

(5) Schäfer, *Urk. der älteren Äthiopenkönige*, pp. 4 *ff*, ll. 2 to 6, 7, 8, 9.

In the XXVI[th] dynasty the southern vizier states that his northern boundary reached to Hermopolis [1].

In the III[rd] century B. C. in the Revenue Papyrus of Ptolemy Philadelphus, the most southerly nome mentioned by name is the Hermopolite; after that the rest of the country is merely called the Thebais [2].

In the I[st] century A. D. in Strabo's time the Thebais still began at the southern boundary of the Hermopolite nome, for here were situated the guard houses for the collection of the customs dues, the one belonging to the North and the other to the South [3].

In the II[nd] century A. D. Ptolemy names the Lycopolite (Asyut) as the first nome of the Thebais. He also mentions the guard houses, which he says were situated on the western side of the Nile [4].

Now history is founded on geography, and frontiers are, or should be, dictated by natural causes, and in Egypt until very recently the overruling factor in all questions of communications has been the river Nile. It is, therefore, no mere coincidence that very near the southern boundary of the Hermopolite nome, where were the guardhouses, and extending throughout a considerable part of the Cusæ nome, there lies one of the most difficult and dangerous stretches of the river between Cairo and Aswan; one that is greatly feared by sailors, who take good care to propitiate the saint on passing his tomb at the northern end of the cliff. The danger to shipping is caused by the long range of beetling cliffs, known as Gebel Abu Fodah, which arise precipitously from the water and form the eastern bank of the river. For in the first place, if dashed by the current against them, a ship is of necessity lost. Secondly, the presence of these cliffs, intersected as they are by little *wadys*, affects the winds, and gives rise to squalls, which descend with great suddenness and violence,

(1) Steindorff, *Die Ägyptischen Gaue*, p. 893.

(2) Grenfell and Mahaffy, *The Revenue Laws of Ptolemy Philadelphus*, Introduction, p. li.

(3) Strabo, XVII, 1, § 41.

(4) C. Müller, *Claudii Ptolemaei Geographia*, Paris 1883, IV, chap. v, §§ 30, 31. The fact of their being on the western bank is probably accounted for by the presence on the eastern of the great cliff of Gebel Abu Fodah, which rises sheer from the water and so continues for some miles. Thus passing shipping would be closely hemmed in as it were by a Scylla and Charybdis.

threatening to capsize the craft, which has escaped the rocks. Over and above all this, at the southern end of the reach the river, today at any rate, makes an S bend, necessitating travelling against both the current and the prevailing wind. The result is that ships are often held up here for long periods, and this becomes a natural boundary to a river travelling people much as were the cataracts further south; a place at which it is easy to obstruct the passage of undesirables, or to levy tolls. It was, thus, with good reason that the guard houses were erected at the southern end of the Hermopolite nome.

As a result of all this it becomes of importance to note that towards the southern end of Gebel Abu Fodah a pair of cartouches of Seti II of large size have been cut on the face of the cliff[1]. They stand quite alone and high up. There is no accompanying inscription, nor has any other ancient work been undertaken in their neighbourhood. Of course it is always possible that the Pharaoh may have been intending to open a quarry, but on the other hand it has now become still more likely that he may have marked the boundary by this means. The position the cartouches occupy on the range supports this idea, for they are not far from the place where the river turns away from the cliff today and makes its S bend, which causes such difficulties to sailing vessels.

Seeing, therefore, that there is in the neighbourhood of Cusæ a natural frontier, and that all through its later ancient history there had indeed been an administrative or political one there also, it is probably no mere coincidence that the name of this border city was written with an ideogram [hieroglyph] representing a man mounted on a pair of long-necked felines and holding them together[2]. This sign was spelt out [hieroglyphs] in the VI[th] and again in the XII[th] dynasty[3] and may therefore be connected with

[1] Legrain, *Annales du Service*, t. I, p. 5.

[2] This is the early form, of which, however, we have no example earlier than the VI[th] dynasty. It must be older than this, for it was already at that time dwindling down to the form, which later became the usual one, i. e. nothing but the two necks which might be mistaken for serpents (Blackman, *Meir*, II, p. 31, note 5).

[3] Blackman, *Meir*, I, pp. 1, 6. Lacau, *Textes religieux*, I, Paris 1910, p. 49, l. 35.

the root [hieroglyphs] *ḳ3s* «to tie, bind, knot», which is not uncommon in the Pyramid Texts[1]. Brugsch quotes a passage[2], which shews that in late times the name Cusæ was explained as meaning, «His enemies are bound by his son Horus». The idea of binding is still kept up though now given an Osirian bias.

This Cusæ ideogram (Fig. 4) belongs to a class of art *motif*, that is widely spread over the world, though apparently its inner significance has not yet been studied[3]. What must have been a variety of it was in use in Lagash (Shirpurla) in Babylonia under Enannatum and Entemena (Fig. 5), at a date that corresponds to about the end of the Egyptian protodynastic period. The silver vase with the well known representations of it shews pairs of animals, lions, stags and ibexes in the various cases, turned away from each other, and each pair surmounted by a genius in the form of a lion-headed eagle holding them together, though it grasps them by the rumps instead of the necks[4]. Heuzey gives this design an explanation

[1] Speleers, *Les Textes des Pyramides, Vocabulaire*, p. 98. Budge gives a variant [hieroglyphs] though without a reference : *Hieroglyphic Dictionary*, p. 766.

[2] *Dictionnaire Géographique*, p. 870.

[3] A double animal surmounted by a human figure, though this does not as a rule hold them together. See Valentin Müller, *O. L. Z.*, 1925, cols. 787 *ff.* The animals in the Cusæ ideogram are not always separate as in fig. 4, but are sometimes combined together into one double animal. (Blackman, *Meir*, II, pl. XVII, 4). They thus approximate the figure of the earth god *3kr*, of which more later on. (See p. 98, note 4). Capart has wished to see in the sign a relationship to the Pseudo-Gilgamesh of the Gebel el 'Arak knife handle (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1919, pp. 404 *ff*), but this at present seems to be quite a different *motif*: one consisting of animals attacking and struggling with a man, instead of being passively held in check by him. That the lions of our set of *motifs* are not attacking, but are most unwillingly held together, is vividly represented in the allied groups on the cylinder seal (fig. 6), more especially in the attitudes of the two outer ones. These are pulling back and away from each other with all their might.

[4] Heuzey, *Le Vase d'Argent d'Enténa*, published in the *Fondation Piot*, II, pp. 19, 22, 23, figs. 1, 2, 3. That the necks of the animals are normal instead of being elongated is probably of little moment, as it is only a detail in the carrying out of the general idea, and as indeed is the kind of animal held in restraint. Yet another variation of the same theme comes from early Elam,

similar to that offered above for the Cusæ ideogram; that of conquest. Earlier still in Egypt there occurs at Hierakonpolis on one of the ivories of the earliest protodynastic age a group which may also be connected with those of Lagash and Cusæ (Fig. 1). It consists of a man grasping the necks of a pair of long-necked animals (felines?)[1]. It is true that the differences between this design and that of Cusæ are considerable, for the long-necked animals face each other instead of standing back to back, and hence the man stands on the ground and not on their backs, but this may only be a variation in the working out of the idea at a time when its full possibilities had not yet been appreciated. At this same time and long before the earliest occurrence that we yet have of the Cusæ ideogram, Narmer had dedicated his great slate palette commemorating his conquest of the Delta[2], by which he united the Two Lands. Instead of using the later symbol [3], in which the plants representative of the North and the South are twisted together, he employed what seems to be an elaboration of the Hierakonpolis-Cusæ *motif* (Fig. 3) of two long-necked felines held in check by men and united together[4]. These he took and twisted together like the

where an eagle without the lion's head grasps a pair of crouching birds. (Rostovtzeff, *Journ. of Eg. Arch.*, 1920, pl. IV, 3). Very much later in time than any of these is the signet ring from the Lower Town of Mycenæ on which the *motif* occurs again varied in a manner suitable to the occasion. Here are represented a pair of lions standing back to back and secured to the Sacred Column, which is set up between them. The lions turn to look at each other (Evans, *The Palace of Minos*, fig. 310 *b* and p. 431).

(1) Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XVI, fig. 2, where the group will be seen at the right hand side. A drawing of it is published with this article as fig. 1.

(2) Newberry, *Liverpool Annals of Archæology and Anthropology*, I, pp. 17 *ff.*

(3) At present this sign has not been found till considerably later — the time of Kha-sekhem at the end of the IInd dynasty (Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XXXVIII).

(4) Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. XXIX. It does not appear whether the two panthers named by Sethe (*Ä. Z.*, XLIV, pp. 19, 25, 26) as characteristic of Upper and Lower Egypt were in any way employed heraldically for these two divisions. The primitive earth god, *ꜣkr*, is represented as a feline (lion)?), sometimes single, sometimes double with the heads (human or feline) turned away from each other (Sethe, *Pyramidentexte*, Single 207 *b*. Double 555 *a*, 796 *b*, 1014 *a*, 2202 *c*. W. Max Müller, *Egyptian Mythology*, pp. 42, 43).

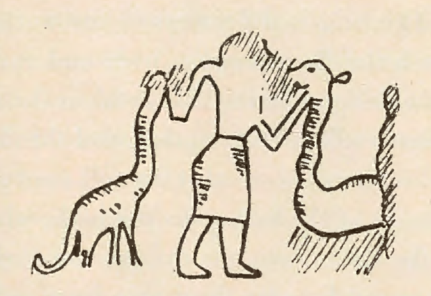


Fig. 1. — Hierakonpolis. Early protodynastic.

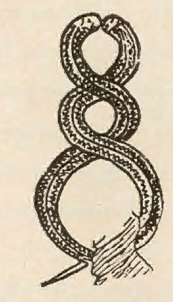


Fig. 2. — Mid predynastic.

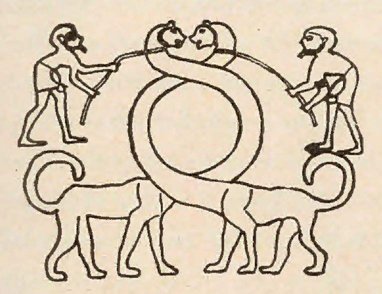


Fig. 3. — Narmer.

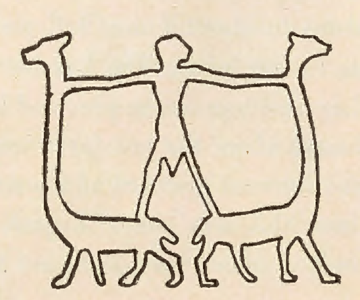


Fig. 4. — Cusæ.

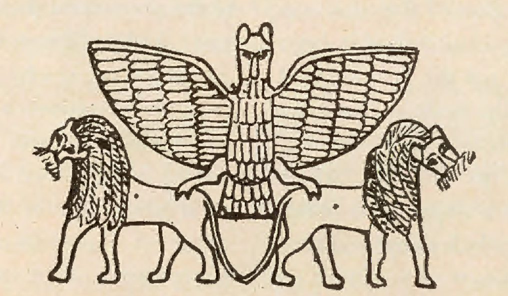


Fig. 5. — Lagash = late protodynastic.



Fig. 6. — Early Babylonia.

plants in the *smꜣ-tꜣwy* sign [hieroglyph][1]. This entails differences in the working out of the details from those on both the Hierakonpolis ivory and in the Cusæ ideogram, and in fact puts the design intermediate between the two of them. In Narmer's group the animals still face each other, and the differences between it and that from Hierakonpolis are that the necks are entwined, which necessitated the removal of the keeper to the back, where he had to be doubled. Later, in the Cusæ form the animals are turned back to back, and the keeper is then put between them once more, when he comes quite naturally on their backs. The Lagash variety of the idea dates to about 3000 B. C., a period between the dates of the Narmer and Cusæ forms. The link between Narmer's variety of the *motif* and the Lagash-Cusæ one is provided by yet another monument from early Babylonia, where the two forms are combined. This is a cylinder seal, which the internal evidence of the design shews to have come in all probability from this very site of Lagash (Shirpurla)[2]. It shews a series of long-necked felines, and these are so arranged as to face and turn their backs

[1] It might be argued that this was to form the saucer, which indeed it does, but that this was not the only cause of the entwining of the necks is shewn by the existence of another slate (Quibell, *Hierakonpolis*, II, pl. XXVIII), where these same animals are opposed on either side of the saucer, which stands separate, while the necks are merely carried up on either side. Moreover the occurrence of this group with the entwined necks on the Babylonian cylinder seal (fig. 6) shews that it had some definite significance in itself and that its use as a saucer was only an adaptation of a known design. The idea of twisting the necks together no doubt goes back to a still earlier design, that of the twisted serpents on the gold handle of the flint knife, which by its type must be dated to the middle of the predynastic period (fig. 2). (Quibell, *Archaic Objects* (*Cat. gén. du Musée du Caire*), no. 14265). The *motif* of the long-necked animals with the necks entwined has had a wide range and a long history in the world, for it occurs again on a silver vase of the XIII[th] or XIV[th] century A. D., which comes from Upper Mesopotomia or Armenia (Martin, *A History of Oriental Carpets before 1800*, fig. 258 and p. 110). In the form of serpents one thinks of the caduceus of Mercury, and the bowl from Faras in Nubia of Meroitic (Roman) date, though on this last a third serpent has been very awkwardly inserted (Griffith, *Liverpool Annals of Archæology and Anthropology*, XI, pl. LI, 7, and p. 162).

[2] Heuzey, *Les Origines Orientales de l'Art*, pl. XVII, 3, and p. 350.

to each other alternately (fig. 6). The pair that face each other have their necks entwined as on Narmer's palette, and the eagle may have suggested the position for Narmer's keepers. The lion-headed eagle of Lagash occurs again above the rumps of the pair that are turned away from each other, though on this occasion it is merely hovering instead of grasping them as it hovers, which is probably the significance of the outstretched wings on the silver vase.

Now, as Narmer's representation was made to commemorate his uniting of the Two Lands, that is to say the two main divisions of Egypt — the Upper Country and the Delta; and as Cusæ has been shewn above to have lain on a natural frontier and to have occupied so special a position, at anyrate later in Egyptian history; and as its name and ideogram both appear to be connected with binding; it is scarcely going too far to think that these represented a similar union of two smaller divisions — possibly of entities at one time corresponding to Middle and Upper Egypt; to think that Cusæ was in fact, and had so been from before the VI[th] dynasty, the *Ity-Tꜣwy*, the *Mḫꜣ-Tꜣwy*, of the Upper Country.

The fact that a boundary between Upper and Middle Egypt existed for long ages about the neighbourhood of Cusæ has already been shewn to have been the result of a natural feature of this district, which puts a certain check on communications. There seem to be, however, yet other very definite natural phenomena, which work with that already named, for it is just here, near the ancient Cusæ, that the present writer has observed a boundary beyond which he believes two distinctly southern things do not pass today. These are the dôm palm botanically, and culturally the twisted, rope-like, Saiḍi turban. A single dôm palm just manages to eke out an existence in one of the little *wadys* at the north end of Gebel Abu Fodah within a few miles of Qoseir el Amarna[1]. It is, thus, by far

[1] Dôm palms have evidently been established in this neighbourhood from ancient times, for nuts from this tree have been found in a basket in one of the tombs of the cemetery at Qoseir el Amarna itself. See Mohammed eff. Chaban, *Annales du Service*, III, p. 252. Legrain mentions dôms as growing in this same district (*Annales du Service*, I, p. 7, 13).

the most northerly specimen which he has yet met, the next being at Badari a little south of Asyut, and there is another at Abydos. Qoseir el Amarna itself is also the most northerly place, at which he has remarked the wearing of the Saidi turban by the inhabitants [1]. It is not until after having passed south of Asyut that one is liable to meet this type, and only in the mudiriahs of Qena and Aswan that it becomes the usual thing. Qoseir el Amarna is opposite the railway station of Nazâli Ganûb (Cusæ) 29 miles (46 kilom.) north of Asyut, and is actually the site of the old kingdom cemetery of Cusæ itself.

It is thus evident that in the neighbourhood of Cusæ there lay a frontier which rulers at Thebes would look upon as very particularly their own. It was no doubt to protect this that Menkheperreʿ and Istemkheb built their two fortresses against the growing power of the Libyans in Herakleopolis, and thrust them well out into the enemy country, much as Menes had thrust his new fortress of Memphis [2] well out from his original frontier, which had no doubt lain somewhere about Gerzah.

---

(1) Though, of course, this may be resultant on the two first named natural phenomena rather than accessory to them, for it may only be due to easier communication rather than any closer racial affinity with the south. But then again easier communication would lead to closer racial affinity.

(2) In his study of the foundation of Memphis (*Untersuchungen*, III, p. 125 ff.) Sethe makes a point, and no doubt rightly, that Menes built the city as an outpost commanding his newly acquired territories in the Delta. He also makes an interesting suggestion that its name of «White Walls» was given it as indicative of its political dependance on the White Crown of the South. This is as it may be, but the fact remains that the wall of Memphis was actually a white one, being built of mud brick faced with white stucco. If there ever had been a stone wall, as the Scholiast to Thucydides suggests, it has now completely disappeared, while a long stretch of the white stucco one was still remaining a few years ago. The present writer has often seen and admired it on that part of the mud brick wall to the north of the fortress, now known as Kom Teman. This feature was by no means peculiar to Memphis, for the mud brick walls of other early fortresses were so treated: namely the Shunet-ez-Zebib and Middle Fort at Abydos and that at Hierakonpolis (Ayrton, *Abydos*, III, p. 3; Somers Clarke in *Hierakonpolis*, II, p. 20. I have to thank Mr. Faulkner for having kindly inspected the Shunah for me, and he informs me there are still many expanses of white stucco visible on both the main and the curtain walls). A facing of white stucco

A series of events occurring about the time of the fortifying of el Hibah (Teuzoi) and the building of esh Shurafa may perhaps be tabulated somewhat as follows. The majority of the dates are of course only very approximative and the first pair of them is simply put down as conveniently representing a series of events that were probably interrelated, though it is not to be supposed that the series either began or ended in those years:

1130 to 1115 B.C.	War of the High Priest.
	War in the Northern district.
	Hartai destroyed.
	Libyans raiding in Thebes.
	Buyuwawa the Libyan settling at Herakleopolis.

---

was not peculiar to fortress walls only, but was applied to many other mud brick buildings in these early times. Thus, the early I[st] dynasty mastabah at Tarkhan, no. 1060, was plastered and whitewashed (Wainwright, *Tarkhan I and Memphis V*, p. 13 and pl. XV). The original mud brick faces of all the III[rd] dynasty mastabahs at Meydum were white-plastered (Petrie, *Medum*, p. 15). The present writer has also observed remains of a white plaster surface on some of the O. K. mud brick mastabahs in the Pyramid cemetery at Gizah. Of a later date and of a different nature is the white stucco slope of the Hyksos camp at Tell el-Yahudiyah (Petrie, *Hyksos and Israelite Cities*, pls. IV, IV A and p. 5), but all the same it is yet another case of a white stucco facing to the fortress enclosure. Thus, the walls of Memphis were plastered white in common with those of many other fortresses and mud brick buildings, and the name «White Walls» was surely primarily indicative of this physical fact rather than of its having been an Upper Egyptian foundation. The term «White Walls» may have been applied to many other fortresses, the ancient names of which are now lost. As Memphis was not only a fortress but also a city, there must have been a continuous coming and going to and from it, and the name might easily have grown up in some such manner as the Turkish name for Constantinople is said to have arisen. «Where are you going?» *εἰς τὴν πόλ(ιν)* (deformed into Istambul) literally «To the City». So it might easily have been said, «I am going to (or live at) the «White Walls», the most noticeable feature in the landscape. It does not appear that the name given by Menes himself to his city and its district is known, but judging from Egyptian usage it would probably have been something high-sounding, such as «Menes is the Binder of the Northland» or sim. The modest, simple name «White Walls» does not seem to occur until the III[rd] dynasty (Sethe in Garstang's, *Mahasna and Bet Khallaf*, pl. X, 11 and p. 23) some hundreds of years later, by which time popular usage would have become well established.

1110........ Wenamon went to Syria.
1060........ Wenamon buried at el Hibah (Teuzoi).
1040....... Building of el Hibah (Teuzoi) and esh Shurafa in progress.
Banished people recalled from the Oasis.
945........ Buyuwawa the Libyan's descendant obtains the throne as Sheshonq I.
920........ Libyan ancestor of the Ethiopian kings settling at Napata [(1)].

G. A. Wainwright.

(1) Reisner, *Boston Museum of Fine Arts, Bulletin*, XIX, April and June, p. 26.

EXCAVATIONS

OF THE

SERVICE DES ANTIQUITÉS AT SAQQARA

(NOVEMBER 1926-APRIL 1927)

BY

C. M. FIRTH.

The first few days of the season were utilized to clear the north-west and north-east corners of the great Temenos enclosing the Step Pyramid. The interior measurements are very nearly 1000 × 500 cubits.

During the last days of the previous season a plunderers hole was found driven downwards through the higher part of the south Temenos wall disclosing the fact that there was a great stairway from west to east and running downwards into the rock. To reach this stair it was necessary to remove the superstructure above it and the whole of the filling over the stairway.

The stairway was double, but the steps on the south side were paved with white limestone. A party wall had been built to separate the two flights of steps.

The existence of an important tomb was evident and the greater height of the Temenos wall at this point and the building to the north of it were at once explained as the superstructure and the chapel of a Mastaba.

The tomb is built of pieces of local undressed stone set in clay mortar. The superstructure had once been cased with fine white limestone of which a small section remained on the south side but this casing had been removed by the XIX[th] dynasty as there is a hieratic inscription of about this date on the core blocks.

Embedded in the clay mortar were many blue tiles such as were found in the Step Pyramid, all these tiles were however defective in some way and had evidently been thrown away and mixed up with the mortar.

By December 12th the point was reached at which the stairway entered the rock. On each side of the cutting were holes in the rock wall in which the ends of the great timbers had been inserted by which the heavier blocks of stone had been lowered into the tomb.

The rock ceiling of the stair is horizontal and the ever increasing space between it and the steps was filled with stones set in clay. The left or north side of the stair was the party wall already mentioned.

At the end of the month the doorway of the foot of the stairway was reached. A great lintel of hard local limestone was supported on the south side by a shelf cut in the rock wall and on the other by a jamb of squared white limestone blocks. This jamb had collapsed owing to damage to it caused by a plunderer working his way outwards from the inside of the tomb. It was rebuilt under the direction of M. Baraize with red brick and cement. The plunderer finding only the filling over the stairway retired to emerge by the way he had entered, a hole, subsequently discovered, driven downwards through the narrow pathway which separates the superstructure of the tomb from the south Temenos wall.

Beyond this doorway a stairway passage turned southwards and then eastwards again. This passage is roofed with limestone beams rounded on the underside to represent timbers. These roofing blocks rest not directly on the rock or masonry walls but on a wall plate of wood which was introduced to avoid the crushing effect of the rounded beams on their stone supports.

On the north side at this part of the passage is a doorway in the masonry wall with a heavy lintel of limestone. Beyond it is a small room nearly filled with squared limestone blocks.

It seemed that this must be the entrance to the funerary chamber, but the back wall of the room was found to consist at three great superimposed blocks of limestone perhaps the exterior wall of the sarcophagus chamber. It seemed therefore that the only thing to be done was to remove the whole superstructure in order to reach the tomb chamber

itself. The centre portion of the superstructure seemed to be of somewhat less careful construction or to have settled irregularly. A clearance was therefore made of the south face of the Temenos wall which was found to be preserved to almost its full height and of the ground further south to provide a space in which to deposit what would have to be removed from above the sarcophagus chamber at the great tomb. This clearance resulted in the discovery of a large Mastaba of the early VIth dynasty originally built for a certain Ikhy but used as a tomb by a lady named Adut. The mastaba is of the VIth dynasty type the whole space being taken up with rooms and magazines. Adut was a royal daughter but perhaps not a princess. On one wall is a scene with the colour well preserved of Adut standing in a papyrus canoe while before her a cat and an otter (or ichneumon) take young birds from the nests of wild duck and black and white kingfishers. In a lower register a crocodile waits with open jaws to seize a baby hippopotamus which is being born. The stela chamber originally decorated and inscribed for Ikhy (as the substitution of 𓇋 for 𓂝 shews) is of good VIth dynasty work but the scenes of every-day life are entirely replaced by those of a ritual character such as the slaughtering of animals and processions of offering bearers.

While this mastaba was being cleared a thorough search was made to the north of the great IIIrd dynasty tomb in the hopes of finding an entrance from inside the Temenos. It seemed impossible that the great constructional stairway could be the entrance by which the burial was made, as its use for this purpose would have involved leaving the tomb half built.

All efforts to find such an entry proved fruitless.

A IIIrd dynasty pit was next cleared to the south of the east end of the entrance colonnade in the hope that it might have some connection with the great tomb to the west of it. The pit led to galleries running westwards and filled with broken stone vessels of IIIrd dynasty date.

The main body of the workmen was transferred to the north side of the Step Pyramid and began to clear the inner face of the north Temenos wall. Here in underground galleries cut in the soft rock of no great depth, were found quantities of grain and fruit which had been stored there since the IIIrd dynasty as was proved by mud sealings bearing impressions of cylinder seals with the names of Khasekhemui and Neterkhet

Somewhat to the east of these storerooms was found a large structure somewhat in the form of an altar and about 15 metres square. It is cut from the rock but was once cased with the usual IIIrd dynasty masonry of small white limestone blocks. If not a gigantic altar, this structure may be the base of a solar obelisk with an altar before it, such an obelisk being perhaps a necessary feature of the mortuary equipment of a King of the IIIrd dynasty.

On March 19th a small body of men was detached for a further examination of the interior of the great tombs. The end wall of the passage beyond the chamber ending with the three great limestone blocks already mentioned was cleared of the pieces of soft rock fallen at this point. The entry to a low vaulted tunnel was found, driven through the soft rock which was kept in position by a lining of stones set in clay and mud plastered. This passage led to two or three small rooms similarly constructed in which were found two groups over twenty in number of the largest alabaster vessels ever found in Egypt some being more than a metre high. From the same place came the pieces of a beautiful diorite bowl with the following inscription cut outside it while inside are the words , this last word being also written in ink on a cylindrical alabaster vase from the same place.

On March 26th (the birthday of His Majesty King Fuad) although it was a holiday I directed the workmen to remove a mass of soft rock from the north side of the last of these rooms. Beneath it was revealed the head of a well built stairway which proved to be the entrance to one of the most extraordinary tombs yet found in Egypt. A low passage walled with the finest limestone masonry led to two rooms which had been lined with blue tiles similar to those already known in the Step Pyramid. The second of these rooms contained three «false doors» with finely carved reliefs at King Neterkhet in different attitudes and wearing different costumes and crowns (Plates I, III). The work is of the finest and it is difficult to believe that these exquisite limestone reliefs can be so early as the IIIrd dynasty. Every muscle is indicated although the relief is less than a millimetre in height.

The three panels may be described as follows.

A. The king striding forward wearing the white crown. Before him a vertical line of inscription :

B. The king standing wearing the Red Crown. Before him a vertical line of inscription :

C. The king standing wearing the white Crown. Before him a vertical line of inscription :

In all three cases in the upper register are and the falcon holding the sign.

The walls of these rooms imitate in blue tile work a room lined with mats made of green reeds, the tiles are let into grooves in the stone between narrow bands of limestone carved to represent the cords by which the reeds were held together. The drums over the doorways and the «false doors» which contain the carved panels have the tiles arranged horizontally and the cords vertically and look like mats rolled up on a drum to expose the reliefs.

Another room has a series of six large panels of tiles representing mat work with an arched design above which seems to imitate a window the mullions of which are formed by signs of blue tile inlay. These tiles clearly indicate the origin of this sign which must be derived from a series of short sheaves of rushes or reeds inserted successively one inside the other to gain length (Plate II).

Beyond these two rooms a series of passages or chambers some with and some without the blue tile work, lead to a point immediately beyond which is the great pit at the bottom of which must be the funerary chamber. This is at present inaccessible and there is probably no connection between it and the rooms just described. What it contains or who was buried in it can only be conjectured. The tomb may have been the burial place of the king pending the completion at the Pyramid or the Pyramid itself may never have been used. It may be a fictitious tomb attached to

the Ḥebsed Temple. The tiled rooms are certainly more elaborate than those of the Step Pyramid, but it is very possible that the Pyramid has not yielded up all its secrets. Early this season while clearing the east side of the Pyramid in order to expose the remains of the limestone casing, a large number of pieces of fine stone vessels were found. These proved to have been carried out from a stairway cut in the rock under the east face at the Pyramid and this stairway may lead to rooms as yet unknown. A large number of pieces of faience inlay from the ☥ signs were found when clearing around the Step Pyramid but the two already known tiled rooms have not this ornament. The inference is that other tiled rooms exist somewhere in the Pyramid as elaborate as those in the tomb just described.

Part of the south Temenos wall is preserved to almost its full height only the parapet with several superimposed ranges of dummy loop holes being missing, but many of the stones from this portion lie at the foot of the wall. A curious feature is the imitation in stone of a great double door between two towers, the whole being carved in the masonry.

One great disappointment must be recorded. On the west side of the small building behind the Ḥebsed Temple was a series of small mud brick magazines. These had contained numerous rolls of VIth dynasty papyrus which however were completely destroyed. Had they been complete, they would have formed the largest collection of Old Kingdom papyri as yet discovered.

The last days of the season were devoted to the preliminary examination of a magazine opening to the south of the rock cut stairway of the great tomb. This contains hundreds of pottery vessels and a few of alabaster. More important however is the gilt wooden canopy of a bed. It is possible in spite of the much decayed state of the wood to establish the original form of this piece of furniture. It is of especial interest as being comparable with the canopy discovered by Dr. Reisner in the tomb at Queen Ḥetepheres.

Mr. Philippe Lauer has done most valuable work this season in restoring on paper the appearance of the IIIrd dynasty buildings around the Step Pyramid. Every detail of his restoration is based on the stones found. In spite of the perfection of the stone cutting the primitive design of these

buildings is more and more apparent. The imitation of brick-work construction and the copying in stone of the primitive columns formed of bundles of reeds is a proof that the real possibilities of stone architecture were not understood until the Pyramid age. It was not until the mechanical difficulties of handling large blocks of stone had been overcome, and largely owing to the imports of wood from Syria, the use of rollers levers sledges and rafts had become general, that it was possible to build with great blocks of stone in the manner of the IVth and V^th^ dynasties.

C. M. Firth.

ÉTUDE SUR QUELQUES MONUMENTS DE LA IIIE DYNASTIE

(PYRAMIDE À DEGRÉS DE SAQQARAH)

PAR

M. JEAN-PHILIPPE LAUER

ARCHITECTE DIPLÔMÉ PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Pendant cette première campagne à Saqqarah (du 12 janvier au 11 mai 1927), ma tâche a consisté à rechercher et à utiliser tous les éléments permettant une reconstitution architecturale des monuments de la IIIe dynastie qui sont sortis des fouilles de M. Firth au cours de ces trois dernières années.

J'ai cherché à me placer au seul point de vue de l'architecture et de la technique; le côté archéologique n'était pas de ma compétence et d'ailleurs, de l'avis même des archéologues, cette architecture était assez nouvelle pour que les rares points de comparaison possible me fussent d'un faible secours.

Les plans par terre apparaissaient relativement clairs; mais toute la partie supérieure des constructions ayant été exploitée comme carrière, il fallait étudier tous les fragments épars sur le sol, qui seuls pouvaient apporter des indications sur la structure et la disposition des éléments détruits.

Pendant le travail des fouilles toutes les pierres portant une surface parée, décorée ou présentant une caractéristique intéressante quelconque avaient été recueillies pour une étude future. Je commençai donc l'examen de ces blocs en les mesurant et les numérotant un par un quand il y avait lieu.

Je limitai mes recherches quant à présent aux monuments suivants :

1° Les façades des deux chapelles des princesses Int-ka-s et Ḥetep-ḥr-nebti[1];

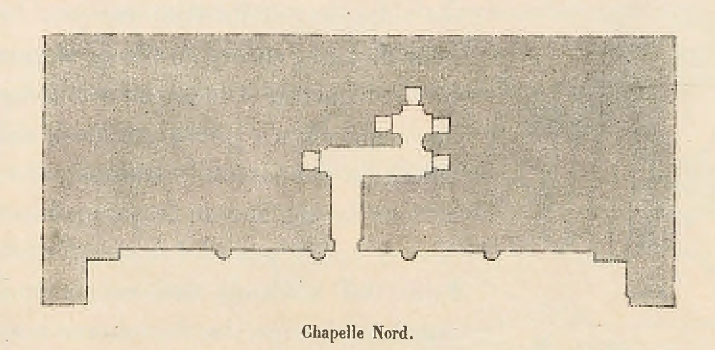
[1] Firth, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXIV, p. 122 et t. XXV, p. 149.

2° La grande colonnade d'entrée dans l'angle sud-est de l'enceinte[1];

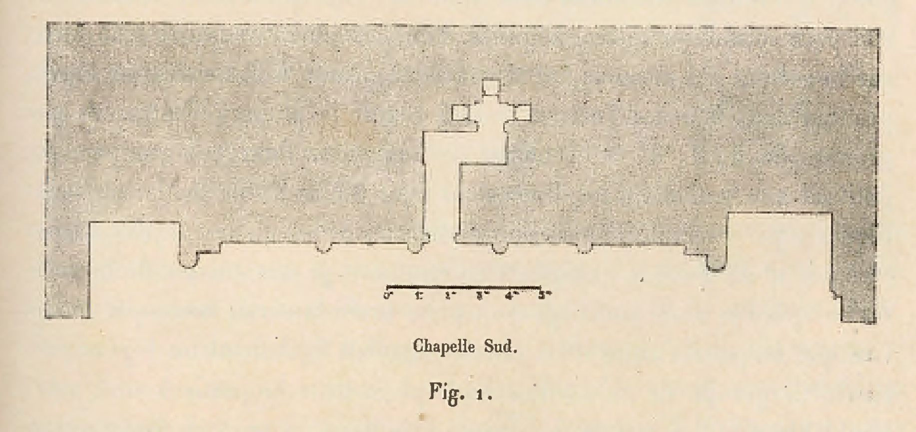
3° Le grand mur d'enceinte (côté sud)[2].

1. — LES CHAPELLES DES PRINCESSES (PL. I ET II).

Il faut observer pour ces chapelles et d'une façon générale pour les monuments que nous allons étudier que les carriers qui ont exploité le



Chapelle Nord.



Chapelle Sud.

Fig. 1.

revêtement de beau calcaire ont emporté de préférence les blocs rectangulaires et réguliers faciles à remployer. Très heureusement ils ont, au

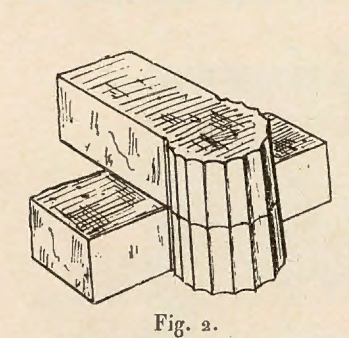
[1] Firth, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXVI, p. 97-98 : voir le plan général de la colonnade placé en avant des planches et les deux planches II et III.

[2] Voir ci-dessus, p. 105-111, le rapport de M. Firth.

contraire, négligé les blocs comme les tambours de colonnes, les pierres de bandeau, etc., dont la forme irrégulière rendait le remploi plus difficile. M. Firth l'avait remarqué [1] pour les colonnes de la colonnade sud; le fait est tout aussi frappant dans nos deux chapelles.

Je donne un plan sommaire des deux façades (fig. 1).

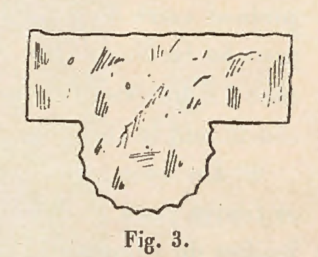
Pour reconstituer les façades, les éléments principaux étaient naturellement les colonnes. Il fallait en déterminer la hauteur. Pour cela nous disposions d'une indication très précieuse : ces colonnes ont un fruit marqué. Le tambour de base, encore en place, mesure 0 m. 50 de diamètre, et le tambour à la naissance du chapiteau n'a que 29 cent. 5 mill. environ. En supposant le fruit régulier, nous aurions la hauteur de façon mathématique. Mais il fallait procéder à une vérification à l'aide des tambours eux-mêmes qui nous restaient. Les parties de colonne encore en place, qui ont au maximum neuf tambours superposés, ont un fruit que l'on peut considérer comme régulier. Tous les tambours qui se trouvaient sur le sol ont été mesurés, et je procédai ensuite à des essais de superposition deux à deux; j'arrivai ainsi à réunir la plupart d'entre eux par groupes de 2, 3, 4, 5 et même 10 tambours. Pour ces groupements j'utilisai non seulement les dimensions mais toutes les particularités techniques : par exemple le principe d'alternance des queues et des harpes (croquis n° 2). Pour le groupe de 10 tambours je tins compte de la coloration spéciale plus jaune qu'avait prise toute la série; une arête moins vive que les autres entre deux cannelures était également un repère précieux. Ce groupe de 10 tambours est placé dans la partie haute, vraisemblablement très peu en dessous du chapiteau : il présente une hauteur totale de 2 m. 45 avec un fruit de 1 cent. 67 par mètre. Or la base la mieux conservée, encore en place, comprend 13 tambours (avec ceux qui ont été retrouvés et qu'on pourra replacer). Elle a une hauteur de 2 m. 85 et un fruit de 3 cent. 36 par mètre. Nous avons ensuite plusieurs grou-


Fig. 2.

[1] *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXVI, p. 100.

pes de tambours de dimensions intermédiaires entre ces groupes principaux avec des fruits également intermédiaires. Nous avons enfin toute une série de tambours appartenant aux différentes colonnes, qui constituent une graduation très nette, se suivant pour les plus grands diamètres à 7 ou 8 millimètres, puis pour les plus petits seulement à quelques millimètres et même tout en haut sans aucun fruit apparent. La diminution et même la disparition du fruit vers le haut de la colonne est peut-être due à des raisons de perspective que je n'ai pu encore déterminer. En tout cas ces dernières constatations prouvent de façon certaine que nous n'avons affaire qu'à quatre colonnes pour chaque façade et non à deux ordres superposés, comme on en avait émis l'hypothèse. La très grande différence de diamètre entre la base et le chapiteau et la différence de fruit avaient paru tout d'abord confirmer cette idée.

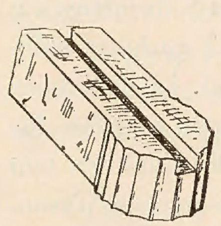
Les quatre colonnes de chacune des deux chapelles sont de même type, c'est-à-dire engagées dans le mur-façade (croquis n° 3), la saillie extérieure étant des deux tiers du diamètre et portant treize cannelures nettement concaves parfaitement bien exécutées et séparées par onze arêtes très vives. En bas de chaque colonne, à 0 m. 60 environ de la base, on trouve une petite bande plate de 2 ou 3 centimètres de hauteur entourant les cannelures : je n'en comprends pas l'usage. Un lien n'a pas de sens, puisqu'il ne s'agit pas d'un faisceau de tiges à réunir, mais au contraire de cannelures creusées dans une colonne brute. D'autre part, c'est un élément important et non secondaire, car dans beaucoup de cas ce bandeau, au lieu d'être simplement ménagé dans la masse, est fait de pièces rapportées dans une rainure creusée à cet effet. Peut-être est-ce simplement un souvenir de la coloration en noir que l'on constate à la base des murs comme à la base de certaines colonnes, par exemple dans le signe hiéroglyphique qui représente précisément une colonne cannelée [1].


Fig. 3.

Pour l'étude des chapiteaux la chapelle Nord nous a rendu seulement deux pierres portant la rainure inférieure placée au-dessous du chapiteau

[1] Voir Petrie, *Medum*, p. 30, pl. XIII; la base du signe est noire.

(croquis n° 4) : heureusement dans la chapelle Sud nous avons les quatre chapiteaux complets, moins la moitié d'un. Notre reconstitution les donne identiques dans les deux chapelles, puisque tous les autres éléments des colonnes sont en réalité identiques : même nombre de cannelures, même diamètre, même ligature ou banderole vers la base.


Fig. 4.

Ce type de chapiteau, unique dans l'art égyptien, comporte deux feuilles latérales retombantes embrassant à droite et à gauche le haut du fût cannelé : je ne sais de quelle plante il peut s'agir.

Au-dessous du chapiteau lui-même, la partie supérieure des quatre colonnes de la chapelle Sud, seules complètes, comporte le dispositif suivant (croquis n° 5) :

1° Entre les deux feuilles au milieu du fût, un trou profond carré de 0 m. 11 de côté : ce trou est placé, pour les facilités de la taille, contre le joint de deux assises : il traverse d'un bout à l'autre le bloc de calcaire constituant le chapiteau.

2° Un second trou carré plus petit (0 m. 08 de côté) se trouve placé au-dessous du premier, plus bas que les feuilles du chapiteau; il est coupé en deux par le joint entre les deuxième et troisième assises; il traverse également toute l'épaisseur de l'assise.

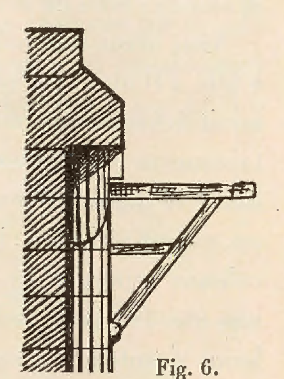
3° Enfin plus bas encore, sur la quatrième assise, le fût cannelé porte deux protubérances de quelques centimètres de saillie plus ou moins nettement dégrossies.


Fig. 5.

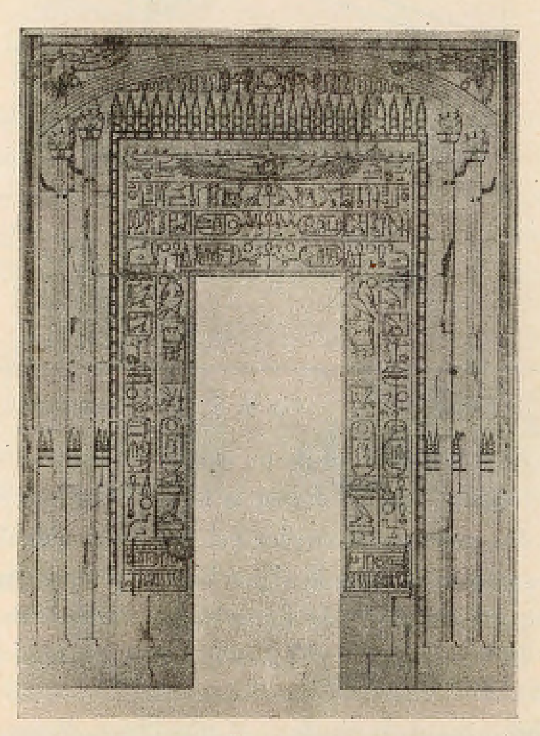
Quelle est la signification de ce dispositif : élément constructif ou simple ornementation religieuse?

La grande profondeur des trous pourrait faire penser à un système d'écoulement d'eau; en réalité une évacuation d'eau dans l'axe d'une colonne n'est guère vraisemblable. S'agit-il d'un système d'accrochage servant à soutenir une natte? Nous aurions une potence formée de trois pièces de

bois suivant le schéma de la figure 6. Dans les chapelles de *ḥebsed*[1], remarquons que nous n'avons qu'un seul trou et non deux à la base du chapiteau. Si l'on admet l'hypothèse d'une potence supportant une natte, nous n'aurions dans ce cas qu'un support de bois horizontal sans contre-fiche ni écharpe, par conséquent sans le deuxième trou et sans les tenons, ce qui s'expliquerait facilement par le fait que le poids à supporter serait bien moindre dans ces petites chapelles. Ce procédé de suspension n'est guère satisfaisant.


Fig. 6.

Il peut s'agir tout aussi bien d'une ornementation de caractère religieux. M. Firth me signale la comparaison qui semble bien


Fig. 7.

[1] Voir Firth, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXV, p. 156 et 157.

s'imposer avec une façade de la chapelle d'Hathor à Deir-el-Bahari (XVIIIe dynastie) : nous en donnons ci-dessus une reproduction (fig. 7)[1].

Nous avons une voûte cintrée supportée par quatre colonnes cannelées à tête d'Hathor. La corne qui est placée au-dessous de la tête d'Hathor serait fichée à Saqqarah dans un des deux trous et les deux protubérances peu nettes seraient les deux seins de la déesse qui sont très clairs à Deir-el-Bahari. Il va sans dire que les différences restent sérieuses : la corne et les seins s'expliquent dans une colonne comme celle de Deir-el-Bahari, dont le chapiteau est une tête de déesse vache et qui est considérée comme une colonne vivante : elles sont bien plus étranges dans une colonne à chapiteau d'apparence végétale comme celles de Saqqarah.

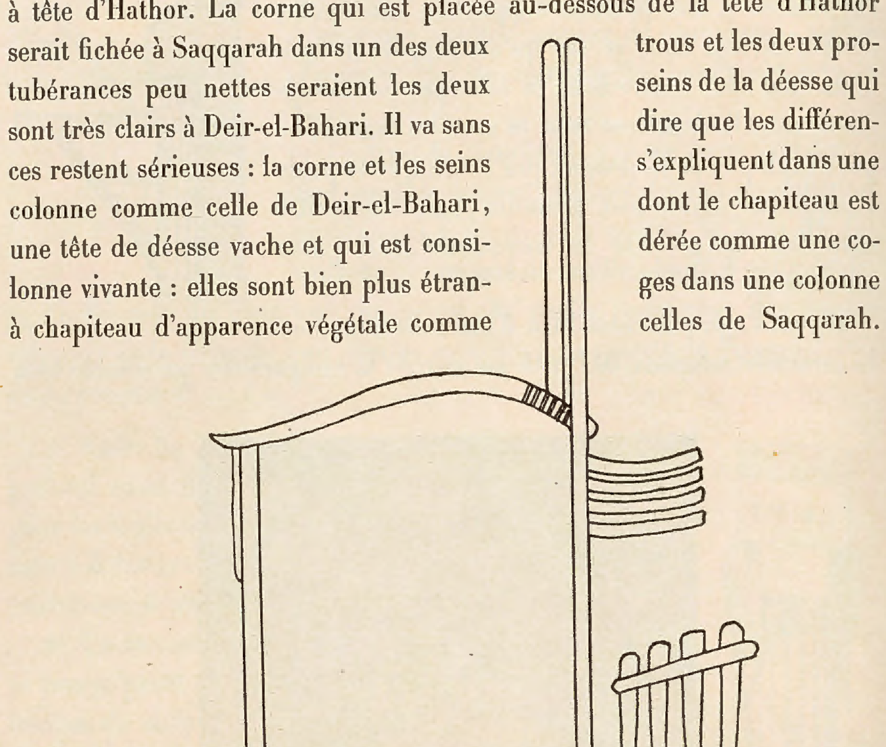


Fig. 8.

Les trous de nos colonnes n'ont-ils pu servir simplement à encastrer des pièces de bois formant avancée devant la façade? Ces bois seraient l'équivalent des quatre potences incurvées (et qui ne semblent pas être des cornes) qui apparaissent dans le signe hiéroglyphique [hiéroglyphe] représentant un type de chapelle archaïque. Je donne un bel exemple de ce signe déjà reproduit par M. Firth (fig. 8)[2]. Les quatre tiges seraient figurées ici

(1) Naville, *Deir-el-Bahari*, partie IV, pl. 103.

(2) Firth, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXV, p. 156; ce signe est reproduit d'après Petrie, *Medum*, pl. IX. — Voir aussi Jéquier, *Les temples primitifs*, *Bulletin Institut français d'Archéol. orientale du Caire*, t. VI, p. 38 et suiv.

l'une au-dessus de l'autre en perspective égyptienne, bien qu'elles soient en réalité au même niveau. La chapelle étant représentée de côté et non de face, nous ne savons si elle comporte ou non un bandeau cintré. Les deux mâts verticaux doivent être l'équivalent des deux mâts qui décorent la façade de Deir-el-Bahari et qui apparaissent à droite et à gauche des quatre colonnes sur cette façade.

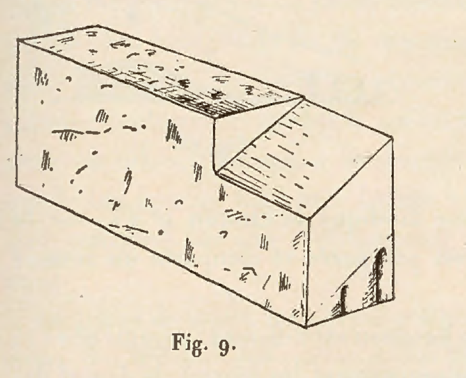


Fig. 9.

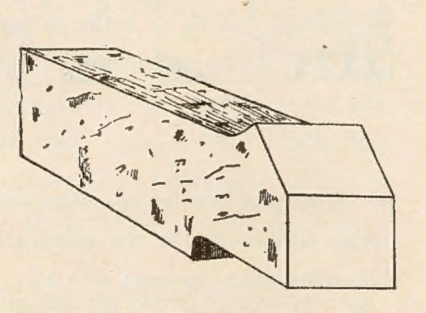


Fig. 10.

Chacune des deux façades était couronnée par un bandeau-corniche cintré porté par les quatre colonnes et les deux pilastres des extrémités. Nous avons retrouvé en effet un grand nombre de pierres (croquis n°s 9 et 10) provenant de ces deux bandeaux manifestement courbes. Ils diffèrent assez sensiblement dans les deux chapelles (croquis n°s 11 et 12). Dans la

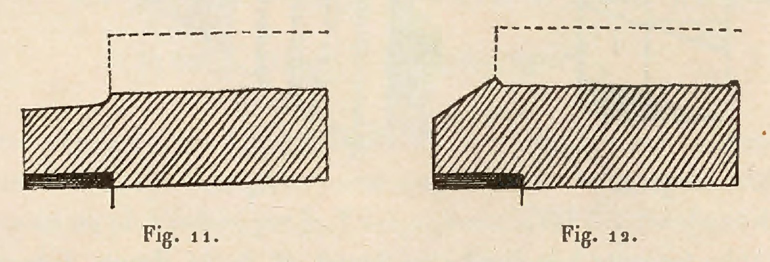
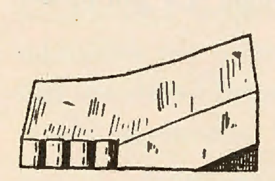


Fig. 11. Fig. 12.

chapelle Sud nous avons les deux pierres de départ du bandeau (croquis n°s 13 et 14) couronnant les deux pilastres situés immédiatement à côté des colonnes lisses qui terminent l'avant-corps de la façade (voir plan) : ces pierres nous donnent l'angle de la courbe de la corniche au départ, qui est de 25 degrés environ. D'autre part, les trois chapiteaux complets qui nous ont été conservés nous donnent à leur partie supérieure l'inclinaison

du bandeau en ces trois points; notre courbe peut donc être tracée avec une assez grande précision. Malheureusement nous n'avons aucune indication sur le couronnement des deux colonnes lisses des extrémités qui ont un fruit très prononcé. Au-dessus du bandeau il semble bien qu'il y ait



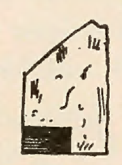


Fig. 13.

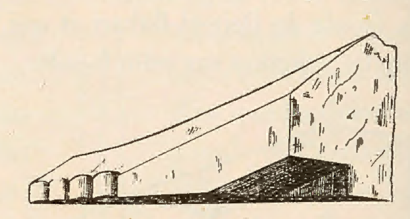


Fig. 14.

eu également une autre assise comme l'indique le croquis n° 12, car la partie supérieure de ces pierres n'est pas parée et comporte un ressaut d'encastrement (croquis n° 10).

Pour la chapelle Nord le profil du bandeau est différent (croquis n° 11) : il reste très peu d'éléments, mais heureusement les pierres de départ des deux côtés au-dessus des pilastres latéraux nous sont parvenues (croquis

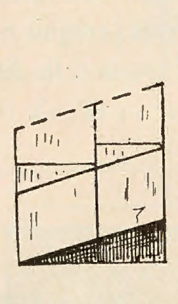


Fig. 15.

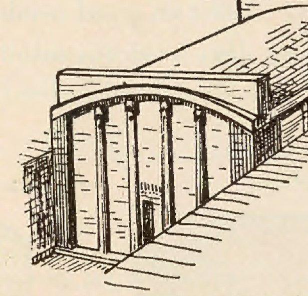


Fig. 16.

n° 9). La tangente à la courbe au départ est de 30 degrés. L'existence d'une assise au moins au-dessus du bandeau est certaine pour cette chapelle, étant donné l'appareillage en escalier de ces pierres à leur partie supérieure (voir pl. I et croquis n° 15).

Le problème du toit est le même pour les deux chapelles. Ce toit devait former le revêtement général supérieur du massif de maçonnerie et devait être incurvé parallèlement à la façade comme nous l'avons indiqué en

pointillé sur nos reconstitutions de ces chapelles. Peut-être aussi pouvait-il y avoir, directement au-dessus du bandeau-corniche, une espèce de parapet comme dans les sarcophages de l'Ancien Empire, formant une ligne horizontale au-dessus de la ligne incurvée du bandeau (croquis n° 16) : je ne puis me prononcer avec certitude pour l'une ou l'autre hypothèse, n'ayant pas trouvé d'éléments probants.

Les colonnes que nous avons reconstituées mesurent environ 8 m. 50. Or la plus haute cote de la maçonnerie formant le corps du monument est à 8 m. 20 au-dessus du niveau de la base des colonnes : il y manque évidemment quelques assises et l'épaisseur du revêtement supérieur en calcaire fin qui a totalement disparu. Cela permet d'admettre que le toit incurvé filait avec l'assise reposant sur le bandeau-corniche et était constitué par son prolongement en arrière sur le reste du monument.

Le triage de toutes les pierres m'a permis encore de retrouver des morceaux des linteaux des portes et des frises de *khakerou* placées au-dessus de ces linteaux : j'ai pu sur mes dessins de reconstitution mettre ces linteaux à leur hauteur certaine, grâce à quelques indications et particularités de l'appareillage actuellement encore en place.

2. — LA COLONNADE D'ENTRÉE (PL. III ET IV)

(ANGLE SUD-EST DE L'ENCEINTE).

Cette colonnade, qui forme l'avenue d'entrée dans l'enceinte sacrée de la pyramide du roi Zoser, comprend quarante-huit colonnes fasciculées (je renvoie au plan publié par M. Firth au tome XXVI des *Annales* et dont je reproduis ici une partie, fig. 17). Quarante de ces colonnes sont placées de part et d'autre de l'allée centrale; chacune est engagée à l'extrémité d'un petit mur d'appui perpendiculaire au mur latéral de l'allée et montant jusqu'au plafond. Les huit autres, placées dans une salle transversale à l'extrémité de l'allée, sont reliées deux à deux par un mur d'entre-colonnement, montant jusqu'au plafond et dans lequel chacune d'elles est également engagée.

Toutes ces colonnes sont d'un même type, lequel est nouveau[1]. Ce sont des faisceaux de tiges rondes analogues à des bottes de roseaux. Le nombre des tiges varie : douze colonnes, dont les huit de la salle transversale et les quatre voisines dans l'avenue sur la rangée Sud, sont formées de dix-neuf tiges apparentes, et les trente-six autres n'en ont que dix-sept.

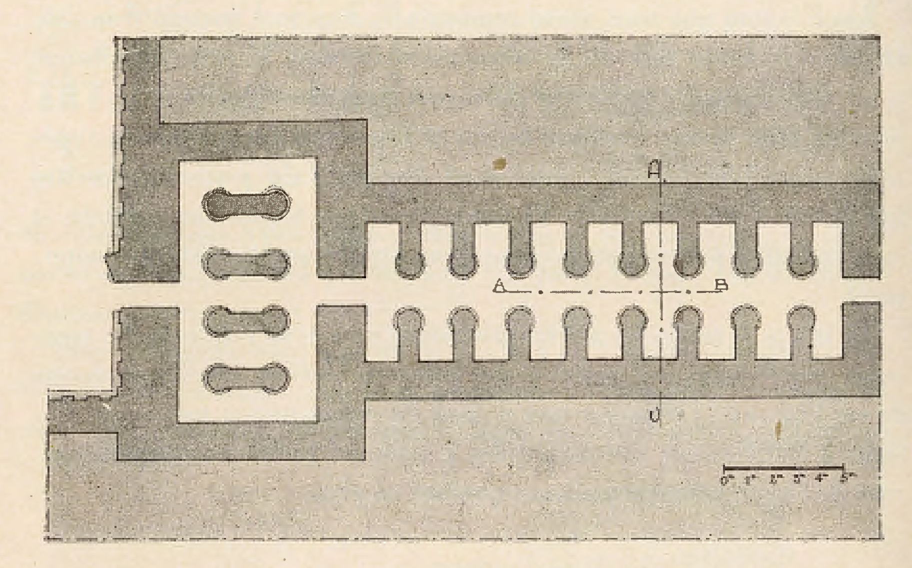


Fig. 17.

Toutes ont un fruit très prononcé. Le fût mesure entre 1 mètre et 1 m. 05 de diamètre au départ de la base, et de 70 à 72 centimètres sous l'abaque. Cela nous permet, avec les diamètres des tronçons encore en place, de déterminer graphiquement la hauteur à quelques centimètres près, soit environ 5 m. 50 (base et abaque compris) en admettant le fruit constant depuis la base jusqu'au sommet. Mais dans les autres types de colonnes comprises dans cette même enceinte dont j'ai pu rassembler les tambours supérieurs, j'ai constaté une diminution sensible du fruit vers le sommet. Par analogie j'ai été amené ici aussi à redresser le fruit des colonnes et à en porter ainsi la hauteur à 6 mètres. Cette hauteur

[1] Voir Firth, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XXVI, p. 98 et pl. II et III.

paraît bien cadrer avec celle des murs enfermant la colonnade et permet à celle-ci d'émerger de ces murs et de recevoir ainsi un éclairage latéral dont nous avons justement retrouvé les éléments et dont nous parlerons plus loin.

Ces colonnes fasciculées reposent sur des bases circulaires assez plates et à bord en biseau de 0 m. 15 de haut environ et de 1 m. 34 de diamètre. La naissance du fût des colonnes, sur une hauteur de 5 à 7 centimètres, est taillée dans la même assise que cette base.

Le couronnement de la colonne est composé de trois éléments :

α) Un tambour où l'on voit toutes les tiges du faisceau, sauf trois, disparaître dans une sorte de fourreau (voir planches de la colonnade);

β) Ce fourreau doit s'étendre probablement sur deux tambours qui ne conservent que les trois tiges restées apparentes : étant donné le nombre des tambours de ce type qui ont été retrouvés, il semble en effet qu'il devait y avoir plus d'un tambour par colonne et pas plus de deux;

γ) Un abaque rectangulaire et assez saillant sur le fût, la saillie variant de 15 à 18 centimètres. L'abaque proprement dit a de 18 à 20 centimètres de hauteur. En dessous, une partie circulaire en relief de 1 à 4 centimètres assure le raccord avec le haut du fût. Cet abaque était en deux morceaux, du moins d'après ce que nous voyons sur les quelques rares spécimens qui nous ont été conservés, et devait se prolonger sans aucun décrochement au-dessus du mur où la colonne était engagée.

Chaque tambour de colonnes est composé de 3, 4 ou 5 morceaux; ceci malheureusement rendra très difficile la restauration que nous voulons tenter, étant donné le très grand nombre d'éléments que nous possédons encore. J'ai mesuré et classé tous les morceaux de tambours, de façon à simplifier les manipulations futures et à nous éviter toute hésitation dans le travail des maçons, quand nous commencerons à remonter les colonnes.

Les architraves ne sont représentées que par trois pierres en assez mauvais état : deux d'entre elles sont malheureusement cassées. La troisième, qui est entière (croquis n° 18), mesure 2 m. 40 de long, 0 m. 28 de haut, 0 m. 40 de large et est profilée sur une de ses faces latérales. Or cette largeur de 2 m. 40 correspond à peu près à la distance d'axe en

axe des colonnes, qui varie de 2 m. 30 à 2 m. 50. J'ai été amené dans ma reconstitution, en considérant la dimension des colonnes et de leurs abaques, à admettre des architraves de deux pierres juxtaposées de 0 m. 40 de largeur dont seule la face sur l'allée soit profilée; cette juxtaposition offre l'avantage de permettre de dédoubler la charge de la couverture, chacune de ces pierres d'architrave supportant les unes la moitié du dallage supérieur au-dessus de l'allée, et les autres la moitié du dallage au-dessus des petites chambres ou niches latérales.

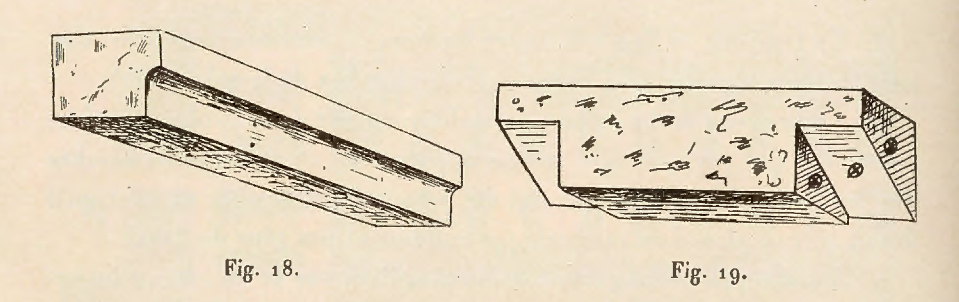


Fig. 18. Fig. 19.

On constate que la partie inférieure de ces pierres d'architrave n'offre pas une surface aussi bien dressée que tous les autres parements. Cependant je ne pense pas que ces pierres ne soient qu'une partie de l'architrave, c'est-à-dire que celle-ci ait été composée de plusieurs assises superposées. Nous n'avons jusqu'ici trouvé aucune trace de ces autres assises, et je ne vois pas pourquoi on aurait chargé la toiture d'un poids inutile. Je ferai remarquer, d'ailleurs, que la face profilée, qui évidemment était apparente, est également assez fruste et crevassée : j'en conclurai donc que nos architraves sont probablement restées longtemps exposées aux intempéries et que le parement de la face inférieure a été endommagé.

Nous avons retrouvé un assez grand nombre de pierres qui manifestement ont appartenu au dispositif d'éclairage de la colonnade. Il y en a de trois types :

1° Des pierres de 1 mètre à 1 m. 07 de long dont les deux extrémités, sur une longueur de 18 à 20 centimètres, ont été abattues à peu près par moitié et en diagonale, présentant ainsi chacune une face taillée en biseau (croquis n° 19);

2° Des pierres de mêmes dimensions biseautées également, mais sur toute leur longueur (croquis n° 20);

3° Des pierres avec des faces en biseau, mais d'un dispositif différent (croquis n° 21); les faces qui devaient être apparentes sont marquées d'une croix.

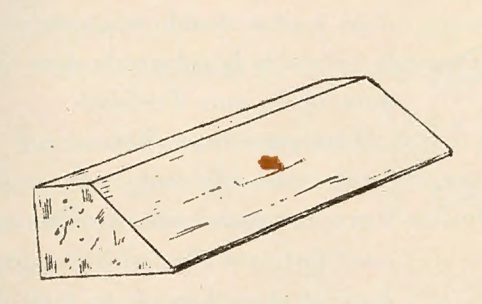


Fig. 20.

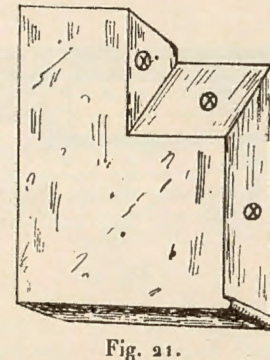


Fig. 21.

Les premières de ces pierres, que nous avons encore en assez grand nombre (une trentaine), présentent les particularités suivantes : aucune de leurs quatre faces longitudinales n'étaient des faces apparentes, elles étaient donc toutes prises dans l'épaisseur d'un mur; seules étaient vues les faces biseautées et les quatre demi-faces des extrémités (marquées d'une croix sur le croquis). Ces pierres devaient donc obligatoirement traverser toute l'épaisseur d'un mur et n'en laisser émerger que leurs parties biseautées. Or les seuls murs ayant des dimensions à peu près analogues à celles de la portion engagée de ces pierres, c'est-à-dire de 60 à 67 centimètres, sont, dans leur partie haute, les murs contre lesquels s'appuient les colonnes. Ces murs eux aussi ont un fruit et leur largeur varie d'ailleurs de quelques centimètres d'une colonne à l'autre. J'ai constaté en outre que la largeur des parties biseautées correspondait précisément à la saillie de la continuation de l'abaque au-dessus de ces murs. Après avoir essayé un très grand nombre de combinaisons, je n'en ai retenu que celle indiquée sur ma restitution et qui satisfait à toutes ces particularités. Ces pierres servaient de butée à l'abaque et permettaient d'élargir la fenêtre jusqu'au nu des murs des colonnes (croquis n° 22 et pl. III et IV). On avait ainsi un éclairage frisant au ras de la colonne, qui certainement devait être d'un très bel effet.

Notre seconde catégorie de pierres formait la partie inférieure et en pente de ces jours vers l'intérieur du monument.

Quant au troisième type, dont les exemplaires sont très peu nombreux (4 ou 5), nous ne savons pas exactement leur place : elles devaient probablement servir à l'éclairage des deux petites chambres situées vers le milieu de la colonnade dans l'épaisseur du mur d'enceinte.

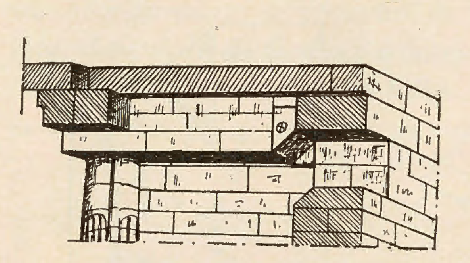


Fig. 22.

Une remarque s'impose sur la construction de cette colonnade. Pourquoi ces colonnes de diamètre assez fort sont-elles ainsi engagées dans ces murs disposés en dents de peigne? Est-ce pour une raison de plan ou pour une raison de construction? Voulait-on avoir ces sortes d'alvéoles entre les colonnes de part et d'autre de l'allée centrale, pour les utiliser dans certains rites funéraires ou pour y placer des statues ou autres objets de culte? Ou bien au contraire n'a-t-on pas eu confiance dans la solidité de ces colonnes dont chaque assise est en plusieurs morceaux et jugea-t-on prudent de les renforcer par ces murs? N'est-ce pas cette nécessité technique qui aurait dicté le plan, lequel aurait été utilisé ensuite au mieux des cérémonies cultuelles?

3. — LE MUR D'ENCEINTE (CÔTÉ SUD).

Cette partie du mur d'enceinte qui a été dégagée cet hiver est dans un assez bon état de conservation et permet de se rendre compte de l'impression grandiose que devait donner l'ensemble de ce temenos s'étendant sur une périphérie de près de deux kilomètres. M. Quibell, dans ses fouilles d'avant-guerre, avait déjà sorti des portions de ce mur du côté est et nord, mais les parties conservées ne permettaient pas alors une restauration précise.

Ce mur est constitué de la façon suivante :

α) Un noyau central de 14 m. 80 de large, construit en mauvais moellons de calcaire jaunâtre : cette maçonnerie est tantôt pleine, tantôt recoupée

par des murs de refend formant comme des puits remplis ensuite par des matériaux quelconques;

β) Deux parements extérieurs très épais en calcaire blanc de choix.

Nous étudierons seulement ces deux parements (pl. V, VI et VII).

I. — LE PAREMENT EXTÉRIEUR DU MUR D'ENCEINTE.

Il est constitué par une série de redans ou bastions de 3 m. 15 de large, alternant régulièrement avec des portions de 4 m. 20 du mur lui-même, ces redans formant sur ce mur une saillie de 2 m. 35. Chacun d'eux comprend :

1° Sur la face principale, cinq panneaux verticaux de 0 m. 63 de large, dont deux en retrait de 0 m. 13 sur les autres et encadrés par eux;

2° Sur les deux faces latérales, des panneaux semblablement disposés mais de 0 m. 47 de large.

Les parties du mur comprises entre ces redans sont constituées également suivant les mêmes principes : les panneaux de même nombre sont sensiblement plus larges et mesurent 0 m. 84. L'épaisseur du mur de parement proprement dit est de 2 m. 40, et au droit des redans de 4 m. 75. Le niveau supérieur de la plus haute assise actuellement en place et mise à jour jusqu'ici par les fouilles est à 4 m. 85 du sol, mais il nous reste au pied du mur un très grand nombre de pierres lui ayant appartenu sans aucun doute possible.

Presque toutes portent un ou quelquefois deux petits rectangles taillés légèrement en creux sur une profondeur de quelques millimètres seulement, de 0 m. 11 de large et 0 m. 15 de haut en moyenne. Après examen minutieux de toutes ces pierres, j'ai remarqué que ces rectangles étaient disposés par rangées horizontales et par lignes verticales, ces dernières toujours situées dans l'axe de chaque panneau. Ces rectangles n'occupent pas une place régulière par rapport aux différentes assises : les uns sont taillés tout entiers au milieu d'une assise, d'autres en effleurent le bord, d'autres sont coupés en deux par le joint de deux assises. En outre, les hauteurs des assises elles-mêmes varient de 28 à 40 centimètres (notons

en passant qu'elles sont sensiblement plus hautes que les assises inférieures encore en place qui varient seulement de 21 à 30 centimètres). Grâce à ces constatations j'ai pu établir une classification, un peu aléatoire bien entendu, car une même assise sur une certaine distance variait forcément de quelques centimètres dans sa hauteur, et les rangées de rectangles n'étaient pas toujours parfaitement horizontales. J'ai obtenu ainsi une série de rangées de rectangles superposés, au nombre de six au minimum

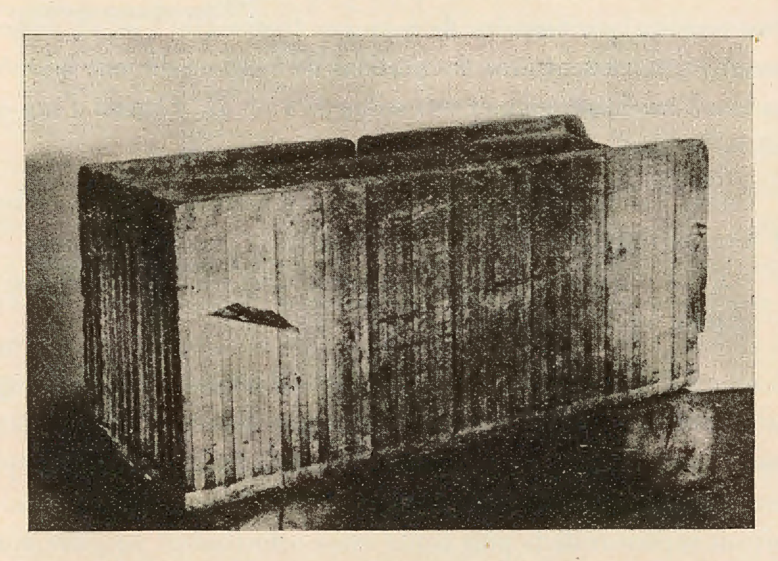


Fig. 23.

et de dix au maximum; je suis arrivé à les combiner en huit rangées avec des intervalles verticaux entre elles à peu près égaux aux environs de 0 m. 40. Cette superposition donne au parement du mur une hauteur totale de 9 m. 60 (voir pl. V et VI).

L'ensemble décoratif ainsi obtenu rappelle d'une façon surprenante un monument connu du Musée du Caire[1], le socle en albâtre dont je donne ici la reproduction (fig. 23). Il provient de Mitrahineh et on l'avait généralement daté de la IIe ou de la IIIe dynastie. Il est clair qu'il s'agit d'un

[1] Publié dans *Le Musée Égyptien*, t. I, p. 9 et pl. VII; cf. Maspero, *Guide du Musée du Caire* (1915), n° 176. Étudié par Borchardt, *Ä. Z.*, XLI, p. 85.

monument identique à notre enceinte. Le socle d'albâtre pourrait être une copie directe du mur d'enceinte de Zoser à Saqqarah, monument qui devait être particulièrement célèbre; il se peut aussi bien que tous deux n'aient été que deux reproductions indépendantes d'un type de monument plus ancien. Remarquons que nous avons précisément huit rangées de petits rectangles en haut des panneaux du socle d'albâtre, chiffre auquel nous sommes arrivés par tâtonnements dans notre reconstitution.

Nous trouvons également sur le soubassement d'un sarcophage de granit de la tombe 7 de Lahun qui est cité et reproduit par Petrie[1], la figuration d'un mur tout à fait analogue avec sur un des redans huit rangées de petits rectangles disposés de façon identique aux nôtres[2].

De Morgan a trouvé dans la pyramide de Senwosrit III à Dahchour et reproduit dans son ouvrage sur les fouilles de Dahchour un sarcophage de granit muni d'un soubassement à redans; ce soubassement représente un mur à peu près semblable au nôtre avec des petits rectangles dans sa partie haute mais disposés d'une façon différente et assez compliquée[3]. Dans le second tome du même ouvrage, de Morgan donne le dessin d'un couvercle de sarcophage, datant probablement de l'Ancien Empire, qui est orné de petits rectangles gravés en creux. Il a été trouvé dans les fouilles à la pyramide septentrionale de briques de Dahchour[4].

Sur notre planche V on constate qu'un des panneaux du mur est occupé par une porte figurée par deux vantaux fermés; nous avons clairement une indication semblable de porte à deux vantaux, mais sans pivot inférieur, sur le sarcophage de Lahun et sur celui de la pyramide de Senwosrit que je viens de citer. Quelle est la signification de ces simulacres de portes? Jusqu'ici nous n'en avons retrouvé que deux dans le mur d'enceinte de Saqqarah et leur position ne donne guère d'éclaircissement. Il convient d'attendre, car toute la face ouest de l'enceinte n'a pas encore été touchée. A quelle hauteur montaient ces portes? Nous n'avons pas encore d'indication nette à ce sujet : j'ai seulement trouvé une des pierres de la partie supérieure de l'une d'elles (fig. 24). J'ai donc dû leur donner sur

[1] Petrie, *Lahun*, II, pl. XXIII.

[2] Petrie, *Kahun, Gurob*, etc., pl. IV.

[3] J. de Morgan, *Dahchour*, I, p. 88, fig. 131.

[4] J. de Morgan, *Dahchour*, II, p. 53, fig. 114.

ma planche une hauteur entièrement hypothétique, qui repose seulement sur l'analogie avec les sarcophages de Lahun et de Senwosrit.

Comment ce mur d'enceinte était-il couronné? Nous avons retrouvé un assez grand nombre de pierres de l'assise formant couronnement (croquis n° 25) et de l'assise immédiatement inférieure qui disposent entre elles d'un système d'assemblage pour éviter tout glissement (planche VI de la coupe du mur d'enceinte). Les pierres du couronnement présentent à leurs deux extrémités, distantes l'une de l'autre de 1 mètre, des surfaces lisses et bien dressées qui sans contredit possible étaient des surfaces apparentes : une de ces extrémités est arrondie à sa partie supérieure, l'autre au contraire conserve une arête vive. Or sur plusieurs de ces pierres la face à arête présente à sa partie inférieure la naissance d'une des petites fenêtres rectangulaires que nous avons déjà étudiées, et nous pouvons dès lors placer avec certitude cette face extérieurement et la face arrondie intérieurement. Nous avons ainsi du côté intérieur un parapet arrondi de 1 mètre d'épaisseur protégeant à hauteur d'appui une courtine reliant entre eux les bastions ou redans (croquis n° 26, représentant cette courtine marquée par la lettre C, les bastions par la lettre B, et le parapet étant figuré hachuré).

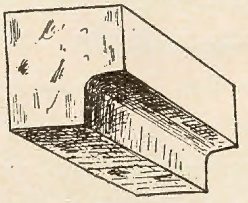


Fig. 24.





Fig. 25.

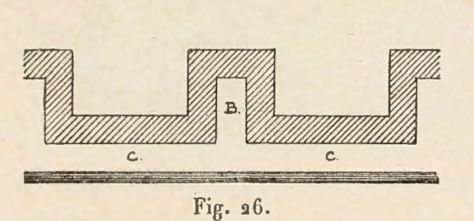


Fig. 26.

II. — LE PAREMENT INTÉRIEUR DU MUR D'ENCEINTE.

La hauteur du terre-plein du mur d'enceinte est de 5 m. 20 environ : elle nous est donnée à quelques centimètres près par les restes de deux petits chemins (en déchets de pierres pilonnés) qui passent de chaque côté du grand mastaba construit sur le mur, ainsi que par le départ du revêtement de ce mastaba [1]. J'ai indiqué la silhouette du mastaba sur mon dessin de coupe pl. VI. Le terre-plein du mur est donc dominé de 4 m. 40 par le sommet du parement extérieur (celui-ci ayant, nous l'avons vu, 9 m. 60). Il s'agit maintenant de déterminer la hauteur du parement intérieur.

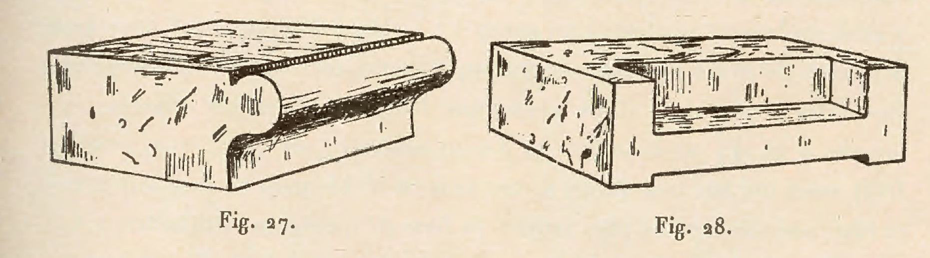


Fig. 27. Fig. 28.

Les restes de ce parement sont constitués par une série de panneaux verticaux de 0 m. 53 de large, les uns en retrait de 0 m. 12 sur les autres qui sont au nu général du mur et alternant entre eux régulièrement (pl. VII). La plus haute assise encore en place est à 3 m. 97 à sa partie supérieure. Parmi les pierres retrouvées dans la fouille et provenant du haut du mur, nous en avons d'abord trois catégories qui terminent ou coupent les panneaux en retrait :

α) Celle du croquis n° 27, avec sa partie cylindrique imitant un rondin de bois suivant le type classique des portes et fausses portes égyptiennes;

β) Celle du croquis n° 28, terminant nettement le retrait et le faisant renaître après une coupure de 0 m. 09;

γ) Enfin celle du croquis n° 29, qui termine définitivement ce retrait.

---

[1] Sur ce mastaba, voir le rapport de M. Firth, ci-dessus, p. 107.

Après avoir étudié ces fragments ainsi que les éléments analogues provenant du mur Est (fouilles de M. Quibell) et ceux qui sont figurés sur les sarcophages de l'Ancien Empire, j'ai constaté que la première catégorie de ces pierres devait se trouver placée immédiatement au-dessous de la seconde, et la troisième au-dessus de la seconde avec une assise d'intervalle très vraisemblablement. Il me paraît en outre probable que la terminaison supérieure des retraits devait régner à peu près avec le niveau des chemins du terre-plein du mur, soit être à 5 m. 20 environ, et qu'il y avait seulement au-dessus un parapet à hauteur d'appui, dont nous avons d'ailleurs retrouvé les deux assises supérieures avec système d'assemblage. Ces assises possèdent deux parements latéraux apparents espacés entre eux de 0 m. 47 au sommet (je dis au sommet, car ce parapet avait un fruit assez net sur une de ces faces, vraisemblablement sa face intérieure, et était par conséquent plus large à sa base de quelques centimètres). Ceci porte donc la hauteur totale du parement intérieur à 6 m. 35 environ.

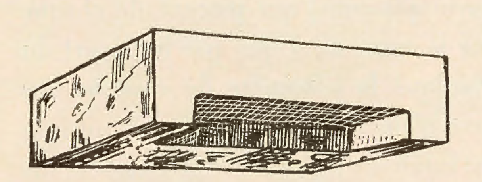


Fig. 29.

Pour vérifier cette hypothèse j'ai étudié également les débris du mur avec frise de serpents (pl. VII, 2) qui est situé en avant-corps devant la partie inférieure du grand mastaba placé sur le mur d'enceinte. Cet avant-corps se raccorde à angle droit avec le parement intérieur du mur d'enceinte; il présente le même dispositif de panneaux verticaux de même largeur approximative sur deux plans alternés régulièrement. Nous y retrouvons sensiblement les mêmes pierres de coupure ou de couronnement des retraits; mais au lieu des deux dernières assises du mur, nous en retrouvons ici trois avec un dispositif d'assemblage différent : des tenons trapézoïdaux sur les deux faces de la deuxième assise correspondent à des mortaises dans les première et troisième assises. D'autre part, ces assises n'ont qu'une face latérale apparente, ce qui montre qu'il n'y avait plus de parapet en cet endroit et que tout cet avant-corps devait être recouvert par un dallage uni. Enfin le plus haut point de son terre-plein est à 5 m. 95, ce qui établit un niveau minimum pour l'emplacement du dallage supérieur.

Il nous a paru utile de donner tout de suite ces premiers résultats de nos recherches. Il va sans dire que sur bien des points nos reconstitutions sont provisoires. Les fouilles sont inachevées : un seul bloc nouveau pourra l'an prochain soit confirmer nos hypothèses soit nous en imposer de nouvelles.

J.-Ph. Lauer.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE KARNAK

(NOVEMBRE 1926-MAI 1927)

PAR

M. HENRI CHEVRIER.

Dès mon arrivée au Caire le 20 octobre, j'étais appelé à Karnak où l'on établissait des échafaudages dans la Salle Hypostyle. L'entrepreneur chargé de ce travail par le Ministère des Travaux publics désirait connaître mon avis relativement aux étaiements placés par M. Pillet aux colonnes 65, 56 et 47. Nous avons décidé, d'accord avec l'architecte du Ministère des Travaux publics, de conserver ces échafaudages, mais en les complétant par le système d'étais étudié pour toute la Salle par M. Conin-Pastour, Directeur général du Service des Bâtiments de l'État. Quelques modifications s'imposaient aussi à l'échafaudage de la colonne de Taharqa.

Les travaux ont commencé le 3 novembre.

Le programme prévû pour cette saison par M. le Directeur général comportait les points suivants :

1° Transport des grands blocs d'albâtre du IIIe pylône;

2° Dépose de la colonne de Taharqa;

3° Vidage du IIIe pylône;

4° Continuation des fouilles du monument d'Akhnaton;

5° Continuation du relevé du temple de Khonsou;

6° Surveillance archéologique des travaux de la Salle Hypostyle;

7° Travaux divers d'entretien qui s'imposent toujours au cours d'une campagne.

1. — BLOCS D'ALBÂTRE DU IIIE PYLÔNE.

J'examinai de nouveau le problème que nous avait posé le transport de l'énorme bloc d'albâtre d'Aménophis II. Cette masse de 86 tonnes, extraite du pylône par mon prédécesseur M. Pillet, barrait l'allée centrale de la Salle Hypostyle. Pendant les quelques jours passés au Caire j'avais également discuté la question avec M. Baraize. Le sciage décidé l'an dernier[1] offrait de sérieuses difficultés : nous devions attendre les scies nécessaires et le travail pressait; mais surtout l'albâtre comprenant toujours des couches de dureté très inégale, il était à craindre que le bloc une fois scié jusqu'aux deux tiers la partie inférieure n'éclatât, formant une cassure irrégulière dont le raccord eût été impossible. M. Lacau m'autorisa donc à reprendre l'étude du transport du bloc entier.

Pour le conduire au magasin, deux chemins seulement se présentaient :

a) L'axe de la Salle Hypostyle et la porte nord de la grande cour;

b) La cour des quatre obélisques et le chemin qui suit au nord le mur de la Salle Hypostyle.

Le premier itinéraire présentait de sérieux dangers d'ébranlements, soit des colonnes de la Salle Hypostyle, soit des montants de la porte nord de la grande cour dont la solidité est assez précaire.

Le deuxième ne présentait qu'un seul point délicat : le passage du bloc au pied de l'obélisque penché de Thoutmès Ier.

C'est ce dernier chemin que j'adoptai en étudiant les mesures nécessaires pour supprimer toute vibration pouvant menacer l'obélisque.

Il fallait commencer par débarrasser le passage :

1° Un bloc de l'obélisque nord a été transporté près de l'aile sud du IVe pylône;

2° La base de l'obélisque de Thoutmès III qui se trouve contre l'aile sud du IIIe pylône a été déplacée de un mètre vers le sud (son poids est de 87.250 kilogrammes);

[1] CHEVRIER, *Rapport sur les travaux de Karnak*, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVI, p. 128.

3° Enfin la base de l'obélisque nord de Thoutmès Ier, qui avait été reconstruite par Legrain, dut être démolie, et le bloc qu'elle portait fut repoussé vers le nord.

Le déplacement de la base de l'obélisque de Thoutmès III mit au jour ses fondations. Elles sont en tout point semblables à celles de l'obélisque du VIIe pylône : ici aussi les queues d'aronde, dont l'emplacement seul existe, font également défaut [1].

Nous avions ainsi une voie libre, légèrement en oblique par rapport à l'axe du temple : je donne ci-contre un plan du parcours entre le IIIe et le IVe pylône (fig. 1). Ce passage rendu suffisamment large pour le transport du bloc, il fallait établir un chemin de roulement tel que tout danger de vibrations pouvant ébranler l'obélisque fût écarté.

Le 16 novembre on commençait les fouilles pour la construction de ce chemin. A 40 centimètres au-dessous du sol nous atteignions un dallage sur lequel il était impossible d'asseoir des fondations, puisque nous ne connaissions pas la nature du sol inférieur. Après en avoir repéré le niveau je faisais enlever la première dalle et je constatais non sans inquiétude que le mouvement des infiltrations avait provoqué des cavités sous ce dallage, cavités qui s'étendaient jusqu'aux fondations de l'obélisque. Le dallage fut donc complètement enlevé et je me trouvai obligé de creuser assez profondément pour examiner le sous-sol. Malgré l'inclinaison de l'obélisque je n'hésitai pas à faire cette excavation, ayant pu constater en poursuivant le travail que ses fondations étaient parfaitement saines et finalement reposaient sur le bon sol.

Une large semelle en béton fut établie, sur laquelle j'étalai une couche de 0 m. 10 de sable pour supprimer les vibrations. Puis je passai un véritable pont en ciment armé constitué comme le montre la figure ci-contre (fig. 1, coupe). Enfin j'isolai verticalement le chemin de roulement des fondations de l'obélisque par une couche de sable.

Le dallage dont j'ai parlé plus haut est constitué par de grands blocs de granit provenant d'un sanctuaire de Thoutmès III. Ils ont été remployés

[1] PILLET, *Rapport sur les travaux de Karnak, Annales du Service des Antiquités*, t. XXII, p. 247.

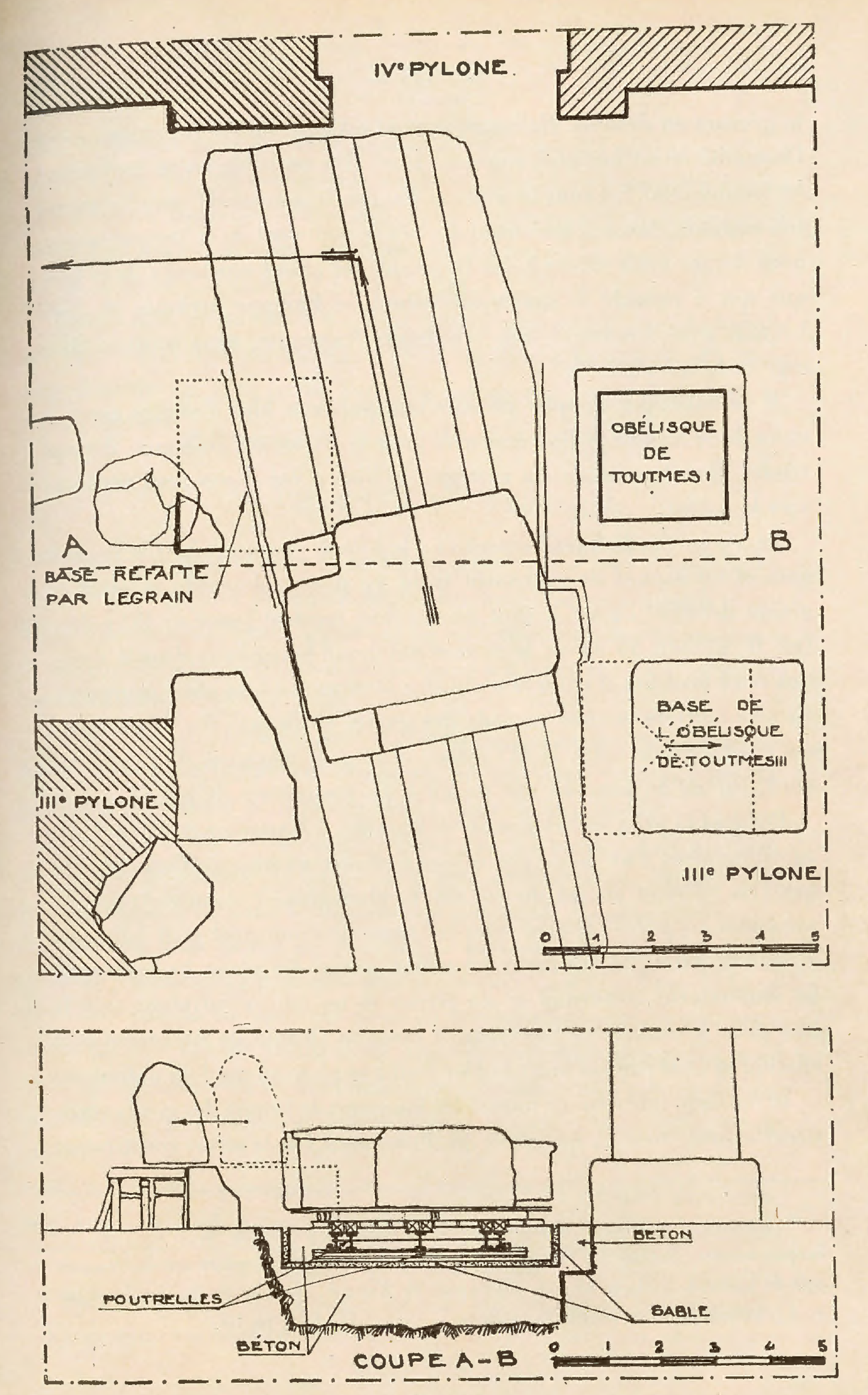


Fig. 1.

la gravure en dessous. Malheureusement cette gravure a été attaquée par l'humidité et est fort endommagée. Il est très probable qu'en continuant les fouilles vers l'Est nous trouverons d'autres fragments. D'après les scènes très mutilées, laissant seulement deviner le transport de la barque sacrée, nous devons avoir affaire à des fragments du grand sanctuaire de la barque qui a précédé le sanctuaire actuel de Philippe Arrhidée et dont Legrain a déjà retrouvé trois très beaux fragments; nous pouvons donc espérer le compléter[1].

Il ne fallait pas compter pouvoir transporter le bloc d'albâtre avant la visite de Sa Majesté le Roi, annoncée pour le 1er janvier. Mais nous devions rendre libre le passage du cortège : le bloc a été légèrement repoussé vers le pylône.

Le 17 janvier le travail reprenait : le bloc était amené dans le prolongement du chemin de roulement et le 20 il était descendu et placé au niveau définitif. Le 22 il était amené sans incident jusqu'au IVe pylône (pl. II, 2) : du 23 au 27 le chemin qui devait le conduire dans la direction nord était fait et enfin le 29 le bloc était amené à sa place provisoire, du côté nord de la cour centrale des quatre obélisques. La manœuvre a été assez délicate entre le IVe pylône et le gros fragment de l'obélisque nord, car on ne disposait que de 25 à 30 centimètres de jeu.

Pendant la prise du béton on avait travaillé, à l'intérieur du IIIe pylône, au dégagement d'un autre grand bloc d'albâtre au nom de Thoutmès IV, que l'on aperçoit au ras du sol sur la photographie donnée dans mon précédent rapport[2]. Il était encastré assez profondément et il fallu une dizaine de jours pour ménager les emplacements des vérins hydrauliques. Le soulèvement commença le 13 février et un tablier fut placé sous le bloc pour le roulement. Le transport jusqu'au chemin de roulement était effectué en trois jours et le 21 le bloc était à sa place au nord du précédent.

Je constatai que dans ce linteau les fourrures de bronze des gonds supérieurs étaient encore à leur place. M. Pillet avait fait la même constatation

[1] Legrain, *Logement et transport des barques sacrées*, *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XIII, p. 14, pl. VII (1, 2, 3), et Jéquier, *Les temples memphites et thébains*, pl. 56, n° 4.

[2] Chevrier, *Rapport sur les travaux de Karnak*, *Annales du Service des Antiquités*, t. XX[illegible], pl. III.

pour le linteau de la porte du sanctuaire d'albâtre d'Aménophis Ier[1]. Il semble bien que ces monuments aient été démolis au moment même où l'on a voulu remployer leurs matériaux : c'est ce qui explique que le métal n'ait pas été arraché, car dans tous les cas où les gonds sont restés à l'air le métal a disparu.

Deux autres grands blocs d'albâtre apparaissent encore dans la tranche du pylône (un bloc de Thoutmès IV et un bloc d'Aménophis II). Nous attendons de les avoir sortis pour les transporter en magasin avec les deux premiers.

2. — COLONNE DE TAHARQA.

Le démontage de la colonne de Taharqa n'a pas été sans difficultés. On sait que cette colonne présentait depuis longtemps un faux aplomb et que les mouvements de terrain causés par les infiltrations pouvaient provoquer sa chute. Son démontage avait été décidé il y a deux ans pour en refaire les fondations.

Au moment où j'arrivai à Karnak, l'échafaudage nécessaire à la dépose n'était pas encore complètement achevé. En attendant, j'exécutai tous les repérages nécessaires pour le remontage futur de la colonne.

Le 24 novembre le démontage commençait. L'abaque, étant constitué par de petites pierres, fut rapidement descendu, ainsi que la couronne du chapiteau. Mais l'assise immédiatement inférieure, d'un diamètre moyen de 4 mètres, était formée de deux demi-tambours atteignant chacun le poids de 7 tonnes. Les premiers efforts pour déplacer l'un d'eux et loger les câbles avaient été effectués dans de bonnes conditions, mais quand on voulut agir sur les palans il fut impossible de le soulever. J'ai donc été obligé de faire scier les demi-tambours : le sciage, fait avec beaucoup de soin, sera peu visible et évitera également une grosse difficulté de remontage.

Dès les premières manœuvres de soulèvement du premier demi-tambour, la colonne elle-même présenta un mouvement d'oscillations. Après

[1] Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak*, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXII, p. 239, et t. XXIII, p. 114.

avoir fait évacuer la majeure partie du personnel, je constatai que l'amplitude des oscillations atteignait o m. 025, en faisant seulement remuer avec la main le moufle fixé à la pierre. Une ceinture de cordes et de poutres fut établie à 2 mètres au-dessous du chapiteau et quatre haubans fixés solidement au sol maintinrent la colonne. Après la tension progres-

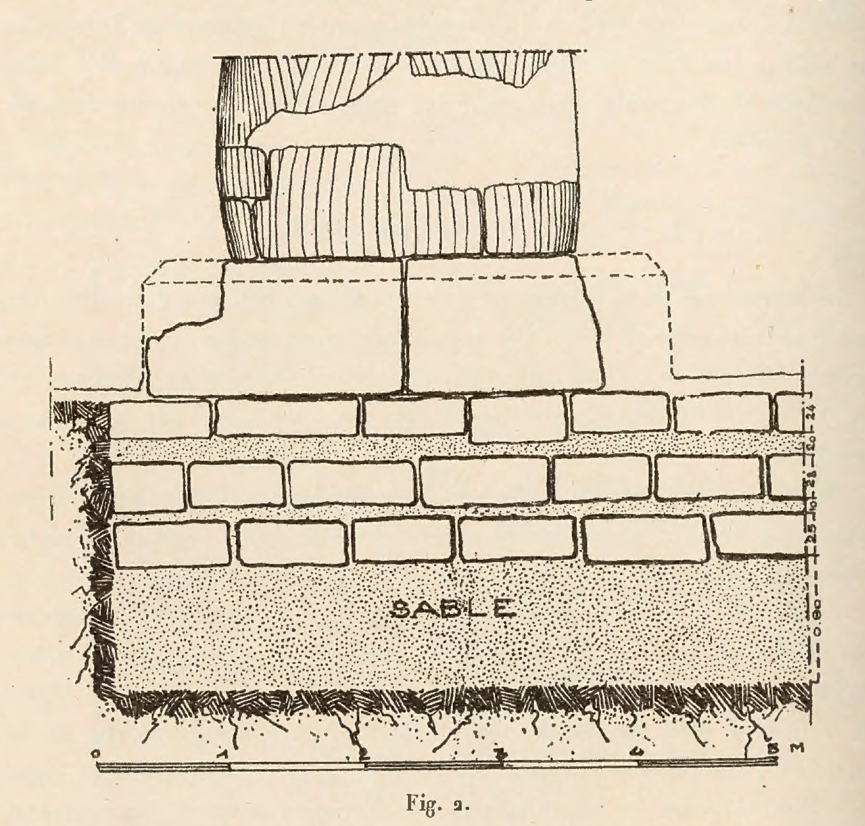


Fig. 2.

sive des haubans, l'amplitude des oscillations au moment des plus gros efforts ne dépassa jamais o m. 0025 et la descente des blocs put être continuée sans incidents. La dépose de la colonne était achevée le 5 mars. Il est clair qu'il était temps d'agir et que l'opération n'aurait pu être retardée sans danger.

Les fondations se présentèrent d'abord sous la forme d'un radier en pierres de grès saines, mais après l'enlèvement du premier lit on constata qu'il reposait sur une couche de sable de o m. 20 d'épaisseur. Sous

le deuxième lit on trouvait une seconde couche de sable de o m. 10 et enfin sous le troisième on était en présence d'une épaisseur de o m. 90 (fig. 2). Cette dernière couche de o m. 90 paraît former un lit continu sous toute la rangée de colonnes et l'on dut, pour empêcher le sable de couler, du côté de la colonne voisine, établir immédiatement un mur de moellons. On s'explique facilement que ce sable, mal retenu, ait été soumis à des mouvements provoqués par les infiltrations provenant du bassin situé à l'est de Karnak. On s'explique également que cette colonne ait mieux tenu que les autres par le fait qu'elle était buttée sur trois côtés par la bonne terre, alors que les suivantes ne le sont que sur deux.

La colonne est construite en 34 assises, y compris l'abaque et la base. Les assises sont formées généralement de demi-tambours, réunis par des queues d'aronde en bois. Les lits de pose, et ce sera une difficulté sérieuse pour le remontage, sont très irréguliers et rarement horizontaux. De plus, ils étaient jointoyés par un mortier de plâtre qui épousait les irrégularités des surfaces et présentait des différences d'épaisseur considérable. Les quatre assises les plus basses, les seules qui étaient atteintes anciennement par les infiltrations, ont subi de nombreuses reprises antiques, d'époque grecque probablement : Legrain les avait également protégées par un mortier de homra. Je donne seulement aujourd'hui l'appareillage du chapiteau, la structure de la colonne entière demandant une étude spéciale (fig. 3).

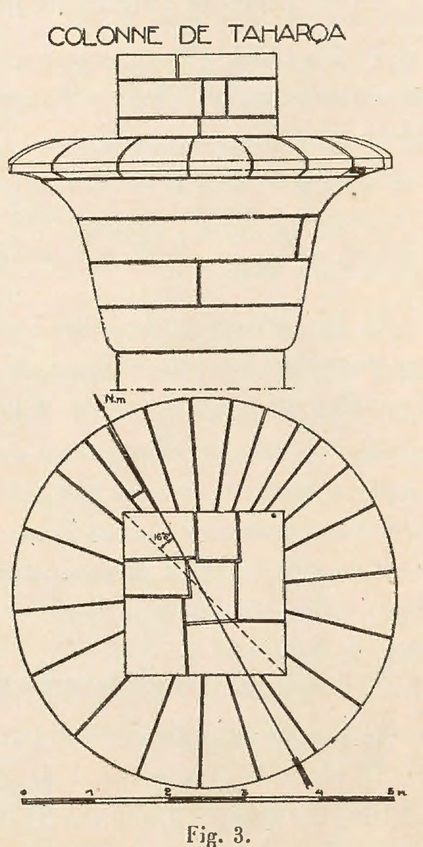


Fig. 3.

L'entreprise a terminé la nouvelle fondation le 20 mai.

3. — IIIE PYLÔNE.

Au IIIe pylône la difficulté du travail a augmenté. En effet :

1° Les couches de pierres superposées formant bourrage sont plus nombreuses qu'au début du vidage;

2° La hauteur des parements latéraux du pylône allant en augmentant, on doit étayer ceux-ci au fur et à mesure du travail;

3° On trouve des blocs de la reine jusque sous le parement du côté de la Salle Hypostyle;

4° La présence de l'escalier central, sur lequel s'appuie actuellement un contrefort des échafaudages de la Salle Hypostyle, ne permet pas de travailler sur toute la largeur du pylône;

5° Du côté ouest une partie du mur de la Salle Hypostyle qui est appliqué contre le parement du pylône se trouve mieux conservée et monte très haut; comme ce mur est formé en certains endroits d'une seule épaisseur de pierres, il est indispensable de le consolider avant d'extraire les blocs qui se trouvent à sa base.

Nous avons extrait du pylône cette année :

Le linteau en albâtre de Thoutmès IV (46 tonnes);
88 blocs de grès rouge et de granit noir de la chapelle de la reine Hatshepsowet et de Thoutmès III (nos 117 à 204);
Une base de niche en albâtre;
Trois fragments du monument de Thoutmès III en albâtre;
Une paroi de granit rose représentant Aménophis II, monté sur un char et tirant à l'arc sur deux cibles.

A l'intérieur du pylône apparaissent encore un bloc d'albâtre de dimensions et de forme semblables à celui sorti par M. Pillet et transporté cette année, et derrière le linteau de Thoutmès IV une partie du plafond du même monument ayant les mêmes dimensions et placée juste dans son prolongement. Au delà le bourrage continue avec les blocs de la reine et de Thoutmès III, sur trois assises d'épaisseur dont le niveau atteignait

exactement le niveau supérieur du dernier linteau. Au-dessus des trois assises de blocs remployés, le bourrage est constitué comme précédemment par des blocs de grès simplement équarris et jointoyés avec des débris de taille et des éclats de pierre. On trouve aussi quelques blocs de calcaire blanc, généralement fendus sous la pression du poids qu'ils supportaient.

Le parement Ouest est presque entièrement fondé sur des blocs de la reine et leur extraction a été difficile : il fallut suspendre le parement, extraire un bloc et le remplacer immédiatement par un pilier de maçonnerie. En général ces blocs étaient engagés en bout, ce qui ne facilita pas le travail.

Nous sommes arrêtés maintenant par la présence du contrefort en charpente qui étaye le mur de la Salle Hypostyle dont j'ai parlé plus haut et qui s'appuie au droit de l'ouverture de l'escalier. Je n'ai pu dégager que la partie Est de l'escalier et voir ainsi son mode de construction. Les parois verticales sont formées de pierres de taille de dimensions considérables, ainsi que le plafond; par contre les marches sont taillées dans des dalles de 0 m. 35 au nez des marches. Enfin les assises sont rampantes. Dans ces conditions, il est difficile et dangereux de suspendre cet escalier et je crois que la meilleure solution sera de le démonter, en prenant à chaque tranche les photographies nécessaires à l'intelligence de sa construction primitive, et de le remonter complètement sur une substruction de maçonnerie neuve.

Je donne une photographie de l'état des travaux à la fin de la campagne à la planche II, 1.

4. — MONUMENT D'AKHNATON.

Avant de mettre en train les fouilles, j'ai dû faire faire quelques travaux préliminaires. Pour éviter d'avoir à déplacer de nouveau les terres de déblai, j'ai recherché un vaste emplacement où je pourrais les transporter et les étendre en une couche assez mince. Au nord du chantier il existe un espace suffisamment grand. J'y ai fait exécuter des sondages profonds et bien que ceux-ci aient été négatifs, j'ai cru prudent de ne pas charger le sol d'une couche de terre supérieure à 1 m. 10 environ.

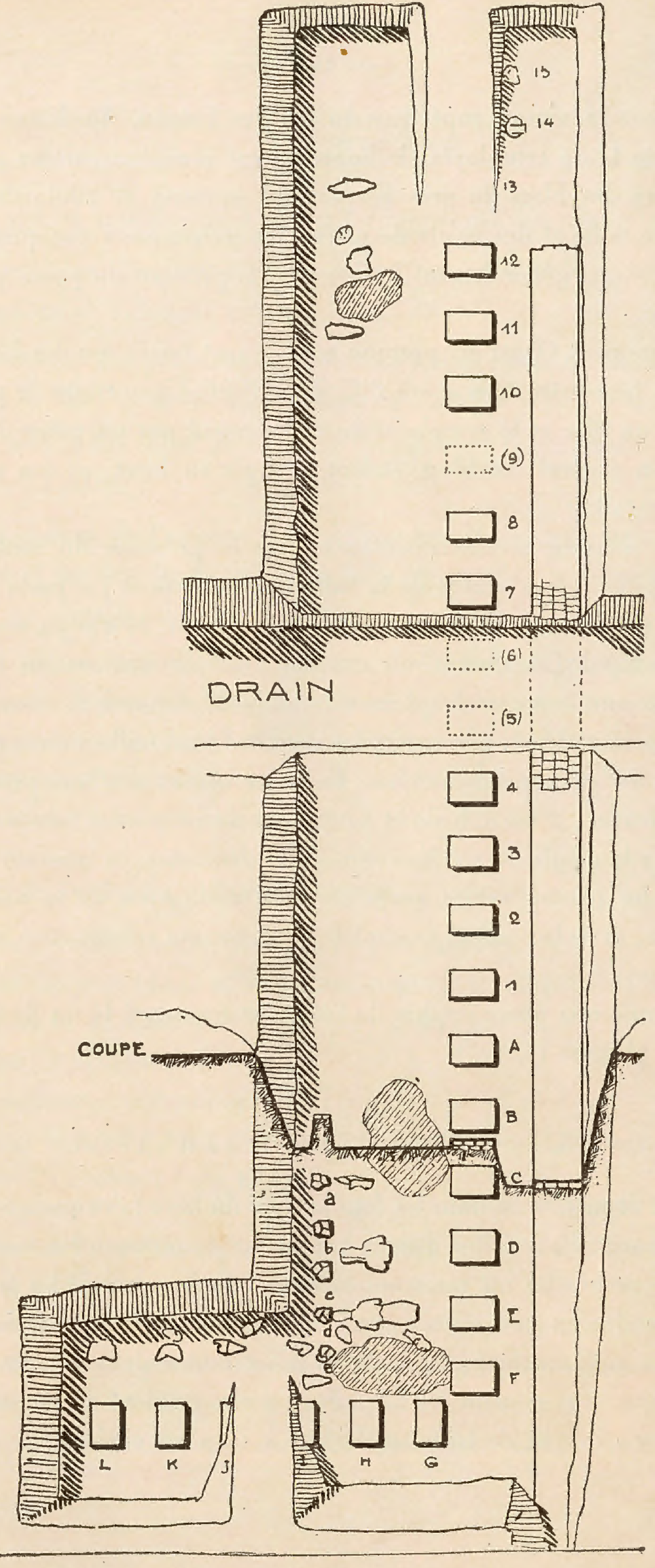


Fig. 4.

Le 12 novembre on commençait à fouiller, le 20 on atteignait trois groupements de pierres placés au même niveau, alignés parallèlement aux socles des statues et à 1 m. 20 au-dessus de ceux-ci; je n'en vois pas actuellement la signification et je les ai conservés, ainsi que deux autres trouvés par la suite, pensant qu'ils pouvaient nous donner ultérieurement une indication utile (fig. 4 : *a, b, c, d, e*).

Le 23 on était au niveau des statues et l'on trouvait un fragment de couronne en face du socle «C» (fig. 4); puis de nombreux débris entre les deux socles «B» et «C», mais pas de tête.

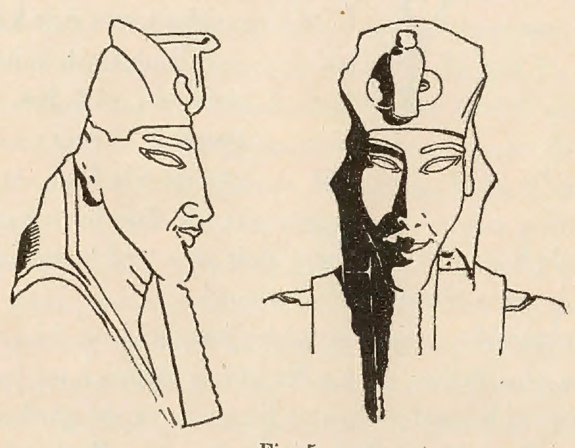


Fig. 5.

J'énumère rapidement les trouvailles principales qui se succédèrent sans interruption : un fragment de coude en granit rose avec l'arrachement des cartouches; un très beau fragment composé du torse et de la tête en face de «D» (la coiffure présente la particularité suivante : les parties retombantes du *nems* ont été retaillées et considérablement diminuées; il y a eu modification voulue ou restauration [fig. 5]). Vinrent ensuite : un corps coupé à la ceinture et au cou; près de l'emplacement des jambes une tête coiffée de la couronne rouge (fig. 6); deux autres têtes l'une sur l'autre, dont l'une appartient au corps précédent et une grande quantité de débris. J'eus bientôt l'explication de cette accumulation de débris en découvrant deux autres socles «G» et «H» dont la direction forme un angle droit avec celle des précédents : nous étions donc à

l'angle sud-ouest du monument. Les statues des trois socles «F», «G» et «H» étaient tombées les unes sur les autres, s'étaient brisées, mais les têtes n'avaient pas trop souffert. Au pied du III[e] socle de la nouvelle rangée «I» se trouvait une tête coiffée du *claft* surmonté de l'amorce des plumes. En suivant dans la direction nord on trouvait la tête de «K» en trois fragments qui ont pu être rassemblés, deux couronnes et deux portions antérieures des torses de «K» et de «L».

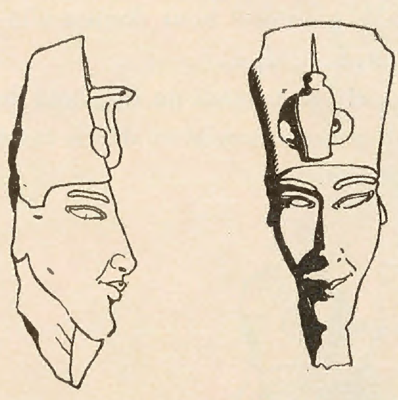


Fig. 6.

A l'autre extrémité de la tranchée, du côté Est, nous avons trouvé la tête «11» dont le masque est très beau, la partie antérieure d'un torse «12» et la tête «13» coiffée de la double couronne, puis plus tard la partie postérieure de la tête «14» et la tête «15» très abîmée.

Ces têtes admirables avaient excité les imaginations. Le 10 mai la tête «E», une des plus belles, était volée sur le chantier un jour de repos en plein après-midi, malgré toutes les mesures de gardiennage habituelles. Grâce à l'activité et à l'énergie du Maamour Markaz Abd el-Mégid Effendi Chinéchine, du substitut du procureur Mohamed Effendi Effat, et de notre inspecteur en chef Taoufik Effendi Boulos, la tête a été retrouvée et est revenue rejoindre son corps. Inutile d'ajouter que notre service de gaffirs sera renforcé : c'est une preuve nouvelle, s'il en était besoin, de la difficulté que nous éprouvons à assurer sur le chantier la sécurité d'objets même d'un poids aussi considérable. La planche III (1) donne la reproduction de cette pièce : il eût été pénible de ne pas la retrouver.

Le plan tel qu'il apparaît maintenant (fig. 4) semble nous donner une grande cour dont le péristyle serait supporté, sans doute sur les quatre côtés, par de grands piliers osiriaques d'Akhnaton, mais nous ne pouvons rien dire de plus. Malheureusement dans la direction Est il semble que la destruction et l'exploitation des matériaux ait été beaucoup plus grave qu'au sud et à l'ouest. L'orientation générale de cette cour nous échappe

encore et nous n'avons pas de trace de porte ou de pylône. La couche des déblais étant très considérable, le travail ne peut avancer que très lentement.

Sur la planche IV nous donnons une vue partielle de ce chantier.

5. — TEMPLE DE KHONSOU.

Pour étudier le système des fondations du temple de Khonsou, j'ai fait effectuer des fouilles aux pieds des murs extérieurs par portions de trois mètres. J'ai constaté des remplois de matériaux extrêmement nombreux. L'extrémité Est du pylône, par exemple, repose entièrement sur les différents morceaux d'un socle portant le cartouche de Séti I[er]. Au tiers des murs à partir du pylône, tant sous le mur Est que sous le mur Ouest, les fondations sont constituées par des tambours de colonnes; du côté Est on trouve une pierre calcaire de l'époque de la reine. Enfin le mur Ouest est entièrement fondé sur des blocs de différentes époques portant de nombreuses traces de couleur. Aucun de ces remplois ne porte de cartouches de rois ayant régné postérieurement à Ramsès III : d'où l'on peut conclure, ce qui est important, que le plan général date bien de son époque, tout le gros œuvre ayant été fait par lui : seule la décoration fut achevée par ses successeurs. On sait que ces remplois ne sont pas limités dans ce temple aux seules fondations, comme il arrive quelquefois (par exemple au III[e] pylône). Toute la superstructure est tellement farcie de matériaux remployés [1] qu'on peut se demander si Ramsès III s'est servi d'un seul bloc vraiment neuf.

Aux angles nord-ouest et nord-est j'ai cherché les dépôts de fondation. J'ai constaté que ces angles reposent sur une très grande épaisseur de sable. Ce sable, non retenu, pouvait couler et compromettre la solidité du mur, particulièrement du côté ouest, où l'épaisseur atteignait 1 m. 40. Je devais donc l'enlever pour le remplacer par un massif de béton. Les dépôts de fondation se trouvaient noyés à même ce sable sans trace d'enveloppe de protection. Ils comprennent une grande quantité d'anneaux

[1] Voir, par exemple, dans le pylône les blocs signalés par Borchardt, *Ä. Z.*, LXI, p. 37.

en pâte blanche et bleuâtre (qui devaient former des colliers), des amulettes en porcelaine dont je donne ici le dessin (fig. 7), les petits outils en bronze habituels représentant les instruments courants (*touries* et *sotep*, fig. 7) et enfin les ossements des animaux sacrifiés lors de la cérémonie d'implantation du monument.

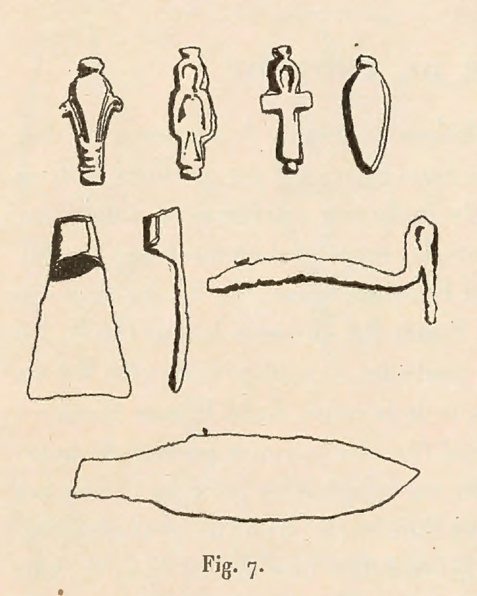


Fig. 7.

Sous les angles du pylône il n'y avait pas de dépôts de fondation. L'épaisseur du sable est beaucoup plus faible et un simple muret en béton m'a permis de prévenir les glissements.

La consolidation des angles nord a été faite de la façon suivante : deux puits ont été creusés de part et d'autre de l'angle, le sable étant maintenu par un coffrage au fur et à mesure de la descente : deux poutrelles ont été placées sous le massif d'angle et du béton a été coulé dans les puits. Le sable a été ensuite épuisé et remplacé par du béton. Le mur ouest étant largement déchaussé sur toute sa longueur, j'ai fait également construire un muret pour empêcher les fuites de sable.

Enfin devant le pylône j'ai fait les fouilles nécessaires pour éclaircir le plan du kiosque : le résultat en paraîtra avec l'ensemble du relevé.

Au point de vue publication du temple j'ai fait cette année :

Le relevé complet de l'aile Est du pylône, appareillage et scènes, à o m. 02 p. m.;

L'étude complète de la Salle Hypostyle : coupes transversale et longitudinale à o m. 05 p.m. et détails à o m. 10 p.m.;

La coupe longitudinale de la cour d'entrée : cette coupe n'est pas achevée, la chaleur rendant impossible le travail sur place;

Le relevé des constructions entre la porte d'Évergète et le pylône.

6. — TRAVAUX DE LA SALLE HYPOSTYLE.

Les travaux de la Salle Hypostyle ont commencé assez tardivement, les formalités de l'adjudication n'ayant été achevées que le 31 décembre. On donna le premier coup de pioche le 23 février et l'entrepreneur commença les excavations par les colonnes 55, 64 et 73 (Lepsius). On n'a trouvé aucune liaison entre les fondations de ces colonnes et celles du mur du IIIe pylône. Le massif de *talatates*[1] de fondation était même en retrait par rapport à l'aplomb de chaque colonne. Il n'y avait aucune trace de sable ni du radier général que l'on avait cru voir lors des sondages dans l'angle sud-ouest. La colonne 64 est fondée sur de gros blocs de grès et elle n'est pas la seule, comme l'a montré la suite du travail (voir les planches I et V).

Il ne semble pas jusqu'ici qu'il y ait eu un plan uniforme pour l'exécution de ces fondations. Souvent des murs de *talatates* réunissent transversalement les colonnes, quelquefois ils sont interrompus. Du côté du IIe pylône on a trouvé une épaisseur de sable telle que, sans les sondes nécessaires nous n'avons pu en atteindre le fond (colonnes penchées 56 et 65). Une couche de sable avait même été interposée entre deux rangs de *talatates*. La colonne 47 reprise par Legrain n'avait pas bougé. Bien entendu il faut attendre pour avoir une idée d'ensemble sur les différents procédés employés par les Égyptiens dans les fondations de la Salle Hypostyle : nous n'avons encore mis à nu et réparé que les fondations de 27 colonnes sur 134. L'étude complète ne pourra être entreprise qu'après la réfection de toutes les colonnes.

Quelques trouvailles ont été faites pendant le travail d'excavation :

a) Sous la colonne 73 était engagée une stèle de l'époque de Sebekhotep IV, malheureusement illisible sur la moitié verticale droite (16 mars);

b) Au pied de la colonne 57, à l'ouest, on a trouvé une grande quantité de perles de cornaline. Prévenu immédiatement alors que j'étais au

---

[1] Nous employons ici le mot arabe pour désigner des pierres de grès dont la dimension est d'environ 55 × 27 × 25.

chantier d'Akhnaton, je suis arrivé pour recueillir ce que les ouvriers en fuite avaient bien voulu nous laisser. Pendant l'enquête relative au vol de la tête, on a retrouvé une certaine quantité de ces perles chez un des ouvriers renvoyé le jour de ce premier vol. Un petit Osiris en bronze se trouvait parmi ces perles. Étant donné l'emplacement, il semble s'agir d'un dépôt de fondation placé à l'occasion d'une réfection du dallage;

c) A côté de la porte sud : une tête, dont le nez est brisé, d'assez jolie facture et probablement d'époque saïte, a été trouvée sous le dallage (10 avril);

d) Trois gros blocs de Senouosrit Ier, entre les colonnes 51 et 52, qui se raccordent et forment l'angle d'une construction. Ils proviennent d'une architrave et d'un couronnement de mur et ils portent un texte en très grands hiéroglyphes d'une admirable facture. Les couleurs en sont conservées et nous publierons plus tard l'aquarelle que j'ai pu en faire. Je donne simplement la photographie (pl. VI) d'une petite scène placée à l'angle de l'architrave qui permet de se rendre compte que la sculpture est tout à fait digne du début de la XIIe dynastie. Il y a de grandes chances pour que ces admirables fragments proviennent du même monument que le pilier osiriaque et le grand pilier carré au nom du même roi trouvés par Legrain dans la cour de la cachette[1]. Ces piliers et cette architrave ont été enterrés bien avant la construction de la Salle Hypostyle, puisqu'ils ne portent pas traces des mutilations que Akhnaton a fait subir aux images d'Amon;

e) De très nombreux blocs d'Akhnaton ont été trouvés remployés dans le massif de fondation des colonnes 65-47 et 66-48. Ils proviennent évidemment du grand monument d'Akhnaton qui nous a donné les statues.

---

[1] Legrain, *Annales du Service des Antiquités*, t. IV, p. 12 et pl. IV. Voir également Maspero, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 99, et Jéquier, *Les temples memphites et thébains*, pl. 17, n° 3.

7. — TRAVAUX DIVERS.

Architraves de la Salle Hypostyle. — Profitant de la présence des échafaudages, j'ai préparé la réfection de certaines architraves de la Salle Hypostyle. Un angle de l'abaque de la colonne 54 a été refait, et la pierre

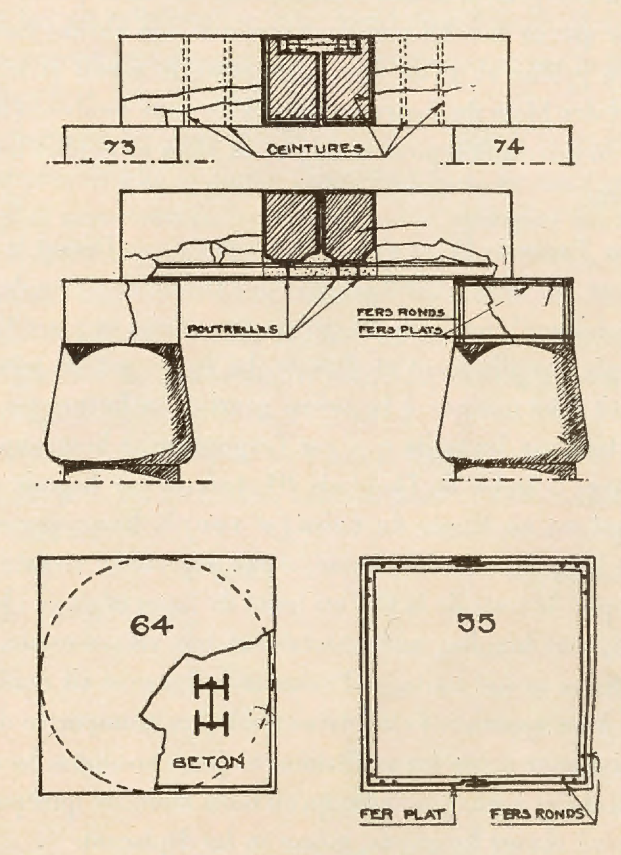


Fig. 8.

taillée, en dehors des inscriptions, pour passer les ceintures de fer et les poutrelles qui soulageront l'architrave. Pour l'architrave voisine les poutrelles seront placées à la partie supérieure et des ceintures encastrées, revêtues d'un enduit, maintiendront la pierre (fig. 8).

Mur de Thoutmès III. — Les parements de mur de Thoutmès III, au sud de la salle des cariatides de Thoutmès Ier qui étaient maintenus par un étaiement provisoire, ont été consolidés par un contrefort en maçonnerie. Le même travail a été effectué pour une des statues de Thoutmès Ier appuyées contre le IVe pylône.

IIe pylône. — Au IIe pylône, j'ai fait dégager l'entassement de pierres éboulées qui chargeaient le mur d'ébrasement sud de la porte. Nous avons pu constater que ce mur lui-même est appliqué sans aucune liaison contre le massif du pylône et qu'un vide existe entre le massif et le mur, vide dans lequel des blocs du bourrage du pylône sont tombés. J'ai fait faire des piliers en maçonnerie pour soulager ces blocs et réduire leur poussée contre le mur.

Statue de Thoutmès IV de l'enceinte de Mout. — Devant le temple de l'Est de Mout, M. Pillet avait découvert une très belle statue de Thoutmès IV (pilier osiriaque), mais elle n'avait pu être remise en place [1]. La statue a été dégagée complètement et dressée. La figure est en très bon état, seul un petit éclat manque à la narine gauche. La facture est excellente et la face, tant par les traits que par l'expression, a beaucoup de points communs avec la statue de Thoutmès III, trouvée par Legrain dans la cachette et qui est au Musée du Caire (n° 100) [2]. Remarquons que si le masque est bon, d'un modelé ferme, d'une expression vivante et légèrement ironique, le reste de la tête est traité de façon négligée : les oreilles, notamment, sont lourdes, mal attachées et très volumineuses. Il semble que le praticien se soit contenté d'exécuter la figure et ait confié le travail secondaire à un apprenti. Cette statue a dû être transportée dans un de nos magasins pour éviter des mutilations toujours possibles. Le vol de cette année nous oblige à une prudence qu'on nous reproche quelquefois, mais il faut d'abord sauver les objets, même en les déplaçant.

[1] Pillet, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXV, p. 17. La date nous est donnée par une statue voisine, dont la tête est abîmée mais qui porte entre les jambes, sur la gaine, le cartouche de Thoutmès IV surchargé par Ramsès II. Celui-ci ne s'est pas contenté de mettre son nom, mais encore il a modifié le protocole et l'a gravé en sens inverse du premier.

[2] Maspero, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 122.

CONCLUSION.

Commencé le 3 novembre, le travail du chantier a été arrêté le 20 mai. Je n'ai conservé jusqu'à mon départ que l'équipe nécessaire pour remettre en ordre le matériel et pour nettoyer le temple.

Le fragment de plan de la Salle Hypostyle que nous donnons (planche I) a été fait en collaboration avec Abdel Aziz Effendi Abdel Wahab, chargé de la surveillance des travaux de l'entrepreneur par le Service des Bâtiments de l'État.

Nos chantiers ont été surveillés par Guirguis Effendi G. Gattas, qui a en outre tiré plus de 350 épreuves photographiques de toute nature. Les travaux les plus importants (colonne de Taharqa, transport des blocs d'albâtre) ont été exécutés par l'équipe du reis Mohammed Ibrahim, le vidage du pylône incombant au reis Abdel Lahi, et l'ensemble des équipes étant sous la direction du reis Hassan Bahnas. La partie administrative et la surveillance générale sont assurées par notre inspecteur de Karnak, Sadek Effendi M. el-Khonani.

Dans le courant de mon séjour en France, tout en préparant les publications futures, je m'occuperai des améliorations que demande encore le matériel du chantier.

H. Chevrier.

Karnak, le 29 mai 1927.

ALTAEGYPTISCHE GEFÄLTELTE (PLISSIERTE) LEINWANDSTOFFE

VON

WILHELM SPIEGELBERG.

Die noch ungelöste Frage[1], wie die Aegypter die in der bildenden Kunst vor allem seit dem neuen Reich so oft dargestellte Fältelung der Gewänder hergestellt haben, lässt sich zweifellos am sichersten an etwa erhaltenen Stoffproben beantworten. Dabei scheiden natürlich die Mumienstoffe aus, die immer glatt gepresst sind. Stoffreste, welche Kleidungsstücken angehören, sind aber bisher kaum[2] veröffentlicht worden. Um so willkommener werden die folgenden Stücke sein, die ich dank dem Entgegenkommen der Verwaltung des Kairiner Museums hier mitteilen kann. Ich lege dabei in der Hauptsache Abbildungen vor, ohne mich auf eine nähere technische Beschreibung einzulassen, die ich Berufeneren überlassen muss.

A. — EIN TOTENHEMD DES MITTLEREN REICHES (TAFEL I)[3].

Dieses Stück stammt nach Ausweis des Inventarverzeichnisses des Kairiner Museums (J. 43684) aus einem Grabe der 11. Dynastie in Meïr. Der

(1) Vgl. Erman-Ranke, *Aegypten*, S. 245 «und ebenso wenig kennen wir die künstlichen Mittel, durch die sie (die Aegypter) den Kleidern die von der Mode geforderten Formen gegeben haben.» Im Einzelnen vgl. zu der Wiedergabe der Fältelung Bonnet, *Die Aegyptische Tracht*, S. 8 (Sethe, *Untersuchungen*, VII S. 90) und *Ä. Z.* 54, S. 83.

(2) Ich kenne nur das plissierte Totenhemd bei Chassinat, *Fouilles dans la nécropole d'Assiout*, Tafel 33 (siehe unten).

(3) Bei dieser Beschreibung hat mich Frau Dr. Agnes Würz in freundlichster Weise unterstützt.

Stoff ist eine sehr abgenützte Leinwand und sieht jetzt dunkelbraun aus. Die Länge beträgt 103 cm., die Breite einschliesslich der Aermelansätze etwa 128 cm., die ganze Stoffbreite um den Rumpf gemessen etwa 90 cm. Die beiden am Handgelenk gesäumten Aermel mit dem Halsausschnitt sind angesetzt. Die linke Seite des Halsrandes läuft in Fransen aus. Das Hemd besteht aus zwei Teilen, die an den Stoffkanten zusammengenäht sind. Die gerollte Naht ist ebenso wie der untere Saum umstochen. Die Abbildung zeigt deutlich, dass das Hemd in einem Stück plissiert ist und in der Mitte eine Bügelfalte hat, in der es zusammengelegt ist. Der Stoff sieht getragen aus, und die Vermutung liegt nahe, dass ein altes Hemd hier als Totenhemd verwendet worden ist. Ein dem unsrigen fast zum Verwechseln ähnliches heute im Louvre aufbewahrtes ist in Assiuṭ gefunden[1] und stammt ebenfalls aus der Zeit des mittleren Reiches. Auch aus dem alten Reich[2] ist ein solches Hemd, freilich ungefältelt, bekannt[3]. Mit den vermutlich gestärkten Schurzen des mittleren Reiches mit ihren wagerechten Falten[4] hat unser Leinwandhemd nichts zu tun.

B. — STOFFPROBEN DES NEUEN(?) REICHES.

Die auf Tafel II zusammengestellten jetzt auf Karton aufgeklebten Bruchstücke, die alle eine weissliche Farbe zeigen, sind leider nicht näher datiert. Nur so viel lässt sich sagen, dass sie altaegyptisch sind und nach der Art ihrer Fältelung vielleicht dem neuen Reich angehören. Das gilt vor allem von dem Stück oben rechts, das die im N. R. beliebte Längsfältelung aufweist, die der Meister der Kairiner Frauenstatue J. 31629[5] so künstlerisch wiedergegeben hat. Das untere Stück ist so umzudrehen, dass die Falten senkrecht verlaufen und zwar so, dass je vier zusammengelegte den glatten Stoff in regelmässigen Abständen unterbrechen. Vielleicht ist

(1) Chassinat, *Fouilles dans la nécropole d'Assiout*, S. 163 Tafel 33.

(2) Flinders Petrie, *Deshashe*, Tafel 35 S. 31.

(3) Vgl. ferner Klebs, *Reliefs und Malereien des mittleren Reiches*, S. 37, deren Buch ich die obigen Stellen verdanke.

(4) Vgl. Roeder, *Orientalist. Literatur Ztg.* 1927, S. 245/6.

(5) Maspero, *Musée égyptien*, I Tafel 44 = Fechheimer : *Plastik* I Tafel 65. — Vgl. *Recueil de travaux*, 28 (1906), S. 177; Borchardt, *Cat. général, Statuen und Statuetten*, Nr. 779 (unveröffentlicht).

diese Fältelung in der leider noch nicht gut veröffentlichten und nicht sicher datierten Frauenstatue J. 36359 des Kairiner Museums[1] gemeint.

Ganz eigentümlich und kompliziert ist die in ihrer Wirkung reizvolle Fältelung des dritten Stückes. In die längs gleichmässig gepressten Falten sind in gleichen Abständen Muster eingedrückt (wie eingestanzt), die aus je sechs parallelen Wellenlinien bestehen. Wie diese hergestellt worden sind, ist auch technisch erfahrenen Kennern, die ich befragt habe, nicht klar gewesen. Stichlöcher (etwa von Sticknadeln) waren nicht zu erkennen.

W. Spiegelberg.

[1] Siehe Flinders Petrie, *Abydos*, I, S. 33 Tafel 70. Die Fältelung ist auf der Tafel nicht zu erkennen.

TRACÉ D'UNE VOÛTE

DATANT DE LA IIIᴱ DYNASTIE

PAR

M. G. DARESSY.

M. B. Gunn a signalé récemment[1] qu'il avait recueilli près de la Pyramide à degrés de Saqqarah un éclat de pierre calcaire sur lequel est sommairement tracée en rouge une ligne courbe ayant en dessous cinq traits droits qui devraient être parallèles et sont accompagnés de mesures exprimées en coudées, palmes et doigts, écrites en hiératique. La première ligne à gauche correspond au sommet de l'arc; celui-ci rencontre à droite le bord de la pierre, en sorte qu'on ne voit pas comment il se terminait. L'éditeur de ce document y a vu avec raison un diagramme préparé à l'usage d'ouvriers ayant à construire un édifice, et M. Firth a pensé retrouver une voûte ayant ce profil dans une dépendance d'une tombe située à côté de l'angle nord-est de la Pyramide à degrés, voisine de l'endroit où l'ostracon avait été trouvé. M. Gunn, mettant au net le croquis coté, obtint l'arc représenté par la figure 3 de son article, et ne put définir à quelle espèce de courbe devait se rattacher la ligne ainsi rétablie, n'y voyant pas toutefois les éléments d'une ellipse.

Ce tracé m'intéressait, car il y a trente-huit ans j'avais trouvé, en déblayant l'entrée de la tombe n° 9 de la Vallée des Rois, une épure analogue tracée en noir sur la paroi verticale à gauche de la tranchée qui précède la porte de la syringe de Ramsès VI. Elle nous donne le modèle, en grandeur naturelle, de la voûte couvrant la salle sépulcrale du Pharaon; la courbe entière est figurée, avec sa ligne de base; l'amorce

[1] *An Architect's Diagram of the third Dynasty*, dans les *Annales*, t. XXVI, p. 197.

des perpendiculaires est indiquée en haut et en bas, mais leur longueur n'est pas marquée en chiffres [1].

J'avais reconnu que la ligne cintrée était la partie supérieure d'une ellipse dont on avait supprimé presque la moitié des petits côtés : je pensai qu'il pouvait en être de même pour le nouveau croquis, que l'extrémité inférieure de l'arc n'était pas à la cinquième division sur la ligne à partir de laquelle étaient mesurées les perpendiculaires, mais plus bas, sur ce qui devait être le véritable axe horizontal. Cette idée, portée sur le papier, fut trouvée être la véritable solution du problème; l'arc n'est qu'une partie d'une circonférence facile à reconstruire et il est aisé de concevoir comment le chef de travaux, car le titre d'architecte est peut-être trop prétentieux, s'appliquant à l'auteur de l'esquisse, a préparé son diagramme pour la moitié de la courbe cherchée, l'autre moitié étant symétrique.

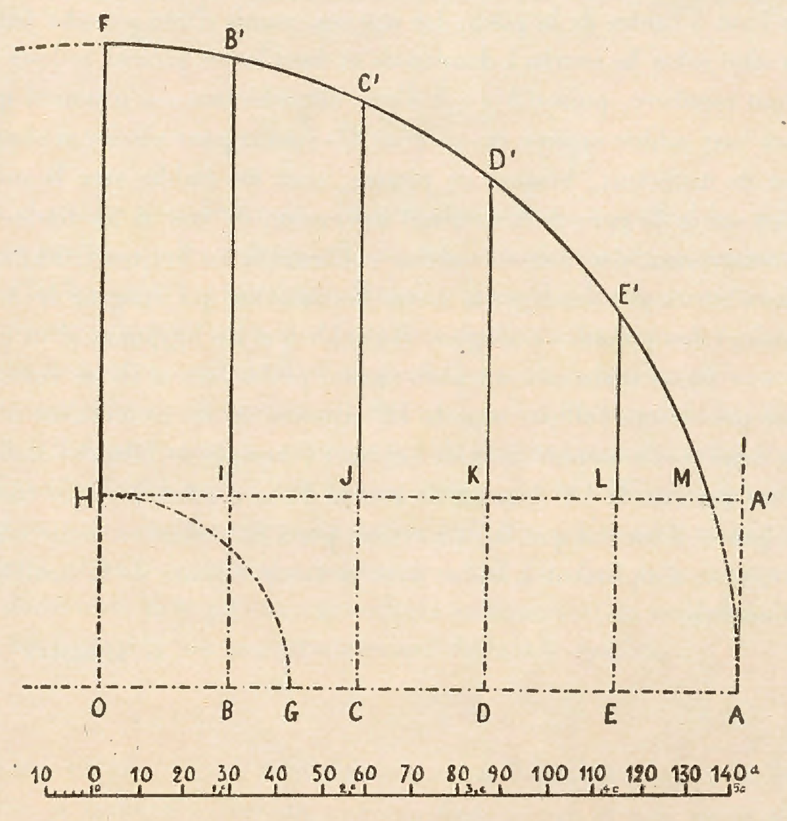
Soit OA le rayon horizontal servant de base, d'une longueur de 140 doigts ou 5 coudées, en O et tous les 28 doigts (1 coudée) on élève des perpendiculaires OF, BB', CC', DD', EE' jusqu'à la rencontre de l'arc AF tracé de O comme centre avec OA comme rayon. Du centre O, avec une ouverture de compas de 42 doigts (1 coudée 1/2) [2], on décrit un autre arc qui coupe OF en H. De ce dernier point on trace une ligne droite parallèle à l'axe horizontal : elle croise en I, J, K, L, les perpendiculaires B, C, D, E et en M l'arc AF. C'est l'arc FM qui est représenté sur l'ostracon, et les longueurs qui y sont inscrites s'appliquent aux distances FH, B'I, C'J, D'K, E'L.

Il est probable que c'est sur un sol égalisé, dans le sable, que le conducteur des travaux a fait son tracé en grandeur naturelle : une corde, deux bâtonnets et une coudée furent ses seuls instruments. Après cela il n'avait plus qu'à noter sur l'ostracon les longueurs des ordonnées comprises entre l'arc et la sécante HM : munis de ces renseignements, les maçons, ayant un fil à plomb et une coudée, pouvaient vérifier à chaque coudée prise sur une corde tendue horizontalement au niveau de la naissance de la voûte, si cette dernière avait atteint la hauteur voulue en ces différents endroits. Le relevé des longueurs sur le plan à terre n'a pas été fait avec une exac-

[1] Daressy, *Un tracé égyptien d'une voûte elliptique*, dans les *Annales*, t. VIII, p. 238.

[2] Soit 3/10e du rayon.

titude rigoureuse, JC' est trop court de 1 doigt 1/2, KD' de 1 doigt; mais les autres indications sont exactes et ces petites incorrections sont excusables. Il reste un point à signaler. Sur la sécante HA', la cinquième section n'est pas entière, puisque la courbe la coupe en M, environ aux trois



Tracé d'une voûte.

quarts de sa largeur, soit 21 doigts. C'est un détail que la routine faisait connaître aux ouvriers et qui n'avait pas besoin d'être inscrit sur l'ostracon mémento. La construction de voûtes pareilles devait être fréquente, et le chef maçon savait que pour une demi-voûte préparée sur un rayon de 5 coudées nominales, on n'utilisait effectivement qu'un arc correspondant à 4 coudées 6 palmes de base pour 3 coudées 1/2 de hauteur. Il y aurait toutefois lieu de vérifier dans la tombe signalée par M. Firth si la courbe

est bien en plein cintre, autrement dit si elle est demi-cylindrique ou si l'on n'a pas supprimé la partie basse de l'arche.

En réalité le tracé servait uniquement pour établir sur les murs fermant les extrémités de la chambre, aux points correspondant à F, B′, C′, D′, E′ et M du diagramme, l'attache de cordes tendues horizontalement d'un bout à l'autre de la pièce; les maçons, munis d'une planche taillée d'un côté selon la courbe à donner — et dans le cas présent celle-ci est partout régulière, puisqu'il s'agit d'une circonférence — n'avaient qu'à passer leur calibre appuyé contre deux fils voisins pour vérifier si chaque assise de matériaux, briques ou pierres, avait été établie avec la saillie voulue sur le lit précédent. Il serait intéressant de voir si les Barbarins qui construisent des maisons voûtées entièrement en briques crues, sans l'aide d'aucun échafaudage, à cause des insectes qui rongent le bois, emploient des procédés analogues. Il semble que les Égyptiens aient préféré une forme surbaissée au plein cintre; probablement ils ne connaissaient pas encore l'ellipse sous la III[e] dynastie et se contentaient alors d'un demi-cercle amputé dans sa hauteur; l'exemple de Biban el-Molouk montre que sous la XX[e] dynastie ils usaient d'une courbe elliptique encore plus basse : il est vrai que là ils n'avaient pas à construire en petits matériaux, mais simplement à tailler dans la masse calcaire de la montagne de Gournah.

G. Daressy.

QUELQUES OSTRACA DE BIBAN EL MOLOUK

PAR

M. G. DARESSY.

J'ai publié précédemment plusieurs des ostraca recueillis de 1903 à 1909 par M. Th. Davis dans la Vallée des Rois au cours de ses recherches dans les hypogées des souverains thébains[1]; en voici quelques autres dont j'avais copié le texte alors que je tentais de réunir les fragments plus ou moins nombreux nous rendant en partie les notes de scribes et la correspondance relative au creusement des tombes des Pharaons de la XIX[e] et de la XX[e] dynastie, et qui m'avaient semblé intéressants à des titres divers.

Tous les textes que je vais donner sont en écriture hiératique sur les originaux, tracés à l'encre noire parfois fort pâle, sur des éclats de pierre calcaire, et les lacunes sont nombreuses, car il s'en faut de beaucoup que ces documents aient pu être reconstitués entièrement; ils remontent tous à la fin de la XIX[e] ou au commencement de la XX[e] dynastie.

I

Ostracon (J. 51517) écrit des deux côtés. Reconstitué avec trois fragments; il manque encore un morceau dans le bas et une petite pièce triangulaire sur un côté.

Face. — 1 [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs]

[1] *Ramsès-si-Ptah*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIV, p. 36; *Les titres du grand prêtre Piankh*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XVII, p. 29; *La gazelle d'Anoukit*, dans les *Annales*, t. XVIII, p. 77; *Un ostracon de Biban el Molouk*, dans les *Annales*, t. XXII, p. 75.

(lacune de trois signes longs)

(lacune de six signes)

Revers. — (lacune d'une demi-ligne)

(lacune de trois signes)

restes de quelques signes effacés, d'une inscription antérieure qui a dû être grattée et lavée.

Face. — «L'an XIII, le troisième mois d'été, jour 25. En ce jour de répartition (?) au magasin de Kenro, j'avais chargé de conduire les gens de l'équipe de Haï le chef d'équipe Nakht-m-Maut, les scribes Ounen-nefer et Khonsou et l'écrivain-graveur Hora. Le chef d'équipe Nakht-m-Maut dit : «Qui a le permis de Pentaour?» (et voici) qu'il le remit aux hommes de l'équipe de Haï fils de Houi.

«L'an XIV, le premier mois d'été, jour 14, une réclamation fut faite par un des gens de l'équipe, Pentaour, au roi Amenhotep. Pentaour disait : «O mon bon seigneur! n'a-t-on pas remis un permis de circulation à Haï (qui était pour moi)?». Voici que le dieu secoua la tête. Il se tint (devant ce dieu pour demander un permis) de circulation et le dieu y consentit.»

Revers. — «(. . . . . . . Pentaour (?), qui) avait fait appel contre les gens de l'équipe de Haï, dit : «O mon (bon) seigneur! (puis-je aller) au château pour transporter les planches qui sont à la porte sans abri (?)? Les *ânkh-n-nout* du château viennent les voler.» Le dieu approuva (très) fortement et dit : «Elles ont volé ce qu'elles possèdent», en présence des témoins : le chef d'équipe Haï, le scribe Ounen-nefer, le scribe Nakht-Khonsou, Apoui, le prêtre Nefer-hotep, le prêtre Aïr-nut-f, le prêtre Eni, le prêtre Amen-nakhtou, le prêtre Kenro, le prêtre Nefer-her et l'équipe en son entier.»

A la ligne 1 il est question d'un jour de × au magasin de Kenro. Sur l'ostracon n° 25294 du Caire il est fait mention aussi d'un jour de division, ou partage, qui semble s'appliquer à une distribution de fragments d'étoffes : ici il s'agissait d'une livraison de bois, planches ou poutres. Ces matériaux devaient être délivrés personnellement sur présentation d'un bon accordé en haut lieu, et être rapportés au magasin lorsqu'on n'en avait plus besoin; c'est ainsi qui je comprends le terme «laissez-passer pour circuler». Lorsqu'on envoya les ouvriers de l'escouade de Haï chercher ces planches, le réis Nakht-m-Maut se fit remettre le bon pour livraison d'un autre employé, Pentaour, et fit enregistrer au nom de ce dernier la fourniture de bois.

Neuf mois après, peut-être à la suite d'une réclamation de Kenro, le magasinier, Pentaour apprit qu'on avait mis à sa charge ce matériel; il s'empressa d'aller porter plainte à Amenhotep Ier, considéré comme le dieu de la nécropole dans laquelle il avait dû être enterré le premier, et celui-ci confirma le fait. Pentaour, à qui on refusait probablement de nouvelles livraisons, se fit alors délivrer par le dieu (ou qui pour lui) un autre bon.

La lacune au début du texte du revers nous empêche de savoir quel personnage est en jeu dans cette partie du document, Haï ou Pentaour;

toujours est-il qu'un chef de travailleurs se présenta encore devant le dieu pour l'interroger. Les bois consignés comme nous avons vu ci-dessus n'avaient pas été employés : on en avait laissé tout au moins une partie près de la porte d'une construction dont les habitantes venaient les voler. Ces habitantes étaient des , appellation dont les textes nous offrent un certain nombre d'exemples, mais dont la signification n'est pas encore bien établie. La réponse du dieu semble indiquer qu'il les avait en piètre estime. A la ligne 4 l'emploi du pronom , sans la marque du pluriel, et qui est par suite de la troisième personne du singulier, s'appliquant au genre féminin ou à une collectivité, marque que ces *ânkh-n-nout* constituaient un groupement logeant dans le . Était-ce un hospice pour les femmes pauvres ou malades qui subsistaient aux frais de la ville, d'où leur nom, ou une maison close? La question reste à étudier. Pour terminer, nous avons la liste de dix personnes, non compris les ouvriers qui avaient été présents à la déclaration divine.

Comme le défunt souverain ne pouvait faire connaître lui-même sa décision au vulgaire, il fallait des intermédiaires, des juges écoutant les plaintes, les explications des deux parties, les soumettant au dieu et en recevant la décision sous forme d'une approbation , , faite, croit-on, par une statue divine mouvant sa tête après lecture par l'enquêteur du jugement proposé, qui après cela était rendu exécutoire. Je crois que c'étaient les qui remplissaient cet office d'auditeur des requêtes. Loin d'avoir été des «domestiques de la nécropole», ils auraient été au contraire les plus éminents des gens occupés aux tombes royales, et la richesse de leurs tombes à Deir el Médineh en est une preuve certaine[1].

Nombreux étaient les chefs des équipes d'ouvriers employées au creusement et à la décoration des hypogées de Biban el Molouk, ingénieurs, scribes, sculpteurs, peintres, sans compter les comptables, magasiniers, portiers, etc.[2]. Quelques familles avaient accaparé toutes ces charges et occupations et formé une corporation, celle des attachés à la «la

[1] Voir les récents rapports de M. Bruyère sur les fouilles à Deir el Médineh entreprises par l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, depuis l'année 1922.

[2] Gauthier, *La Nécropole de Thèbes et son personnel*, dans le *Bulletin I. F. A. O. C.*, t. XIII, p. 153.

Demeure de la Vérité», qui est la Vallée des Rois. Les plus habiles ou les plus protégés des membres de cette caste, après avoir occupé des fonctions subalternes, s'élevaient au-dessus de l'ensemble et étaient nommés *sotem âch*, remplissant le rôle de conseillers prud'hommes, d'arbitres dont les décisions étaient soi-disant dictées ou approuvées par Amenhotep, patron de la corporation, qui était en ce temps regardé comme un fils et successeur d'Amon[1].

Les membres de la corporation avaient leurs demeures à Deir el Médineh, dans la vallée située derrière Gournet Mouraï; les simples ouvriers, en partie des prisonniers de guerre, semblent avoir été enfermés dans les hypogées qu'ils creusaient ou parqués dans le fond de Biban el Molouk; je ne serais pas étonné que les petites enceintes en pierre qu'on rencontre sur les hauteurs dominant la vallée royale, qui sont groupées en grand nombre spécialement au point culminant du chemin allant de la Vallée des Rois à Deir el Médineh, aient été les campements des soldats de police, des Mazaiou, qui pouvaient de là-haut surveiller ce qui se passait dans le lieu des sépultures des Pharaons, et où résidaient les officiers chargés de vérifier les permis de circuler des personnes se rendant à Biban el Molouk ou en revenant[2].

[1] *Catal. général du Musée du Caire* : Legrain, *Statues et statuettes*, n° 42179; Bruyère, *Rapport préliminaire sur les fouilles de Deir el Médineh* (*1924-1925*), p. 183. Ceci est la confirmation qu'Amenhotep était considéré comme fils du dieu et non d'Aahmès Ier; c'est pourquoi sa mère Nefertari est qualifiée sur beaucoup de monuments , ou simplement (Gauthier, *Livre des rois d'Égypte*, t. II, p. 183 à 186), titre qu'elle fut la première à porter, car je ne compte pas cette mention accolée à tort et à travers au nom de diverses reines et princesses de la XVIIIe dynastie qui n'y avaient pas droit (Daressy, *Les listes des princes*, dans les *Mélanges Champollion*, p. 283) par les scribes de la XXe dynastie qui n'avaient plus de connaissances exactes sur l'histoire des rois antérieurs aux Ramessides. Ce thème de la théogamie fut repris à plusieurs reprises, notamment pour Hatchepsout (temple de Deir el Bahari), pour Amenhotep III (temple de Louqsor), pour Ramsès II (pierre du Ramesseum (?) : Daressy, *Notice de Médinet Habou*, p. 12).

[2] Ces réunions d'enceintes ne sont pas à confondre avec les cercles de pierres isolés qu'on rencontre un peu partout dans la montagne et qui sont des abris modernes dressés par les Arabes pour chasser à l'affût.

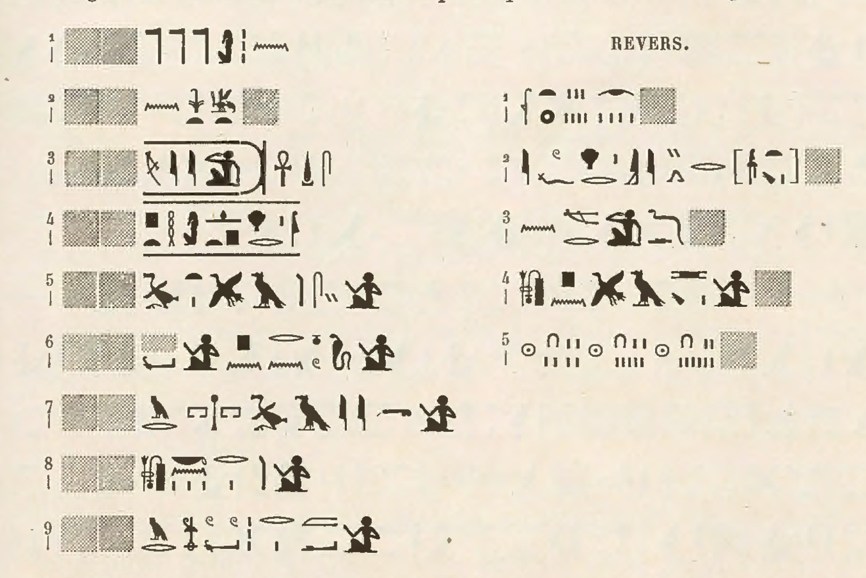
Les tombes des *sotem âch*, creusées dans la colline au nord de leur résidence, datent toutes de la fin de la XVIII[e] dynastie à la fin de la XX[e], soit de la période pendant laquelle furent creusées les grandes syringes. Les Grands Prêtres d'Amon ne devaient pas voir d'un bon œil cette corporation qui empiétait sur leurs prérogatives en faisant intervenir la justice divine dans le règlement des litiges. Pour échapper à son monopole sur Biban el Molouk, ils cherchèrent sans doute un autre lieu pour leur sépulture, puis à la suite des violations des momies royales ils enlevèrent aux *sotem âch m ast mât* la garde de ces reliques des souverains et supprimèrent leur groupement dont on ne trouve plus mention dès lors.

M. Gauthier a cherché en 1917, après de nombreux égyptologues, à définir le rôle et la situation sociale des *sotem âch*, principalement de ceux attachés à la *Demeure de Vérité à l'occident de Thèbes*, et en a fait des «serviteurs» d'un rang plus ou moins élevé[1]. Je viens de dire ce que je pensais de ces derniers. Les et des divers dieux pouvaient être des prêtres chargés d'interpréter les réponses des divinités aux questions qui leur étaient posées, mais dans les autres cas il me semble que «demande» prend le sens particulier de «plainte, réclamation», si bien que le *sotem âch* est l'écouteur des réclamations, devant leur donner la suite qu'elle comporte. Le *sotem âch* des administrations royales ou religieuses : (sous-entendu), ou , le (bureau) des actes officiels, la double maison des archives royales, le Trésor, le Palais, la direction des haras, etc., était un chef du contentieux; dans les corporations de métiers ou d'artisans, comme celles des bouchers, peseurs de l'argent et de l'or de la maison d'Amon, le *sotem âch* aurait été un expert juré, un arbitre réglant les contestations comme une sorte de juge de paix. Compris de cette façon, le titre de *sotem âch* correspondrait à l'importance des personnages qui en étaient revêtus et pourrait s'appliquer dans tous les cas où nous le voyons employé.

[1] Gauthier, *La Nécropole de Thèbes et son personnel*, dans le *Bulletin I. F. A. O. C.*, t. XIII, p. 153.

II

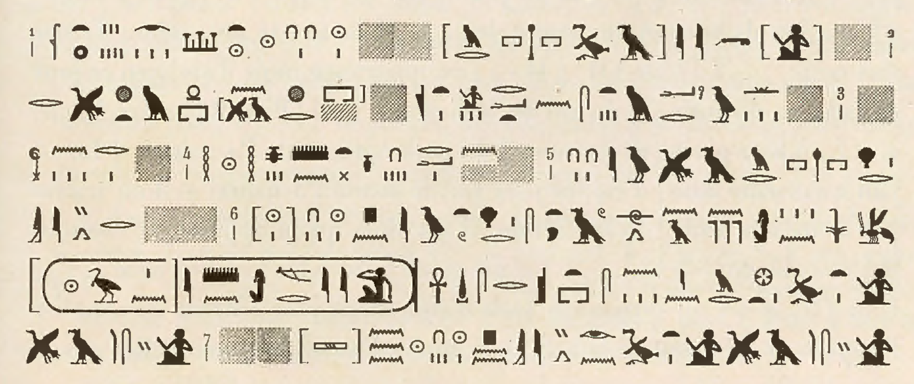
Fragment d'ostracon ne donnant plus que des bouts de lignes.



Sur la face principale, les quatre premières lignes avaient rapport au roi Ménephtah, dont il reste des fragments des deux cartouches. Les autres lignes nous fournissent des noms de fonctionnaires, dont celui du poliarque Pa-nahesi et de l'agent du Trésor Ṯaï. Au revers, une mention de l'an VII concorde aussi avec les indications de dates qu'on peut relever sur l'ostracon suivant.

III

Ostracon (J. 51515) sur lequel il est aussi question de Ménephtah I[er].



Revers. — . . . . Je n'ai pas copié le reste du texte coupé de quantité de lacunes.

« 1 L'an VII, le 21 du troisième mois de l'inondation, jour [où vint le préposé au Trésor Ta]ï. . . . 2 à la clôture du [souterrain] (pour faire l'appel) des ouvriers qui étaient portés sur les listes. . . . . (On remit) 4 14 cruches de boisson aux mains de. . . . . 5 le 22, le préposé au Trésor vint pour. . . . . [L'an VII] 6 le 12 [du quatrième mois d'été], en ce jour on hala les divinités (?) du roi du Midi et du Nord [Bi-n-Râ] meri-Amen, v. s. f., à leur place (en présence) du poliarque comte Pa-nahesi. 7 Le 13 [du quatrième mois] d'été, ce jour vint le comte Pa-nahesi et il ne trouva pas d'ouvriers dans 8 le souterrain. Il dit alors qu'on apporte au chantier ▒ deux blocs pour le. . . . . 9 et dit qu'on fasse venir les chefs avec. . . . . L'an VII, le 14 du quatrième mois d'été, en ce jour vinrent au chantier l'inspecteur Râmessu-m-heb 10 et le comte Pa-nahesi pour mettre sur la

pente. . . . . les linges (?) du Pharaon v. s. f. à leur place. Les jours 14 et 15. . . . . 11 venue à la clôture (du souterrain). . . . . et le comte [Pa-nahesi] fit mettre les ouvriers près d'eux. »

Revers. — « 1 L'an VIII, le 13 du second mois de l'inondation, ce jour eut lieu l'arrivée du scribe Anpu-m-heb (et du chef des) policiers 2 Nekht Min. Le chef des policiers Hora dit : « Les tombes. . . . . 3 on en enlèvera les gardiens » et il ajouta au sujet de ce que le Pharaon v. s. f. envoie (?) le préposé au Trésor 4 Meriu Ptah et le scribe de la tombe Houi. . . . . « ils iront à l'entrée de la vallée (pour recevoir) l'ampliation royale v. s. f. ».

« 5 Le second mois de l'inondation, jour 14, le comte Pen Sekhemit n'étant pas venu avec les [policiers], on dit aux gardiens (des tombes) royales de (continuer à les) surveiller 6 jusqu'à ce qu'on ait déclaré que les policiers le feraient (désormais). Il vint le 16 du second mois de l'inondation avec le scribe Houi. . . »

Cette pièce est relative au tombeau de Ménephtah, actuellement n° 8 des syringes de Bab el Molouk, situé au fond d'une gorge à droite de la vallée principale. Elle a rapport aux mêmes faits que l'ostracon précédent, si bien qu'en tête du revers de ce dernier on peut rétablir . . .

De part et d'autre sont mentionnés le gouverneur de la ville Pa-nahesi, qui a la haute main sur tout le travail, et qu'on voit figurer sur une stèle de Silsilis en compagnie d'un fils de Ménephtah (1), puis le préposé au Trésor *Taï*, dont le premier morceau nous permet de rétablir le nom mutilé sur la seconde pierre. Autre coïncidence : le texte du revers parle du scribe Anpu-m-heb et des officiers de police Nekht Min et Hora qui figurent sur l'ostracon n° 25237 du Musée du Caire, où le dernier nom a disparu, le titre subsistant seul (2). Ce texte est daté de l'an LXVI, évidemment de Ramsès II; ces trois fonctionnaires sont donc restés plus de huit ans ensemble à leurs postes respectifs. Cela me porte à suspecter la provenance

(1) Lepsius, *Denkmäler*, III, 200, *c*; Gauthier, *Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 126.

(2) Cette coïncidence permet de constater une confusion dans les notes de Spiegelberg (*Beiträge und Nachträge*, dans *O. L. Z.*, 1902, p. 318) sur ce passage, où il a remonté d'une ligne le nom de Nefer-hotep dont il a fait à tort le fils d'Anpu-m-heb.

des ostraca décrits par Mariette comme originaires d'Abydos dans son *Catalogue général des monuments* trouvés dans cette ville. Le n° 1497 (*Catalogue des Ostraca du Musée du Caire,* n° 25237) vient d'être mentionné et cite des personnes occupées à Biban el Molouk; le n° 1498 (*C. O.,* n° 25227) se relie au précédent par le rappel du nom du chef de travaux Nefer-hotep; le n° 1499 (*C. O.,* n° 25220) a rapport à la fête d'Amon thébain; je crois que c'est par une erreur d'étiquetage que ces trois morceaux ont été inscrits comme découverts dans la Chounet el Zébib et qu'ils sont en réalité sortis de la Vallée des Rois. Seul le n° 1500 (*C. O.,* n° 25241), d'un genre tout différent, relatif à la construction d'un mur, pourrait être abydénien et avoir été recueilli dans la nécropole du nord.

Les ostraca II et III que je publie ici présentent deux mots embarrassants. A la ligne 1 du premier et à la ligne 6 du second, il est question du transport ou halage (sur traîneaux) des de Ménephtah jusqu'à leur place. Que sont ces *nuteru*? Peut-être les grandes statues du roi en bois bitumé comme celles découvertes dans les tombes de Biban el Molouk, et qui devaient servir lors des cérémonies devant assurer au souverain, après son décès, son admission parmi les divinités. De même à la ligne 10 on voit le gouverneur Pa-nahesi aller à la tombe, qui n'est encore qu'un chantier , pour faire porter dans celle-ci les du Pharaon. Il doit s'agir de tout ce qui est nécessaire pour l'embaumement, natron, sel, linge et bandelettes, parfums, etc., que l'on emmagasinait à l'avance dans l'hypogée pour avoir tout sous la main quand surviendrait la mort du roi, que vu son âge et probablement son état de santé, on supposait ne pas devoir beaucoup tarder à survenir [1].

Ces précautions étaient sages, car Ménephtah ne leur survécut pas longtemps. La date de l'an VIII, le 27 du troisième mois de l'inondation, portée sur le papyrus n° 1904 de Bologne, postérieure seulement de 43 jours à celle que nous lisons au revers de l'ostracon, est la dernière que nous possédions de ce roi. La date de l'an X qui figure au papyrus Sallier I, pl. 3, l. 4-5, disant que le roi était «dans la demeure de Ramsès, la grande image (*ka*) de Râ-Hor-akhuti», ne me semble pas pouvoir être attribuée à un autre que Ramsès II. Les papyrus Sallier I et III ne sont que des copies de textes, faites sous Ménephtah et peut-être même seulement sous Séti II, d'exercices littéraires et épistolaires dictés en l'an X susmentionné par le scribe Amen-m-ânt au jeune scribe Pen-ta-ourt. Au papyrus Sallier I, pl. IX, les écuries de Ramsès II sont aussi mentionnées plusieurs fois dans des lettres servant de modèles de rapports. Mais au même manuscrit, pl. VIII, l. 8, dans une composition littéraire décrivant la félicité de l'Égypte sous le gouvernement de son roi, le copiste a jugé convenable de substituer le nom de Ménephtah à celui de Ramsès que devait porter l'original, tout comme au papyrus Anastasi IV, pl. I, l. 1, une date de l'an I de Séti II est mise en tête d'un hymne qui est la reproduction de celui en l'honneur de Ménephtah contenu au papyrus Anastasi II. Il n'y a rien à tirer de là pour la longueur du règne du successeur de Ramsès II, et il est fort à supposer que le roi n'est pas resté sur le trône bien longtemps après que sa tombe eut été achevée.

[1] Au *Papyrus hiéroglyphique de Kamara,* édité par Naville, pl. I, on voit un prêtre désigné porter dans un coffre ce qu'il fallait pour l'embaumement : un seul personnage portant une boîte symbolise la quantité d'hommes indispensables pour amener à la tombe ce qui était requis pour la momification parfaite du souverain.

Pour la momie de Ménephtah, voir Dr Elliot Smith, *Report on the unwrapping of the Mummy of Menephtah,* dans les *Annales,* t. VIII, p. 108, et *The Royal Mummies,* p. 65; Daressy, *La momie du Pharaon Ménephtah,* dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien,* 1917, p. 39.

IV

Fragment de pierre (J. 50252) n'ayant plus que des débuts de textes sur les deux faces. Sur un des côtés est tracé :

C'est le protocole royal de Séti II Ménephtah. Au revers on lit : , puis un peu plus bas une colonne d'énumération de produits minéraux dont il ne subsiste que les dernières lettres : 1° , 2° , 3° .

« 1 L'an I, le 10 du second mois de l'inondation, jour où aborda le Pharaon v. s. f. . . . . . 2 . . . du Sud. Il y passa les journées du 11 et 12 et 3 vint à l'ouest le 13 . . . . . »

Ce roi est évidemment Séti II dont le scribe a copié les titres officiels sur l'autre face. Le souverain revenait, semble-t-il, d'un voyage dans le Midi : la présence du mot [hiéroglyphes] dans une ligne du bas laisserait supposer qu'il avait poussé son excursion jusqu'en Nubie pour y recevoir de l'or en don de joyeux avènement; c'est une hypothèse qui demande à être confirmée. Il se pourrait toutefois que le graffito du « fils royal de Kouch, Messoui » [hiéroglyphes], sur un des rochers de l'île de Bigeh [1], ait été gravé en souvenir de cette excursion du souverain.

V

Grande plaque mince de calcaire avec deux colonnes de texte au-dessous d'un titre en deux lignes sur une face, et sept lignes seulement au revers.

1 [hiéroglyphes]

2 [hiéroglyphes]

PREMIÈRE COLONNE.

1–13 [hiéroglyphes]

[1] CHAMPOLLION, *Notices*, I, p. 614; REISNER, *The Viceroys of Ethiopia*, p. 47; GAUTHIER, *Les Fils royaux de Kouch*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIX, p. 214.

Plus bas, une note se rapportant à la seconde colonne :

14–19 [hiéroglyphes]

DEUXIÈME COLONNE.

1 [hiéroglyphes]

2 [hiéroglyphes]

l. 3 à 8 : jours 8 à 13

9, 10 [hiéroglyphes]

l. 11 à 15 : jours 16 à 20

16, 17 [hiéroglyphes]

l. 18 à 23 : jours 23 à 28

24–30 [hiéroglyphes]

REVERS.

1 détruite

2, 3 [hiéroglyphes]

l. 4 à 6 : jours 9 à 11

7, 8 [hiéroglyphes]

C'est un calendrier rappelant les jours où les ouvriers ont travaillé ou se sont reposés pendant une période de 58 jours, au cours d'un travail qui était apparemment le creusement de la tombe de Séti II. La pièce est donc analogue à celle qui nous a fait connaître la date exacte du décès de ce même roi [1], et qui montre qu'une nouvelle année est comptée pour le règne du souverain à partir du jour même de la mort de son prédécesseur

[1] DARESSY, *Ramsès-si-Ptah*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIV, p. 46.

(voir revers, col. II, l. 22 et en-tête de la colonne IV). Ici nous avons l'an II mentionné au premier jour du premier mois d'hiver, et la question se pose de savoir si Séti II est monté effectivement sur le trône un «jour premier» du mois, ou s'il est mort au cours du mois précédent, mais que le scribe n'ait pas fait mention de cet anniversaire à la date précise, n'étant habitué à rappeler les dates du règne qu'au début des mois.

Encore une fois nous constatons l'observation des jours réglementaires de repos, les 1, 9, 10, 19, 20, 29 et 30 de chaque mois, indépendamment des jours nombreux où le travail est suspendu. La note inscrite dans la première colonne, bien que se référant à la date du 11 du quatrième mois de *pert* (2e col., l. 6), est relative à la remise de leurs instruments en bronze, probablement des burins, par les ouvriers, afin qu'on les refonde ou qu'on les passe au feu pour les reforger, opération dont on a des mentions sur plusieurs ostraca [1].

On remarquera (l. 17 à 19) que les 68 ouvriers étaient divisés exactement en deux équipes, l'une travaillant au côté droit, l'autre au côté gauche de la syringe.

VI

Fragment d'ostracon marqué X 2.

[1] Spiegelberg, *Beiträge und Nachträge*, dans *O. L. Z.*, 1902, p. 28. Sur l'ostracon de Ramsès-si-Ptah, il en est fait mention au-dessus de la dernière colonne pour le 21 du 4e mois de *pert* (corriger en).

«1| . . . du Roi v. s. f. 2| maître terrible ou très bienveillant, repoussant le bavard, 3| lui enlevant son amitié, User-khepru-Rê-mer-Amen, v. s. f. 4| fils de Rê, Séti-mer-n-Ptah, v. s. f. 5| . . . . . u-n-himet au flabellifère v. s. f. à la droite du roi, 6| le poliarque, comte Hora. Ceci est envoyé pour donner connaissance à mon 7| [seigneur] et de plus rendre heureux mon seigneur au sujet de la grande place 8| du Pharaon v. s. f. . . . . . »

Nous avons apparemment sur cette pierre l'ébauche d'une lettre à adresser au flabellifère Hora, probablement le même qui est mentionné sur l'ostracon n° 25230, par une personne dont le nom mutilé se termine par *him-t* «femme» : je ne connais aucun vocable masculin finissant ainsi.

Comme toute lettre destinée à un personnage officiel de l'entourage du roi, celle-ci débutait par un éloge dithyrambique du souverain; puis vient la formule initiale traditionnelle des messages administratifs dont les papyrus Anastasi et Sallier nous donnent tant d'exemples dans leurs modèles de rédaction. Quant au texte proprement dit, il n'en subsiste que quelques mots, juste de quoi nous indiquer que «la grande place du Pharaon», c'est-à-dire sa tombe, était en cause.

VII

Ostracon palimpseste. On distingue encore une date , mais surchargée par le texte suivant :

«¹ L'an I, le 12 du second mois de l'inondation, jour où vint le (poliarque.....) pour l'inauguration des travaux ² du divin premier couloir, qui est le chemin à l'air libre[1] (long de x coudées)..... ³ le divin couloir qui le suit[2] : relevé de l'œuvre exécutée en l'an I : 13 coudées.

«⁴ L'an I, le 12 du second mois de l'inondation, jour inaugural du travail du poliarque, comte..... ⁵ Relevé de l'œuvre exécutée dans le divin couloir qui est (à la suite du premier?), ⁶ depuis le 12 du second mois de l'inondation jusqu'au 2 du troisième mois de l'inondation : 17 coudées.

«⁷ L'an II, le 28 du quatrième mois de l'inondation, jour de (reprise des travaux)..... ⁸ pour 2 coudées. Depuis le 28 du quatrième mois de l'inondation jusqu'au 2 du premier mois d'hiver, relevé du travail..... »

Si ce document nous était parvenu entier, il nous aurait fourni des renseignements intéressants sur le temps que pouvait prendre le creusement d'une syringe royale, et par le nombre de coudées des corridors nous aurions pu reconnaître de quel hypogée il s'agissait. Les noms des poliarques, qui nous auraient fixés sur l'époque de ce texte, sont détruits; mais à la première ligne il subsiste, probablement finale d'un nom propre qu'on pouvait croire composé de celui d'une divinité suivi de ; ce faible indice nous sera cependant utile.

Au point de vue chronologique, il est à supposer que le texte visible actuellement sur la pierre n'a pas dû être tracé bien longtemps après celui qui était de l'an VI d'un roi A.

L'inscription seconde, d'un roi B, mentionne (l. 1 et 4) pour l'an I le 12 du second mois de l'inondation, le commencement de travaux

[1] Sur l'ostracon n° 25184 la tranchée précédant l'entrée du souterrain est désignée (Daressy, *Un plan égyptien d'une tombe royale*, dans la *Revue archéologique*, 1898, t. I, p. 235).

[2] Il est appelé sur l'ostracon n° 25184.

interrompus le 2 du second mois de la même saison; le chantier est actif de nouveau à partir du 28 du quatrième mois de l'inondation, qui est en l'an II du souverain. On en peut donc induire que le monarque A est mort pendant l'intervalle maximum de 72 jours compris entre les deux premières dates, après un règne de moins de 6 ans. Un autre ostracon de Biban el Molouk, découvert également par M. Th. Davis, nous a fait savoir que Séti II était mort également en l'an VI de son règne[1], mais c'était le 19 du premier mois d'hiver; ce pharaon n'est donc pas notre roi A. Y aurait-il eu dans la XIXᵉ dynastie deux souverains ayant régné un peu moins de six ans? Les listes grecques ne nous fournissent rien de semblable : l'Africain accorde 5 ans à Amménémés et 7 ans à Thouôris; ce sont les chiffres les plus approchants, mais qui ne satisfont pas entièrement aux conditions requises et l'on ne peut du reste ajouter foi aux renseignements des auteurs de cette époque. Il faut croire alors que cette seconde date de l'an VI appartiendrait à un des Ramessides de la XXᵉ dynastie. Or on sait d'une façon presque certaine que Ramsès IV est resté six ans sur le trône[2]; ce serait alors lui qui serait le roi A, tandis que le roi B serait Ramsès V dont le nom figure sur plusieurs ostraca et qui régna au moins quatre ans[3].

Dès lors tout s'éclaire, grâce au seul signe subsistant du nom du gouverneur, qu'on peut compléter en : celui-ci, sous les règnes allant de Ramsès III à Ramsès IX[4], fut successivement poliarque puis Grand Prêtre d'Amon[5]; son fils, suivant le même ostracon n° 25271, était devenu gouverneur de la ville sous Ramsès IV (ostracon n° 25033) après que Ramsès-nakhtu eut été élevé au plus haut degré du sacerdoce thébain. Le règne de Ramsès IV est désormais connu pour avoir duré six ans, ou près de sept au grand maximum.

[1] Daressy, *Ramsès-si-Ptah*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIV, p. 46.

[2] Gauthier, *Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 178 et 182.

[3] Gauthier, *Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 191 et 192.

[4] Maspero, *Momies royales de Deir el Bahari*, p. 662.

[5] Daressy, *Catalogue des Ostraca du Musée du Caire*, n° 25271.

VIII

Ostracon (J. 50348) marqué HO. λ. 5, trouvé pendant la saison de fouilles 1907-1908. cf. plus bas p. 205

« 1 L'an II, le 21 du second mois d'hiver, en ce jour procession du roi Amenhotep 2 v. s. f. qui alla jusqu'à la Vallée, les ouvriers étant à danser 3 devant lui. Il donna qu'on fût au magasin et il donna 4 qu'on ouvrît quatre outres (?), annonce qui fut faite aux 5 chefs (?) des ouvriers par le scribe Atef-nefer. »

Les ostraca provenant de Biban el Molouk nous ont déjà rapporté plusieurs fois des échos de la fête d'Amenhotep Ier considéré comme dieu de la nécropole royale. On promenait sans doute une image du roi depuis sa chapelle funéraire à Gournah jusqu'à sa tombe qui est dans une gorge à l'ouest de l'entrée de la Vallée des Rois.

L'ostracon n° 25234, qui est du 28 du premier mois d'hiver en l'an VII d'un roi non mentionné, nous fait connaître que les ouvriers, après avoir exalté le dieu, eurent quatre jours de liberté pour aller boire avec leurs enfants et voir leurs femmes à l'occasion de . C'est probablement cette fête qui a valu à l'un des mois de l'année égyptienne, le , le nom de qui est devenu en grec et en copte Phaménoth. Dans la tombe n° 335 de Deir el Médineh, déblayée par l'Institut français d'Archéologie du Caire, Nakhtou-Amen est qualifié [1] par oubli de « le seigneur ».

[1] Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1924-1925)*, dans *Fouilles I. F. A. O. C., Rapports préliminaires*, t. III, 1926, 3e partie, p. 134.

Pa dima est apparemment le nom du village voisin du temple de Deir el Médineh, derrière la butte de Gournet Mouraï où habitaient les artistes et ouvriers travaillant à Biban el Molouk[1]. Je n'ai pas besoin d'insister sur les rapports constants d'identité qu'on peut reconnaître dans les documents provenant de Biban el Molouk entre les personnes occupées aux syringes royales et celles mentionnées dans les tombeaux de Deir el Médineh.

C'est probablement d'une autre fête d'Amenhotep qu'il s'agit sur les ostraca nos 25275 et 25276, l'un du 29, l'autre du 30 du premier mois de l'inondation, fête appelée sur un document « promenade du roi », et sur l'autre « sortie ou apparition du roi ».

Je ne suis pas certain de la lecture du terme que je suppose désigner une quantité de boisson, probablement du vin, distribuée aux ouvriers qui s'étaient bien agités devant la châsse du roi, ainsi que le fit David devant l'Arche et comme le font encore les fous en tête des cortèges arabes pour les noces et les circoncisions.

IX

Ostracon (J. 49886) brisé par le milieu, ce qui a fait disparaître quelques signes dans la cassure.

1 [ ]

3

5 après un blanc :

Revers. — 1 [ ]

4 sous la fin de la ligne précédente : , ou peut-être .

[1] *Pa dima* n'est pas mentionné au *Dictionnaire des noms géographiques* de M. Gauthier, qui a inscrit seulement, d'après Budge, , qu'il a considéré comme un « surnom de la ville même de Thèbes ».

En dehors de ce «taureau d'Hathor régente des vents», il y a à noter sur ce petit texte le nom d'un chef des Mazaïou, Bak-n-Urel, vocable caractéristique de la fin de la XIX[e] et de la XX[e] dynastie. La forme féminine [hiéroglyphes] a désigné entre autres la femme du roi Amenmès. La vache d'Hathor est bien connue[(1)], mais je ne me souviens pas d'avoir rencontré de mention de son taureau, animal vivant conduit jusqu'à la Vallée des Rois par un officier de police.

X

Plaquette de calcaire avec un texte religieux intitulé «Chapitre de placer les pupilles des yeux», que je ne connais pas, malheureusement coupé par de nombreuses lacunes.

[texte hiéroglyphique, lignes 1-11]

Revers. — [texte hiéroglyphique, lignes 1-8]

[(1)] Je ne citerai que la vache de Deir el Bahari, de Thotmès III, au Musée du Caire, n° 446 du *Guide du Visiteur*, édition 1915.

Le texte paraît être d'origine héliopolitaine, à en juger d'après les allusions aux divinités et aux édifices de cette ville; cependant au revers on parle de plusieurs bâtons [hiéroglyphes] en rapport avec la navigation du soleil, le premier à Héliopolis, le second au «Bassin des deux feux» à propos de la barque du Soleil[(1)], et le troisième peut-être à Abydos [hiéroglyphes]. N'aurait-on pas là une mention des «bâtons du soleil» dont la naissance était fêtée le 19 Paophi, après l'équinoxe d'automne, selon le *De Iside* du Pseudo-Plutarque? Serait-ce au même fait que le calendrier Sallier[(2)] fait allusion, à la date du 11 Paophi : [hiéroglyphes]? Enfin le calendrier populaire copte, qui a conservé tant de traditions anciennes plus ou moins déformées[(3)], inscrit pour le 17 Babeh 1628 l'avertissement suivant : إذا قطع الخشب لا يسوس فيبقى أخضر لينًا «si on coupe le bois, il ne sera pas rongé par le ver et restera flexible», tandis que Delchevalerie a traduit par «bois qu'en ce temps on abattra, vert et souple demeurera» une indication du même genre pour la date du 14 Babeh 1583.

XI

Je signalerai enfin un petit éclat de calcaire, entier, sur lequel on lit des indications ainsi disposées :

[notations hiéroglyphiques de chiffres d'années]

Ces notes ne comportent que des chiffres d'années. Ont-elles quelque rapport avec la durée du règne de certains souverains? Sont-elles relatives aux dates de travaux effectués dans les tombes royales? Je laisse aux chercheurs le soin de trouver l'explication de l'énigme.

G. Daressy.

[(1)] Gauthier, *Dictionn. géogr.*, t. I, p. 45-46. La mention de la barque s'accorderait mieux avec un lac ou bassin qu'avec une île, si, comme il est probable, le personnage y navigue avec Râ.

[(2)] *Sallier 4 : Select Pap.... Brit. Mus.*, pl. CXLVII, l. 9.

[(3)] Daressy, *Prédictions anciennes et modernes*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1912, p. 153.

ADDENDA.

Je n'ai pas indiqué plus haut, pour le premier ostracon, le nom du roi auquel il est probable que l'on doive rapporter les dates de l'an XIII et de l'an XIV qui y figurent au verso. Dès l'abord on peut écarter Ramsès II, la paléographie nous forçant à chercher dans une période moins ancienne. Les derniers Pharaons de la XIXe dynastie restèrent peu de temps sur le trône; dans la XXe dynastie trois rois seulement semblent avoir régné plus de dix années : ce sont Ramsès III avec 32 ans, Ramsès IX avec 19 ans et Ramsès XI avec 27 ans.

Quelques-uns des personnages mentionnés sur l'ostracon sont connus par ailleurs. Le chef d'équipe est probablement le même individu dont M. Bruyère dit qu'« il est souvent nommé dans les ostraca et papyrus de Turin qui sont de la XXe dynastie [1] ». Le scribe des ouvriers ne doit faire qu'un avec un homonyme portant le même titre, qui était fils de l'artiste, lequel vivait sous Ramsès IV [2]. Puisque Ramsès IV n'a pas régné sept ans et que ses quatre premiers successeurs n'ont fait que passer sur le trône, toutes les probabilités sont pour que ce soit du temps de Ramsès IX qu'aient été rédigées les notes inscrites sur l'ostracon.

Par une étrange coïncidence, M. J. Černý, étudiant les ostraca du Musée du Caire, ce que j'ignorais, et moi, travaillant en France d'après des notes prises il y a une vingtaine d'années, avons préparé simultanément la publication d'un même ostracon, mon n° VIII. Les deux articles étaient déjà en *bon à tirer* lorsqu'on s'aperçut, au Caire, du fait et qu'on me le signala. Il était trop tard pour bouleverser la composition du mémoire, et j'espère qu'on voudra bien excuser la double impression de ce petit texte dans un même numéro des *Annales*.

G. D.

---

[1] *Deir el Médineh* (*1924-1925*), 3e partie, p. 182.

[2] *Catalogue des Ostraca du Musée du Caire*, n°s 25058, 25065, 25120.

QUELQUES OSTRACA HIÉRATIQUES INÉDITS DE THÈBES AU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. JAROSLAV ČERNÝ.

Depuis la publication de M. Daressy, faite dans le premier volume du *Catalogue général*, le Musée du Caire s'est enrichi d'une quantité considérable d'ostraca nouveaux. Ces acquisitions nouvelles proviennent presque exclusivement de la Nécropole thébaine : une série en a été trouvée par M. Mond à Gournah, plusieurs dizaines ont été fournies par M. Baraize lors du déblaiement du temple de Deir el-Médineh en 1912, mais la plupart proviennent des fouilles de Theodor Davis à Biban el-Molouk. Comme il fallait s'y attendre, les deux dernières catégories fournissent des détails encore inconnus sur la vie de la Nécropole de Thèbes et de ses ouvriers au Nouvel Empire, et c'est pour cette raison que je les ai étudiées pendant mes deux séjours au Caire dans les hivers de 1925-1926 et 1926-1927. Toute cette masse d'ostraca n'a pas été publiée jusqu'à présent, excepté une seule pièce, intéressante au point de vue de la chronologie égyptienne, dont M. Daressy a donné la transcription et l'explication [1].

Beaucoup d'ostraca sont entrés au Musée dans un état déplorable, brisés en nombreux morceaux, et c'est sans doute à M. Daressy que nous devons être reconnaissants d'avoir eu la patience de les recoller et de les rendre ainsi accessibles à l'étude [2]. J'ai choisi quatre d'entre eux qui me semblent dignes d'être relevés et que je publie dans le présent article avec la permission de M. Lacau. Je profite de cette occasion pour remercier vivement M. Lacau de l'autorisation qu'il m'a donnée d'étudier les ostraca du Caire et M. Lefebvre de l'aide constante qu'il m'a fournie pendant mes études au Musée.

---

[1] *Recueil de travaux*, 34, p. 39 et seq. — [2] Cf. ce qu'il dit *loc. cit.*, p. 39.

OSTRACON J. 49866.

Grande plaque de calcaire, mesurant o m. 37 de longueur et o m. 31 de largeur, composée de nombreux fragments. On n'a pas retrouvé tous les fragments et le texte actuel est rempli, surtout dans sa partie inférieure, de lacunes plus ou moins étendues. Le côté que j'appelle recto contient vingt-six lignes de petite écriture hiératique de la XIX[e] dynastie et porte en outre, en face et en partie sous les lignes 11-19, onze courtes lignes d'une écriture antérieure (l. 11 *a*-20 *a*). Le texte du verso, plus endommagé que celui du recto, ne compte que vingt et une lignes. L'ostracon est écrit tout entier à l'encre noire par la même main.

Nous n'avons pas d'indications sur les circonstances de la trouvaille de cet ostracon, mais deux petits fragments contenant les fins des lignes 19-23 du recto portent la marque : X. 10. Davis 1905-6, ce qui se rapporte évidemment à la campagne pendant laquelle l'ostracon a été découvert. Les fouilles de Th. Davis en hiver 1905-1906 ont fourni des ostraca en plusieurs endroits de la Vallée des Rois, près des tombes n[os] 2 (Ramesses IV), 19 (prince Mentherkhepshef), 47 (Siptah), 49 et 53 (propriétaires inconnus), mais le compte rendu de la publication[1] sur ce point est trop sommaire pour qu'on puisse localiser avec probabilité la provenance de notre pièce. Vu la date de l'ostracon (cf. plus bas, p. 200), il est à croire que la pièce a été trouvée à l'extrémité sud-ouest de Biban el-Molouk où se trouvent les tombes de l'époque des derniers rois de la XIX[e] dynastie (n[os] 13, 14, 15 et 47).

TRANSCRIPTION.

RECTO.

1 (a) (b)

[1] Davis, *The Tomb of Siptah* (London 1908), p. 7, 13, 16-17, 19 et 28.

2 (b) (c) (d) sic (e) sic

3 (b) (ee) sic

4 (c) (d) sic sic (f)

5

6 (b) Le reste de la ligne effacé par le scribe.

7 sic

8 sic sic (d) sic sic

9 sic (b) (g)

10 ... (h) sic

11 ... sic ... (b) ...

12 ... (i) ... (j) ...

13 ... sic ... (i) ... sic ...

14 ... (l) ...

15 ... sic ...

16 ... (m) ... (b) ... sic ...

17 ... (b) ... (b) ...

---- trace de signes.

18 ...

19 ... sic

vide.

20 ...

21 ... sic ... vide

22 ...

23 ... (g) ... ?

24 ...

25 ...

26 seulement quelques traces de signes [1].

Le texte antérieur, à droite des lignes 11-19 :

11 a ... (n) ...

11 b ...

12 a ...

13 a ...

14 a ...

15 a ...

16 a ...

17 a ...

18 a ...

19 a ...

20 a ...

[1] La ligne 26 est la dernière, comme il résulte du fait que la tranche de l'ostracon qui suit immédiatement est ancienne, puisqu'on y voit encore les traces de l'écriture : ... ----

VERSO.

1 (i) (b) (o)

2 (d) sic

3 (p) sic

4 sic (d) sic sic

5 sic sic

6 (q)

7 sic (i) (d) (r) sic

8 (b) sic

9 sic sic sic (s)

10 sic (b)

11 traces traces

12

13

14 sic (b) (i) (b)

15 (b)

16

17 sic

18 traces

19

20

21 fin.

REMARQUES À LA TRANSCRIPTION.

(a) Le signe est surmonté d'un (accidentel?). — (b) Les signes soulignés en pointillé sont des corrections écrites par le scribe sur des signes effacés. — (c) est (ou ?). — (d) Ligature (= ?). — (e) écrit à travers effacé. — (ee) *ḥr sš tꜣ dbꜣ·t n Pꜣnb* ajouté au-dessus de la ligne. — (f) ressemble à un : . — (g) . — (h) Faute de place, le mot *mr* «malade» est écrit au-dessus de la ligne. — (i) Probable. — (j) *Wsf m'·f* presque entièrement effacé (par le scribe?). — (l) Signes indéchiffrables. Le fragment pourrait être mal placé. — (m) probable. — (n) Ou . — (o) Traces : . — (p) *psḫ n wḥ'·t* au-dessus de la ligne. — (q) *n tꜣ m'ḥ'·t n Pꜣnb* ajouté au-dessus de la ligne. — (r) Accidentel? — (s) Trace d'un signe. — (t) Ou .

TRADUCTION.

RECTO.

1 L'an 1, quatrième mois de l'Inondation, jour 15. Ceux (1) qui étaient avec le chef d'ouvriers Hay : Amennakht, Boukentef, Nakhtse, Prahotep faisaient du plâtre (2). Amenemōne et 2 Pamerehe étaient malades.

Quatrième mois de l'Inondation, jour 17. (P)rahotep était absent avec son chef. Amenemōne était malade. Pamerehe était malade.

Quatrième mois de l'Inondation, jour 24. Houy, fils de Khēou, et Nebnofer, fils de Pennoub, 3 faisaient du plâtre. Pamerehe était malade. Neferhotep était absent avec son chef, peignant le cercueil de Penēb.

Quatrième mois de l'Inondation, jour 27. Amennakht était absent avec Hay. Pamerehe était malade.

4 Quatrième mois de l'Inondation, jour 28. Ceux qui étaient absents faisant du plâtre : Telmont. Siouto était absent (faisant) du plâtre. Pa[mer]ehe était malade.

5 L'an 2 (3), premier mois d'hiver, jour 4. Ceux qui étaient absents avec Hay : Amenemōne et Khaemdoua faisaient du plâtre. Pamerehe était malade.

6 Premier mois d'hiver, jour 5. Ceux qui étaient absents avec Hay : Amennakht, Boukentef (étaient) absents. Ils faisaient du plâtre.

7 Premier mois d'hiver, jour 6. Ceux qui étaient absents avec Hay : Nakhtse (était) absent. Pamerehe était malade. Nekhtemmout était absent.

Premier mois d'hiver, jour 1[1] (4). Khaemdoua [était absent avec] Hay. Pamerehe était malade.

8 Premier mois d'hiver, jour 12. Pamerehe était malade.

Premier mois d'hiver, jour 13. Pamerehe était malade. Nebnofer et ------ faisaient du plâtre.

Premier mois d'hiver, jour 15. Ceux qui étaient absents avec Hay faisant du plâtre : 9 Any, Khaemnoun. Celui qui était absent pour faire de la bière : Nefer[hotep]. Celui qui était absent avec lui : Kaha. Celui qui était absent malade : Pamerehe. Celui qui était absent malade : Prahotep.

10 Premier mois d'hiver, jour 17. Nakhy (5), Houynofer et Khaemnoun faisaient du plâtre. Le peintre Neferhotep peignait le cercueil de Penēb. (P)rahotep et Pamerehe étaient malades.

11 Premier mois d'hiver, jour 18. Ceux qui étaient absents à la (partie) gauche (6) : (P)rahotep était malade, Pa[mer]ehe était malade.

Premier mois d'hiver, jour 21. Ceux qui étaient absents avec Hay : Nakhy était (à) sa fête [avec?] sa fille. 12 Pra(?)hotep était malade. Tel[mont] était absent : il s'est battu avec sa femme. Khaemdoua était (à) sa fête, ----- était absent avec lui. 13 [Pa]merehe [était] malade.

Premier mois d'hiver, jour 20 + *x*. [Ceux qui] étaient absents avec Hay : Kham bâtissait son mur, ----- était malade. Pamerehe était malade.

14 -------------- Houynofer, Hesy[senēbef] et Amenemōne travaillaient dans le caveau (7) ----- 15 --- hotep et -------

Premier mois d'hiver, jour 26. Ceux qui ------- [Neb]nofer, fils de Pennoub, était absent avec lui. Houy, fils de ----- 16 était absent avec lui. (P)rahotep -------

Premier mois d'hiver, jour 27. Ceux qui étaient absents ------ [Houy(?)]nofer était absent avec lui. Houy, fils de Houy[nofer] --- 17 --- (P)rahotep ----- Nebnofer, fils de Pennoub, [était] absent avec ------

18 (P)ra[hotep] (8) ------ Nekhtemmout [était] absent avec lui ------ 19 Boukentef, [Tel]mont et Kaha (8 *a*). 20 Neferhotep était absent peignant le cercueil de Penēb. 21 Kham était (à) sa fête.

22 L'an 2, deuxième mois d'hiver, jour 5. Ceux qui étaient absents [avec] Hay. 23 Telmont et Kaha étaient absents.

24 Deuxième mois d'hiver, jour 6. Khaemdoua ---- 25 Prahotep était malade ------ 26 -------

Le texte à droite des lignes 11-19 :

11 *a* 18 (?) hommes, chacun --- 37 ḫꜣ (9), la partie 11 *b* droite [34 (?)] ḫꜣ, 12 *a* gauche 37 ḫꜣ, 13 *a* [ensemble] 74. 14 *a* 2 ---- vieux, 15 *a* 2 sfḫ (10) renouvelés, 16 *a* ensemble 78. 17 *a* Un ḫꜣ brisé (11), 18 *a* cela fait 16 ciseaux (12). 19 *a* Surplus : un ḫꜣ. Il est 20 *a* dans le magasin.

VERSO.

1 [L'an 1 (13), quatrième mois de l'Inondation, jour] 15. Nebnofer était absent (?) ----- Kenherkhepshef -----

Quatrième mois de l'Inondation, jour 1[9?]. ------ [était] malade.

2 [Quatrième mois de l'Inondation], jour 23. Pashed et Rameri étaient absents. ----- [a été piqué] (14) par le scorpion ------ était absent, il était malade. Neferhotep était absent avec Penēb.

3 Quatrième mois de l'Inondation, jour 24. Raouben et ʿApehti faisaient du plâtre. Nebnofer était malade.

Quatrième mois de l'Inondation, jour 27. Apouy et [Khons?] étaient absents. Nebnofer était malade piqué (15) par le scorpion. Haremouia était absent avec son chef. 4 Raouben était absent avec lui. Apouy était absent.

Quatrième mois de l'Inondation, jour 28. Ceux qui étaient absents faisant [du plâtre :] ----------, Neferhotep, Khnoummes. Nebnofer, fils de Wazmes, était malade. Apouy était malade.

5 L'an 2, premier mois d'hiver, jour 4. Kasa, fils de ʿApehti, travaillait pour Penēb sur .... (16) Haremouia travaillait [pour Penēb]. Nebnofer, fils de Wazmes, était absent donnant à manger à son bœuf.

6 Premier mois d'hiver, jour 5. Ceux qui étaient absents avec Penēb : Kasa et ʿApehti travaillaient --------- [Pe]nēb. ------ faisaient du plâtre pour la tombe de Pe[nēb]. Nebnofer [donnait à manger à son] 7 bœuf.

Premier mois d'hiver, jour 11. Harnofer et Khnoummes étaient absents avec Penēb ------ plâtre (?).

Premier mois d'hiver, [jour] ----- [Ceux qui] étaient absents avec Penēb : Nebnofer, fils de Wazmes --- 8 faisaient du plâtre.

Premier mois d'hiver, jour 17. Nebnofer donnait à manger au bœuf [de] Penēb. Raouben [et ----- faisaient] du plâtre.

Premier mois d'hiver, jour 18. Ceux qui étaient à la (partie) droite ---- 9 Raouben tressait des nattes. ʿAnakht, ---------- faisait de la bière (17) (pour) sa fête ------

10 Premier mois d'hiver, jour 21. Ceux qui étaient absents avec Penēb : Pashed -------- était absent. Son [fils?] -------- donnait à manger 11 au bœuf de Penēb. Raouben était absent -------------- absent. 12 Kenherkhepshef, son fils, était malade (18). Kasa --------- absent ------- travaillait (dans) 13 la tombe de Penēb.

Premier mois d'hiver, jour 23. Nebnofer -------- le bœuf de Pe[nēb] ------- et Penamon travaillaient (dans) [la] 14 tombe de Penēb.

Premier mois d'hiver, jour 27. Ceux qui étaient absents [avec] le chef d'ouvriers Penēb : Har[emouia (?)] (19) ---------- et Khons (?) prenaient ----- 15 --- la tombe ------- [Raou]ben avec Penēb ------- dans la tombe de Penēb.

16 ------ faisait de la bière (pour) sa fête.

17 ------ dans sa tombe. Ap[ouy] ------

18 ------ étaient absents avec Penēb : ʿAnakht -----

19 ------ [Raou]ben et Apouy [étaient] absents. Kasa -----

20 [L'an] 2, deuxième mois d'hiver, jour 6 (?). Ceux qui étaient absents avec Penēb : Rameri travaillait dans sa tombe. 21 Kasa était malade.

COMMENTAIRE.

(1) *nti* à la tête des listes sans un substantif précédent : Pap. Mayer A, 13 B 4, 5; Ostr. Berlin 10621, 7, 8; Pap. Turin (éd. Pleyte et Rossi), 35-40 *passim*, etc.; même si dans la liste ne figure qu'un seul objet : Ostr. Bibl. Nat. 7, l. 3, 5, 6 (cf. Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 31).

(2) Pour *ḳd* «plâtre», cf. Spiegelberg, *Zeitschr. für äg. Sprache*, 58 (1923), p. 51; la forme *ḳdd* qui se trouve plusieurs fois sur notre ostracon ne m'est pas connue par ailleurs.

(3) Ici changement de l'année royale, cf. plus bas, p. 199.

(4) Pour la restitution de la date, cf. verso, l. 7. On ne travaillait jamais le 10e jour du mois.

(5) La paléographie admet aussi la lecture *Nꜣnꜣ*; mais semblant déceler une confusion quelconque avec *nḫt* «fort», j'ai adopté la lecture *Nꜣḫi* pour ce nom propre.

(6) *šmḫi* se rapporte à une des deux parties () de la troupe des ouvriers de la Nécropole royale de Thèbes. Cf. plus bas, p. 196.

(7) Pour , cf. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I.*, p. 57-58 et Erman, *Sitzungsber. Berl. Ak., Phil.-hist. Kl.*, 1910, p. 336, n. 1. Pour tous les passages où l'on trouve ce mot dans les documents de la Nécropole thébaine, le sens «caveau (d'une tombe)» est satisfaisant : Pap. Salt 124, verso 1, 13; Ostr. Brit. Mus. 5625, 4; verso 3 (publ. *Inscr. in the Hier. Character*, pl. 12); Ostr. Brit. Mus. 5637, verso 4 (publ. *ibid.*, pl. 15); Pap. Berlin 10496, verso 10 (publ. Erman, *loc. cit.*); Pap. Boulaq no 10, verso 4, 9, 14; Ostr. Berlin 10637, 8; Pap. Turin, verso des chansons d'amour (non publié), II 7; probablement aussi Ostr. Turin (publ. Pleyte-Rossi, *Pap. de Turin*, pl. 150), recto 3.

(8) Ou Ra[ouben].

(8 *a*) *ʾIw* précède ces trois noms, mais le verbe (*mr* ou *wsf*) a été omis à la fin de la ligne.

(9) Le commencement du compte ne me semble pas clair, car on dit que des «18 (ou 28?) hommes» (probablement une des «parties» de la troupe d'ouvriers) chacun a reçu 37 *ḫꜣ*, tandis que dans les lignes 11 *b* et 12 *a* ce sont les deux «parties» qui reçoivent chacune la même quantité. 18 (ou 28) de la ligne 11 *a* ne peut pas se rapporter à la troupe tout entière, dont l'état dépassait 35 hommes (cf. plus bas, p. 196). Peut-être la clef de cette difficulté était-elle donnée par les quelques mots qui occupaient la lacune de la ligne 11 *a*.

est le même mot que Ostr. Turin (publ. Pleyte et Rossi, *Pap. de Turin*, pl. 150), verso 12, et Pap. Turin (éd. Chabas-Lieblein), I 7; V 10. 11, mais la signification est inconnue. M. le prof. Peet pense que c'est probablement une abréviation pour (Pap. Turin, continuation inédite de Pleyte-Rossi, pl. 33, l. 9) ou (Pap. Salt 124, 2, 9), dont se servaient les ouvriers dans les travaux dans la tombe. Le sens exact de *ḫnr* n'est pas connu lui non plus; si l'on accepte que c'est un instrument en bronze qui doit son nom à une ressemblance avec la «dent» (ég.), il faut imaginer un burin quelconque, pointu, pour fendre le rocher, ce qui conviendrait aussi à Ostr. Brit. Mus. 5631, 5 (*Inscr. in the Hier. Character*, pl. 18) : «60 grands *ḫꜣ* de bronze à fendre la pierre». On ramassait les émoussés et en échange on donnait aux ouvriers les neufs (*sic* = «renouvelés») (Ostr. Caire, *Cat. gén.*, 25257 = Spiegelberg, *O. L. Z.*, V, col. 327-8).

(10) Pour *šfḫ*, cf. sur un ostracon inédit du Caire dans un contexte détruit. Le mot est-il en connexion avec le verbe *šfḫ* «mettre au rebut»? On parlerait dans la ligne 15 *a* des instruments mis au rebut et renouvelés (pour *n mꜣw·t*, cf. la référence à l'ostr. Caire 25257 dans la note précédente).

(11) Pour *whn*, cf. *Wörterbuch*, I, p. 345. Cette nuance du sens de *whn* est nouvelle.

(12) Je suis incapable d'expliquer comment 78 + 1 *ḫꜣ* peut faire 16 «ciseaux».

(13) Restauration de la date d'après le recto.

(14) Restauré d'après la ligne 3.

(15) Pour *psḫ*, cf. Block, *De beide Volksverhalen van Papyrus Harris 500 verso*, p. 141.

(16) Cette expression ne m'est pas connue par ailleurs.

(17) La forme *ʿḫt* pour *ʿtḫ* n'est pas rare sur les ostraca de la Nécropole. La terminaison montre qu'il y avait réellement une métathèse dans ce mot.

(18) Ou plutôt «K. et son fils étaient malades».

(19) Ou Har[nofer].

De tous les ostraca publiés jusqu'à présent, un seul ressemble à notre document : c'est l'ostracon no 5634 du British Museum[1], qui porte une liste de noms d'ouvriers, à en juger d'après les noms, ceux de la nécropole royale à Biban el-Molouk. Chaque nom est suivi de l'indication des dates où l'ouvrier chômait et au-dessus des dates le scribe a noté à l'encre rouge les raisons de ce chômage. L'ostracon du Caire, lui, est un journal de travail où après chaque date sont mentionnés les ouvriers qui étaient alors absents et où sont ajoutées les raisons de leur absence.

A première vue il semble assez curieux que le recto et le verso de l'ostracon s'étendent sur la même époque, car ils contiennent tous les deux diverses dates depuis le quatrième mois de l'Inondation, jour 15, jusqu'au deuxième mois d'hiver, jour 6. La plupart des dates apparaissent sur les deux côtés, mais les notes qui les accompagnent sont différentes dans chaque cas. On ne peut expliquer ce redoublement que d'une seule façon : elle doit être en rapport avec la division connue de la troupe () des

[1] Publié dans *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character from the Collections of the British Museum*, pl. 20-21. Cf. Erman-Ranke, *Aegypten und aegypt. Leben im Altertum*, p. 139-140, et Spiegelberg, *Arbeiter und Arbeiterbewegung im Pharaonenreich*, p. 5-6. J'ai collationné l'original.

ouvriers en deux parties, «la partie droite» et «gauche»[1], et chaque côté de l'ostracon donne les renseignements concernant une des deux «parties».

Cette explication concorde avec la circonstance qu'aucun des noms des ouvriers du recto ne se retrouve sur le verso, et vice versa, mais ce qui emporte la conviction, c'est qu'on lit réellement une fois sur le recto, l. 11 : «ceux qui étaient absents à la (partie) gauche», tandis que le verso, l. 8, porte une note analogue : «ceux qui (étaient) à la (partie) droite». Ainsi on peut assigner avec sûreté les notes du verso à la partie droite de la troupe, et celles du recto à la partie gauche.

A la tête de la troupe des ouvriers étaient deux chefs d'ouvriers, dont chacun dirigeait une «partie» de la troupe, et ces chefs d'ouvriers se retrouvent tous deux sur notre ostracon. Ce sont, sous la direction duquel était la «partie droite», et, le chef de la «partie gauche». Nous ne savons pas le nombre exact de leurs subordonnés, des ouvriers (ou des «hommes de la troupe», comme ils sont appelés dans d'autres documents), car il y avait probablement des gens qui étaient toujours présents et qui, par conséquent, ne sont pas mentionnés dans notre journal de travail. Mais néanmoins nous connaissons 13 ouvriers (ou 14, si nous comptons [2]) de la «partie droite», et 21 ouvriers de la «partie gauche». Voici leur liste :

«Partie droite» :

(ou)

(?)

[1] La raison de cette division et appellation n'est pas certaine.

[2] La lecture du nom est douteuse ici, mais sûre dans Ostr. J. 50250, verso 3.

«Partie gauche» :

[1]

[1]

(ou)

A la «partie gauche» appartenait évidemment aussi le peintre.

Les ouvriers sont mentionnés simplement par leur nom; le nom du père est ajouté seulement pour distinguer deux ouvriers de même nom : ainsi nous avons deux, l'un fils de Wazmes, l'autre fils de Pennoub; deux, l'un fils de Khēou[2], et l'autre fils de Houynofer. Nous ne trouvons qu'un Kasa sur notre document, le fils de ʿApehti, mais son homonyme, fils de, nous est connu par l'ostracon du Caire J. 50256 et J. 51514.

Les raisons de l'absence des ouvriers sont exprimées par des locutions stéréotypées. Le plus souvent c'est la maladie qui les empêche de venir au travail (*passim*, A recto 9, ou A verso 2).

[1] La restitution est assurée par d'autres ostraca du Caire de la même provenance.

[2] est une abréviation de, d'après l'ostracon J. 49887, l. 3 (cf. plus bas, p. 200).

La maladie n'est indiquée que dans deux cas de morsure de scorpion (verso 2 et 3)[1].

Habituellement les ouvriers sont quelque part avec un des chefs d'ouvriers : *Ḥ3i* (ou *P3nb*) ou *Ḥ3i* (ou *P3nb*) A, aussi (recto 2, verso 3), car il n'y a pas doute que *ḥri* soit ici le chef d'ouvriers. Nous ne savons pas ce qu'ils faisaient avec eux, sauf qu'aux lignes 1 et 8 du recto on nous dit qu'ils préparaient du plâtre (); ils le faisaient aussi très souvent sans leurs chefs. D'autres raisons d'absence étaient : la préparation de la bière (recto 9 [pour la fête verso 9, 16]), une fête quelconque (recto 11, 12, 21), ou même le fait de s'être battu avec sa femme (recto 12). Une absence est constatée purement et simplement (recto 7, 23, verso 2, 3, 4, 19).

Le chef d'ouvriers Peneb profitait largement de son poste et employait ses subordonnés à ses propres travaux. Le peintre Neferhotep lui peignait son cercueil (recto 3, 10, 20), l'ouvrier Kasa travaillait pour lui (verso 5), un autre faisait du plâtre pour sa tombe (verso 6), les autres exécutaient divers travaux dans sa tombe (verso 6, 12-13, 13-14, 15, 17, 20; sans doute aussi dans le passage détruit verso 5). Nebnofer, fils de Wazmes, donnait à manger pendant quelques jours au bœuf de Peneb (verso 5, 6-7, 8, 10, 13), et il est bien possible que même les «nattes» (verso 9) dont la fabrication occupait Raouben une journée fussent destinées à Peneb. En ce qui concerne au contraire l'autre chef d'ouvriers, Hay, il est noté une seule fois que Kham lui bâtissait un mur (recto 13); peut-être aussi Amenemone travaillait-il dans le caveau de sa tombe (le passage détruit recto 14).

De telles pratiques étaient considérées comme des abus et, en fait, le jour vint où Peneb fut dénoncé à ce sujet et à bien d'autres. Le papyrus Salt n° 124[2] a conservé la plainte contre Peneb présentée au vizir par le

[1] Pour cette excuse, cf. Ostr. Brit. Mus. 5634, 7 (*Inscr. in the Hier. Character*, pl. 20; Spiegelberg, *Rec. de trav.*, 15 [1893], p. 144-145).

[2] Maintenant au British Museum, publ. Chabas et Birch, *Mélanges égyptologiques*, III[e] série, t. I (1870), p. 173-201; cf. Erman-Ranke, *Aegypten u. aeg. Leben*, p. 142-143; Spiegelberg, *Arbeiter u. Arbeiterbewegung*, p. 11-15.

frère du chef d'ouvriers Neferhotep, prédécesseur de Peneb et ancien collègue de Hay. Il s'ensuit que Peneb était un très mauvais sujet et on l'inculpe de crimes très graves, même de meurtre. Le plaignant n'a pas oublié de donner aussi une liste des ouvriers, au nombre de seize, qui étaient forcés de travailler pour Peneb. Nous y retrouvons nos ʿApehti, Haremouia, Kenherkhepshef, Pashed, Khons et ʿAnakht (p. 2, 10-12). Au passage ibidem 2, 20 on fait savoir que Nebnofer, fils de Wazmes, devait donner à manger à son bœuf pendant un mois.

Il ne reste qu'à déterminer la date de notre ostracon. Comme nous l'avons vu, le chef d'ouvriers Peneb est mentionné comme accusé au papyrus Salt et comme ce papyrus cite le nom du roi , le Sethos II des égyptologues, il y a là un *terminus a quo* : Peneb vivait sous Sethos II ou un peu plus tard. Nous devons exclure le commencement du règne de Séti II, puisqu'en ce temps-là c'était encore Neferhotep, le prédécesseur de Peneb, qui était chef d'ouvriers de la Nécropole royale[1]. Par conséquent l'ostracon doit être assigné au début du règne d'un des successeurs de Sethos II : Siptah II[2], Setnakht ou même Ramsès III. Heureusement nous pouvons éliminer Ramsès III, car le début de ses années régnales tombait le premier mois d'été, jour 26[3], tandis que notre ostracon (recto, 4-5) montre ce changement d'année entre le quatrième mois de l'Inondation, jour 28, et le premier mois d'hiver, jour 4[4]. Nous savons que Siptah II monta sur le trône peu de temps avant le premier mois d'hiver, jour 19, puisqu'à cette date la nouvelle de son intronisation était

[1] D'après l'ostracon inédit du Metropolitan Museum, trouvé par Theodor Davis à Biban el-Molouk et cité par le D[r] Gardiner, *Journal of Eg. Arch.*, V, p. 191. C'est à l'obligeance du D[r] Gardiner que je dois une copie de ce document.

[2] connu par l'ostracon du Caire J. 47928, publié par Daressy, *Rec. de trav.*, 34, p. 39 et seq. Je ne crois pas que ce roi soit identique à Meneptah-Siptah (I[er]). J'espère revenir ailleurs sur les questions de chronologie de la fin de la XIX[e] dynastie.

[3] Calendrier de Médinet Habou (Dümichen, *Altaeg. Kalenderinschriften*, pl. 10 c) et un ostracon inédit à Turin.

[4] Pour le changement des années régnales au Nouvel Empire, cf. Sethe, *Zeitschr. für äg. Sprache*, 58, p. 39-42; Peet, *Journal of Eg. Arch.*, XI, p. 72, 75.

déjà arrivée à Thèbes[1]. Cela concorde avec les données de notre ostracon et j'incline à l'attribuer à Siptah II; si Siptah II est monté sur le trône les premiers jours du premier mois d'été, la nouvelle pouvait facilement en être apportée à Thèbes dans l'espace d'une quinzaine de jours.

OSTRACON J. 49887.

C'est une plaque considérable de calcaire actuellement fixée, à l'aide de plâtre, dans un cadre en bois qui mesure 0 m. 36 de longueur et 0 m. 25 de largeur. Le fond de ce cadre rend le verso de l'ostracon invisible, mais il n'y a pas de doute qu'on ne l'aurait pas ainsi encadré s'il avait été opisthographe. Le recto porte un texte de neuf lignes presque complètes, les lacunes ne se trouvant que l'une à la fin de la ligne 6 et l'autre, plus considérable, au commencement de la dernière ligne. Le texte est écrit en bon hiératique de la fin de la XIXe dynastie sans ligatures; malheureusement l'encre est trop pâlie par endroits, ce qui, ajouté à l'écaillement de la surface de la pierre, cause quelques difficultés dans la transcription.

TRANSCRIPTION.

1 [hieroglyphs] (a) [hieroglyphs] (a) [hieroglyphs]

2 [hieroglyphs] (b) [hieroglyphs]

3 [hieroglyphs] (c) [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]

(1) Gardiner, *Journal of Eg. Arch.*, V, p. 190-191, d'après l'ostracon publié par Daressy.

4 [hieroglyphs] (d)

5 [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]

6 [hieroglyphs] (e) [hieroglyphs]

7 [hieroglyphs] (f) [hieroglyphs]

8 [hieroglyphs] (g) [hieroglyphs] (h) [hieroglyphs] (i) [hieroglyphs]

9 [hieroglyphs] (j) [hieroglyphs] (l) [hieroglyphs]

REMARQUES À LA TRANSCRIPTION.

(a) *tꜣ* et *hrw pn* probables. — (b) *n ḳnb·t* au-dessus de la ligne. — (c) [hieroglyph] a cette forme : [hieroglyph]. — (d) *iw·śn ḏd nꜣ* très effacé et douteux. — (e) [hieroglyphs] est écrit ainsi : [hieroglyphs]. — (f) [hieroglyphs] au-dessus de la ligne. — (g) Les traces visibles : [hieroglyphs]. — (h) *mtw* probable. — (i) Traces [hieroglyph] ([hieroglyph] ?). — (j) A restituer *bin*. — (l) [hieroglyphs] ou [hieroglyphs].

TRADUCTION.

1 L'an 5, troisième mois d'été, jour 2. La Cour (de justice tenait sa session) ce jour-là. Le chef d'ouvriers Hay est venu à la Cour avec Penamon, Ptahshed, 2 Wennofer, Tawosre, devant les magistrats de la Cour,

(c'est-à-dire) : le chef d'ouvriers Penēb, Nebsemen, Amennakht, Nekhtemmout, Houy, Pashed, 3 Rahotep, Nebnofer, fils de Pennoub, Nebnofer, fils de Wazmes, Houy, fils d'Anherkhaou, Rameri, Ipou et la troupe d'ouvriers tout entière (1). 4 Le chef d'ouvriers Hay dit : Quant à moi, je dormais dans mon *isb* (2). Mais Penamon se présenta (3) avec ses gens et ils dirent 5 des choses concernant (?) la grandeur (4) du Pharaon contre Hay : «Il a prononcé des insultes (5) contre Sety». La Cour leur dit : «Dites-nous ce que 6 vous avez entendu». Ils commencèrent à se tirer de l'affaire (6) .... (7). Le chef d'ouvriers Penēb leur dit : «Dites-nous ce que vous avez entendu». Et ils dirent : «Nous n'avons 7 rien entendu». Alors la Cour leur dit, (c'est-à-dire) à Penamon, Ptahshed, Wennofer et Tawosre : «Dites : Aussi vrai qu'Amon vit, aussi vrai que le souverain vit, il n'existe 8 rien..... contre Pharaon, et si nous le tenons caché (8) aujourd'hui pour le divulguer après-demain, faites (?) qu'on nous coupe (9) le nez et les oreilles, 9 [car, en ce cas, nous aurons commis un acte (?)] mauvais». On leur a donné cent (10) solides (11) coups de bâton (12).

COMMENTAIRE.

(1) *m bw wꜥ* : cf. *Wörterbuch*, I, p. 452.

(2) *isb* ne signifie pas ici «chaise, trône» (*Wörterbuch*, I, p. 132), mais probablement un édifice, comme Pap. Boulaq n° 10, verso 3. Est-ce que c'est une des huttes temporaires bâties près des tombes royales (cf. ci-dessous, p. 205)?

(3) *pri* dans le sens «apparaître devant la Cour» seulement ici.

(4) La lecture *mdi* ꜥꜣ *n Pr-*ꜥꜣ est certaine. A défaut d'autre explication je prends ꜥꜣ pour un substantif. *Mdi* ne m'est pas connu par ailleurs dans le sens que je lui attribue ici.

(5) Pour le mot *w*ꜥꜣ, cf. Gardiner, *Rec. de trav.*, 33, p. 89, et Amenemope (éd. Lange), 11, 16.

(6) Ce sens de la phrase me semble certain. Il s'agit du verbe *pd* (et non de *pꜣd*, dont il a pris le déterminatif ⟨⟩); mais je ne vois pas comment expliquer exactement l'ensemble.

(7) *r šḫwn* : de même Budge, *The Book of the Dead*, p. 255, l. 14 et p. 515, l. 12.

(8) *mtw-tn*. Pour le subjonctif dans les serments, cf. Erman, *Neuäg. Gr.*, § 220; Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 75 et seq.; Erman, *Sitzungsber. Berl. Akad., Phil.-hist. Kl.*, 1910, p. 334, rem. 2; Ostr. Berlin 1121, 7-8; 10655, 3.

(9) Cf. Abbott, 5, 7; Pap. Berlin 10496, verso 4-5 (publ. Erman, *Sitzungsber. Berl. Akad., Phil.-hist. Kl.*, 1910). Le changement de sujet dans ces serments est de règle.

(10) Pour ce châtiment, cf. Pap. Boulaq n° 10, verso 16; Ostr. Brit. Mus. 5625, verso 10; Pap. Berlin 10496, verso 13; Ostr. Berlin 10655, 4; Pap. Turin, verso des chants d'amour (non publié), III, 4.

(11) *dri* «solide» : Pap. Abbott, 5, 1.5; 6, 8; Pap. Mayer A 8, 8.22.

(12) Probablement le même mot que *nḥb* «joug».

Quoique quelques incertitudes subsistent dans les détails, le sens général est indiscutable. Le chef d'ouvriers Hay avait été accusé devant le tribunal par Penamon et ses compagnons pour avoir dit des paroles offensantes contre le Pharaon. Hay se défendait en prétendant qu'il dormait au moment où cela se devait passer d'après la déposition des accusateurs. Le tribunal invita Penamon à ne pas se contenter d'accusations générales, mais à rapporter les paroles mêmes dont s'était servi Hay. Penamon et ses compères s'excusèrent et en fin de compte durent avouer n'avoir rien entendu du tout. Alors le président du tribunal leur ordonna de prêter le serment et de déclarer que leur inculpation était fausse. Ils devaient promettre, sous peine de perdre le nez et les oreilles, de ne plus divulguer leurs médisances. Pour le moment, les calomniateurs furent condamnés à cent coups de bâton.

Il est intéressant de constater que toutes les personnes mises en scène sont des ouvriers de la Nécropole royale. L'accusé Hay est le chef d'ouvriers avec qui nous avons déjà fait connaissance dans l'ostracon J. 49866. Là nous avons trouvé également son accusateur principal, Penamon, connu encore par l'ostracon inédit de Lord Carnarvon n° 429, col. I, 5 [1]; tous les trois, Penamon, Wennofer et Ptahshed, sont cités ensemble par l'ostracon Carnarvon n° 409, col. I, 3; II, 23 et 25. De la seule femme Tawosre nous ne savons rien.

Plus intéressante encore est la composition du tribunal : tous ses membres sont eux aussi des ouvriers. Le président est le collègue de Hay, de Penēb, et parmi les autres personnages cités nous avons déjà rencontré

[1] Je remercie M. Battiscombe Gunn de m'avoir communiqué ses transcriptions des ostraca Carnarvon si importants pour les ouvriers de la Nécropole.

les suivants sur l'ostracon J. 49866 : Amennakht, Nekhtemmout, Pashed, Rahotep, Nebnofer, fils de Pennoub, Nebnofer, fils de Wazmes, Houy, fils d'Anherkhaou, Rameri et Apou(y). Houy dans la ligne 2 est sans doute identique à l'autre Houy, fils de Houynofer; seul Nebsemen est un personnage nouveau, mais il apparaît souvent, lui aussi, sur les autres ostraca du Caire, sur les ostraca Carnarvon et sur l'ostracon Brit. Mus. n° 5635, 10 [1].

On voit que les ouvriers de la Nécropole royale jouissaient d'un privilège considérable : ils constituaient, dans certains cas au moins, les tribunaux qui jugeaient les cas courants relevant du droit pénal (comme le présent cas) et civil. Quand le papyrus Boulaq n° 10 nous informe que le roi Amenophis Ier a donné à un ouvrier de la Nécropole une partie d'héritage «dans la *ḳnbt*», nous pouvons supposer que c'était la *ḳnbt* des ouvriers. Dans une dispute concernant les tombes [2], la [hieroglyphs], probablement une institution devant laquelle on ne faisait que porter plainte et qui faisait des enquêtes, est composée de deux chefs d'ouvriers, d'un scribe, d'un simple ouvrier et d'un [hieroglyphs]; une autre fois [3] ses membres sont deux chefs d'ouvriers, un *wʿrtw* [hieroglyphs] et de «très, très nombreux témoins». Dans le papyrus de Turin (publ. Pleyte et Rossi), 40, 2 un cas dont la nature n'est pas claire est jugé par une *ḳnbt sḏmi* ([hieroglyphs] *sic*) qui a comme membres un chef d'ouvriers, un scribe et «la troupe des ouvriers tout entière» ([hieroglyphs]). Il est peut-être intéressant de souligner que dans le cas de notre ostracon six membres du tribunal sont certainement de la partie gauche, tandis que le président et quatre autres membres sont de la partie droite de la troupe des ouvriers. La partie à laquelle appartenait Nebsemen n'étant nulle part indiquée, il semblerait possible qu'il fût de la partie droite. Ainsi chacune des deux parties serait représentée par un nombre égal de membres.

Les grandes causes, les vols dans la Nécropole sous Ramsès IX par exemple, étaient sans doute entre les mains de la «grande Cour de la

---

[1] Le dernier est publié dans *Inscr. in the Hier. Character*, pl. 19.

[2] Pap. Berlin 10496 (publ. Erman, *Sitzungsber. Berl. Akad., Phil.-hist. Kl.*, 1910), verso 8.

[3] *Ibid.*, verso 14.

Ville», qui résidait dans un des temples de la rive droite et était composée du vizir, du grand prêtre d'Amon et d'autres hauts personnages.

La date de l'ostracon est hors de doute. Puisqu'il est certain que les insultes étaient commises contre le roi vivant, c'est au roi Sety mentionné dans le texte qu'il faut assigner la date du document, l'an 5.

Si l'ostracon a été vraiment découvert dans la Vallée des Rois, comme on le peut supposer du fait qu'il a été trouvé au Musée emballé avec d'autres ostraca provenant des fouilles de Th. Davis, et si l'on admet que le document a été écrit pendant l'acte même, comme il semble naturel, l'affaire aurait dû être traitée dans la «Vallée des Rois» elle-même, où les ouvriers avaient près de la tombe du Pharaon leurs huttes temporaires, dans lesquelles ils passaient les nuits entre les journées de travail au lieu d'aller dans leur village à Deir el-Médineh [1]. Il est peu vraisemblable que l'on ait pris la peine de transporter cet ostracon d'où que ce soit à Biban el-Molouk.

OSTRACON J. 50348.

cf. plus haut p. 178

Morceau de calcaire, assez mince, mesurant 12 × 16 cent., et presque complet : un seul éclat a fait sauter le commencement de la dernière (neuvième) ligne du recto. Le texte est écrit tout entier à l'encre rouge, d'une écriture cursive et négligée qui indique le milieu de la XXe dynastie comme la date probable de l'ostracon. Le verso porte une seule ligne, écrite à l'envers par rapport au recto, et qui est en partie endommagée par la marque du fouilleur : Davis 1907-8 HO : λ5. Je considère HO comme une abréviation de House [2], et si cette hypothèse est juste, on ne pourrait y voir que la mention d'une des huttes des ouvriers pharaoniques situées dans la Vallée des Rois près des tombes royales où l'ostracon aurait dû être trouvé.

---

[1] Cf. une photographie de telles huttes dans Carter-Mace, *The Tomb of Tut-ankh-amen*, I, pl. 10.

[2] Cette explication nous est suggérée par un autre ostracon du Caire provenant des mêmes fouilles, où le mot HOUSE est écrit en entier (Ostr. J. 50350 : HOUSE ω. 7).

TRANSCRIPTION.

RECTO.

1 ... (a) ... (b) ...

2 ...

3 ... (c) ... (d) ...

4 ... (e) ... (f) ...

5 ... (g) ... (h) ...

VERSO.

... (i) ... . (?) . . . . (j)

REMARQUES A LA TRANSCRIPTION.

(a) ... est écrit ... — (b) ... — (c) *Sic*, sans déterminatif. — (d) Correction écrite sur un signe effacé (...?). — (e) ... — (f) Au lieu de ... on pourrait aussi lire ... — (g) La partie inférieure de ... est enlevée, mais la lecture est certaine. — (h) Les deux ... dans *'Itfnfr* ont la forme ... — (i) Rendu illisible par la marque de Th. Davis. — (j) Deux signes indistincts que je ne peux déchiffrer.

TRADUCTION.

1 L'an 1, troisième mois d'hiver, jour 21, ce jour-là le roi Amenophis est monté et 2 il est parvenu à la Vallée pendant que la troupe d'ouvriers courait 3 devant lui. Il a fait ouvrir le magasin, 4 sortir quatre vases (?) (1) de crème et les a donnés [à eux].

5 La troupe (en) a été gratifiée (2) par l'intermédiaire du scribe Iotefnofer, fils de Hor...., à Khenti... (3).

COMMENTAIRE.

(1) *'wi* ou *'wti* est peut-être identique à ... du *Wörterbuch*, I, p. 172.

(2) Pour *ḥs* «rémunération» des ouvriers, cf. Pap. Turin (éd. PLEYTE et ROSSI), pl. 7, 8; 8, 1.

(3) Nom d'une localité?

L'ostracon nous donne une description prise sur le vif d'une des fêtes du roi Amenophis Ier (1), le patron de la Nécropole thébaine, probablement de celle qui a donné son nom au troisième mois d'hiver, Phamenoth. La statue de culte du roi a été portée en procession, de l'un des sanctuaires, situés dans la plaine de la rive gauche de Thèbes, à la «Vallée», c'est-à-dire la «Vallée des Rois» actuelle. Là, on a donné aux ouvriers une rémunération, comme c'était habituel pendant les fêtes.

OSTRACON J. 51518.

Morceau de calcaire, mesurant 0 m. 09 × 0 m. 14, trouvé par M. Baraize à Deir el-Médineh. L'ostracon est complet et écrit à l'encre noire, excepté les dates et les deuxièmes quantités en *khar* qui sont en rouge (2). L'écriture est de la deuxième partie de la XXe dynastie.

TRANSCRIPTION.

RECTO.

1 ... (a) ...

2 ... *sic*

3 ...

4 ...

5 ... (b) ... (b)

6 ...

7 ... *sic* ...

8 ...

(1) Leur liste a été donnée par le Dr Blackman dans son article sur l'oracle d'Amenophis Ier dans *Journal of Egyptian Archæology*, XII (1926), p. 180, n. 2.

(2) Soulignées dans la transcription et dans la traduction.

9 [hieroglyphes]

10 [hieroglyphes]

11 [hieroglyphes]

12 [hieroglyphes]

VERSO.

1 [hieroglyphes] *sic* (c)

2 [hieroglyphes] *sic*

3 [hieroglyphes] *sic*

REMARQUES À LA TRANSCRIPTION.

(a) La date a été grattée par le scribe. — (b) Manque de place à la fin de la ligne, 25 1/2 a été ajouté au-dessus de [hieroglyphe], et 68 au-dessus de 25 1/2. — (c) Ce signe, qui se retrouve aussi à la fin des lignes 2 et 3, ne m'est pas connu; il ne peut pas être une fraction.

TRADUCTION.

RECTO.

1 Premier mois d'été : au côté droit. 2 Distribution des rations du second mois d'été.

3 Le chef d'ouvriers : *khar* 2, 5 1/2. 4 Le scribe : *khar* 2, 5 1/2. 5 17 hommes, chacun : *khar* 1 1/2, 4, cela fait : *khar* 25 1/2, 68. 6 2 garçons, chacun : 1/2, 1 1/2, cela fait : *khar* 1, 3. 7 Le gardien : *khar* 1 1/4, 3 1/4. 8 Les servantes : *khar* 1 1/2, 1 1/2. 9 Le portier : *khar* 1/2, 1. 10 Le médecin : *khar* 1/4, 1. 11 Total : *khar* 32 1/2, 12 84 3/4.

VERSO.

1 Deuxième mois d'été : *khar* 117 1/4..... 2 Troisième mois d'été : 117..... 3 Quatrième mois d'été : 117 1/4.....

Le texte contient les comptes d'un mois concernant la partie «droite» du personnel de la Nécropole royale. Cette partie se compose d'un chef d'ouvriers, d'un scribe, de 17 ouvriers, de 2 garçons, d'un gardien, de servantes dont le nombre n'est pas indiqué, d'un portier et d'un médecin. A côté de chacune de ces catégories sont notées des quantités en [hieroglyphe] *khar* (= 116,5 litres), ce qui montre que leurs «rations» ([hieroglyphes]) consistaient très probablement en grains. Ces grains étaient de deux sortes : les quantités de l'une sont écrites à l'encre noire, celles de l'autre à l'encre rouge. Les quantités exprimées en rouge sont toujours plus grandes que celles notées en noir, excepté à la ligne 8 où elles sont égales. On remarque que, d'après les quantités, les catégories du personnel sont énumérées dans l'ordre hiérarchique. Le chef d'ouvriers et le scribe sont au même rang.

Les portions des lignes 3-5 sont additionnées à la ligne 5; l'addition de toutes les portions se trouve aux lignes 11 et 12, mais elle n'est pas d'accord avec les chiffres des portions, ceux-ci donnant 2 + 2 + 25 1/2 + 1 + 1 1/4 + 1 1/2 + 1/2 + 1/4 = 34 pour les chiffres noirs, et 5 1/2 + 5 1/2 + 68 + 3 + 3 1/4 + 1 1/2 + 1 + 1 = 88 3/4 pour les chiffres rouges, tandis que les sommes, aux lignes 11 et 12, ne donnent que 32 1/2 et 84 3/4 respectivement. La différence 1 1/2 en noir et 4 en rouge équivaut précisément à la ration d'un simple ouvrier (cf. l. 5). Peut-être le scribe a-t-il indiqué par erreur 17 au lieu de 16 comme le nombre des ouvriers et corrigé son erreur dans l'addition finale. L'addition finale 32 1/2 + 84 3/4 = 117 1/4 est d'accord avec la quantité pour le même mois qui se trouve sur le verso l. 1. On peut supposer que la composition de la partie «droite» dans les deux mois suivants n'a pas changé, puisque les quantités pour ces mois sont à peu près les mêmes que pour le deuxième mois de l'été (117 et 117 1/4, verso l. 2 et 3).

On pourrait dire encore quelques mots sur le médecin qui était joint à la troupe des ouvriers. Son existence était justifiée par les maladies et blessures fréquentes parmi les ouvriers et les membres de leurs familles. A cette époque, sous la XIXe dynastie, il semble qu'un ouvrier instruit en médecine jouait le rôle de médecin. Dans la liste de l'ostracon Brit. Mus. 5634 [1], verso l. 21 et suiv., un des ouvriers, [hieroglyphes], est absent

[1] Mentionné ci-dessus, p. 195.

pendant neuf jours, étant «avec ([hieroglyph]) ʿApehti»; une autre fois il est absent pendant trois jours [hieroglyphs] «avec Khons faisant des médicaments»; une autre fois encore le même ouvrier «faisait des médicaments pour la femme du scribe» ou était «avec Haremouia»; et si nous cherchons pour ces dates dans les rubriques de ʿApehti, Khons et Haremouia, nous trouvons que ces ouvriers étaient «malades» précisément ces jours-là.

J. Černý.

THE
STELA OF APRIES AT MÎTRAHÎNA

BY

BATTISCOMBE GUNN.

INTRODUCTION.

One of the most conspicuous of the local remains of ancient Memphis is the large round-topped stela (see the plate to this article) which stands, surrounded by a wooden fence, on a slight eminence, next to the smaller Ramesside colossus, at Mîtrahîna, on the north side of the road leading from El Badrashein to the Saqqâra desert[1].

The first mention of this monument known to me is in Brugsch, *Histoire d'Égypte*, I (1859), p. 257, where the author says :—

"Le monument le plus remarquable du règne d'Apriès, c'est la grande stèle de Memphis découverte par moi sur la plaine arrosée régulièrement par l'inondation périodique du Nil, à l'est du village de Mitrahenny. Elle contient l'ordre du roi d'établir une stèle à Memphis "au milieu des lacs" en souvenir des dons faits de la part du roi au dieu Ptah de Memphis, et des constructions hydrauliques exécutées en cette ville."

---

[1] It was set up here in 1887 by Major Arthur H. Bagnold, R. E., at the same time that the two colossi were placed in their present positions. In Bagnold's article, "*Account of the Manner in which two Colossal Statues of Rameses II at Memphis were Raised*" in *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 10, 452 foll., he states (p. 459) : "Yet another monument was rescued from the alternate action of the Eastern sun and the waters of the summer flood. A stela of the XXVI dynasty measuring 10′ × 5′2″ × 2′6″, and weighing ten tons, was dragged up from the low ground and erected facing the north beside the granite Colossus." There follows a note, derived from Mariette, on the content of the inscription.

In 1862 Brugsch published a very poor copy of the stela in his *Recueil de Monuments*, I, pl. 3. This plate is described on p. 5 of the accompanying text as "Copie d'une stèle découverte par nous dans la grande plaine à l'Est du village de Mitrahenny, sur l'ancien emplacement de la ville de Memphis, datant du règne d'Apriès...". There follows a summary account of the stela and of the content of its inscription.

Some years afterwards Mariette republished the stela in his *Monuments divers*, pl. 30, *b*. This reproduction seems to have been perfectly unnecessary; it is so far identical with that of Brugsch that it includes all the latter's mannerisms and numerous mistakes. There is, however, just enough difference between the two to show that Mariette's copy was not printed from the same lithographic stone, or made from a tracing of Brugsch's publication; but it is certain that either the latter or Brugsch's original drawing was the source of Mariette's copy.

In 1880 Wiedemann, in his *Geschichte Aegyptens von Psammetich I bis auf Alexander den Grossen*, pp. 170 foll., devoted two pages to this monument, of which he said: "Unter den Denkmälern, welche der Zeit des Apries angehören, nimmt eine im Ptah-Tempel zu Memphis aufgefundene Stele, welche von den Schenkungen, die der König diesem Tempel machte, ausführliche Kunde giebt, an historischem Werthe die erste Stelle ein". These remarks are followed by a full translation, and comments in which the political conditions revealed by the inscription are dealt with.

In 1889 Maspero completed the publication of Mariette's *Monuments divers*, and provided the plates with descriptive text. In his remarks to pl. 30, *b*, he describes the stone as "Grande stèle en grès rose compact, haute de près de deux mètres, découverte par Horner, lors des fouilles qu'il entreprit à Memphis, il y a trente ans", and he gives a translation of the inscription. It will be noticed that, although Brugsch in two places claims to have discovered the stone, Maspero gives the credit of this to Horner [1].

(1) Professor Griffith kindly sends me in a letter the following note on this person :—

"Leonard Horner, 1785-1864, geologist. He had borings etc. made at Heliopolis in 1851 and at Mitrahineh in 1852 to ascertain the succession of alluvial deposits and the rate of deposit, and published his report in the *Philosophical Transactions*, vols. 145 (1855), 158 (1858). The second memoir reports on Mitrahineh but I do not see any mention of the stela. He got the blessing of the Khedive, but I do not think he was in Egypt himself.

"This gives you the date of the discovery if nothing else."

The truth perhaps is that although it was Horner's agents who brought the stone to light in the course of their borings, it was Brugsch who, while examining Mitrahîna subsequently, "discovered" the stone in a scientific sense.

In 1890 Karl Piehl published, in *Aeg. Zeitschr.*, 28, pp. 103 foll., a study of the inscription, with text, translation and commentary; for his text he was entirely dependent on the very faulty Brugsch-Mariette copy.

Since that time no one appears to have occupied himself with this monument, regarded by Brugsch and Wiedemann as the most important of Apries' reign [1]. The reason for this is perhaps the fact that its historical importance has been thrown into the background by the publication, in 1884 and 1904 respectively, of two documents more significant for the history of Apries—the inscription on the statue of Nesuhor and the Stela of ʿAnkhnas-nefribrēʿ [2].

But while more recently published texts have thus diminished the interest of the stela in one way, they have enhanced it in another. The Stela of Apries makes public a decree regarding the dedication of certain lands, with their serfs and all their produce, to Ptah of Memphis. Now during the past 25 years a number of documents, whole or fragmentary, dealing with decrees, and dating from the latter part of the Old Kingdom, have been brought to light [3]; and these enable us to see that in phraseo-

(1) It is omitted from Breasted's *Ancient Records*.

(2) For translations and bibliography of these two documents see Breasted, *Ancient Records*, IV, 988 A foll.

(3) See especially Petrie, *Abydos*, II, pls. 14, 17, 18, 19, 21, and pp. 41 foll.; Borchardt, *Ein Königserlass aus Dahschur* in *Aeg. Zeitschr.*, 42, 1 foll.; Weill, *Les Décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien*; Moret, *Chartes d'immunité dans l'Ancien Empire égyptien* in *Journal asiatique*, 1912, 73 foll., 1916, 271 foll., 1917, 359 foll.; Daressy, *Fragments de Décrets de l'Ancien Empire* in *Annales*, 13, 109 foll.; and reviews of Weill's work by Sethe in *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1912, 705 foll. and by Gardiner in *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 34, 257 foll. In the following pages these texts will be referred to as "decretal documents" (for want of a better term) and not "decrees", for reasons given on pp. 233 foll. below.

logy, language and writing, the archaizing scribes of Apries have imitated, as closely as they could, the Old Kingdom "decrees" (so called). This fact will be dealt with in some detail below.

DESCRIPTION OF THE STONE.

The present position of the stela has been noted above. It is set up on a bed of stones to which it is cemented.

The material is a compact whitish-grey Nubian sandstone. Its shape is that of the ordinary round-topped stela; the bottom edges have a bevel of about 3 cm. The surface is in many places badly corroded, evidently through the action of water. The following are the dimensions of the stone. Height, in front, 314 cm.; at back, 315 cm. Width, at top (under rounded part): front, 157 cm.; back, 156 cm.; width at bottom: front, 158 cm.; back, 160 cm. Thickness at top, 77 cm.; at bottom, 78 cm.

The width of the inscribed field is 145 cm. In the horizontal inscription the distance between the framing-lines is 11 cm. and the signs are 7.5 cm. high. The lowest framing-line is 31 cm. from the bottom of the stone.

The style of the figures and signs is very good. The latter have almost no interior detail. Part of the elongated [hieroglyph] on the right, and part of the framing-line between lines 6 and 7 of the main text, were never cut.

There is no trace of colour.

THE INSCRIPTIONS.

The whole inscribed field is bounded, at the top by a curved and elongated [hieroglyph] symbol, at the sides by elongated [hieroglyph] sceptres. The upper part bears a symbolic combination of the King's names and three gods; below this is the main text, consisting of 15 lines of horizontal inscription. The fact that this text runs in the abnormal direction, from left to right, points to the stela having been the right-hand member of a pair, which probably flanked a doorway of the Temple of Ptah.

THE UPPER PART.

Immediately under the curved [hieroglyph] is the winged disk, the wings of which are without interior detail[1]. Between the two symmetrical writings of the god's name [hieroglyphs], *Bḥdtj*, "He of Edfu", two uræi hang from the disk; between their long tails is [hieroglyph] ☥ [[hieroglyph]] (a calligraphic disposition of [hieroglyphs] ☥) "he gives life", as an epithet of the winged disk, and before each uræus, faintly discernible, is the symbol [hieroglyph]. Under each uræus is the sign [hieroglyph], and below these again is the cartouche [hieroglyphs], which stands on the sign of "Union of the Two Lands" [hieroglyph]. On each side of this central part is Apries' Horus-name, "Horus, Waḥ-yĕb", on the *serekh*, beneath which is ☥ [hieroglyph] "may[2] he live for ever!". On the right of the field is a representation of Socharis, with his name [hieroglyphs] above him; from the end of his sceptre he presents "life" to the Horus-falcon on the *serekh;* the symbol [hieroglyph] crosses a vertical line of inscription [hieroglyph] ☥ [hieroglyphs] [[hieroglyph]] [hieroglyphs] "He (Socharis) gives all life, joy and health for ever". On the left of the field is a representation of the Memphite Ptah in a shrine; between this and the left-hand Horus-name is a vertical line of inscription, much of which is damaged. At the top of the line is [hieroglyphs] "Ptah"; below this may have stood, as on the right, an oblique ☥-symbol; at the bottom is [hieroglyph] ☥ [[hieroglyph]][3] [hieroglyphs] "may [he] give all life for ever". Between the suppositious ☥ and [hieroglyph] ☥ is a gap which suits [hieroglyphs] "South of his Wall".

The idea expressed by the upper part of the stela seems to be: King Apries, represented by his Son-of-Reʿ and Horus names, protected, under heaven, by the Apollonopolite Horus, and presented with life and other boons by the two local gods Ptah and Socharis.

---

(1) The detail given in the Brugsch-Mariette copy is pure fantasy.

(2) On the optative force of *ʿnḫ ḏt* see Gardiner, *Grammar*, § 313.

(3) There is room for [hieroglyph], but it is not visible.

THE MAIN TEXT [1].

As, on account of its damaged state, the text requires a more exact method of reproduction than hieroglyphic type, use has been made of a squeeze of the original, divided into sections in accordance with the sense.

§ I

(1) *The Living One, Horus, Waḥ-yēb* [2]*; King of Upper and Lower Egypt, He of* (?) [3] *the Two Mistresses, Neb-khopesh* [4], *Ḥaʿaʿyebrēʿ* [5]*; Horus-of-Gold* [6], *Sawḏ-towi* [7]*; Beloved Son of Ptah* [8], *Waḥyebrēʿ* [9], *given life for ever.*

This, the full titulary of Apries, shows a few noteworthy points :— . This curious arrangement, in which the *Nbtjj* title and name are interpolated between the *Nsw-bjtj* title and name, is found in most examples of Apries' full titulary; see Gauthier, *Livre des Rois,* IV, pp. 104 foll., nos. V, XVI, XXVII. It is an archaism

[1] Note that in the following pages "Weill" = Weill, *Les Décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien;* "*Urk.*" = *Urkunden des ägyptischen Altertums;* and "O. K." = Old Kingdom.

[2] "Fixed of Heart", i. e., "Patient" or the like.

[3] The data that have been adduced (by Daressy in *Recueil de travaux,* 17, 113; by Piehl in *Proc. Soc. Bibl. Arch.,* 20, 200) for the reading of this title admit of the possibility that we have here a *nisba*-form *nbtjj.*

[4] "Lord of strength-of-Arm."

[5] "The heart of Rēʿ is glad."

[6] For the latest discussion of this title see Gardiner, *Egyptian Grammar,* p. 73.

[7] "He who makes flourish the Two Lands."

[8] The syntactic construction here is that usual in attaching the adjectives "beloved", "honoured" to words meaning relatives and the like, when followed by a suffix : *sꜣ·f mrj·f,* "his beloved son"; *ḥjmt·f mrjt·f, ḥjmt·f ꜣbjt·f,* "his beloved wife"; *śn·f mrj·f ḥsj·f,* "his beloved and honoured brother".

[9] "The heart of Rēʿ is fixed", i. e., the heart of Rēʿ is patient, or the like.

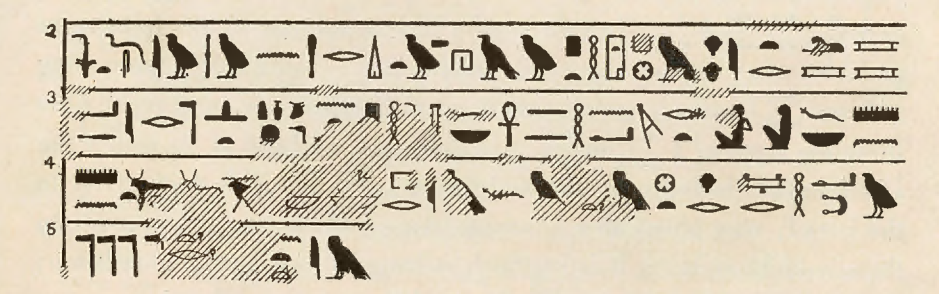
harking back to the O. K.; cf., for Dyn. VI, *op. cit.,* I, 152 (VIII), 165 (VII) [1].

The omission of the signs of the "Horus-of-Gold" name in the Brugsch-Mariette copy has misled Gauthier, *op. cit.,* IV, 108, note 2, into thinking that is here the "Horus-of-Gold" name. The placing of the name upon the and before the is again an archaism; cf., for Dyns. V and VI, (Phiops II); (Neweserrēʿ); (Dadkerēʿ); (Onnos). The same archaism occurs in the titulary of Amasis; cf. Gauthier, *op. cit.,* IV, 123 (XLIV, XLV).

The position of the "Horus-of-Gold" name here, after the *Nsw-bjtj* title and name, is abnormal; it occurs also in a titulary of Necho, see Gauthier, *op. cit.,* IV, 89 (XI).

. This is clearly a substitution for the usual , in honour of the god in whose interest the decree has been made. Compare the references to Ptah as "my father" throughout in the following lines.

§ II



(2) *The King's Self* (*says*) :—

My Majesty has decreed that the District near Memphis, in the midst of the Great (3) *Canals* (?), *be dedicated for a God's-revenue of my Father Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkhtowi, together with all its serfs,* (4) *all* [*its*] *large and small cattle, and every* [*thing*] *that comes out of it, in* [*country*] *or town, as well as the farm-land of the* (5) *gods and goddesses which is there.*

[1] The non-archaistic order of Apries' titles and names is found *op. cit.,* IV, 104.

[hieroglyphs]. This phrase, standing by itself at the beginning of a decretal document, is unknown to me elsewhere. Three interpretations are possible : (*a*) it may be taken, as I have done above, as *ḏś nsw*, "Self of the King"; (*b*) it may be taken as *nsw ḏś·i*, "(I) the King, myself"; these words would then form an anticipated subject of the sentence which follows; (*c*) Gardiner suggests to me as a possibility *nsw ḏś*, "the King (him)self", with omission of the suffix *·f* after *ḏś*. Each of these interpretations assumes a syntactic construction for which I can offer no parallel. See also the discussion below of [hieroglyphs] in line 15.

[hieroglyphs]. Either this, or *iw wḏ·n nsw-bjtj NN*, is a regular formula in the decretal documents of the O. K.; cf. Weill, *passim*. On the use of *śdm·n·f* in the phrase, see the remarks on p. 233 below.

[hieroglyphs]. Infinitive as object of *wḏ*.

[hieroglyphs]. Doubtless intended for *m h3w*, "near", the *m* being dropped at this late period as with demotic *ḫnw* (ϩⲛ-) for old *m ḫnw*, "within".

[hieroglyphs]. Here used, as the determinative [hieroglyph] shows, to designate the city of Memphis. The name, whether applied to the temple or the city, does not seem to be an old one; cf. the references Gauthier, *Dictionnaire géographique*, 4, 137-8.

[hieroglyphs]. Two alternative interpretations of this term seem possible. (*a*) We may have here simply *itrw* ʿ3, "the Nile", the writing with [hieroglyphs] being a false archaism in which the three [hieroglyph] signs replace the three [hieroglyph] signs of [hieroglyphs]. In this case we have to do with "the District near Memphis, in the midst of the Nile". This might refer to the island, now about two kilometres long, which lies just opposite to the site of Memphis. It is regularly submerged during the inundation; part of it is cultivated, and it is also used for grazing cattle; there are no dwellings on it. It is quite possible, if the island were in existence in Dyn. XXVI (which is by no means certain, in view of the constant changes in the islands and banks of the Nile), that, adjoining such a populous centre as Memphis was, it would have been protected from flooding by dykes, and fully cultivated and inhabited. But if this be the correct view, we can only wonder why the "District" is not referred to as an island in the inscription, and why it has no particular name. (*b*) Or we may take [hieroglyphs] as being what it looks like, namely a plural (cf. [hieroglyphs],

[hieroglyphs], [hieroglyphs], *Pyramid Texts*, 848 *a*, 1212 *b*; *Harhotep*, 269); we then have to do with a "district near Memphis, in the midst of the great canals". This sounds a very vague designation, but there may have been a particular complex of important canals near Memphis, enclosing a district, and known as "The Great Canals". Our whole conception of the subject of this decree depends on whether the word is singular or plural.

[hieroglyphs]. For this writing cf. *Pyramid Texts*, 262 *a*.

[hieroglyphs] is a very archaic writing, seldom found outside the *Pyramid Texts;* it occurs again in line 12 below.

[hieroglyphs]. In late times rendered by πρόσοδοι "income", "revenue" of the temples, but met with usually in connection with land-endowments of temples; see Griffith, *Rylands Papyri*, 376. The determinatives in this text and elsewhere, not to speak of the rendering τροφή in the *Decree of Canopus*, show that *ḥtp-nṯr* was primarily victuals; land-endowments of temples were not in themselves *ḥtp-nṯr*, but were for the purpose of supplying that. The term is grammatically singular. For the determinatives of *ḥtp* cf. *Urk.*, I, 34/1.

After *ḥtp-nṯr* read [hieroglyphs].

[hieroglyphs]. For some remarks on this epithet, see Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Aegyptens*, 130-1.

[hieroglyphs]. For a discussion of this place, apparently a part of Memphis, see Gauthier, *Dictionnaire géographique*, I, 149.

[hieroglyphs]. In the O. K. decretal documents the *mrt*, "serfs" of a temple-domain are several times spoken of; cf. Weill, 102.

[hieroglyphs]. The writing with three different determinatives (if the second one was a cow) is a plausible O. K. writing analogous to those cited by Lacau in *Rec. de trav.*, 35, 60. Cf., however, the fantastic writings of the word with five and even seven animals, *Cairo Hymn to Amenrē*ʿ ("Bulâk 17"), 6/4; *Urk.*, II, 19/15. [hieroglyph] must be restored in the gap over [hieroglyph] after the ram.

[hieroglyphs]. Cf. [hieroglyphs], *Adoption of Nitocris* (*Aeg. Zeitschr.*, 35, 16 foll.), lines 20, 29. [hieroglyph] should be [hieroglyphs]. On the expression *m š3 m njwt*, see Griffith, *Kahun Papyri*, Text, 32; Spiegelberg in *Rec. de trav.*, 24, 181. The sign under [[hieroglyph]]

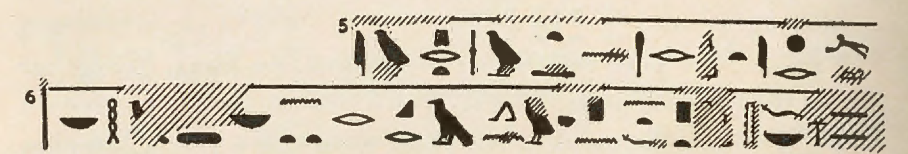
here looks like a ▬, which would be incorrect; it may have been ▬, as in the words [hieroglyphs], lines 2, 6, [hieroglyphs], line 7. For the reading *š3* see GARDINER, *Grammar*, p. 469 (to M 8).

[hieroglyphs]. Certainly "as well as", not "apart from", as the context might lead one to think. *Ḥrw r* seems to mean "except", "apart from" only after a negative.

[hieroglyphs]. Read *ʿḥw;* the transposition of the signs is a false archaism doubtless suggested by such old writings as [hieroglyphs] for *wʿḥ*, [hieroglyphs], [hieroglyphs] for *wḥʿ*. The word is probably identical with [hieroglyphs], [hieroglyphs], "farm land"; cf. the collocation [hieroglyphs], WEILL, pl. 2, line 49 [1]. The [hieroglyph] of the next line seems to refer back to this word, and this is some evidence that the latter is really feminine.

The word following [hieroglyphs] is evidently *ntrwt*, "goddesses". [hieroglyph] is clear and [hieroglyph] probable; the uppermost of these signs seems to be ▬, although in this text it should of course be [hieroglyph]. Of the last signs there is no trace; the space available suits [hieroglyphs].

§ III



(5) *My Majesty has further decreed that all* (6) *marsh-land and all arable land that are adjacent to this District be dedicated to my Father Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkhtowi.*

[hieroglyphs]. The word [hieroglyph] (not, as here and in lines 7, 10, [hieroglyph]) is regularly used in the O. K. decretal documents, in contexts similar to this, with meaning "further". [hieroglyphs] should of course be [hieroglyphs] only, as rightly in lines 2, 10 [2].

[1] The lines of the documents published by Weill are not numbered in his publication; I have followed the numbering which I believe is to be used in a new edition of these texts.

[2] In the *Pyramid Texts* P. writes *wd* as verb with [hieroglyph] a few times; see Wiesmann in *Aeg. Zeitschr.*, 57, 75.

[hieroglyphs]. The sign under [hieroglyph] looks like a ▬, but may have been ▬, as in [hieroglyphs], [hieroglyphs]. The word is doubtless, as Maspero took it to be, a would-be archaic writing of [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], etc., "low-land". The writing [hieroglyphs] was I suppose suggested by the O. K. writing [hieroglyphs] of the particle later written [hieroglyphs], [hieroglyphs].

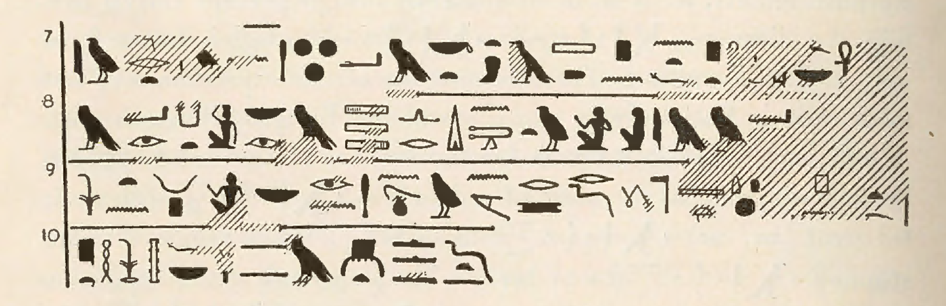
[hieroglyphs]. This would seem to be quite out of place in an Old Egyptian context, for it is, in an abnormal though perhaps correct writing, the idiom [hieroglyphs], [hieroglyphs], which is known to us only in Late Egyptian. The true meaning of this expression was first made clear in Golénischeff's translation of the *Voyage of Wenamūn* (*Rec. de trav.*, 21), in which it occurs five times (1/21, 22, 2/45, 47, 77), in the following contexts : "spend a few days here [hieroglyphs] with me"; "I went (*šm, ms*) [hieroglyphs] up to him"; "you people who are standing [hieroglyphs] by her". The occurrence of this expression in the previously misunderstood sentence [hieroglyphs] "he had been by him", *Turin Judicial Pap.*, 4/12, was pointed out by von Bissing in *Aeg. Zeitschr.*, 37, 145-6. In all these cases the expression governs a *person;* but a further example, of Dyn. XXII, has "these 556 *aruræ* of *nmḥ-nʿ* land [hieroglyphs] which adjoin it [1] (the town *Ỉt-nfrt*)", *Stèle de l'Apanage* (*Aeg. Zeitschr.*, 35, 14), line 3. The writing [hieroglyphs] with *r* in our text indicates that the word is the same as [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], the meaning of which is perhaps "to cleave to" (transitive), "to keep close to" (intransitive with *n*), hence "to be a client (?)" of a person; cf. the references BRUGSCH, *Wörterbuch*, 1467, *Supplement*, 1258, further *Israel Stela*, line 16. *R kr3 n* will thus be a "compound preposition" literally "to approach to" (analogous to *r mn m* "until"; *r ỉwd*, "between"; *r š3ʿ*, "as far as") and actually "by", "up to", "adjoining".

Is it possible that the anachronistic use of [hieroglyphs] in our text has been facilitated by a misreading [hieroglyphs] of the [hieroglyphs]

[1] My rendering of this passage differs from that suggested by ERMAN, *ibid.*, p. 20, because I cannot believe that *r k3jw n* could function as predicate preceding the subject, as Erman seems to assume.

"to the hill[1] of" in the O. K. decretal documents? Such a misreading would be the easier[2] because it would make sense : "I do not permit any messenger..... to go up to" the temple or town (Weill, pl. 2, line 71; *Journal asiatique,* 1916, pl. facing 326).

§ IV



(7) *My Majesty has further decreed that this region be reserved and protected, for my Father Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkh[towi],* (8) *from the doing of any work that is done in the irrigation* (?). *I do not suffer any persons to be taken thence through the agency of [any local administrative official],* (9) *or any King's-messenger. My Majesty has done this to the intent that this God's-revenue [of] my Father* (10) *Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkhtowi, may remain intact throughout eternity.*

[ ] . This restoration is certain.

should be , this and the following words being infinitives after *wḏ*. The "reservation" (*ḥwt*) of places, persons and tombs was the chief purpose of the known O. K. decretal documents. The expression *ḥwj mkj,* "to reserve and protect", is used of a domain dedicated to a god, Weill, pl. 3, no. 2, third horizontal line[3]; *Journal asiatique,*

[1] See on the word *kꜣꜣ* Moret in *Journal asiatique,* 1916, 279, n. 5.

[2] and are often difficult to distinguish, and the cutting of the O. K. decretal documents was, to judge by extant examples, none of the best. as a mistake for occurs *Pyramid Texts,* 20 *a.*

[3] See Moret in *Journal asiatique,* 1916, 329.

1916, pl. facing p. 326; Randall-Maciver and Mace, *El Amrah and Abydos,* pl. 29, line 1; used of persons attached to a temple, Weill, pl. 2, line 69; of workmen dedicated to a royal funerary cult, *Rec. de trav.,* 13, pl. 2, line 17; of the king's person, *Turin Judicial Pap.,* 3/3; of royal burials, *Abbott Pap.,* 6/7; of a private person's living body (in a prayer), Sharpe, *Egn. Inscrns.,* II, 31, line 8; cf. also the discussion by Spiegelberg in *Rec. de trav.,* 21, 44-5. The writing without determinative is frequent in Old Egyptian, cf. Weill, pl. 2, line 69; *Urk.,* I, 50/15, 71/4, 73/2; *Pyramid Texts,* 286-7, 320, etc. For the construction *ḥwj n,* "to reserve for" someone, cf. Weill, pl. 1, lines 6, 45; pl. 2, lines 69, 70-1; pl. 3, line 5, etc.

here not "boundary" but having its late meaning "region" (ⲧⲟϣ).

should of course be .

. The meaning of this is obscure to me; it is perhaps a general term covering all irrigation works.

is the form regularly used in similar contexts in Old Egyptian; an exception Weill, 41, line 5, and perhaps line 4.

is an incorrect writing for , since Old Egyptian writes (*tj*) only, never , for "one".

[ ]. This restoration, which just suits the gap, seems pretty certain in view of the [ ] of lines 13-4. Since, in the latter passage, it is the officials and King's-messengers who are regarded as liable to disobey the decree, must here mean not "from" but "through the agency of", as in *ḫpr m-ʿ* "to happen through the agency of" someone.

The *śr* is frequently mentioned in the O. K. decretal documents (cf. Weill, 107); on his functions, see the discussion by Moret in his article *L'administration locale sous l'Ancien Empire égyptien* in *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1916, 378 foll. In the O. K. at least, the *śr* seems to have been a local administrative official. The King's messenger is on the contrary not mentioned in the old decretal documents, but in one of these from Coptos (Weill, pl. 2, line 71), the *śr* is bracketed with the "messenger of the Overseer of Upper Egypt". Both there and here the reference is evidently to the two great organs of administration,

namely the local authorities, and the officials who received their powers from, and were responsible to, a central authority.

; cf. , Weill, pl. 3, 1, line 26. without is the correct Old Egyptian writing.

n mrwt, more correctly written in line 11.

, *rwḏ;* the writing here is not the normal O. K. one, which is . The primary meaning of the word appears to be not so much "to flourish" as "to remain intact", "to be preserved".

After read [ ] [ ].

. Literally, "in the extents (*sic*) of eternity". This is a commonplace of the O. K. decretal documents; see Weill, pp. 14, 25, 31, 68, pl. 3, nos. 1, 2; Petrie, *Abydos,* II, pl. 19; *Journal asiatique,* 1916, pl. facing p. 326.

§ V

(10) *My Majesty has further decreed that* [*what*] *the Ancestors* [*have done*] *be perpetuated* (11) *in the Temple of Ptah, to the intent that what I have done may be perpetuated by* [*posterity*] (12) *for an age of years.*

The interpretation of this passage depends on the restoration of the two gaps. We see that we have a sentence containing *tpjw-ʿwj,* "the predecessors, ancestors", followed by a clause of purpose containing *ir ḫntj rnpwt,* which can refer only to the future (see below); further the of line 10 suggests the of the next line. We thus appear to have two closely parallel members, the former dealing with the past, the latter with the future. The future correlative of *tpjw-ʿwj* is of course (in O. K. writing) "those who come after", and will just fill the second gap. All that is now needed to complete the parallelism is

to restore a form of the verb in the first gap. After restoring [ ] we have left a gap , with one "square" between and . This is too much for any disposition of , and further, the distance between and being exactly the same here as in *śmnḫ* in the next line, there would not be room under for in a restoration [ ] [ ] [ ]. Another possibility that suggests itself is [ ] [ ] [ ], the sign under being either an abusive[(1)] added to *śmnḫ* such as is found with the verb (see especially line 5) or [(2)]. This restoration is however open to the objection that the signs , , are disposed in the next line[(3)].

. The Old Egyptian form of the word is not *tpjw-ʿ* but *tpjw-ʿwj;* cf. the writing in *Urk.,* I, 46/10, and the writings *Pyramid Texts* 132 *b,* 732 *a,* of *tpjw-ʿwj* "those who are before" spatially[(4)]. Were the King's royal predecessors referred to here, one would expect the writing .

false archaism for . The construction here with the indirect genitive is good Old Egyptian, cf. *Journal asiatique,* 1916, 323; *Urk.,* I, 37/12, 87/14.

. This is a good Old Egyptian writing; cf. Weill, 82, line 10; *Pyramid Texts,* 1368 *c,* 2016 *b.*

[ ] . Cf. *Urk.,* I, 46/10 (associated with *tpjw-ʿwj*), 12.

. The same ultra-archaic writing as in line 3.

; *ḫntj,* elsewhere written and the like. The writing

(1) A writing of *tw* (O. K. *ṯj*) "one", with *śmnḫ* in *śḏm·f,* is unlikely because this would have no advantage over the infinitive, which is almost always used after *wḏ.*

(2) That the scribe of this text was not obsessed by consistency is shown by the variants , , of *wḏ* in *śḏm·n·f,* and for *n mrwt,* and for "messenger".

(3) Note that, thus restored, the passage could also mean : "My Majesty has further decreed that what the Ancestors have done in the Temple of Ptah be perpetuated, etc."; but this seems a much inferior alternative, since the passage would then have no discoverable relevance to the rest of the text.

(4) Similarly Old Egyptian *tp-ʿwj* = Mid. Egyptian *tp-ʿ,* "before"; Old. Egn. *ḥr-ʿwj* = Mid. Egn. *ḥr-ʿ,* "immediately" (unless Mid. Egn. is in all these cases a summary writing of *ʿwj*!).

with the pelican (*ḥnt*, cf. *Pyramid Texts*, 278 *b*) is perhaps not authentic for Old Egyptian; the only known O. K. example of this word is written , *Urk.*, I, 125/4. The word, which seems to be a masculine *nisba*-form, was long thought, through misunderstanding of a passage in the *Turin Chronological Pap.*, to mean "a period of 120 years"; in reality it means merely "period", but, like the words *αἰών*, *ævum*, "age", it is used in certain contexts with the meaning "a very long period", and sometimes means, as here, "an infinite period" : see Sethe, *Von Zahlen und Zahlwortern*, 28, 134. For *ir ḥntj rnpwt* cf. *Urk.*, II, 192 (Rosetta Stone), where the Greek has *εἰς τὸν ἔπειτα χρόνον* and the demotic *pꜣ sp tj ntj in-iw*, "and the rest of coming time".

§ VI

(12) *A Command has been made (addressed) to the Inspectors of Prophets of* [*this*] *District* [*for commanding*] (13) *them that no obstacle be made against this God's-revenue.*

should be , passive *sḏm·f*; cf. , "further, a Command has been made (addressed) to him", Weill, 82, lines 7-8. *Ir·tj*, "one has made", is perhaps intended here.

, cf. in line 14. The feminine form is wrong in this context; Old Egyptian, including the decretal documents, uses the masculine ; *wḏt* is not known before the New Kingdom according to the *Wörterbuch*[1]. On the meaning "command" here, rather than "decree", see p. 235 below.

is of course the plural of , cf. Weill, pl. 1, line 2; , *Urk.*, I, 102/5.

[1] The of *Pyramid Texts*, 1458 *e* is relative form with incorrect : cf. 760 *c*, 888 *c*, 1804 *b*.

Two restorations are possible after , each filling the gap pretty well : (*a*) , (*b*) . With (*a*) we must assume the error for , which is more than possible at this period; against (*b*) is the close grouping which is against the style of the text, and the fact that the latter elsewhere writes , not . Either or may be used to express the purpose of a command or decree. For the former cf. Lacau, *Textes religieux*, 72/37. The latter would however be more correct here, cf. Weill, p. 82, line 8, pl. 1, lines 31-2, 41; *Urk.*, I, 21/10-11, 131/4-5. Restoration (*a*) is perhaps preferable; but since in any case the restorations *w pn* and *wḏ* seem certain, the sense is hardly in doubt.

. The first sign can hardly be other than a with the horizontal bar or bars weathered away, and it seems almost certain that we have here an abnormal, though not an unknown[1], writing of the Old Egyptian negative , which is freely used in the O. K. decretal documents.

is for , *ḥwj·tj*, "one strikes"; for the construction *nfr·n sḏm·tj·f* as object of *wd*, cf. . . . . "my Majesty has commanded that one bring not any men", and several similar cases, Weill, pl. 3, 1.

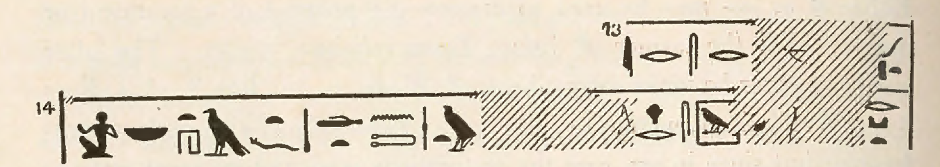
The expression *ḥwj śdb* is an interesting one. *Śdb* appears to mean "obstacle, impediment", and the word-sign may well be, as Mr. N. de G. Davies once suggested to me, a forked stick for catching snakes, a typical "impediment". The word occurs chiefly as object of three verbs : *wdj śdb*, "to put an impediment (in some one's way)"; *dr śdb*, "to remove an impediment"; and *ḥwj śdb*. The sense of this last seems to be, in some contexts at least, "to implant[2] an obstacle"; cf. *Ptahhotpe*, 217 (var. *wdj śdb*); *Admonitions*, 12/2 (parallel to *ḏꜣj ʿ r* "to put forth one's hand against"), and Bergmann, *Hierogl. Inschrn.*, pl. 60/1 (parallel to *wdj ḳn*, "cause evil"); further *Book of the Dead, Nu*, 130/17 ("Rēʿ imposes for him obstacles against his enemies"). The construction with *m* meaning "against" is not known to me elsewhere with this phrase; cf.,

[1] Cf. *Urk.*, I, 84/17, 85/5. — [2] *Ḥwj* perhaps used here as in *ḥwj mnjt*, "to drive in a mooring-stake".

however, *m* in such idioms as *wdj m* "to throw at, against", *mdw m* "to speak against", and often [1].

After restore [].

§ VII



(13) *As to [any] local administrative official, or any [King's-]messenger,* (14) *who may disobey the text of [this] Decree, [or who may?] . . . . . because of (?) it, the Great House [shall punish] for the evil.*

[]. The restored sign suits the gap. Traces of it appear to be visible on the photograph (see the plate), but I saw none on the original. The next sign is of course .

[]. Between and there is room only for as in lines 2, 15, and not for the with which *wpwtj nsw* is written in line 9.

. The here is purely abusive, and is not found before the New Kingdom. The absence of a determinative of motion with *thj* is correct for Old Egyptian, cf. *Pyramid Texts*, 1024 *c*. It has not, I believe, been pointed out that the verb *thj*, primarily "to transgress", is also the regular word for "to disobey" commands, injunctions, and the like, and should be so translated when the context suits. A few examples from various periods will suffice : *thj wḏ, wḏt*, to disobey a command or what is commanded, *Pyramid Texts*, 1024 *c*, *Cairo* 20538, II, *c*/17, *Harris Pap.*, 3/10, *Piankhy Stela*, lines 142, 144; *thj śbꜣjt*, to disobey teaching, *Ptahhotpe*, 50; *thj prw nj r*, to disobey (a father's) utterance, *Aeg. Zeitschr.*, 47, pl. I, line 3; *thj tp-rd*, to disobey a principle, *ibid.*, 20, 204.—The

[1] The study by Kees of *ḥwj śdb r* under *Textkritische Kleinigkeiten*, in *Aeg. Zeitschr.*, 63, 75-6, which reaches me while this article is in the press, does not appear to throw much light on *ḥwj śdb m* here.

O. K. decretal documents do not use this word, but speak of him who "shall not act according to" (*irj iḫt ḫtf*) the decree; see next paragraph.

[]. false archaism for , as in line 11. The phrase occurs in similar contexts in the old decretal documents, cf. "acting according to the text of this decree is what Neferkerēʿ desires", and, in the next line, threats against any official "who shall not act according to the text of this decree", Weill, pl. 1, line 48, similarly pl. 2, line 75.

I am unable to suggest any restoration for the gap between [] and , but suppose it to have contained mention of a second contingent misdemeanour : "or who may . . . . .". The *ś* of *ḥr·ś* doubtless refers to *wḏt* [*tn*].

What followed *ḥr·ś* must necessarily have been a threat of retribution. The traces of two signs after suggest and and the restoration exactly fills the gap. *Ḥśf r dwt* would mean "punish in respect of the evil", for although *irj ḥśf r* is used for "to punish" (*Peasant*, B 1/147, B 2/94), it is not crimes but their perpetrators that are "punished" in Egyptian.

, *ḥt-wrt*, is of course a court of judgement; cf. Erman-Ranke, *Aegypten*, 155-6.

§ VIII

(15) *Sealed in the presence of the King's Self, standing among the men of (?) . . . . . Regnal-year 13, Month 4 of Akhet, [Day] (9 or 16 or 26).*

. This clause occurs frequently at the end of the O. K. decretal documents; cf. Weill, pp. 68, 82, pls. 1, 2; *Journal asiatique*, 1917, pl. facing p. 360; Petrie, *Abydos*, II, pl. 19; partly preserved

ibid., pl. 17, and *Annales*, 13, 112. The three interpretations of [hieroglyphs] mentioned above in the notes on line 2 are also possible here. Sethe, in *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1912, no. 12, pp. 711, 725, followed by Moret in *Journal asiatique*, 1916, 280, translates this clause as "gesiegelt neben mir selbst, dem König"; while Griffith, in Petrie, *Abydos*, II, 42, and Borchardt, in *Aeg. Zeitschr.*, 42, 11, had rendered it in the third person. Against the rendering with the first person is the fact that at the beginning of a copy of a king's letter (*wḏ nsw*) in the tomb of Khufhor (*Urk.*, I, 128/3) we have, before the date, [hieroglyphs], which can hardly be taken as "Seal of myself the King"; the words have the appearance of replacing, in the copy, the actual seal on the outside of the original letter; and we can hardly understand them otherwise than as "Seal of the King's Self" or "Seal of the King himself". Further, if the word *ʿḥʿ* which follows in our stela is, as seems almost certain, in the "old Perfective" (pseudoparticiple), it can refer only to the third person. However that may be, it is clear that the words [hieroglyphs] have been displaced, for honorific purposes, from the end to the beginning of the clause. Assuming the order of these words to be *ḏś nsw*, the whole phrase reads *ḫtm r-gś ḏś nsw*. But the O. K. scribes had not stopped at this inversion, in which the apparent order of the elements is 4 : 3 : 1 : 2; by a further transposition they wrote them in the order 4 : 3 : 2 : 1, [hieroglyphs], in which the whole clause is to be read backwards. For similar inversions of several elements see Firth-Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries*, 102, note 1. For the use of *r gś* in connection with the king, cf. *Urk.*, I, 38/16.

[hieroglyphs]. This does not occur in the old decretal documents. One may imagine it to mean that the king was standing among his councillors while the decree was sealed in his presence. I am unable to suggest any restoration in the gap beyond [hieroglyphs], which leaves about 1½ squares.

[hieroglyphs]. The number 13 is fairly certain[1], and gives about 576 B. C. for the date of the text. Where the words *ḫtm r gś ḏś nsw* terminate the

[1] The stela thus has no importance for the length of Apries' reign, which is given variously as 19, 22 and 25 years (see Gauthier, *Livre des Rois*, IV, 104).

old documents (see above) a date mostly follows. In one case, *Journal asiatique*, 1917, pl. facing p. 360, the year is given, as here; elsewhere only the month and day, the regnal year being either omitted altogether (Weill, 68, 82, Petrie, *Abydos*, II, pl. 17) or recorded at the beginning of the document (Weill, pl. 2). For the abnormal (perhaps really very archaic) use of horizontal strokes [hieroglyphs] in the number of a year, cf. Weill, pl. 2, right ([hieroglyphs]).

[hieroglyphs]. Horizontal strokes in the number of the month seem to occur in the Fifth Dynasty decretal document, Petrie, *Abydos*, II, pl. 14[1]; the later documents employ vertical strokes.

The rest of the date must be restored as [hieroglyphs]. The trace after [hieroglyphs] suits only [hieroglyphs]. There is too much space for [hieroglyphs], so the day of the month was 9 or 16 or 26; there seems to be too little space for 19 or 29. Some of the decretal documents (Weill, pl. 2; Petrie, *Abydos*, II, pls. 17, 19) employ horizontal strokes for the number of the day in their dates; others have vertical ones.

GENERAL REMARKS.

For the purposes of discussion it will be well to have before us a connected translation :—

§ I.—*The Living One, Horus, Waḥ-yeb; King of Upper and Lower Egypt, He of* (?) *the Two Mistresses, Neb-khopesh, Ḥaʿaʿyebreʿ; Horus-of-Gold, Sawdtowi; Beloved Son of Ptah, Waḥyebreʿ, given life for ever.*

§ II.—*The King's Self* (*says*) :—

My Majesty has decreed that the District near Memphis, in the midst of the Great Canals (?), *be dedicated for a God's-revenue of my Father Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkhtowi, together with all its serfs, all* [*its*] *large and small cattle, and every*[*thing*] *that comes out of it, in* [*country*] *or town, as well as the farm-land of the gods and goddesses which is there.*

§ III.—*My Majesty has further decreed that all marsh-land and all arable*

[1] And regularly in the ink-jottings on limestone blocks of the Step Pyramid complex.

land that are adjacent to this District be dedicated to my Father Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkhtowi.

§ IV.—*My Majesty has further decreed that this region be reserved and protected, for my Father Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkh[towi], from the doing of any work that is done in the irrigation (?). I do not suffer any persons to be taken thence through the agency of [any local administrative official] or any King's-messenger. My Majesty has done this to the intent that this God's-revenue [of] my Father Ptah, South of his Wall, Lord of ʿAnkhtowi, may remain intact throughout eternity.*

§ V.—*My Majesty has further decreed that [what] the Ancestors [have done] be perpetuated in the Temple of Ptah, to the intent that what I have done may be perpetuated by [posterity] for an age of years.*

§ VI.—*A Command has been made (addressed) to the Inspectors of Prophets of [this] District [for commanding] them that no obstacle be made against this God's-revenue.*

§ VII.—*As to [any] local administrative official, or any [King's-]messenger, who may disobey the text of [this] Decree, [or who may?] . . . . . because of (?) it, the Great House [shall punish] for the evil.*

§ VIII.—*Sealed in the presence of the King's Self, standing among the men of (?) . . . . . Regnal-year 13, Month 4 of Akhet, [Day] (9 or 16 or 26).*

The text is too concise to need a summary. The following points seem to call for comment :—

The inclusion, in § II, of the "farm-land of the gods and goddesses" in the donation to Ptah is remarkable, since this involves, it would seem, depriving the divinities in question of their own "god's-revenues". Some resistance to this step may have been anticipated, which is perhaps the reason why it is the religious authorities of the District—the Inspectors of Prophets—who have been commanded (§ VI) to put no obstacle in the way of the "god's-revenue" of Ptah.

The further inclusion, in § III, of "all marsh-land and arable land adjacent to this District", is, for us, sufficiently vague; but the meaning was doubtless clear to contemporaries.

§ V must have more relevance to the rest of the text than is *prima facie* apparent (assuming that I have understood it correctly). It seems to

imply that Apries, in the decree which is the subject of this text, has renewed an old decree to a similar effect. The reference to the Temple of Ptah will then mean that the stela, making known a decree which perpetuates "what has been done by the Ancestors" has been set up in that temple.

The words "this Decree" (*wḏt* [*tn*]) in § VII probably refer to the decree previously made, rather than to the text before us.

It remains to determine the general nature of this document and its relation to the old texts which have been so often referred to above, and to compare its provisions with those of the latter.

The document of Apries is not in itself a decree. It is a public announcement which records (in §§ II to V) the provisions of a decree previously made; this is clear from the use of the verb *wḏ* in the perfect tense : "I have decreed". It further records (§ VI) that a command has been issued to the religious functionaries interested, forbidding them to make any opposition to the allocation of the revenues to Ptah, and declares (§ VII) that judicial sanctions will follow any infraction, by local or Crown administrative authorities, of the provisions of the decree.

Its nearest analogue among the O. K. documents of similar character is the stela from Coptos published Weill, pl. 7 and p. 41. Like that of Mîtrahîna, it is round-topped; its field has [hieroglyph] at the top and [hieroglyph]-sceptres at the sides; it has above a representation of the King in association with the local god, and below a text in simple horizontal lines publicly recording the provisions of a decree. Here we have, as regards externals and the form of the content, a very close O. K. prototype of our stela.

The O. K. "decretal documents", as I have called them above for lack of a better term, have no more right to the name "decree" than has the stela of Apries; for in all of them the King speaks, as does Apries, of having previously decreed things : *iw wḏ·n Ḥm·i* [1], "my Majesty *has* decreed". With the exception of the stela spoken of above, which is a public announcement, the documents are all copies on stone of letters

[1] The presence of [hieroglyph] renders it impossible that we have here examples of *śḏm·n·f* used in the "synchronous present" (my *Syntax*, chap. 7).

from the King to various officials. Some of these letters communicate the provisions of a decree already made, and they are then mostly addressed to the functionaries responsible for giving effect to those provisions; one of them, however (Petrie, *Abydos*, II, pl. 18), seems to be addressed to the chief of the beneficiaries under the decree, and this alone deserves to some extent the name of "charter". Another of them (Weill, 82) is merely a copy of a royal letter of instructions to an official. In many cases the order is given in the letter itself that a stone copy of the latter be made and set up.

The various senses in which the word *wḏ*[1] is used in Egyptian have been responsible for a confusion of ideas on this point. It is quite a mistake to translate the words [2] which head these documents as "Royal Decree"; for these words head all royal missives, and mean in effect no more than "Letter from the King". Most letters addressed by the King to his subjects will have contained some expression of the royal will, which is equivalent to a command, and it will thus have become the custom to dignify letters sent by the King with the name "Royal Command", even when such a "command" contained nothing but expressions of praise and affection. Copies of "commands" of the latter sort were also made on stone by their gratified recipients (cf. *Excavations at Saqqara*, III, 79 foll.; also perhaps *Urk.*, I, 60-63)[3], but no one thinks

(1) Its primary meaning is evidently "to command". For the King to "command" things with certain formalities is for him to "decree" them. The corresponding noun again means primarily "command", then "decree", also "letter" (from the King) and later "stone bearing a command", whence in Middle Egyptian it comes to mean merely "stela".

(2) It is possible that this very curious writing is an example of the principle discussed Firth-Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries*, 102, note 1, though it is difficult to see why this expression should have been singled out, from the host of similarly constructed ones, to be written in this way. An alternative explanation is that when the letter had been folded and sealed was written on one side of the packet and on the other, each word being written more or less in the abnormal direction as though to draw attention to its complement on the other side.

(3) Cf. also "he brought me a 'command' to praise me for it", *Urk.*, I, 138/11.

of calling them decrees. The "commands" sent severally by Apries to the Overseers of Prophets (§ VI), by Phiops II to officials regarding Khufhor's food-supply (*Urk.*, I, 131/4), and by Neferkauhor to Shemai (Weill, 82), will have been royal letters rather than decrees[1].

One might naturally suppose that (in early times, at least) the formal act of decree was pronounced verbally by the King in Council. But the statement in two of the old documents (Weill, pl. 1, line 45; pl. 2, line 70): "also my Majesty has previously *caused to be made* decrees (of the King) for reserving them", is difficult to reconcile with this view. In any case the decree will have been recorded in a document, bearing the royal seal, which will have found its place among the archives.

The following are the analogies of content between the stela of Apries and the old decretal documents :—

§ § II, III.—Dedication to Ptah of the "District" and all its serfs and produce, as well as lands adjacent to it. Weill's document C, and *Journal asiatique*, 1916, pl. facing p. 326, relate to the "reservation and protection" of a domain ("with all its serfs"—*mrt*—in C) for the Temple of Mîn of Coptos. Compare also the end of Weill's document A, where farm and other land is reserved for Mîn of Coptos, also the "reserved towns", Weill, pl. 1, line 43 = pl. 2, line 67.

§ IV.—(*a*) The "District" (i. e., its inhabitants) is reserved and protected on Ptah's behalf from the doing of any irrigation (?) work. Weill's documents A, B, C, the Dahshûr document (cf. Weill, pl. 3, no. 1), also the document published Petrie, *Abydos*, II, pl. 18, are largely concerned with the exemption of persons attached to certain districts from many kinds of Crown services, including irrigation works.

(*b*) No persons are to be taken thence through the agency of any *śr* or King's-messenger. Cf. : "You (the messenger of a *śr*) are not to take

(1) That a distinction between these closely connected ideas was not felt by the Egyptians because they used the same word for them is as unlikely as that they felt, for instance, no difference in the meanings of *śḏmj*, (*a*) "one who hears", (*b*) "a judge"; it is simply a question of non-technical and technical meanings.

them (any people of the Temple of Mîn) away for any work, but they shall do their own duties for Mîn", Weill, pl. 1, lines 46-7; "I do not suffer anyone to have the power to take away any prophets who are in the nome in which you are... to [hieroglyph] or any work of the nome beyond officiating for his (*sic*) god in the temple in which he is", Petrie, *Abydos*, II, pl. 18 (with Moret's collation).

§ V.—I find no parallel to this in the old documents.

§ VI.—A "command" has been sent to the Inspectors of Prophets of the District, warning them that no obstacle is to be put in the way of the God's-revenue. Most of the old documents are themselves such "commands", being (as has been pointed out above) *wḏw nsw*, "King's-letters", addressed to the functionaries concerned in the execution of the provisions of the decree.

§ VII.—A threat of judgement in the "Great House" against those who shall disobey or..... the decree. The old documents contain various threats against functionaries who do not conform with the decree: "I do not suffer him to be pure(?)[1] in my pyramid-town", Weill, pl. 1, line 48, pl. 2, line 76, to which *Journal asiatique*, 1916, pl. facing 326, adds "or in any town under the authority of...."; "he shall have no title to his office or his seal, and shall have no title to his property, and his children shall have no title to it", Weill, pl. 4, no. 1, line 42; also the somewhat obscure threats "his house and land and people and everything that he has shall be sequestrated(??), he being placed in....", Weill, 68, line 34.

§ VIII.—See the commentary to line 15.

To the philologist the stela, as showing the extent to which the royal[2] scribes, at a time when the archaizing movement was at its height, were able to produce an Old Egyptian text, is of considerable interest, especially as we happen to be very favourably placed for criticizing the result of their labours. We may say that this result is a tissue of phrases taken from the old decretal documents, and correctly used, but with mistakes

[1] *Wʿb* may here have some more special meaning.

[2] For we must suppose the document to have been drawn up in Sais.

which show ignorance of the details of the Old Egyptian idiom. As might be expected, many mistakes were made over the use of the sign [hieroglyph]; it is omitted in all cases of the feminine adjective *nbt*, in [hieroglyph] (4)[1], [hieroglyph] (4), [hieroglyph] (7), at least twice in [hieroglyph] (8), in [hieroglyph] (9), [hieroglyph] (9), [hieroglyph] (13); and it is added abusively in the verb [hieroglyph] (5), and perhaps in [hieroglyph] (12). Incorrect for Old Egyptian are also [hieroglyph] in the verb [hieroglyph] (5), [hieroglyph] in [hieroglyph] (8), and [hieroglyph] in [hieroglyph] (14); probably also [hieroglyph] in [hieroglyph] (5). [hieroglyph] for [hieroglyph] (11, 14) is a case of the false archaizing, found already in the Coffin Texts, of applying the sound-shift $t < \underline{t}$ where this does not occur in the historic period; and [hieroglyph] for [hieroglyph] (3, 12) is an exaggerated archaism. Other faults of scholarship are the use of Middle Egyptian [hieroglyph] in place of Old Egyptian [hieroglyph] (5, 7, 10), the use of the late feminine *wḏt* "command, decree" for the old masculine *wḏ* (12, 14), the omission of *m* before [hieroglyph] (2) and the use of the Late Egyptian expression *r ḳ(r)ꜣ n* (6); more excusable are the use of *tꜣš* with its late change of meaning (7) and the writing [hieroglyph] for [hieroglyph] (9).

Battiscombe Gunn.

[1] The numbers refer to the lines of the text.

THE SERABIT INSCRIPTIONS

BY

MM. KIRSOPP LAKE, ROBERT P. BLAKE

AND ARTHUR W. JOHNSON.

Les inscriptions en une écriture inconnue qui avaient été trouvées par M. Petrie au Sinaï en 1905 étaient restées sur place (voir Fl. Petrie, *Researches in Sinai*, 1906). Depuis que M. Gardiner a montré quelle était leur importance (*Journal of Egyptian Archæology*, III, p. 1-16), ces documents sont devenus célèbres et ont provoqué bien des discussions. Tous nos collègues désiraient consulter les originaux, et malheureusement nous n'avions pu encore les rapporter au Musée du Caire. Au printemps dernier (1926), M. Gardiner vint m'annoncer qu'une mission envoyée par l'Université Harvard allait partir au Sinaï et que ses membres voulaient bien se charger de ramener au Caire ces inscriptions. Je leur donnai aussitôt, avec grand plaisir, l'autorisation nécessaire pour les recueillir et les transporter. Je remercie vivement MM. K. Lake, R. P. Blake et A. W. Johnson du service qu'ils ont ainsi rendu à notre Musée et à nos études.

P. Lacau.

After a visit to the Monastery of St. Catherine, our party proceeded to Um Bogma where Mr. Hoops, the acting manager of the Sinai Mining Company, had kindly arranged for the necessary camels and a guide to take us to Serabit el Khadem.

We reached the mountain on Friday the 13th of May and the next day went to the ruins of the temple, and so made our way to the old mine-workings and to the spot indicated on the map in Sir W. M. Flinders Petrie's publication.

The fragments which Petrie found lay in the hollow before the entrance of mine «L». The small fragments were placed on top of the largest block on which the inscription was face upwards. The other two blocks of fair size lay face downard at a distance of some six feet. The stone was extremely friable and the largest fragment split in two along the line of an old crack as soon as we began to handle it. Apart from this we had no

difficulty in chipping off stone from the back of the blocks to an extent at once compatible with safety and camel transport. We photographed all the fragments before loading them on to the camels.

Mr. Johnson, the third member of our party, investigated the interior of mines «L» and «M». In mine «L» he found a relatively long inscription on the face of the workings, which it was possible to photograph and in mine «M» a shorter one, which could not be photographed without artificial light. We also made transcripts of both these inscriptions. In addition to these, Mr. Johnson also found a third fragment some three yards away, face downwards on the ground. At the time we believed this was one of Petrie's fragments, but subsequent comparison with the photographs showed that this was not the case. On the way down one of the camels fell, and according to the Arabs' account, rolled over the fragments which he was carrying, breaking one of them, but we were not entirely certain which fragment this was.

Two of the larger fragments (351 and 353 in Petrie's enumeration) were originally part of the same block but the stone interveining between them was entirely un-worked. We therefore had no hesitation in separating the two inscriptions, as it would otherwise have been impossible to transport them by camel; it should however be observed that in their original position the two stelae containing the inscriptions pointed in opposite directions, a fact which seems to us to prove that they were not put on the stone while it was still on the face of the rock. Probably they were being prepared on the ground, and would have been ultimately separated and put up in the positions for which they were intended.

We regret that it was impossible with the tools at our disposal to cut out the two new inscriptions. We believe that it would be possible to do this, but it would require proper tools and a skilled mason.

Upon checking over the photographs with the transcriptions given by Petrie we find that two of his fragments are missing from our photographs, one of these, the small fragment 355, we are quite certain was not among those we found; the other, number 349, we are not certain about [1].

---

(1) Cette inscription n° 349 est bien au Musée [P. Lacau].

The fragments were transported by camel to the rail-head, depot number two, of the Sinai Mining Company, where they were packed in boxes and taken by the company's steamer, the *Argyle,* to Suez and thence by the truck of the University of Michigan to the Museum in Cairo.

Kirsopp Lake,
Robert P. Blake,
Arthur W. Johnson.

ZU DEN ALTAEGYPTISCHEN GEFÄLTELTEN LEINENSTOFFEN

EIN NACHTRAG

VON

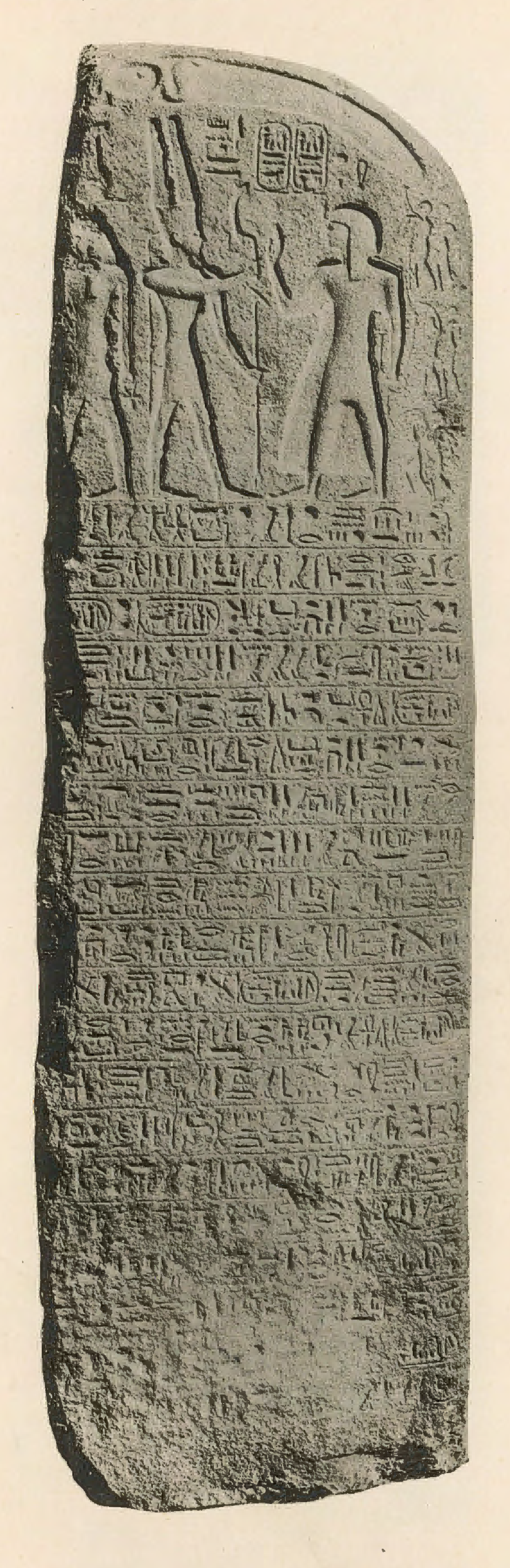
WILHELM SPIEGELBERG.

In meiner Notiz über altaegyptische plissierte Leinenstoffe (*Annales,* XXVII S. 154 ff.) war mir entgangen — den Hinweis verdanke ich Frau Dr. Würz[1] —, dass eine der Stoffproben (Tafel II oben rechts) bereits von Mace und Winlock in der Publikation «*The Tomb of Senebtisi at Lisht*» (1916) S. 42 (übrigens auch unter Heranziehung der Statue 36359 des Cairiner Museums) besprochen und abgebildet worden ist. Wichtig ist dabei die Angabe a. O. Anm. 2, dass das betreffende Stück nach Mitteilungen von Emil Brugsch und Daressy aus de Morgans Ausgrabungen in Dahschur stammt. Damit wird es der 12. Dynastie zugewiesen, und aus dieser Zeit mögen auch die beiden andern auf dasselbe Kartonblatt geklebten Stücke stammen. Das Inventarverzeichnis des Cairiner Museums enthielt über die Herkunft keinerlei Angaben.

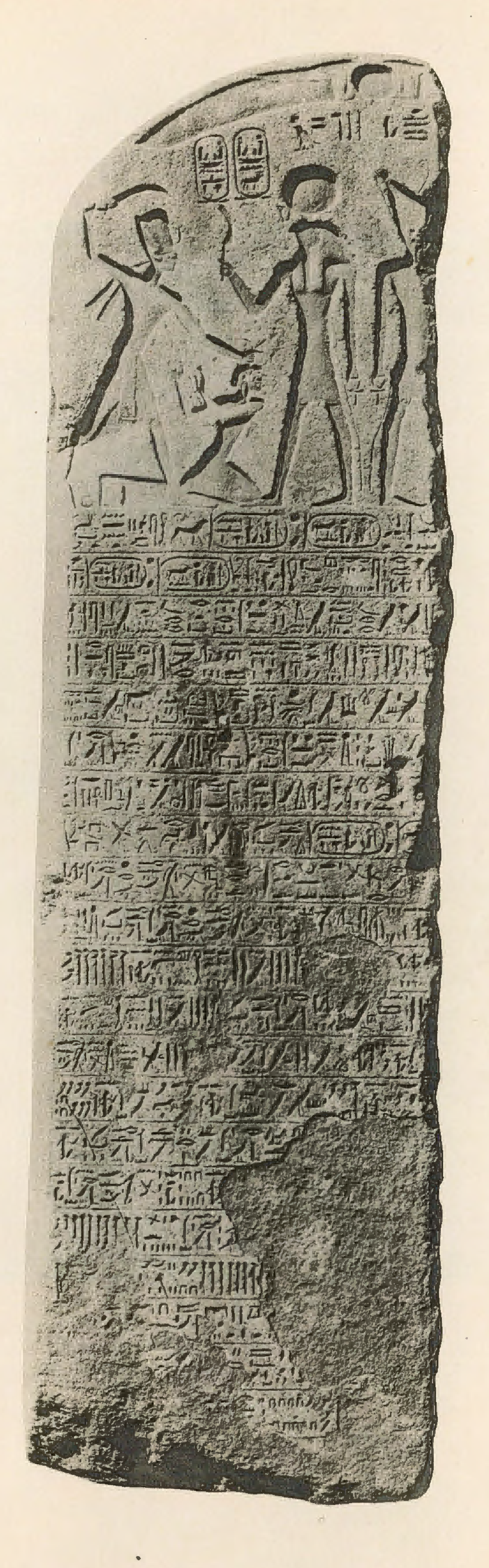
W. Spiegelberg.

[1] Sie macht mich auf ein weiteres in Dêr-el-Gabrâwi gefundenes aus der 12. Dynastie stammendes Totenhemd (abgebildet *Ann. Serv. Ant.,* XIII (1913) S. 171) aufmerksam, das dem von Meir (Cairo, Inventarverzeichniss, 43684, 11. (*sic*) Dynastie — auf der Tafel I steht irrtümlich 12. Dynastie) zum Verwechseln ähnlich sieht, aber sicher nicht mit ihm identisch ist.

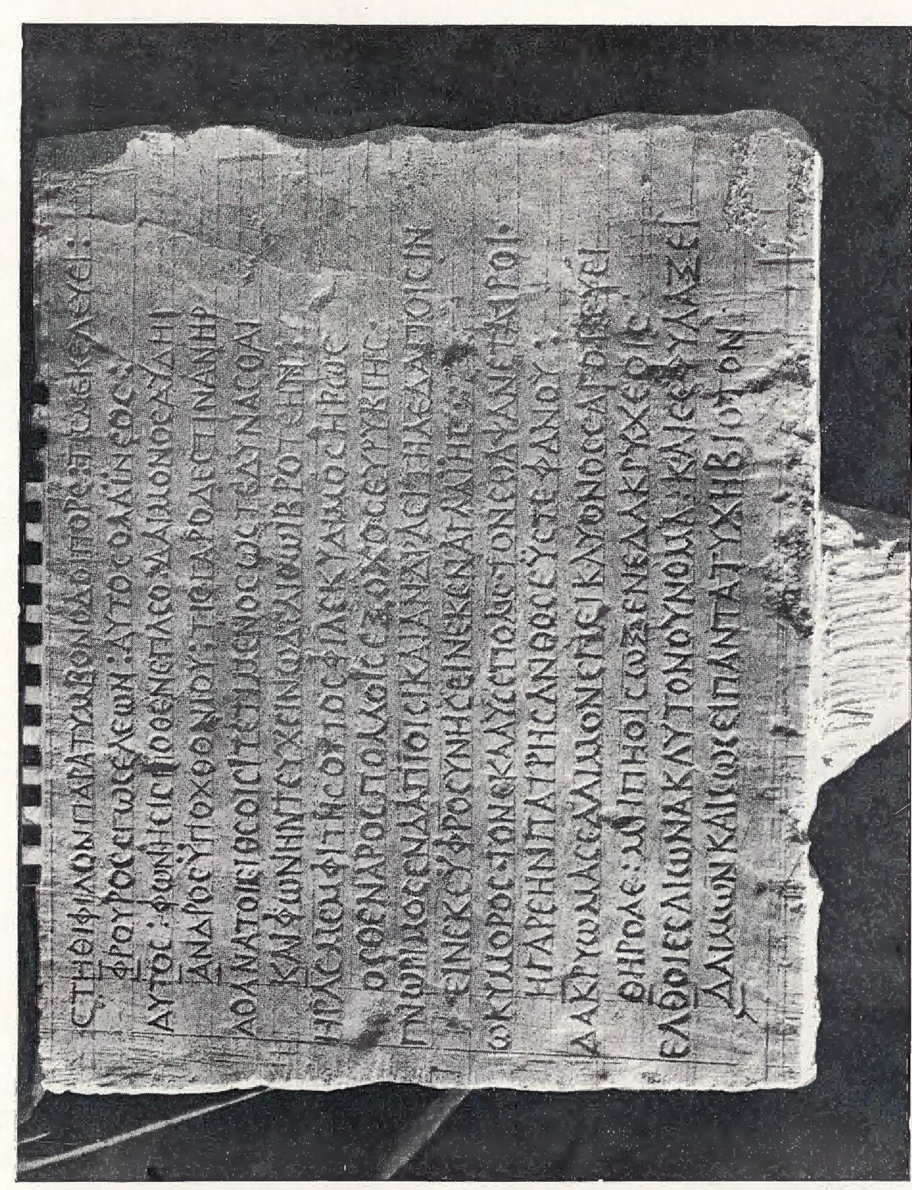
TABLE DES MATIÈRES.



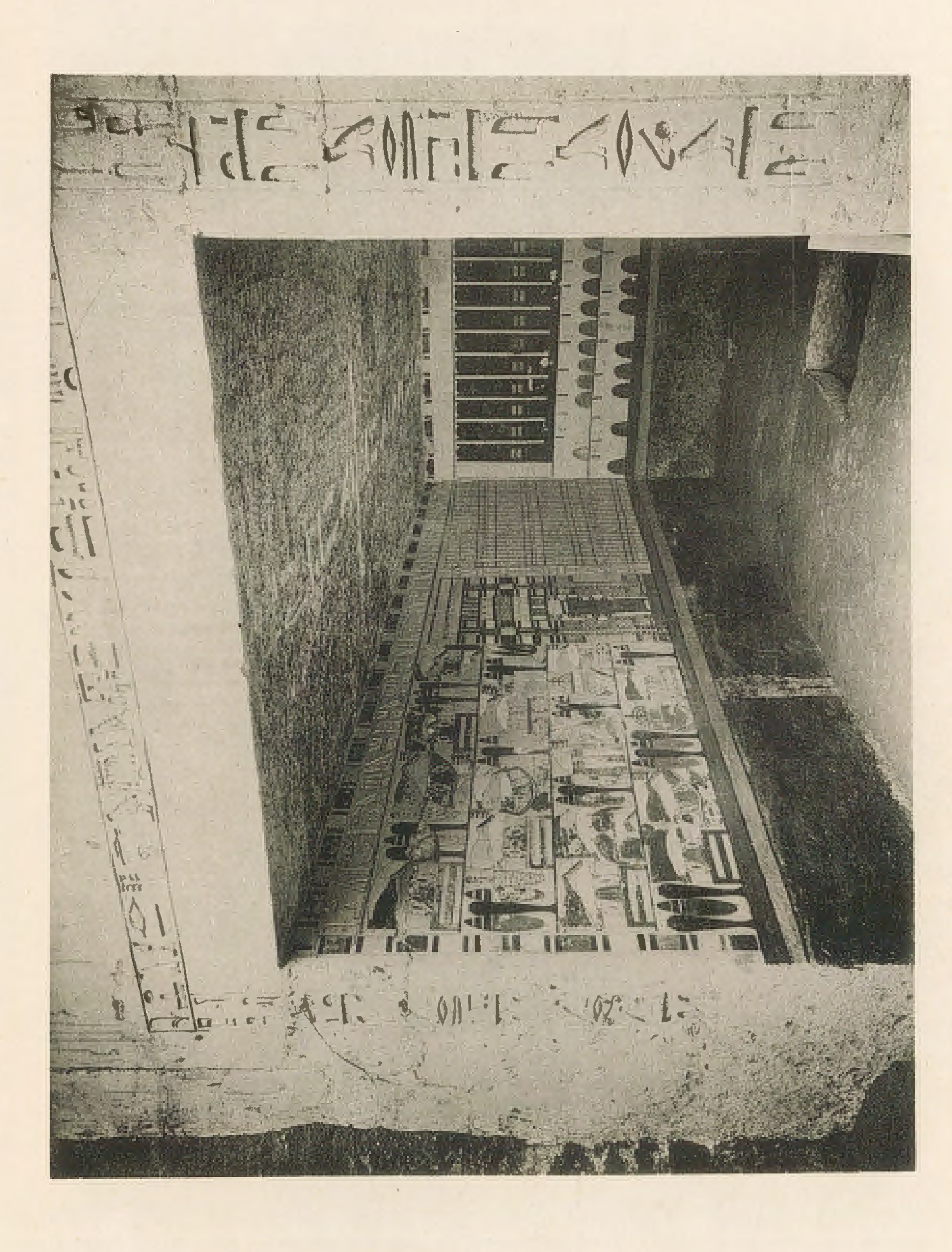
Stèle de l'an V de Méneptah. *Recto.*



Stèle de l'an V de Méneptah. *Verso.*

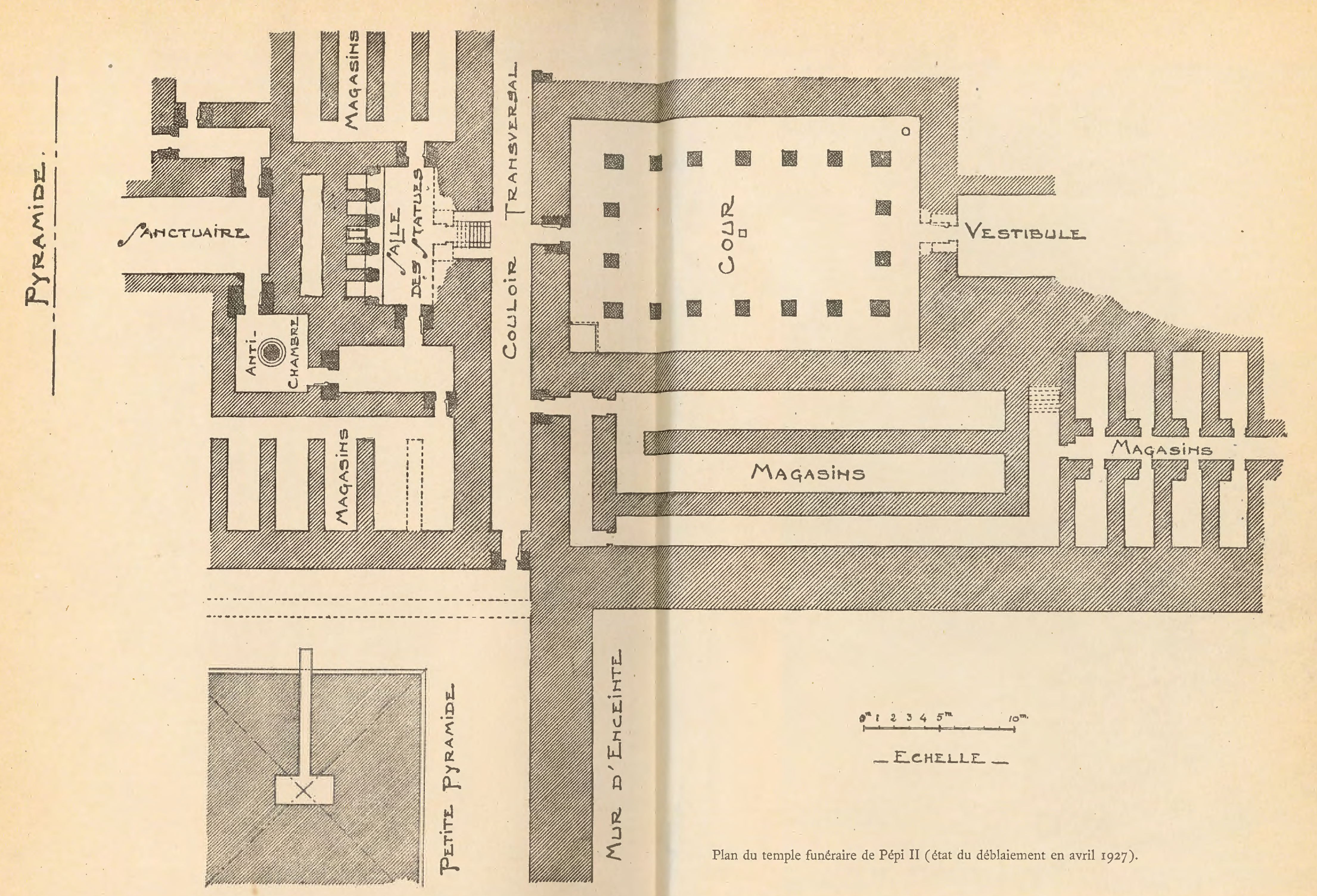


Greek epitaph from Saqqarah.



Chambre funéraire de *Sḥy*.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

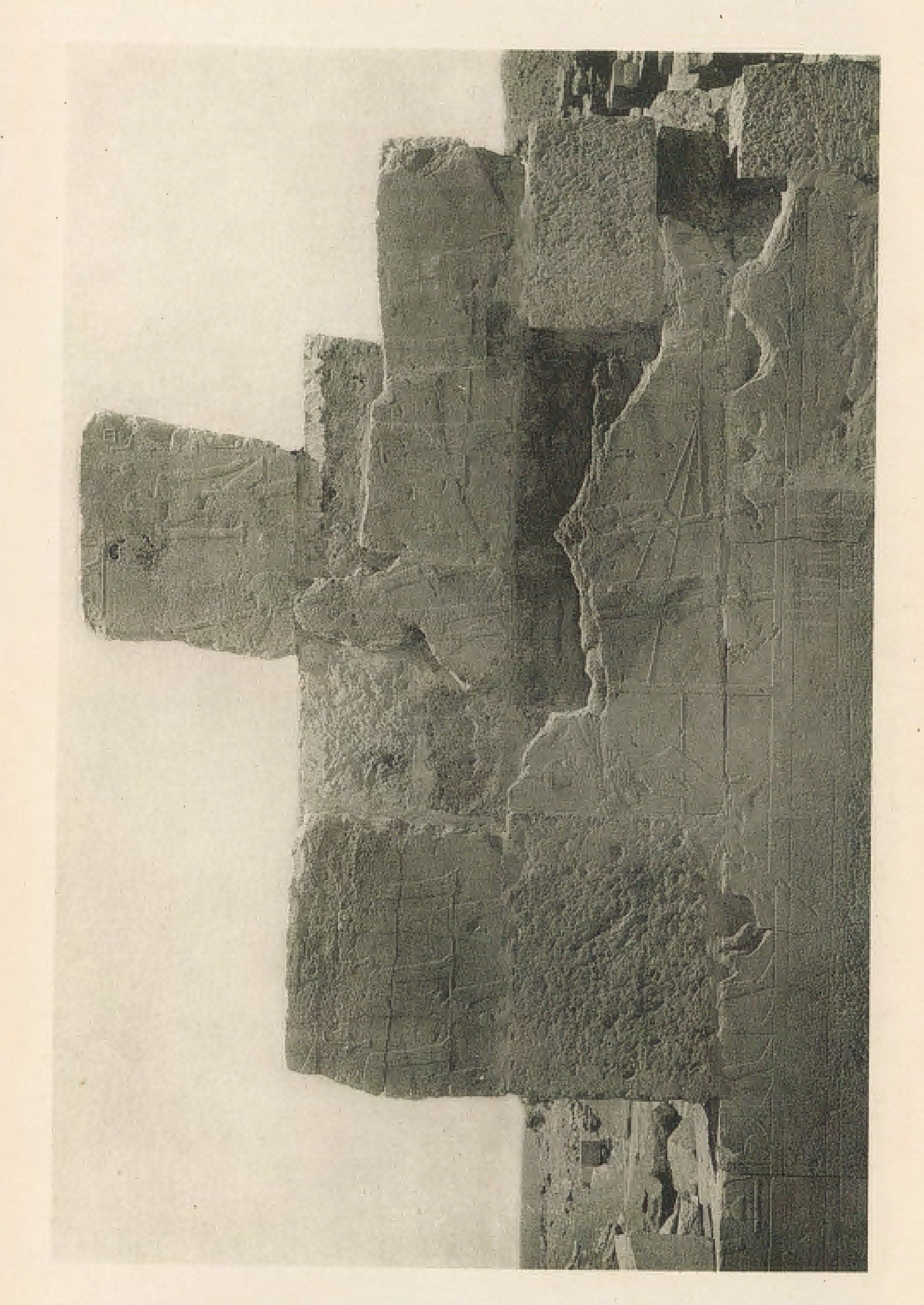


Plan du temple funéraire de Pépi II (état du déblaiement en avril 1927).



Temple funéraire de Pepi II.
Pilier de la cour.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Temple funéraire de Pepi II.
Bas-relief dans le grand couloir transversal.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



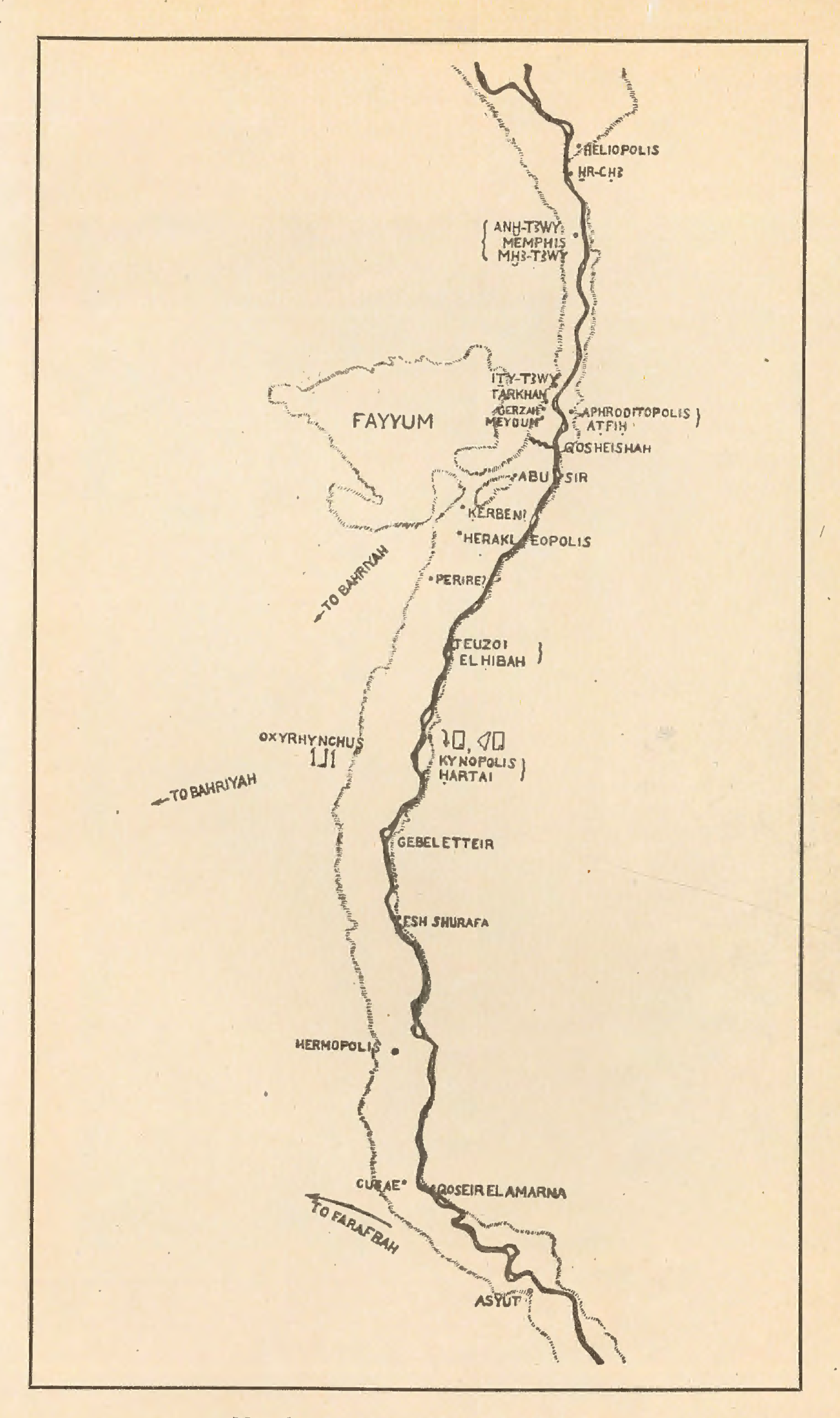


Statuette en albâtre de Pepi II.

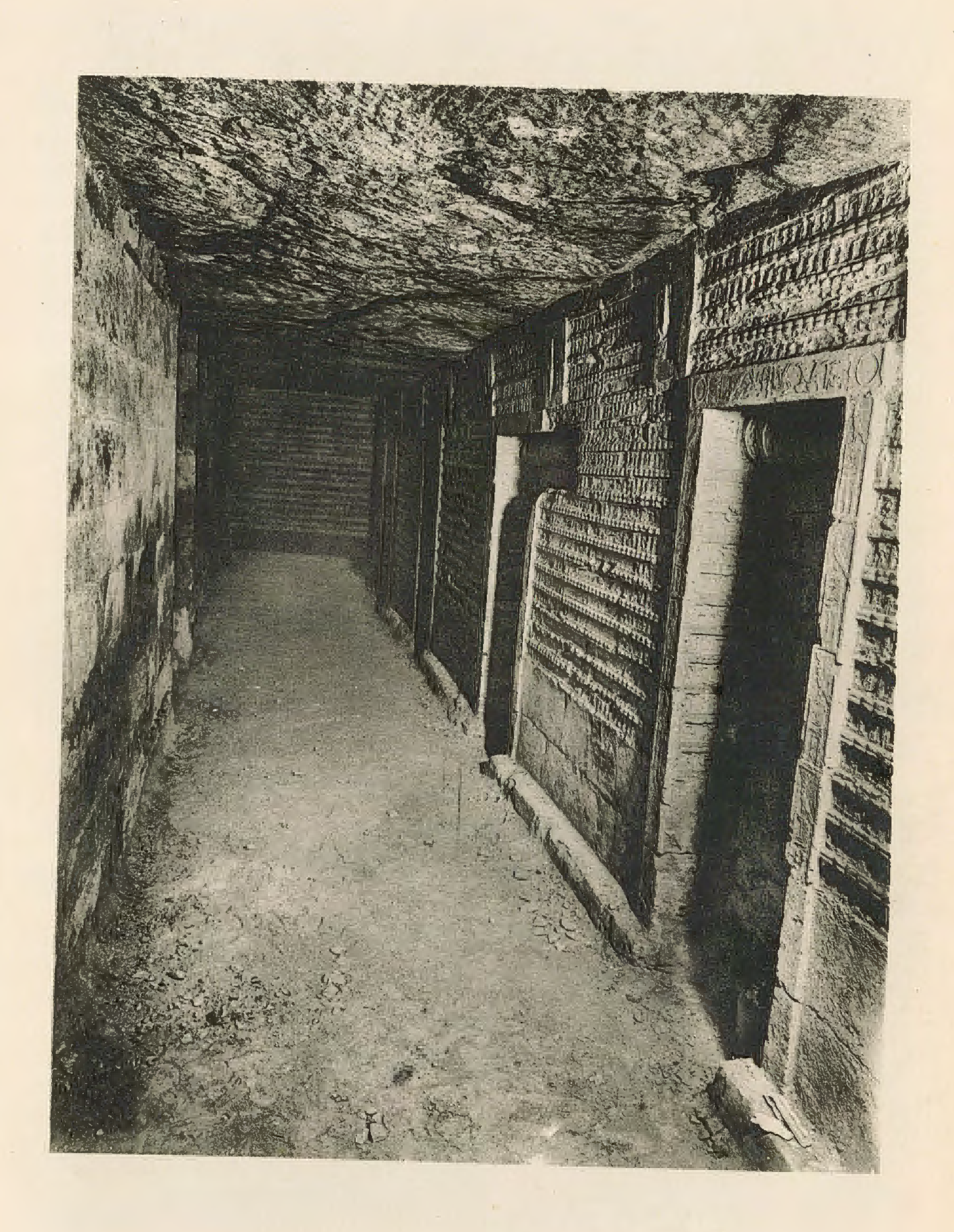
IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



An Architect's project from Thebes. The scale is in inches.

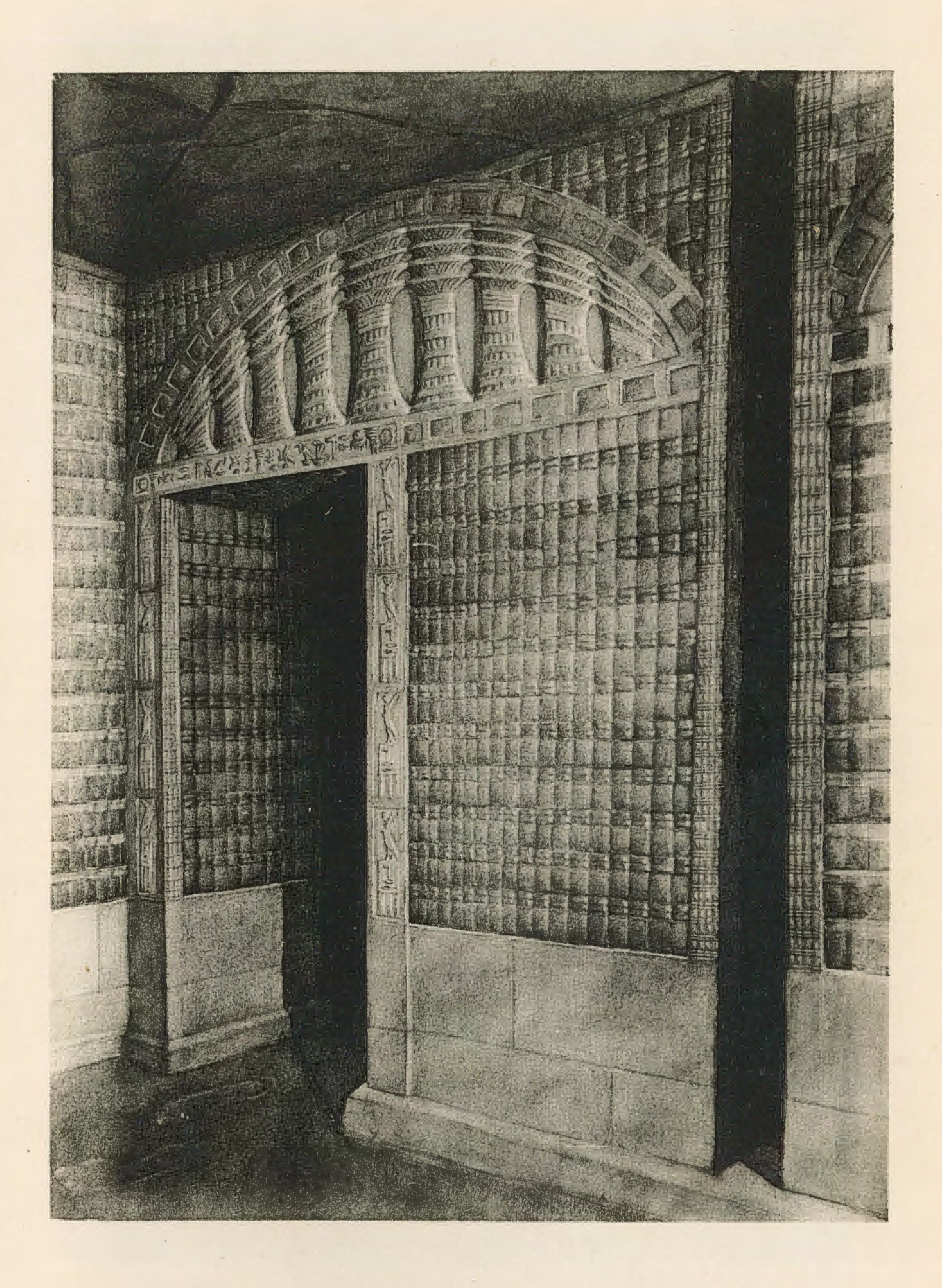


Map shewing the positions of el Hibah,
esh Shurafa, Herakleopolis, Cusæ and other places.



Tiled chamber with false doors.
Royal tomb of Third Dynasty, Saqqara.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



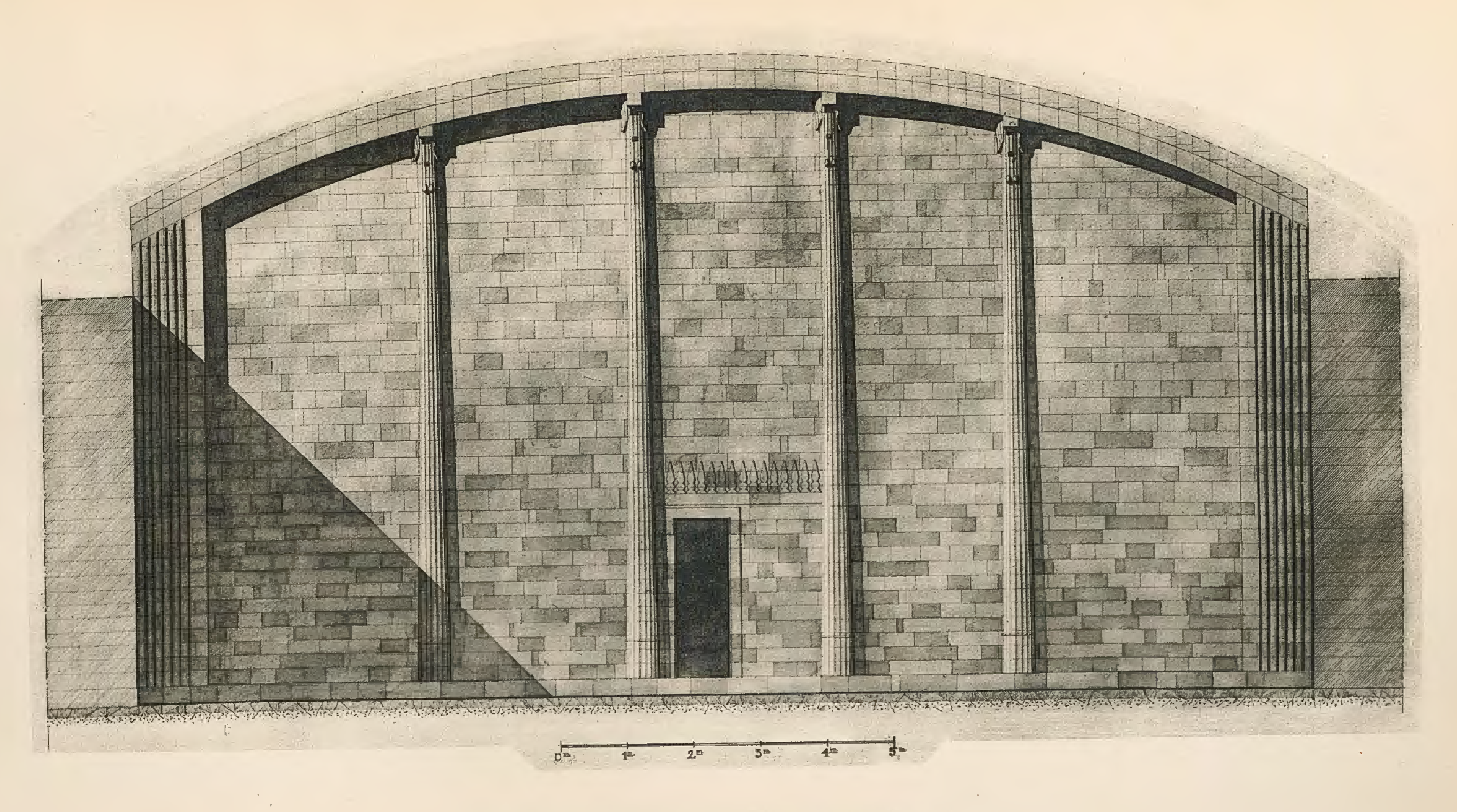
Photograph of a drawing of doorway with tiles replaced.
Third Dynasty Royal tomb, Saqqara.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

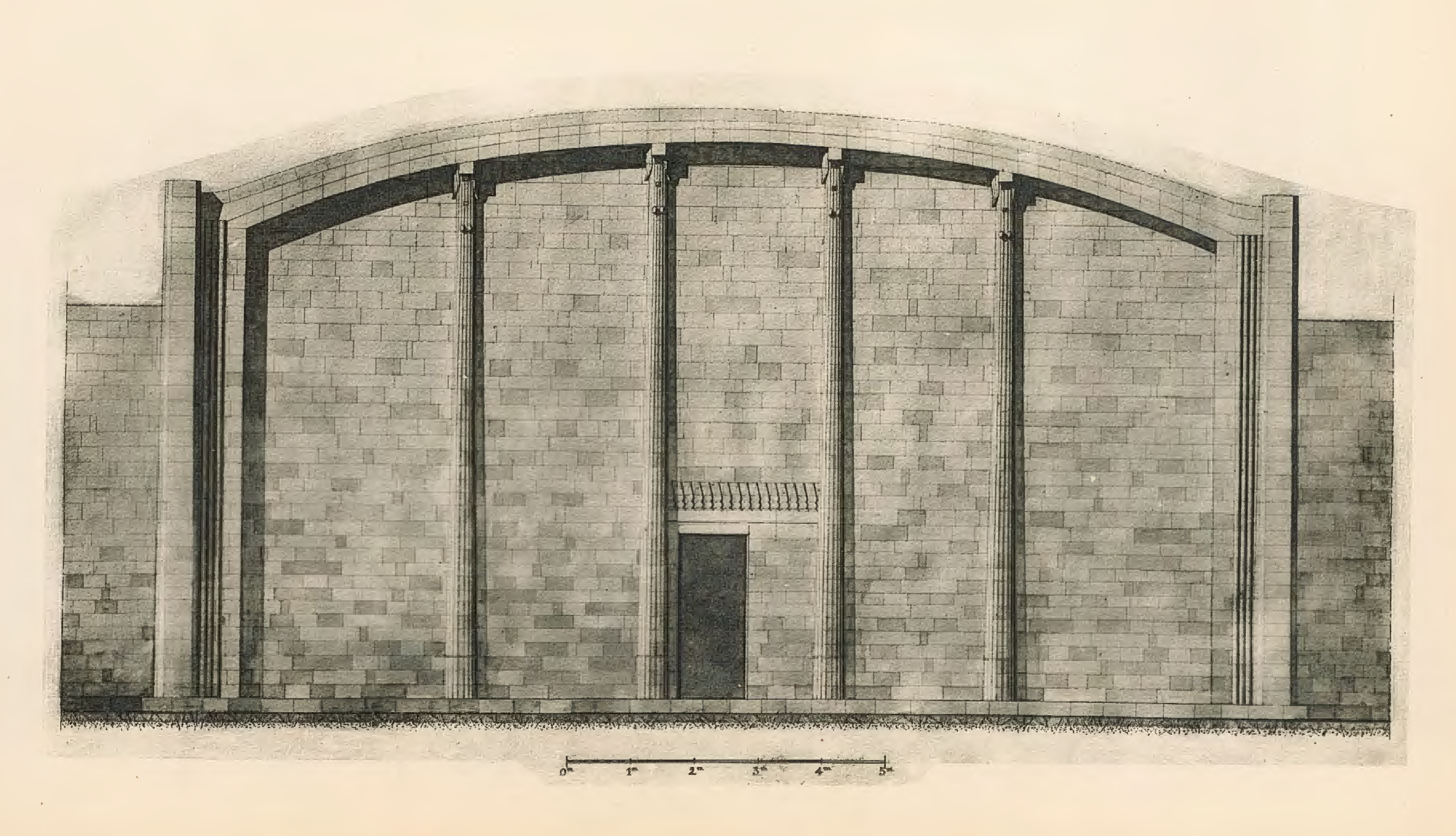


King Neterkhet.
Royal tomb of Third Dynasty, Saqqara.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



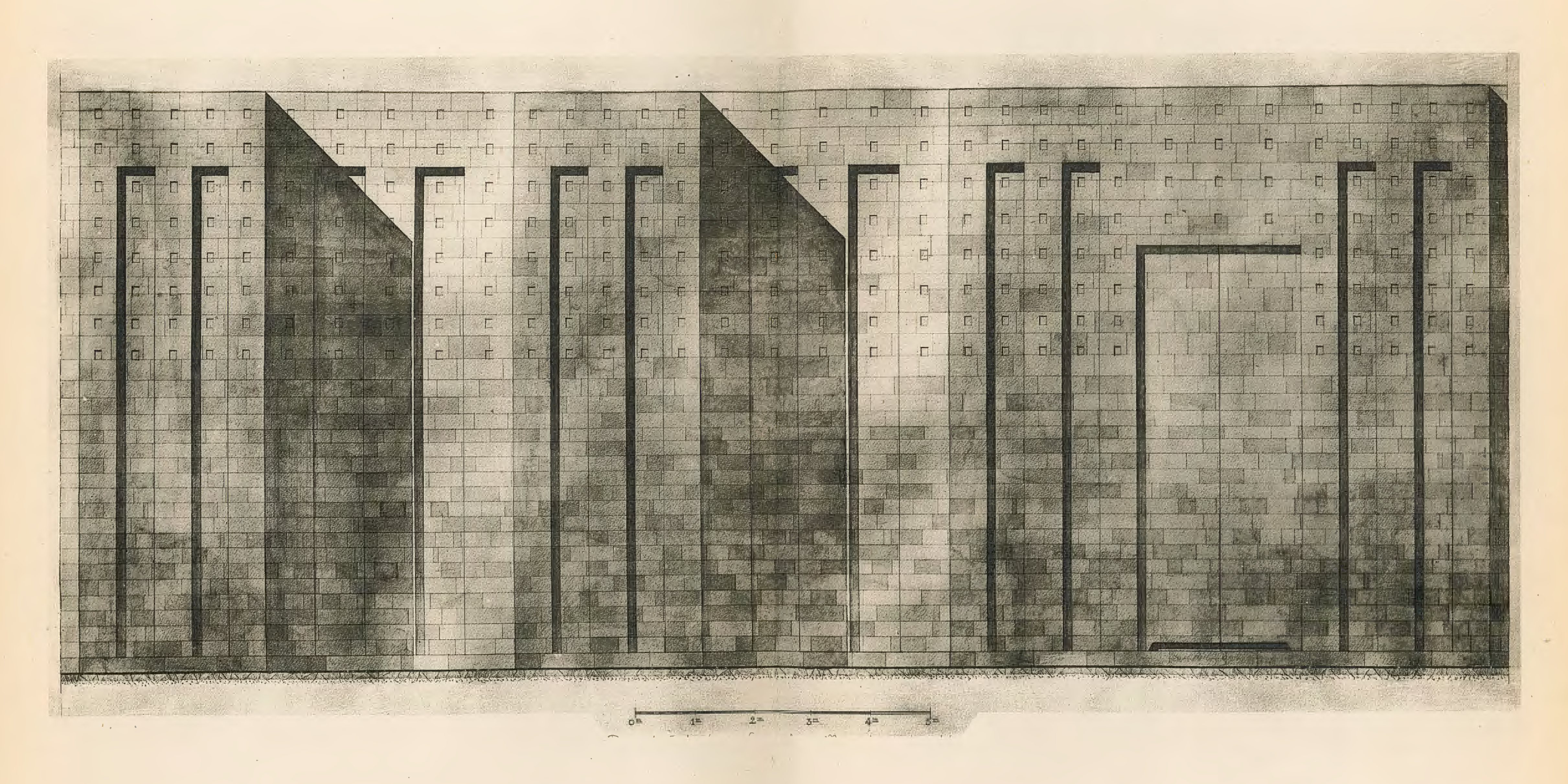
Pyramide à degrés de Saqqarah. Chapelle d'Int-ka-s. Façade.



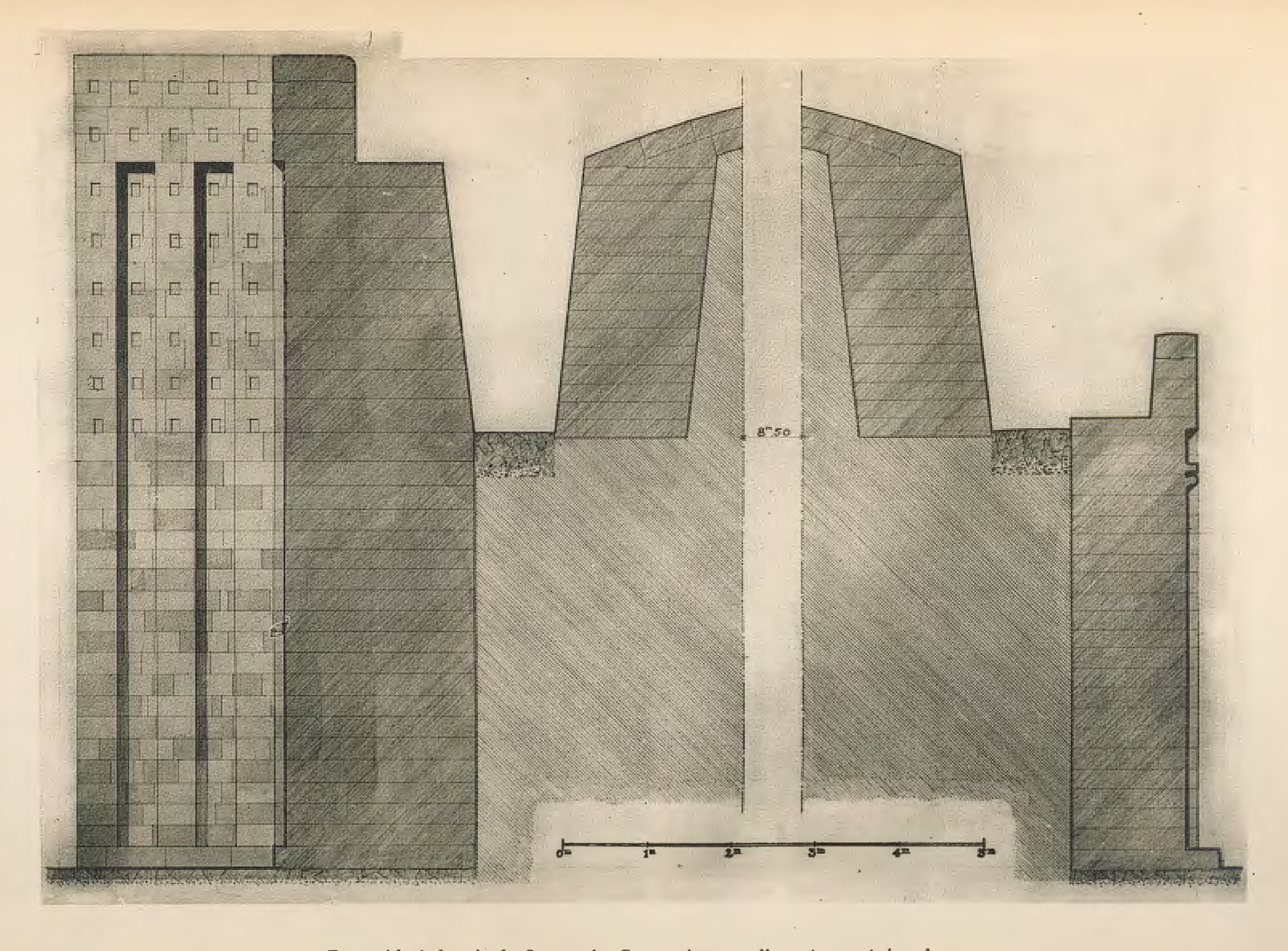
Pyramide à degrés de Saqqarah. Chapelle de Hetep-her-nebti. Façade.

Pyramide à degrés de Saqqarah. Colonnade sud. Coupe A. B.

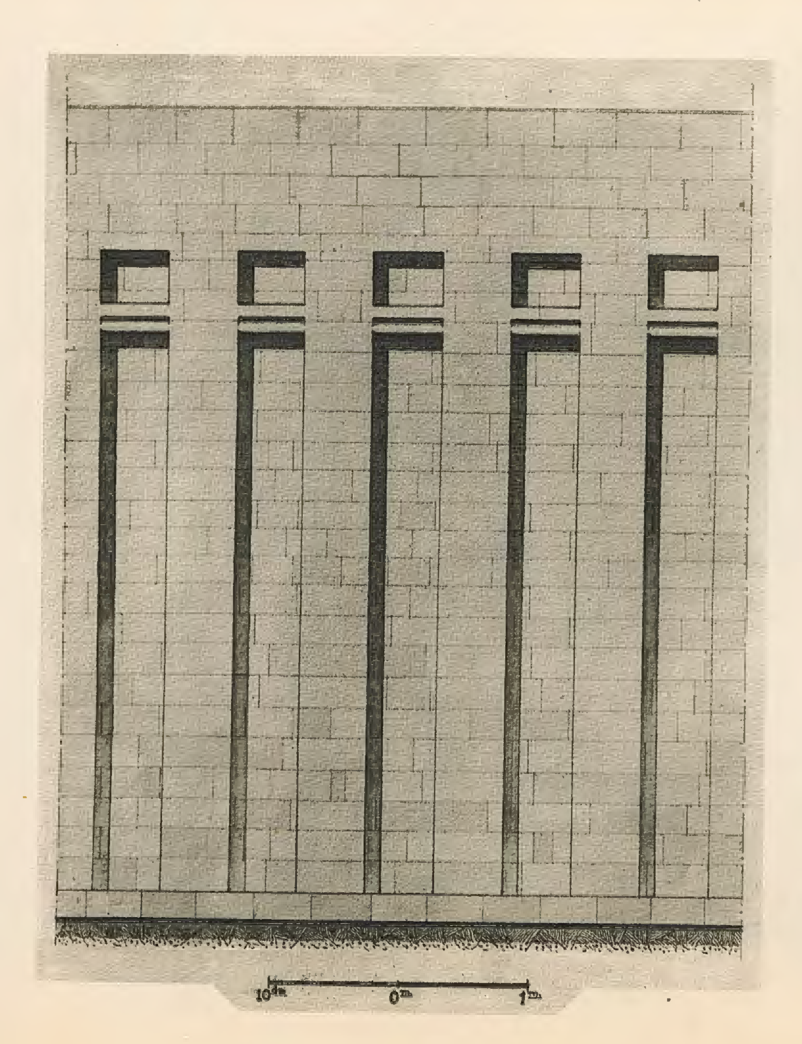
Pyramide à degrés de Saqqarah. Colonnade sud. Coupe C. D.

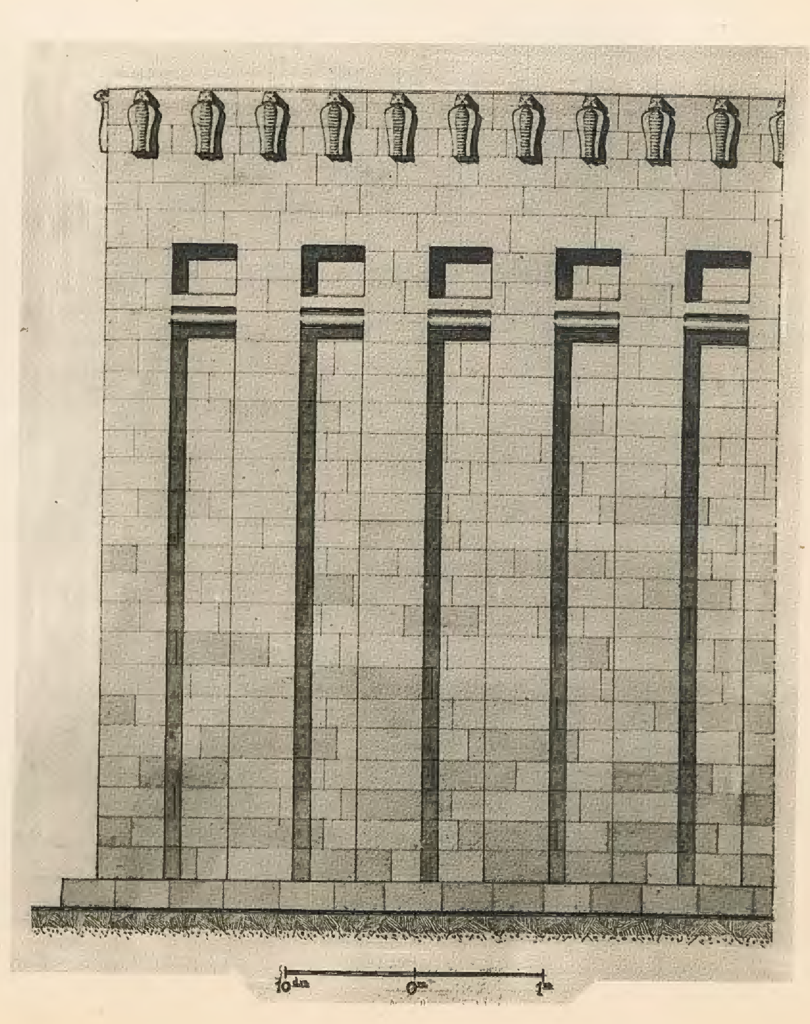


Pyramide à degrés de Saqqarah. Mur d'enceinte, côté sud, face extérieure.



Pyramide à degrés de Saqqarah. Coupe du mur d'enceinte, côté sud.

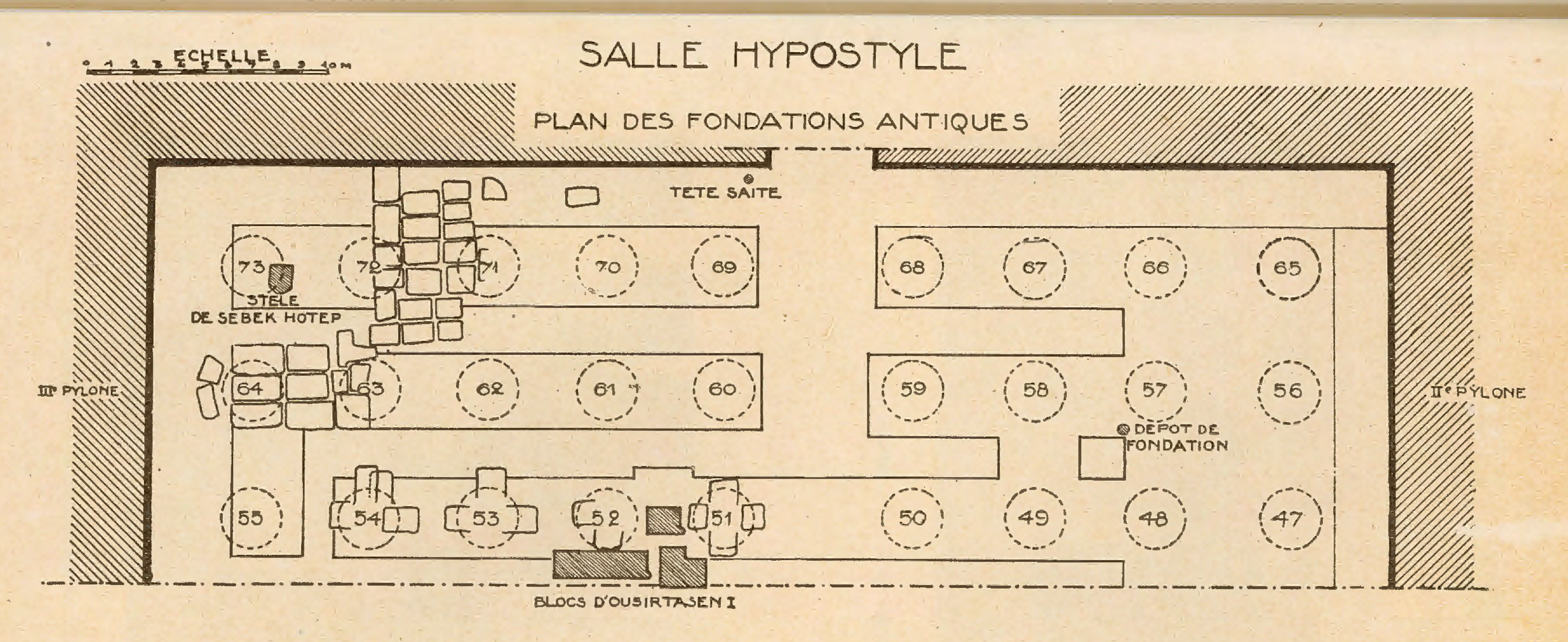


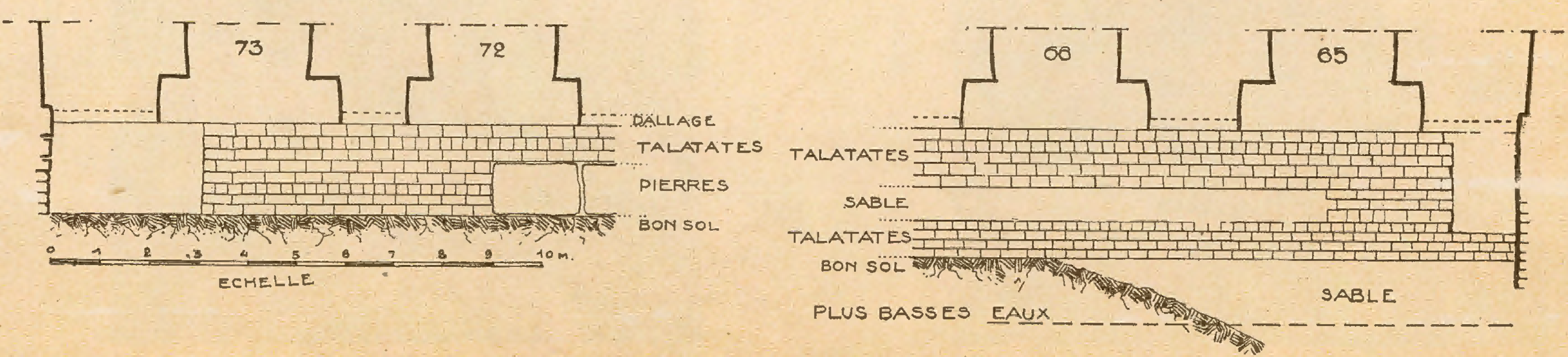


Pyramide à degrés de Saqqarah.

1. Mur d'enceinte sud, face intérieure.

2. Avant-corps sur la face intérieure du même mur.





COUPES DE QUELQUES FONDATIONS



1. Karnak. — Vidage du IIIe pylone.



2. Karnak. — Déplacement du bloc d'Aménophis II.

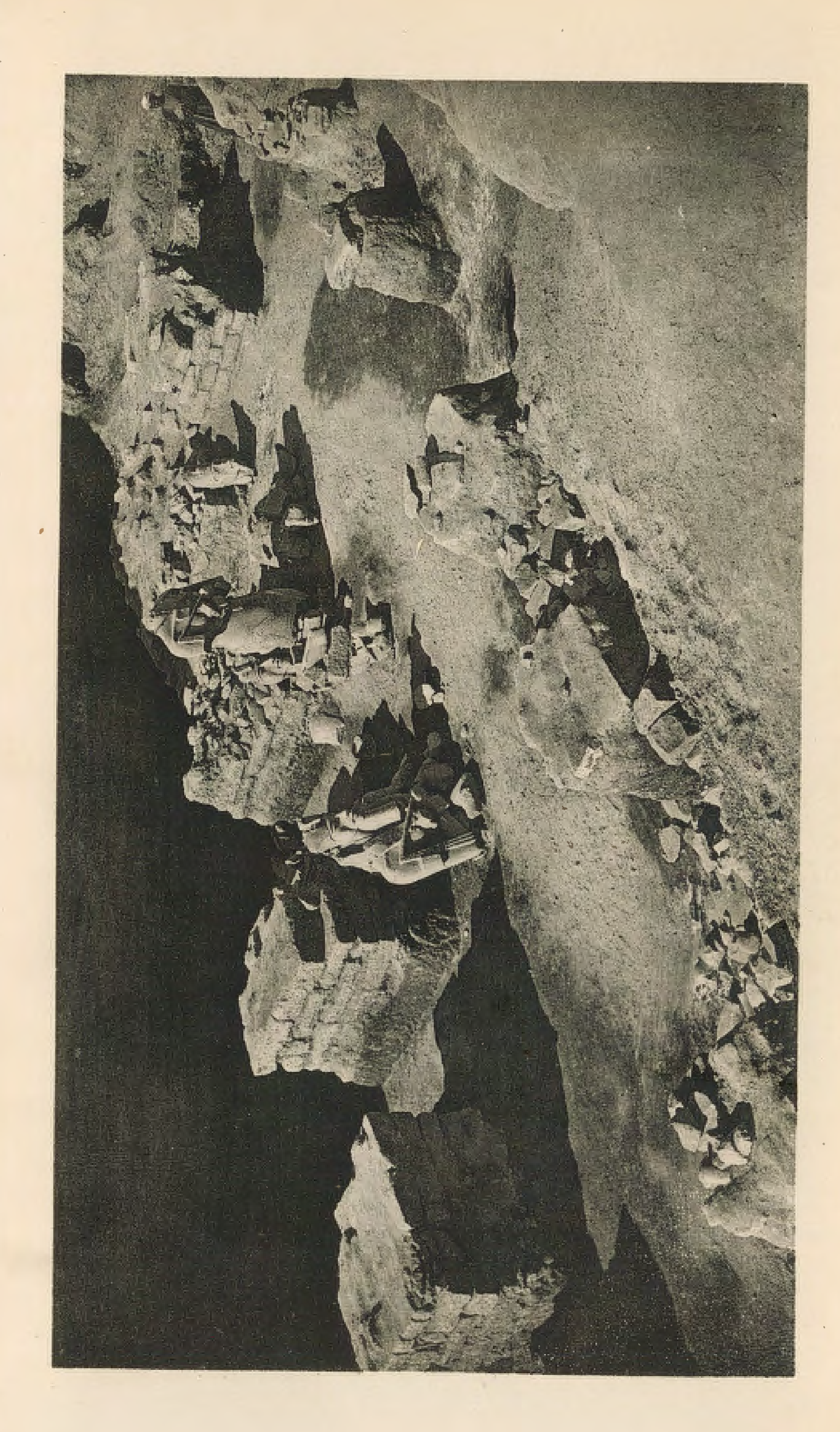


1



2

Karnak. — Statues d'Akhnaton.



Karnak. — Découverte des statues d'Akhnaton.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Karnak. — Réfection des fondations de la Salle hypostyle.



Karnak. — Angle de l'architrave de Senouosrit Ier. Au 1/10e



Karnak. — Chapelle d'Hatshepsowet. Au 1/10e

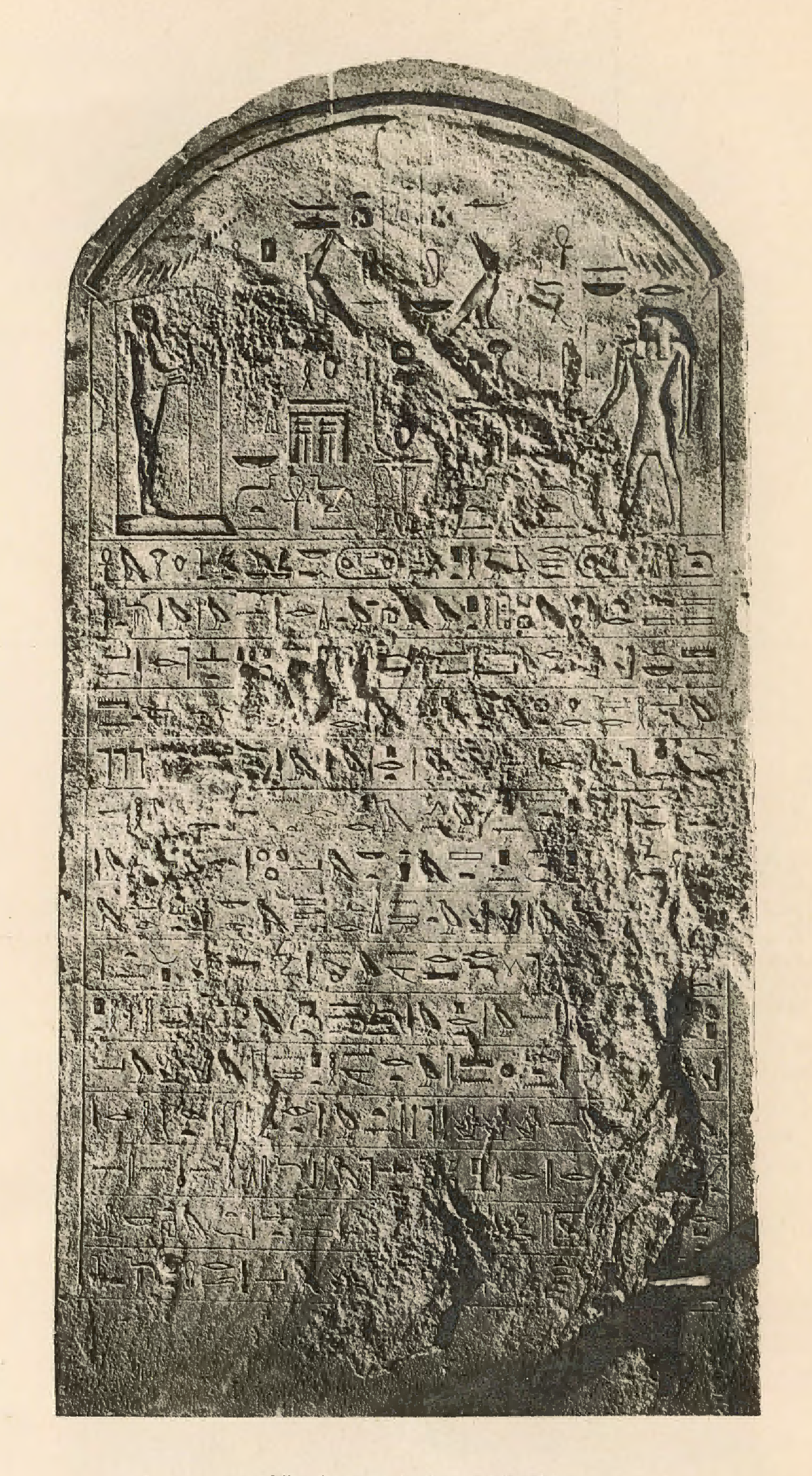


Hemd aus Leinwand (12. Dynastie).
Cairo 43684.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



Gefältelte (plissierte) altägyptische Leinwandstücke.
Cairo 51513.



The Stela of Apries at Mîtrahîna.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS